LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

VII.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871*, par le major de Sarrepont. — II. *Journal du siége de Paris*, par M. George d'Heylli. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine*, par M. le général Trochu. — IV. *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée*, par M. le général Vinoy. — VI. *La Marine au siége de Paris*, par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles*. — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — IX. *Opérations du Ve corps prussien dans la guerre contre la France*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, traduit par le capitaine Humbel, etc.

III.

VILLIERS ET CHAMPIGNY.

La journée du 31 octobre, en laissant le gouvernement en apparence maître de la situation, fort d'un vote populaire qui légalisait son existence et relevait son autorité, cette néfaste journée n'avait pas moins cette étrange fortune de se survivre en quelque sorte à elle-même par quelques-uns de ses plus dangereux effets. La sédition vaincue pesait sur les vainqueurs. Elle avait commencé d'abord par rendre l'armistice impossible, non-seulement parce que M. de Bismarck se servait perfidement de ce prétexte pour embarras-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai et du 15 juin 1873.

ser d'exigences nouvelles la douloureuse négociation que M. Thiers poursuivait à Versailles, mais encore parce que le gouvernement enfermé dans Paris, tout victorieux qu'il était, n'avait plus la liberté de ses résolutions.

Si on eût été libre, si on avait osé, on aurait fini peut-être par accepter l'armistice même sans ravitaillement, puisqu'il n'avait plus été question d'abord comme à Ferrières de livrer en gage quelques-unes de nos plus sûres défenses. On aurait pesé ce qu'il y avait d'avantage pour la France à retrouver une représentation nationale, un gouvernement incontesté, et ce que permettait l'approvisionnement de Paris. Si Paris n'avait plus qu'un mois de vivres, la question était jugée, on ne pouvait courir la chance de perdre vingt-cinq jours à épuiser ses vivres et à ne rien faire pour en venir au bout de la trêve à capituler sous la pression de la faim, sans avoir combattu. Si au contraire, comme c'était certain, comme on aurait pu le vérifier facilement, Paris avait encore au 1er novembre un approvisionnement de près de trois mois, tout changeait de face; le sacrifice de vingt-cinq jours n'était pas sans compensation. Pendant cette trêve momentanée, la France se donnait des pouvoirs réguliers également autorisés pour la négociation ou pour le combat, les armées de province avaient le temps de s'organiser; Paris lui-même pouvait en profiter pour constituer plus énergiquement sa défense, et à la dernière extrémité, si à l'expiration de l'armistice la guerre devait continuer, on avait toujours sept ou huit semaines pour tenter les suprêmes efforts avec des moyens d'action bien autrement puissans. Le gouvernement n'avait ni le sang-froid nécessaire pour juger la situation qui l'étreignait, ni peut-être ce qu'il fallait d'autorité pour dominer un sentiment d'exaltation patriotique ombrageux et troublé, partagé jusqu'à un certain point par ceux qui l'avaient soutenu aussi bien que par ceux qui avaient essayé de le renverser. Le gouvernement se sentait plein de perplexités; il craignait d'avouer la pensée d'une trêve qu'il aurait difficilement fait accepter, et déjà sur ce point il subissait la pression d'un mouvement populaire dont il semblait rester maître.

Une autre conséquence ou une autre particularité de cette journée du 31 octobre, c'est qu'après avoir vaincu on n'était pas plus libre dans la politique intérieure que dans la négociation de l'armistice. Le lendemain même, on en était à hésiter sur la mesure des répressions qu'on avait à exercer. On se croyait lié par cette transaction anonyme et insaisissable négociée entre deux portes des couloirs de l'Hôtel de Ville. Membres du gouvernement, préfet de police, chefs du parquet du palais de justice, ne s'entendaient plus. Les uns parlaient de se retirer, si on ne respectait pas ce qu'ils ap-

pelaient les « engagemens » pris avec les insurgés, si on ne jetait pas un voile d'oubli sur la sinistre échauffourée; les autres ne voulaient plus rester au pouvoir, si on ne sévissait pas énergiquement contre les fauteurs de séditions, et, chose assez curieuse, dans ce tumulte d'opinions ou d'impressions contraires, M. Henri Rochefort prétendait, quant à lui, que pour un tel attentat « aucune punition ne saurait être assez rigoureuse, puisque les hommes qui l'avaient commis avaient abandonné leur poste devant l'ennemi pour venir renverser le gouvernement chargé de la défense nationale; » il était d'avis « de sévir avec la dernière rigueur ou de ne rien faire absolument. » On ne faisait ni l'un ni l'autre, on poursuivait sans poursuivre sérieusement, en ayant l'air de « sévir, » on ne sévissait guère, et le dernier résultat de cette politique était de désorienter les masses de garde nationale fidèle sans trop décourager les agitateurs. Le 31 octobre était ainsi moins une solution ou une affaire décisive qu'un symptôme redoutable, une première péripétie dans les crises intérieures du siége. Cette journée, avec le vote qui la dénouait, n'avait qu'un avantage : elle débarrassait pour le moment l'Hôtel de Ville des manifestations tumultueuses, elle laissait un peu respirer le gouvernement en le ramenant aux affaires sérieuses, à la défense, à toutes les nécessités et aux périls croissans de l'action contre l'ennemi extérieur qu'on venait d'oublier misérablement pendant quelques heures.

I.

Cet ouragan d'hiver une fois dissipé ou momentanément apaisé en effet, on revenait au siége, à ce siége dont on s'était détourné tout un jour sans se demander ce qui serait arrivé le 31 octobre entre deux heures et dix heures du soir, si les Allemands avaient fait une tentative violente sur Paris. A peine délivré de la sédition intérieure qui avait failli le dévorer, le général Trochu se retrouvait en face de cet autre sphinx impassible et redoutable, l'ennemi extérieur, surveillant et attendant sa proie.

C'était bien commode de crier contre le gouverneur de Paris, tantôt pour ce qu'il faisait, tantôt pour ce qu'il ne faisait pas. Seul il savait ce qu'il avait eu de difficultés à vaincre pour conduire au point où elle était cette œuvre de la défense qui venait d'être exposée à sombrer en un instant, et seul aussi il savait ce qu'il avait encore à faire, ce qu'il pouvait tenter. Il ne se méprenait nullement sur les nécessités de la situation extraordinaire que les circonstances lui créaient. A vrai dire, ce qu'il avait fait jusque-là n'était dans a pensée même qu'un préliminaire, une première étape de la dé-

fense. Il avait regagné du terrain, étendu et fortifié les lignes françaises autour de l'immense place; il avait relevé le moral de ses jeunes troupes par d'incessans combats, et formé des régimens nouveaux qu'on instruisait le mieux qu'on pouvait; il avait constitué un puissant matériel qui s'accroissait de jour en jour. Maintenant le général Trochu sentait bien qu'il ne pouvait en rester là; il voyait parfaitement que, par une singulière interversion de rôles, il allait être contraint, lui assiégé, d'assaillir l'ennemi dans ses retranchemens, puisque l'ennemi semblait éviter d'attaquer Paris, qu'on avait réussi à rendre presque imprenable. Le général Trochu savait tout le premier qu'on entrait dans une période nouvelle du siége, que l'heure était venue d'agir, de donner à la défense un caractère offensif, et au moment même où il se voyait menacé de disparaître dans l'échauffourée du 31 octobre il en était à étudier les moyens de rompre le cercle qui étreignait Paris; mais, avant d'en venir là, il fallait organiser définitivement les forces dont on disposait, se créer surtout un puissant noyau d'armée active; il fallait préparer de toute manière l'exécution du plan qu'on méditait déjà, et il y avait enfin à savoir ce qu'on pouvait attendre de la province, comment l'action de Paris et l'action des armées extérieures pourraient se combiner : trois choses indispensables pour une sérieuse entrée en campagne, — assez faciles comme toujours pour les stratégistes de fantaisie, un peu plus difficiles pour ceux qui avaient à se débattre avec toutes les complications pratiques d'une entreprise où l'on ne pouvait avoir quelque chance de toucher au succès, d'éviter d'irréparables désastres, que par une patiente et énergique prévoyance.

La première condition était d'organiser toutes les forces qu'on avait à Paris, de façon à pouvoir les affecter à un rôle réellement militaire, aux nécessités d'une action offensive. Peu de jours après le 31 octobre, le 8 novembre, on décrétait cette organisation nouvelle en créant trois armées. La première de ces armées se composait de la garde nationale tout entière; mais était-ce bien là encore une armée? On allait de tâtonnemens en tâtonnemens, faute de pouvoir ou de savoir utiliser cette masse d'hommes. A parler franchement, il n'y aurait eu qu'un moyen de tirer un parti efficace de la population virile de Paris; ce moyen, une loi votée par le corps législatif au mois d'août le donnait : il n'y aurait eu qu'à procéder dès le premier jour à la levée de tous les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, à les incorporer dans les régimens, à les envoyer hors de Paris, à les instruire, à les discipliner. On aurait trouvé là certainement une organisation sérieuse du vrai personnel de combat. Qui donc aurait eu la hardiesse de proposer cette mesure décisive?

Il n'y aurait eu qu'un cri contre ce qu'on eût appelé une atteinte portée par le militarisme à l'intégrité, à l'inviolabilité de la garde nationale, qui seule devait sauver Paris! On retombait alors dans l'immense cohue des 266 bataillons, où, à côté des braves gens prêts à faire leur devoir, se dissimulaient plus de 25,000 repris de justice, sans compter les sectaires de Blanqui et de Flourens, — et ces 266 bataillons, il fallait les habiller, les équiper, les armer.

Le problème était de tirer de ce chaos une force réelle, car il fallait bien toujours en arriver là. Au mois d'octobre, on avait cru résoudre la difficulté en formant des compagnies de guerre par voie d'inscription volontaire ; c'était très patriotique, surtout fidèlement renouvelé de 1792, et même, pour compléter l'analogie, des maires y ajoutaient l'appareil théâtral. Devant le Panthéon, on établissait pendant quelques jours une estrade ornée de drapeaux rouges ou tricolores, avec quelques tables simulant des « autels de la patrie » où les volontaires devaient aller se faire inscrire. Malheureusement les bataillons défilaient en poussant des acclamations sans s'arrêter devant les « autels de la patrie, » les inscriptions étaient rares : le chiffre des volontaires ne dépassa jamais 15,000 hommes! Notez bien que pendant ce temps on ne cessait d'accuser le général Trochu de ne rien faire, de ne pas vouloir se servir de la garde nationale. A bout de tout, pour arriver à un résultat, on finissait par se décider le 8 novembre à détacher de chaque bataillon quatre « compagnies de marche, » en désignant par catégories ceux qui devraient en faire partie. Ici encore ce n'était pas sans difficulté qu'on arrivait à cette mobilisation partielle de la garde nationale. La mesure était à peine prise qu'on criait à l'iniquité, à l'arbitraire, et il est bien certain qu'il y avait d'inévitables injustices par suite de l'inégalité, des différences d'effectif ou de composition entre les bataillons anciens et les bataillons nouveaux; mais enfin on avait ainsi les élémens de plus de 200 bataillons de guerre qui, bientôt formés en régimens, pouvaient représenter plus de 100,000 hommes. Cette garde nationale, qui, depuis le 4 septembre, avait été commandée avec plus de bonne volonté que d'esprit d'initiative par M. Tamisier, on la plaçait au lendemain du 31 octobre sous les ordres de M. Clément Thomas, homme de peu d'expérience militaire sans doute, mais dévoué, énergique, portant dans sa mission un patriotisme et un sentiment de la discipline qu'il devait payer de la vie cinq mois plus tard. Telle était la première armée, force médiocre à vrai dire, toujours assez incohérente et qui dans tous les cas ne pouvait de quelques semaines marcher à l'ennemi.

Le vrai nerf de l'organisation nouvelle était la deuxième armée, confiée au général Ducrot et composée de tout ce qu'il y avait de

bon pour la guerre, de l'élite des forces du siége. Le 13e et le 14e corps cessaient d'exister, ou du moins ils se fondaient dans cette deuxième armée, qui comprenait désormais trois corps, le 1er sous le général Blanchard, le 2e sous le général Renault, le 3e sous le général d'Exea. C'était un ensemble d'un peu plus de 100,000 hommes, parmi lesquels figuraient les zouaves du colonel Meric, qui s'étaient si vaillamment relevés à La Malmaison, le 35e, le 42e, qui avaient toujours eu la plus vigoureuse attitude partout où ils avaient paru. Il y avait aussi des mobiles d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, de la Vendée, de la Côte-d'Or, du Loiret, du Tarn, qu'on avait organisés en régimens.

La troisième armée, dont le gouverneur s'était d'abord réservé le commandement direct, restait définitivement sous le général Vinoy. Sans avoir la cohésion de la deuxième armée, elle ne laissait pas d'avoir de l'importance; elle comptait à peu près 70,000 hommes, répartis en six divisions aux ordres des généraux Soumain, de Liniers, de Beaufort-d'Hautpoul, Corréard, d'Hugues, et du contre-amiral Pothuau. L'armée du général Vinoy se composait principalement de mobiles; elle avait cependant des noyaux solides, 2,000 hommes de garde républicaine qui pouvaient compter parmi les meilleures troupes, plus de 2,000 hommes de gendarmerie, près de 4,000 douaniers, 1,200 forestiers, une brigade de marine de 5,000 hommes, et de plus on lui laissait bientôt une partie de l'ancien 13e corps, la division de Maud'huy, qui n'avait pas moins de 16,000 hommes. Malgré l'inexpérience d'une partie de ses troupes et une certaine dissémination de ses divisions, dont quelques-unes restaient sur la rive droite de la Seine, le général Vinoy était en mesure de se faire respecter dans les lignes du sud, dont il avait toujours la garde, et il pouvait au besoin jouer son rôle dans les combinaisons qui se préparaient. Enfin on formait à Saint-Denis un dernier corps indépendant sous le vice-amiral La Roncière Le Noury, qui conservait en même temps le commandement de toutes les forces de marine du siége. Ce corps de Saint-Denis, composé de trois fortes brigades aux ordres des généraux Lavoignet, Hanrion et du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, comptait un peu plus de 30,000 hommes en infanterie de ligne, en fusiliers-marins ou en garde mobile, surtout en garde mobile de la Seine. Le gouverneur de Paris se réservait naturellement la direction de toutes ces forces avec le général de Chabaud-Latour pour chef supérieur du génie de la défense et le général Guiod pour commandant de toute l'artillerie.

Ainsi avant le 15 novembre l'organisation des forces militaires de la défense était à peu près complète, aussi complète du moins

qu'elle pouvait l'être avec les élémens dont on disposait. Un instrument d'action était créé : qu'allait-on en faire? Évidemment le général Trochu avait sa pensée, dont il poursuivait la réalisation avec une silencieuse et énergique fixité qui n'était pas toujours comprise par des assiégés fort impatiens de la délivrance et prompts à murmurer. Déjà au mois d'octobre il avait été obligé de déclarer, dans une lettre au maire de Paris, qu'il ne céderait à aucune pression, qu'il suivrait jusqu'au bout et sans le révéler le *plan* qu'il s'était tracé. Un mois après, le 14 novembre, il adressait aux Parisiens une proclamation nouvelle où, après avoir parlé de tout ce qui avait été fait, de la récente réorganisation de l'armée, il laissait entrevoir que l'heure de l'action décisive approchait. Le gouverneur de Paris et le général Ducrot étaient en effet tout entiers depuis six semaines à ce *plan* qu'on a tant raillé sans le connaître, dont l'affaire de la Malmaison n'avait été qu'un préliminaire énigmatique, et dont l'exécution allait être tentée d'un jour à l'autre, au plus tard vers le 20 novembre. Tout avait été pesé, mûri, combiné, avec un soin minutieux et dans le plus grand secret. Un seul des membres du gouvernement de Paris, M. Jules Favre, avait été initié à la sérieuse campagne qui se préparait, et tout ce qu'il voyait de plus clair, c'est que le gouverneur « allait enfin agir ! »

Le projet du général Trochu n'était nullement chimérique, comme on l'a dit, il offrait sans doute plus de chances de succès et moins de dangers que tout autre. Il se fondait sur cette idée toute militaire, que pour essayer de percer les lignes prussiennes il fallait les aborder sur le point où l'on était le moins attendu, et ce point, on croyait l'avoir découvert à l'ouest de Paris, dans cette partie du périmètre où la Seine, décrivant plusieurs inflexions puissantes, remontant de Sèvres à Saint-Denis, puis se repliant vers Chatou et Bougival, pour redescendre ensuite dans la direction de Maisons, forme les deux presqu'îles de Gennevilliers et d'Argenteuil. On était fondé à supposer que l'ennemi, se croyant en sûreté à l'abri des sinuosités du fleuve, avait de ce côté des défenses moins fortes, des lignes moins solides, sans doute aussi moins de troupes, et ce que l'ennemi considérait comme une protection pour lui pouvait aussi devenir une circonstance heureuse pour nous en favorisant une entreprise prudemment et vigoureusement conduite. C'est pour cela qu'on avait tenu à éloigner les Prussiens de la presqu'île de Gennevilliers par le combat du 21 octobre, et qu'on s'était hâté de s'établir fortement dans cette région par toutes ces batteries et ces ouvrages des Gibets, de Charlebourg, de La Folie, de Gennevilliers, armés de 80 pièces de marine du plus gros calibre, dominant la presqu'île d'Argenteuil où l'on se proposait de passer à un jour donné.

Le point de débarquement était Bezons, par où on débouchait dans une sorte de triangle s'appuyant à la Seine de Bezons à Carrières-Saint-Denis et ayant son sommet à Houilles, qui serait devenu pour nous comme une tête de pont. La nature même du terrain dans l'intérieur de ce triangle protégé par de légères élévations nous préparait un débarquement un peu moins difficile dans une espèce de havre où l'on pouvait s'abriter. Tout était préparé du reste pour le passage. Le matériel, les équipages, devaient arriver par le chemin de fer presque sur le théâtre de l'action. A l'heure fixée, les wagons blindés s'approchant du fleuve devaient foudroyer la rive opposée. Auprès de Bezons, la petite île de Marante forme un canal à couvert des vues de l'ennemi, où devait être transportée pendant la nuit une flottille destinée à jeter avant le jour sur l'autre bord les premières troupes de débarquement. Ce premier passage une fois effectué, sous la protection de la plus formidable artillerie, les ponts s'établissaient, l'armée d'opérations passait tout entière, allait se former entre Bezons, Carrières-Saint-Denis et Houilles, pour se mettre aussitôt en marche vers Sannois et Cormeil.

Que ces mouvemens ne dussent pas s'accomplir sans être contrariés par le feu de l'ennemi, c'était on ne peut plus vraisemblable. On croyait cependant avoir peu à craindre des batteries prussiennes de Marly, de Saint-Germain ou de Sannois, assez éloignées du point de passage, encore peu nombreuses à ce moment, et contre lesquelles on pensait pouvoir lutter ou se prémunir. Que d'un autre côté on fût exposé à être assailli en marche par une partie des forces allemandes cherchant à se replier sur nous, c'était encore prévu. Sur la gauche, les Prussiens, ne pouvant déboucher que partiellement par un ou deux ponts, auraient couru le risque d'être accablés sous le feu du Mont-Valérien et des batteries de la presqu'île à mesure qu'ils auraient paru. Sur la droite, un corps de 50,000 hommes sortant de Saint-Denis devait prendre à revers les hauteurs d'Orgemont, de Sannois, protégeant notre marche, et, n'eût-il pas entièrement réussi, il pouvait arrêter les renforts prussiens allant de l'est à l'ouest. D'autres diversions tentées sur des points différens devaient contribuer à retenir, à occuper l'ennemi. Pendant ce temps, l'armée de sortie, qui ne devait pas dépasser 50,000 ou 60,000 hommes, gagnait la patte-d'oie d'Herblay, franchissait l'Oise, puis se précipitait en Normandie par les routes de Gisors et de Magny, coupant les ponts de la Seine pour se mettre à l'abri, culbutant les forces peu importantes qu'elle aurait rencontrées au-delà des lignes de blocus, et allant prendre position en avant de Rouen sur l'Andelle. Là elle se serait grossie immédiatement soit des troupes qu'elle aurait trouvées sur place, soit des détachemens venus du nord, soit des divisions envoyées de la Loire,

si à Tours on avait exécuté les instructions du général Trochu. On pouvait certainement attendre de cette expédition un singulier effet moral. L'armée d'investissement se serait peut-être décidée à lâcher prise devant Paris, et si elle gardait ses lignes, laissant au prince Frédéric-Charles le soin de rallier les corps de Manteuffel en marche sur le nord pour revenir sur notre armée de sortie, on pouvait essayer d'empêcher la jonction des forces allemandes; au pis-aller, on pouvait les attendre dans des positions qu'il était facile de rendre inexpugnables. On était en pleine Normandie avec un vigoureux noyau de 50,000 hommes excités par un premier succès, enflammant de leur esprit les jeunes soldats encadrés dans cette armée sortie de Paris. C'était un horizon nouveau qui s'ouvrait, peut-être une phase nouvelle de la guerre qui commençait au milieu d'une confiance nationale ranimée et redoublée par cette péripétie inattendue.

Je ne veux pas dire que tout cela aurait réussi, qu'on n'aurait eu à essuyer ni revers ni déceptions. On pouvait échouer, même au premier pas, c'est possible, — on n'aurait pas échoué dans tous les cas plus qu'on ne l'a fait. Ce que je veux dire, c'est que c'était là réellement un projet hardi et praticable, réunissant les meilleures conditions, minutieusement travaillé, à la veille d'être exécuté lorsque le 14 novembre au soir, après quinze jours passés sans aucune nouvelle de la province, Paris apprenait tout à coup que l'armée de la Loire, dont on commençait à douter, venait de révéler son existence par un succès, par un combat des plus heureux, livré le 9 à Coulmiers, non loin d'Orléans. Trois jours après, on annonçait de Tours que non-seulement on avait battu les Bavarois à Coulmiers, fait plus de 2,000 prisonniers, enlevé quelques canons, mais que cette brillante affaire avait eu encore pour conséquence la rentrée de l'armée française à Orléans, où elle était désormais, prête à poursuivre sa victoire.

C'étaient là certainement des nouvelles aussi réconfortantes qu'inattendues, et qui avaient pour effet de relever les esprits du désarroi où ils n'avaient pas tardé à retomber après le 31 octobre. On se reprenait subitement à l'espérance. Il semblait qu'il n'y eût plus pour l'armée de la Loire qu'à s'avancer sur Paris, et pour l'armée de Paris qu'à se jeter sur les lignes prussiennes. Déjà on disait tout bas que de part et d'autre on avait pris rendez-vous dans la forêt de Fontainebleau. Malheureusement ce succès si bien fait pour réchauffer les cœurs, si honorable par lui-même et si facilement grossi par l'imagination, ce succès de Coulmiers, qui ressemblait à un appel, avait l'inconvénient de bouleverser tout un plan préparé d'un autre côté, dont l'exécution ne tenait plus qu'à un dernier ordre.

Que fallait-il faire? A persister dans le projet de sortie par la basse Seine, on courait le risque de paraître tourner le dos à l'armée de la Loire, de n'être pas compris par l'opinion, par cette terrible opinion que le gouvernement craignait et suivait au lieu de la diriger. Transporter soudainement de l'ouest à l'est, comme on allait le faire, tous les moyens d'action accumulés dans la presqu'île de Gennevilliers, renoncer à une opération qu'on préparait depuis six semaines, au succès de laquelle on croyait, c'était dur; c'était d'autant plus dur pour le général Trochu, pour le général Ducrot, qu'on n'avait, à bien dire, aucune donnée précise ni sur les vraies conditions dans lesquelles avait été livrée la bataille de Coulmiers, ni sur les forces réelles de l'armée d'Orléans, ni sur cet élément inconnu représenté par l'arrivée du prince Frédéric-Charles, qu'on savait en marche sur la Loire. On ne savait rien ou presque rien. Les dépêches de M. Gambetta, qui se succédaient d'abord pendant quelques jours, et que le gouvernement ne livrait pas entièrement au public, étaient plus enthousiastes que décisives. Il était très difficile de démêler la vérité, et ici surtout éclate pour la première fois une des plus poignantes, une des plus dangereuses contrariétés du siége, l'impossibilité de s'entendre sérieusement entre Paris et la province, l'incertitude, le décousu, l'intermittence de ces communications par des ballons livrés aux inconstances de l'air ou par des pigeons qui n'arrivaient que lorsque le mauvais temps ne les arrêtait pas dans leur voyage.

On en était là effectivement depuis deux mois. On vivait sur des communications qui risquaient d'être trompeuses de bien des manières. Il y avait des ballons qui tombaient dans les lignes prussiennes ou qui allaient atterrir en Norvége, à Christiania. Il y a eu des pigeons qui ont mis quinze jours et jusqu'à vingt-six jours pour venir s'abattre à Paris. Les nouvelles qu'on recevait n'étaient plus vraies souvent lorsqu'elles arrivaient. Le général Trochu a eu certes quelque raison de le dire à ceux qui s'étonnent de tout: « vous imaginez-vous toute une guerre, tout un long siége reposant sur de tels moyens? » Il en résultait, à mesure que le temps s'écoulait, un des phénomènes les plus étranges et les plus dramatiques de cette époque de malheur, une véritable dissonance d'impressions, d'opinions, de jugemens, d'action, par l'incohérence ou le retard des renseignemens, par cette séparation violente dans des circonstances où l'unité d'efforts eût été si nécessaire. On finissait par ne plus s'entendre et par ne plus se comprendre. C'est ce qui s'était vérifié d'une façon saisissante, on va le voir, dans cette affaire des opérations militaires à combiner entre Paris et la province vers la mi-novembre, et ici la confusion avait une bien autre gravité que dans des questions de politique.

Lorsque M. Gambetta avait quitté Paris au 8 octobre, le général Trochu ne lui avait rien dit de ses projets, d'abord parce qu'il tenait à ne pas les révéler, puis par cette raison toute simple, que dans sa pensée M. Gambetta ne partait nullement pour être un dictateur ni même un ministre de la guerre. Trois ou quatre jours après, il apprenait quel personnage M. Gambetta était devenu en arrivant à Tours; alors le gouverneur de Paris sentait la nécessité de mettre le jeune ministre au courant de ce qu'il se proposait de faire. Le général Trochu, j'en conviens, aurait dû envoyer un officier d'état-major intelligent avec des instructions précises. Il crut pouvoir employer un autre moyen. Apprenant que M. Ranc, devenu maire d'un des arrondissemens de Paris depuis le 4 septembre, allait partir pour Tours, il le faisait venir auprès de lui, et il le chargeait d'une mission verbale, toute confidentielle, auprès de M. Gambetta et de l'amiral Fourichon. Par prudence, — et c'est ici surtout qu'un officier sûr, accoutumé aux choses militaires, eût été précieux, — par prudence, dis-je, ne connaissant pas l'état des affaires de la guerre en province, le général Trochu n'envoyait pas des ordres, il donnait des indications. Il chargeait M. Ranc de dire à Tours qu'il préparait une opération sur la basse Seine avec 50,000 hommes de ses meilleures troupes, que ses relations avec le gouvernement extérieur étaient si difficiles qu'on ne pouvait rien combiner à point nommé. « Au moins, ajoutait-il, faudrait-il arriver à ce que nos opérations ne fussent pas tout à fait contradictoires, et j'ai le devoir de dire au gouvernement de Tours, sous le sceau d'un secret dont la révélation serait très dangereuse, comment les opérations de Paris sont réglées... » Le général Trochu, sans vouloir détourner les armées extérieures des entreprises où elles pouvaient être engagées, déclarait qu'il était « indispensable » que ces armées eussent au moins un gros détachement opérant dans la basse Seine et prêt à donner la main aux troupes de sortie. Ceci se passait dès le 14 octobre.

Comment la mission avait-elle été remplie? De deux choses l'une, ou M. Ranc n'avait pas même saisi la portée des instructions dont il avait été chargé, ou M. Gambetta n'avait nullement compris la gravité de la communication qu'il avait reçue. M. Gambetta, « autant qu'il s'en souvient, » n'avait vu là qu'une simple « conversation, » car, dit-il, on ne pouvait « prendre cela pour un plan. » — « Il était question en effet dans cette conversation d'opérer une sortie par les petits plateaux : cela s'appelle comme cela. » Si M. Gambetta, à défaut d'une aptitude militaire qui ne s'improvise pas, avait réfléchi, il aurait su que les instructions envoyées par un général en chef enfermé dans une place ne peuvent être une simple « conversation, » que, sans avoir le caractère d'un ordre précis dans

l'exécution, elles peuvent équivaloir à un ordre quant à leur objectif. Il aurait compris que, lorsque le général Trochu lui faisait savoir qu'il sortirait par la basse Seine, cela voulait dire qu'il fallait porter nécessairement de ce côté le plus de forces possible. M. Gambetta ne tenait aucun compte de ce qu'il recevait de Paris; il laissait la Normandie aux quelques milliers d'hommes qui ne pouvaient guère la protéger longtemps, et on concentrait tout ce qu'on avait de forces sur la Loire. On engageait cette campagne sur Orléans, qui débutait par un succès brillant, il est vrai, mais qui allait pour ainsi dire en contre-sens des combinaisons parisiennes. Non-seulement M. Gambetta ne tenait aucun compte des indications du général Trochu, il en venait très promptement, surtout dès le lendemain de Coulmiers, à lui reprocher son inaction. Il commençait contre la défense parisienne et ses prétendues lenteurs cette guerre peu généreuse, étourdie, presque acrimonieuse, qui n'était pas sans trouver de l'écho à Paris, même à l'Hôtel de Ville, — et le général Trochu, à qui on créait des embarras, qui aurait pu après tout, comme président du gouvernement, donner des ordres, le général Trochu ne dédaignait pas de se défendre. « Ce que vous appelez ma persistante inaction, écrivait-il le 24 novembre à M. Gambetta, est l'effet invincible des efforts immenses et compliqués que j'ai à faire. Il a fallu organiser 100,000 hommes, les pourvoir d'artillerie, les enlever aux 15 lieues de positions qu'ils occupent, les y remplacer par des troupes non organisées... » Tout cela ne comptait pour rien et n'était même pas soupçonné à Tours, où l'on se faisait des idées si étranges qu'on demandait gravement au général Trochu de « faire sortir 200,000 hommes, » qu'on prétendait n'être plus nécessaires à la défense!

Si encore M. Gambetta, qui se montrait tout à la fois si peu secourable et si sévère pour le gouverneur de Paris, avait eu le soin de le tenir informé avec quelque exactitude de ce qui se passait au dehors! mais non. Quoiqu'il ne fût pas enfermé, quant à lui, entre des murailles, quoiqu'il eût mille moyens d'information dans les provinces françaises envahies, quoiqu'il eût créé des bureaux de renseignemens militaires, il ne savait rien, ou pour mieux dire il n'avait que les notions les plus fausses sur ce qui se passait devant lui, et voici ce qu'il transmettait le 26 novembre à Paris, sans négliger de commencer par sa propre apologie : « Sur la situation militaire, je vais tout vous redire. Quand je suis arrivé en province, rien n'existait ni en fusils, ni en cartouches, ni en hommes, ni en officiers, ni en matériel d'artillerie, ni en cavalerie... En quarante-sept jours, voici ce que j'ai fait : une armée de 150,000 hommes

(1) Dépêche datée de Tours 26 novembre.

parfaitement organisée, très bien équipée, munie d'artillerie et de cavalerie comme n'en a jamais eu une armée de l'empire... » Le ministre de la guerre de Tours décrivait la disposition de cette armée de la Loire postée en avant d'Orléans, ayant sa droite à Gien, sa gauche à Châteaudun, et il ajoutait : « En face de notre solide situation, le prince Frédéric-Charles a arrêté sa marche sur Lyon, évacué la Bourgogne et rebroussé chemin pour venir se retrancher entre Chartres, Étampes et Nemours... Dans cette position, il a l'air de nous attendre, et il a renoncé à tourner notre droite fortement gardée. C'est alors que le prince royal de Prusse et le prince Albert ont résolu un mouvement tournant sur notre gauche. On a dégarni l'armée de Paris et trois corps d'armée s'avancent vers l'ouest... » M. Gambetta représentait alors Le Mans comme ayant été menacé et sauvé par lui. « J'ai la conviction d'avoir sauvé Le Mans, disait-il; mais le mouvement des Prussiens est grave, comme je l'ai fait savoir le 23, et vous commande une diversion puissante et immédiate. »

C'était fort heureux que cette dépêche, expédiée de Tours le 26 novembre, n'arrivât à Paris que plus tard, après les combats qui allaient se livrer, car il n'y avait pas un mot qui ne fût une inexactitude ou une méprise et qui ne pût tromper la défense de Paris. Le prince Frédéric-Charles n'avait nullement fait mine de marcher sur Lyon; il n'avait pas évacué la Bourgogne, où il n'était pas allé, — il se trouvait déjà malheureusement beaucoup plus près. Trois corps d'armée n'avaient pas quitté les lignes d'investissement, qu'ils n'ont du reste jamais quittées. Si deux divisions, la 17e et la 22e, plus quelques divisions de cavalerie, avaient été détachées, elles avaient été remplacées par le IIe corps prussien, arrivé depuis dans les lignes de blocus. Enfin il n'y avait eu pour menacer Le Mans qu'une forte reconnaissance poussée dans l'ouest, à la recherche de notre armée qu'on croyait s'être rapprochée de cette direction. Au moment où le ministre de Tours écrivait, le grand-duc de Mecklembourg, qui avait fait cette reconnaissance, était déjà bien près d'avoir rejoint le prince Frédéric-Charles devant Orléans, et la droite de notre armée, cette droite qu'on disait si solide, si « fortement gardée, » allait être culbutée et refoulée dans son premier mouvement deux jours après. Voilà le secours que M. Gambetta prêtait par ses informations au gouverneur de Paris!

Au milieu de l'obscurité où il vivait et que n'eût certes pas dissipée la dépêche de Tours, le général Trochu n'avait vu qu'une chose : l'armée de la Loire venait d'avoir une journée heureuse, elle avait repris possession d'Orléans, on lui annonçait que cette armée, la fortune aidant, atteindrait la forêt de Fontainebleau aux premiers jours de décembre, et sur cela, puisqu'on n'allait pas au

rendez-vous qu'il avait assigné, il s'était décidé à déplacer son action de façon à essayer de son côté d'aller au rendez-vous qu'on lui donnait; mais par où tenter de se frayer un passage? C'était là le problème. Autre question plus grave encore : tandis que pour répondre à l'appel de la province on allait chercher à s'ouvrir un autre chemin, l'armée de la Loire ne serait-elle pas arrêtée par le prince Frédéric-Charles?

II.

C'est d'une situation ainsi faite, de cet amas de contre-temps, d'obscurités et de troubles, que se dégage enfin l'énergique et décisif effort du siége de Paris. La bataille de Coulmiers datait du 9; le 14 au soir, la première nouvelle était parvenue à Paris; le 18 arrivaient de nouveaux détails confirmant le succès, annonçant l'occupation d'Orléans et la direction que l'armée de la Loire se proposait de prendre : il n'y avait plus à hésiter. Ce n'était pas cependant une petite affaire de se retourner brusquement avec les immenses moyens matériels qu'on avait à traîner à sa suite. Il fallait au moins un certain nombre de jours. Dès que la résolution avait été prise, le général Ducrot, qui restait toujours chargé de la sortie, s'était hâté de se rendre à Créteil, à Saint-Maur, pour reconnaître par lui-même le terrain. Sa première idée était de remonter la vallée de la Seine en prenant pour objectif Choisy-le-Roi, surtout Montmesly entre la Seine et la Marne, de façon à se porter ensuite sur les positions de Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villeneuve-Saint-George, occupées par les Prussiens. C'était bien séduisant, puisqu'on coupait les communications de l'ennemi entre la rive droite de la Seine et Versailles. Par malheur c'était plus tentant que facile, et c'est ainsi qu'on se trouvait conduit à chercher le point d'attaque plus haut, à choisir en avant de la Marne, sous la protection des puissantes défenses accumulées à l'est de Paris, cet autre champ de bataille de Villiers et de Champigny, où allait se jouer le sort de la ville assiégée et peut-être de la France.

Qu'on se représente exactement ce champ de bataille que la nature a fait si riant, où la guerre a laissé son empreinte, partout visible encore aujourd'hui, dans des murs de parcs à peine réparés, dans des villages à demi ruinés par l'incendie ou criblés par les balles, dans ces tumulus sans nombre, couverts d'une herbe touffue ou de fleurs sauvages, qui décèlent au milieu des champs de blé et des vignes la présence de monceaux de morts!

La Marne, en touchant à Paris, remplit de ses sinuosités une petite vallée assez étroite qui court entre deux séries de hauteurs. A partir du petit village de Brie, après avoir laissé de côté Neuilly-

sur-Marne, elle se replie vers Paris, allant passer sous Nogent, sous Joinville et le plateau de Vincennes, dont les redoutes de La Faisanderie et de Gravelle sont les points avancés et proéminens, sous Saint-Maur; puis, se redressant fortement vers Champigny, elle va contourner les hauteurs de Chennevières, d'Ormesson, revient sur elle-même dans la direction de Créteil et de Gravelle, et s'écoule par Charenton, vers la Seine. Par ces vigoureuses sinuosités, qui sont à peu près à l'est de Paris ce que les replis de la Seine sont à l'ouest, la Marne forme deux presqu'îles, — l'une, celle de Champigny, à l'isthme assez ouvert, — l'autre, celle de Saint-Maur, à l'isthme étroit et resserré, coupé par un petit canal qui n'a pas plus d'un kilomètre. Il en résulte que, si dans la presqu'île de Saint-Maur on est couvert par ce que les loups de rivière appellent « le tour de Marne, » dans la presqu'île de Champigny, dont Joinville est le sommet, on débouche au contraire sur l'extérieur à découvert, mais en ayant ses flancs protégés par les deux bras du rentrant. La rive droite du côté de Paris est défendue par des hauteurs ayant au centre le fort de Nogent, à droite le plateau de Gravelle avec ses deux redoutes, à gauche le fort de Rosny, puis la butte d'Avron, ayant ses vues sur tout le cours de la rivière jusqu'à Gournay, dominant les revers opposés. Sur la rive gauche, à partir de la Marne, sauf la petite plaine de Champigny, le terrain se relève assez rapidement. On a devant soi cette chaîne de coteaux qui, de Noisy-le-Grand, en face de Neuilly-sur-Marne, court par Villiers, par les plateaux du haut Champigny, de Cœuilly, de Chennevières, d'Ormesson, jusque vers Boissy-Saint-Léger et Villeneuve-Saint-George. Pour aborder ces hauteurs, il y a diverses routes. La principale, partant du pont de Joinville, se bifurque en avant de Champigny, formant deux embranchemens dont l'un gagne par le village lui-même le plateau supérieur de Cœuilly, tandis que l'autre monte directement sur Villiers. De Brie, plusieurs routes s'élèvent également soit vers Noisy-le-Grand, soit vers Villiers. Enfin à travers ces rampes se dessine la chaussée du chemin de fer de Mulhouse, qui passe entre Villiers et Champigny, profitant d'une légère dépression de terrain où coule le ruisseau de la Lande, et où une armée assaillante peut trouver des accidens favorables.

C'est là le théâtre de guerre où l'on se proposait de frapper le grand coup, avec la pensée d'avoir par ces premières hauteurs le commencement des plateaux de la Brie, où l'on retrouverait une certaine liberté de mouvement; mais pour engager l'action il fallait rallier toute l'armée de sortie, lui faire passer la Marne, préparer le passage par des moyens suffisans d'artillerie, prendre la butte d'Avron, qu'on n'avait pas encore occupée, qu'on pouvait avoir à disputer, et pour organiser cette opération hardie, sans

parler des diversions nécessaires, on n'avait tout au plus que quatre ou cinq jours. J'ajoute que tout cela, il fallait le faire en présence des Prussiens qui occupaient Champigny, Brie, et poussaient leurs avant-postes jusqu'à la Marne. Les hauteurs étaient sous la garde de la division wurtembergeoise.

Jusqu'à quel point pouvait-on se promettre de prendre l'ennemi à l'improviste? Évidemment les Prussiens, sans avoir une idée nette de ce qui se préparait, ne tardaient pas à soupçonner quelque chose, puisqu'à dater du 26 novembre les diverses fractions de l'armée de la Meuse qui tenaient le nord avaient l'ordre de se rapprocher par échelons de la zone de l'est. Une division du XIIe corps saxon devait aller prendre position à Noisy-le-Grand. D'un autre côté, une brigade d'infanterie du IIe corps prussien était placée à Villeneuve-Saint-George, à cheval sur les deux rives de la Seine, prête à marcher au premier signal. Les Allemands se précautionnaient; seulement ils ne se croyaient pas si près du choc décisif.

Dès que la résolution définitive avait été arrêtée en effet, et ce n'était guère avant le 22 ou le 23 novembre, on avait mis la main à l'œuvre avec une sorte de fièvre, on n'avait plus perdu un moment. Les trois corps de la deuxième armée venaient se concentrer entre Vincennes et Rosny. Les équipages de pont réunis à Gennevilliers étaient transportés à l'est par les soins de deux ingénieurs distingués, M. Krantz et M. Ducros, le même qui est aujourd'hui préfet de Lyon, et ce n'était pas peu de chose puisqu'il s'agissait de jeter huit ou dix ponts, sans parler de ceux dont restaient chargés les pontonniers de l'armée. Le contre-amiral Saisset devait inaugurer la lutte par l'occupation du plateau d'Avron, où le colonel Stoffel avait ordre d'établir plus de 60 pièces de canon. En même temps, on armait puissamment la redoute de Saint-Maur, on élevait de nouvelles batteries dans la presqu'île, et pour mieux faire, on croyait devoir placer cette zone sous la direction spéciale d'un officier d'artillerie assez connu, le général Favé. Entre Avron et Saint-Maur, on allait disposer de plus de trois cents pièces de position, sans compter cinquante-quatre batteries de campagne attachées à l'armée; enfin les diversions destinées à seconder le mouvement principal devaient être exécutées par le général Vinoy au sud, par l'amiral La Roncière Le Noury en avant de Saint-Denis, sur Épinay, par les généraux de Liniers, de Beaufort sous le Mont-Valérien. Alors, tout étant prêt, le 28 novembre, éclatait, avec une proclamation du général Trochu, cet ordre du jour du général Ducrot, qu'on ne comprend plus entièrement quand on est sorti de cette fournaise, mais qui, replacé à son vrai moment, dans son vrai cadre, résumait la « soif de vengeance, » la « sourde rage » de tous, l'hé-

roïsme du chef enflammant ses soldats de son feu, et qui fit courir un frisson électrique dans tout Paris. « Pour moi, j'y suis bien résolu, disait le chef de la deuxième armée à ses soldats, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber, vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi!.. »

On touchait désormais à l'action fixée au 29. Dès le 28 au soir, le contre-amiral Saisset, attendant l'obscurité complète, s'élançait avec ses 3,000 marins sur Avron, dont il prenait possession. On avait la nuit pour mettre l'artillerie en position. Malheureusement la préparation de la journée du lendemain manquait au même instant d'un autre côté. Les équipages de ponts amenés par la Seine et le canal de Saint-Maur dans la Marne, sous Joinville, rencontraient tout à coup les obstacles les plus sérieux. Il s'agissait de remonter la rivière en passant sous le pont de Joinville, dont une arche avait été rompue à l'arrivée des Prussiens. Des déplacemens et des violences de courant, déterminés par des obstructions, compliquaient singulièrement l'opération. Une crue de la rivière survenant dans la soirée à l'improviste ajoutait aux difficultés. Plusieurs fois la petite flottille conduite par un officier de marine, le capitaine de frégate Rieunier, attaquait le passage du pont avec la dernière énergie, on échouait toujours. Le temps passait cependant; il n'y avait plus de doute, il fallait trouver les moyens de vaincre l'obstacle, et on ne serait pas prêt au jour, on n'aurait pas remonté la Marne pour jeter les ponts au moment fixé. M. Krantz, consterné, se hâtait de prévenir le gouverneur, le général de Chabaud-Latour, et il se rendait lui-même au fort de Nogent, où le chef de la deuxième armée avait son quartier-général.

Il était déjà une heure du matin. Le général Ducrot, à son tour, partait aussitôt pour Rosny, où était le gouverneur. Le général Trochu, vivement contrarié, peut-être aussi un peu préoccupé de l'effet que cette mésaventure produirait dans Paris, ne songeait d'abord à rien moins qu'à organiser sur-le-champ une opération nouvelle, ce qu'il appelait assez obscurément dans une de ses dépêches une « opération transformée. » Il voulait essayer de sortir par la vallée de Chelles; mais là il allait se jeter dans une contrée marécageuse où il risquait de se perdre. Il parlait d'une attaque sur Le Raincy. Le préfet actuel de la Seine, M. Ferdinand Duval, qui était présent et qui connaissait le terrain, donnait les détails les plus inquiétans, et d'ailleurs où irait-on par Le Raincy? Comment changer d'une heure à l'autre tout un système? Mieux valait encore attendre un jour, au risque de perdre l'avantage de surprendre l'ennemi; seulement

on croyait détourner l'attention des Prussiens ou prolonger leur incertitude en laissant s'accomplir tout au moins quelques-unes des diversions qui devaient être exécutées, et c'est ainsi que le 29 au matin, tandis que tout restait immobile sur la Marne, le général Vinoy se trouvait seul engagé dans le sud. De là une certaine apparence de décousu qu'on ne pouvait guère expliquer.

L'amiral La Roncière Le Noury avait pu être prevenu assez tôt à Saint-Denis. Les mouvemens du général de Beaufort, du général de Liniers dans l'ouest étaient des démonstrations plus que des entreprises sérieuses. L'affaire dont le général Vinoy restait chargé et pour laquelle il ne recevait aucun contre-ordre ne laissait pas d'avoir de l'importance. On devait s'engager résolûment sur L'Hay et sur Choisy-le-Roi avec la division de Maud'huy et la division Pothuau. Avant le jour, ces forces s'élançaient en effet. La brigade Valentin de la division de Maud'huy, après un vif engagement, entrait à L'Hay, et à huit heures du matin elle s'y maintenait encore, non sans peine, non sans être assez fortement éprouvée. D'un autre côté, le contre-amiral Pothuau avait très vaillamment marché sur Choisy-le-Roi avec ses marins, auxquels il avait joint deux bataillons de gardes nationaux mobilisés, ceux du commandant de Crisenoy et du commandant Langlois, qui allaient pour la première fois sérieusement au feu et qui faisaient la meilleure contenance. Le contre-amiral Pothuau avait enlevé par un vigoureux coup de main le poste de la Gare-aux-Bœufs en avant de Choisy, et il se faisait fort de s'y défendre.

C'est alors seulement, un peu après huit heures, que le général Vinoy recevait en plein combat l'avis de ce qui venait de se passer sur la Marne et l'invitation de régler « la suite de son opération sur cet incident. » Une heure après, on l'engageait encore à garder ses positions, s'il le pouvait. Par malheur, l'*incident* de la Marne avait produit son effet; la brigade Valentin commençait à souffrir cruellement dans L'Hay, et avait de la peine à tenir en épuisant ses dernières réserves. Vers dix heures, le général Vinoy, un peu blessé de n'avoir pas été prévenu à temps, donnait l'ordre de quitter L'Hay et même la Gare-aux-Bœufs, qu'on n'abandonnait cependant que dans l'après-midi et sans en avoir été délogé. C'était une affaire engagée d'abord avec entrain, soutenue avec fermeté par les troupes, qui avaient perdu un millier d'hommes, et en définitive un peu sacrifiée. La vraie question n'était pas là : elle restait tout entière sur la Marne, où l'on passait cette ingrate journée du 29 à compléter l'occupation et l'armement d'Avron, à réparer le contre-temps de la veille et à se mettre en garde contre des déceptions nouvelles pour le lendemain.

Cette fois, à n'en plus douter, c'était la grande affaire. Le 30 au matin, 300 pièces d'artillerie tonnant à la fois et couvrant la presqu'île d'obus ouvraient le chemin à l'armée française. Le 1er corps du général Blanchard, fort des deux divisions Malroy et Faron, devait passer la Marne à Joinville et se porter aussitôt sur Champigny en chassant tout ce qu'il trouverait devant lui. Le 2e corps du général Renault, moins la division Susbielle, réservée à un autre rôle, avait son passage indiqué sous Nogent, et devait aborder directement la rampe de Villiers. Le 3e corps du général d'Exéa, avec les deux divisions Bellemare et Mattat, devait franchir la Marne à la hauteur de Neuilly, sous la protection d'Avron, et avait pour objectif Noisy-le-Grand, de façon à tourner Villiers, qui était visiblement le centre et la clé des positions. Par cette combinaison, appuyée de tous les feux d'Avron, de Rosny, de Nogent, de Gravelle, de Saint-Maur, secondée par une vigoureuse attaque de l'amiral La Roncière Le Noury devant Saint-Denis, par un effort énergique du général Susbielle sur Montmesly, entre la Marne et la Seine, on ne désespérait pas de saisir corps à corps cette fraction de l'armée d'investissement qui tenait les hauteurs, d'arrêter ou de retarder les renforts qu'elle pourrait recevoir du nord ou du sud, et de réussir à se frayer un chemin. Toute la bataille du 30 est là.

III.

Au jour naissant, par un froid et beau temps d'hiver, le mouvement commençait sur tous les points. En moins de deux heures, le 1er et le 2e corps avaient passé la Marne et se hâtaient dans leur marche. La division Faron, composée de la brigade La Mariouse, — 35e, 42e de ligne, mobiles de la Vendée, — et de la brigade Comte, — 113e et 114e de ligne, — s'avançait sur Champigny, suivie de la division Malroy. On avait déjà rencontré l'ennemi, on commençait à essuyer le feu des hauteurs. Le 113e de ligne, résolûment enlevé, abordait Champigny et en chassait vivement les Saxons, qui se repliaient assez en désordre. On tenait le village, qu'une partie de la division Faron traversait dans sa longueur, se portant à la tête de Champigny même, et n'attendant qu'un signal pour assaillir les coteaux de Cœuilly et de Chennevières. La division Malroy prenait à gauche dans le village, se dirigeait sur une position bien connue, celle du « four à chaux, » attaquant ainsi les pentes dans l'intervalle qui sépare Villiers de Cœuilly. De son côté, le 2e corps, dépassant ce qu'on appelle la « Fourche de Champigny, » s'engageait sans perdre de temps sur la route de Villiers. On se jetait sur un petit village touffu appelé le Bois-du-Plant, qu'on enlevait lestement en faisant quelques prisonniers, et presque aussitôt on se

trouvait en face d'une voûte barricadée du chemin de fer de Mulhouse qui coupe la route en cet endroit.

Le général Ducrot, qui est en tête de la division Maussion, s'aperçoit que les tirailleurs ont l'air de regarder autour d'eux; sentant le danger d'un moment d'hésitation au début de l'action, il court à cheval sur la barricade au mépris de la fusillade qui le reçoit et qui va démonter à quelques pas un des commandans de brigade, le général Avril de l'Enclos; il ébranle de sa main les gabions, excitant familièrement les soldats et leur montrant que ce n'est pas plus difficile que cela. En un instant, la barricade est enlevée, et aussitôt on se met à gravir la rampe de Villiers. La division Berthaut, avec les brigades Bocher et de Miribel, suit la division Maussion sur la droite, en s'appuyant à la ligne du chemin de fer. A ce moment, vers dix heures, sur la route de Villiers, le vieux et vaillant commandant du 2e corps, le général Renault, reçoit un éclat d'obus qui le met hors de combat. Le général de Maussion prend le commandement du corps d'armée, et est remplacé lui-même à la tête de sa division par un de ses chefs de brigade, le général Courty. — Jusque-là, sauf ce pénible accident, tout marchait bien. On avait gagné du terrain. Dès lors, sur toute la ligne de Villiers à Champigny s'engage une lutte acharnée, pleine de sanglantes péripéties, entre l'ennemi défendant ses positions et l'armée française s'efforçant de prendre pied sur les plateaux qu'elle a devant elle.

Le 2e corps n'avait pas eu de peine à gravir les pentes, à s'élever jusqu'à la ligne de faîte, là où le terrain se déprime légèrement pour se relever presque aussitôt vers le château et le village de Villiers. En face, après cette légère ondulation, à moins de 500 mètres, se déployait le parc de Villiers, fortement crénelé, flanqué de pièces de canon à ses deux extrémités, défendu à l'intérieur par de l'artillerie, par une brigade wurtembergeoise, soutenue par d'autres batteries échelonnées jusqu'à Cœuilly. Atteindre les bords du plateau n'était rien; franchir à découvert l'espace qui séparait du parc, arriver sur les retranchemens ennemis, s'emparer de ce réduit hérissé de défenses, c'était là le difficile, d'autant plus qu'on ne pouvait guère battre en brèche le mur du parc, à demi couvert par une déclivité du terrain, et que notre artillerie, suivant les mouvemens du combat, ne pouvait paraître sans être foudroyée par les batteries allemandes de Villiers et de Cœuilly. Tout cela cependant, on le tentait, on le faisait autant que possible.

Il était à peu près onze heures du matin. Les batteries du 2e corps, sous l'énergique impulsion du général Boissonnet, s'avançaient hardiment à droite et à gauche de la route, engageant avec l'artillerie allemande un duel des plus violens et des plus meurtriers. Nos fantassins touchaient au sommet des pentes, ils ne pouvaient

plus faire un pas sans être sous le feu de l'ennemi à 400 mètres. C'était le moment décisif. Une première colonne d'attaque s'élançait sur le parc; mais elle était bientôt ramenée, laissant nombre de morts, parmi lesquels se trouvait Neverlée, cet intrépide capitaine de l'état-major du général Ducrot qui, peu de jours auparavant, était allé prendre une patrouille prussienne jusque dans Saint-Cloud. Les Wurtembergeois, sortant du cimetière et du parc de Villiers, essayaient de se jeter sur notre ligne, et à leur tour ils se voyaient vigoureusement repoussés.

On allait recommencer l'assaut, lorsque tout à coup sur la gauche, du côté de Noisy-le-Grand, on voit des masses s'avancer. Le général Ducrot, qui est là, croit d'abord que c'est son 3e corps qui arrive; mais il ne tarde pas à être détrompé et à reconnaître que ce sont des Saxons. Il fait coucher ses hommes, leur recommande de ne pas tirer un coup de fusil et d'attendre l'ennemi à bonne portée. Aussitôt que les Saxons sont à 100 mètres, sur l'ordre du commandant en chef, nos soldats se dressent et ouvrent un feu violent sur les Allemands, qui tourbillonnent et reculent en désordre. Alors Ducrot se précipite à cheval sur le plateau, suivi de tout son état-major, entraînant ses troupes, qui s'élancent la baïonnette en avant. On arrive sur les Saxons, qui plient de plus en plus; le général en chef, combattant au premier rang, brise son épée sur l'un d'eux. La mêlée est terrible lorsque le feu de Villiers, se rouvrant sur nous, force encore une fois nos troupes à s'arrêter et à se remettre à l'abri derrière les crêtes. Ces efforts sanglans, qui coûtaient déjà cher à l'ennemi, ne s'étaient pas accomplis sans des pertes sensibles pour nous. Des quatre régimens de la division Courty, deux avaient perdu leurs chefs, les colonels Dupuy de Podio et Sanguinetti, qui avaient été tués; les deux autres colonels avaient été atteints. La plupart des officiers du général Ducrot avaient été blessés ou démontés. Beaucoup d'hommes étaient restés sur le terrain, et la division Courty avait redescendu les pentes assez désorganisée. On tenait toujours néanmoins les bords du plateau de Villiers avec l'aide de la division Berthaut et de l'artillerie qui ne cessait de soutenir le combat.

Nos affaires ne suivaient pas une marche très différente du côté de Champigny. Dès qu'on avait pris le village dans la matinée, on s'était mis en devoir de se porter en avant. La division Malroy, avec la brigade Paturel et la brigade Martenot, composée des mobiles d'Ille-et-Vilaine et de la Côte-d'Or, avait été dirigée vers le « four à chaux, » et par le fait pendant toute la journée elle se trouvait peu engagée. Sur ce point la lutte n'était soutenue que par l'artillerie, par les batteries Fly Sainte-Marie et Buloz, qui appuyaient énergiquement l'attaque de Villiers et l'attaque dirigée

au même instant par la division Faron sur les hauteurs de Champigny, de Cœuilly et de Chennevières. Le général La Mariouse, particulièrement chargé de ce dernier mouvement, s'était hâté de lancer au-delà de Champigny deux bataillons du 35e de ligne qui gagnaient rapidement le sommet des coteaux. Le général Faron, ne croyant pas sans doute ces forces suffisantes, avait successivement poussé en avant le dernier bataillon du 35e, qui avait été laissé en réserve, le 42e de ligne tout entier, le 114e, les mobiles de la Vendée, qui allaient s'agglomérer sur les hauteurs.

Ici il y avait à enlever une position à peu près semblable à celle de Villiers, c'était le parc de Cœuilly où l'ennemi se trouvait aussi fortement retranché à l'abri de murs crénelés, sous la protection de ses batteries. Plusieurs fois on se lançait contre le parc de Cœuilly, on échouait toujours (1). De plus on n'avait pas réfléchi à une chose : cette accumulation de troupes sur un espace assez resserré offrait comme une proie facile au feu de l'ennemi, qui faisait dans nos rangs de cruels ravages, qui empêchait nos batteries de venir prendre position de ce côté, et qui finissait par produire une véritable panique parmi les mobiles de la Vendée, rejetés confusément à travers les pentes. Malgré tout, on n'était nullement menacé sur cette partie du plateau. Le 42e, un des vaillans régimens du siége, montrait la plus énergique solidité, et à sa tête tombait frappé à mort un jeune et brillant officier, le colonel Prevault, qui le commandait depuis la veille. Le 35e ne déployait pas moins de fermeté et d'ardeur; déjà même un de ses bataillons sous

(1) C'est sans doute à une de ces attaques que se rapporte ce que dit une relation allemande de la bataille de Villiers, publiée depuis à Darmstadt : « Le colonel de Berger, commandant du régiment (wurtembergeois), et le major Schaffer, grièvement blessés, tombèrent à la tête de leurs troupes et tous les officiers montés eurent leurs chevaux tués sous eux. Le régiment fut repoussé jusqu'au parc de Cœuilly après avoir perdu 400 hommes, et le major Haldenwang, qui prit alors le commandement du régiment, n'eut que le temps de garnir le mur du parc et repoussa ainsi, avec des pertes considérables, l'infanterie française, qui avait suivi de près le mouvement rétrograde des troupes du 4e régiment... » Ainsi, 400 hommes sur un seul point et à un seul moment du combat! Cela n'empêche pas l'auteur de ce récit d'estimer la perte totale de la division wurtembergeoise à 742 hommes, ce qui ne laisserait que 342 hommes pour Villiers et les autres parties du champ de bataille. Du reste, cette relation ne brille pas en général par l'exactitude dans l'évaluation des forces. Elle suppose que l'attaque de quatre heures s'est faite avec 25,000 hommes : c'est celle de la division Bellemare, qui ne comptait certes pas 25,000 hommes, il s'en faut de moitié, et encore toute la division n'a-t-elle pas donné. La vérité est qu'à la bataille de Villiers les forces n'étaient pas aussi inégales qu'on l'a dit. Du côté allemand, il y avait pour sûr la division wurtembergeoise et au moins une grande partie d'une division saxonne. Du côté français, sauf la division Bellemare qui ne vint que plus tard, il n'y eut de bien sérieusement engagées que la division Maussion ou Courty et la division Faron. Aucune de ces divisions n'égalait en effectif la division wurtembergeoise, qui comptait six régimens d'infanterie et trois bataillons de chasseurs, le tout formant trois brigades.

le commandant Sancery était en marche sur Chennevières, lorsque tout à coup, entre deux et trois heures, ces troupes, qui ne demandaient qu'à combattre, qui avaient vu plusieurs fois depuis le matin l'ennemi reculer devant elles, recevaient un ordre de retraite. D'où pouvait venir cet ordre si imprévu? A coup sûr, il ne venait pas du commandant en chef. Le général Ducrot se trouvait en ce moment vers le « four à chaux, » et il n'était pas de bonne humeur parce qu'on n'avait pas construit des épaulemens qu'il avait demandés. Il songeait si peu à la retraite que, lorsqu'un officier d'état-major venait lui annoncer ce qui ce passait, il ne pouvait contenir sa colère; il faisait dire au général Blanchard, commandant du 1er corps, que sous peine de mort il était défendu d'abandonner aucune position; mais c'était déjà fait. Le général Ducrot, en descendant lui-même à Champigny, trouvait une partie de la division Faron refluant en arrière du village, qui était presque évacué, il était obligé de donner immédiatement l'ordre de se reporter en avant de Champigny, et en effet rien n'expliquait un tel découragement.

On n'avait pas été repoussé par le fait devant Champigny, on était toujours devant Villiers. Le général Ducrot ne se tenait nullement pour battu; il se disait tout au plus que c'était une affaire à recommencer le lendemain avec son 3e corps, qui lui avait manqué. Il en était là quand subitement, entre trois et quatre heures, il entendait un feu violent de mousqueterie dans la direction de Villiers. Il courait aussitôt vers cette partie du champ de bataille, croyant à un retour offensif des Prussiens : c'était le 3e corps qu'il avait attendu vainement à midi et qui arrivait après trois heures!

Que s'était-il donc passé? Il y avait eu évidemment bien du temps perdu. Les divisions Mattat et de Bellemare avaient erré inutilement au-delà de la rivière toute la matinée malgré les pressans appels du général en chef. Le commandant du 3e corps ne se hâtait pas. On n'avait pas passé la Marne sous Neuilly, quoique le général Princeteau se fît fort de préparer le passage pour dix heures, et on n'avait pas même tenté le mouvement par Noisy-le-Grand. Devant Brie, le commandant Rieunier avait eu une peine extrême à établir les ponts sous le feu de l'ennemi, qui occupait encore à ce moment le village. Il n'arrivait à tout surmonter qu'à l'approche de trois heures. Alors la division de Bellemare attaquait Brie avec impétuosité, chassant les Saxons; puis elle s'élevait rapidement à son tour par les pentes de Villiers, allant renouveler les assauts du matin. Trois fois les zouaves de la brigade Fournès s'élançaient sur le parc de Villiers avec la plus fougueuse intrépidité, ils ne pouvaient arriver, mais ils ne se repliaient que pas à pas, se retournant à chaque instant pour faire feu, intimidant l'ennemi, à qui ils reprenaient

deux canons abandonnés le matin, et laissant plus de 600 des leurs sur le terrain pendant ce combat de quelques instans. Voilà ce que le général Ducrot entendait de Champigny sans pouvoir soupçonner que c'était le 3e corps qui attaquait à cette heure. S'il l'avait su, c'était le moment de ramener toute l'armée en avant; il ne l'apprenait qu'en se rapprochant de Villiers, et, s'emparant aussitôt des troupes qu'il avait sous la main, il faisait de son côté une charge nouvelle; mais déjà la nuit tombait, venant interrompre cette lutte, qui laissait après tout l'armée française sur quelques-unes des positions conquises le matin.

Pendant que l'action principale se déroulait ainsi autour de Villiers et de Champigny, on avait combattu toute la journée à Saint-Denis d'une part, — entre la Marne et la Seine d'un autre côté. Dès le matin à Saint-Denis, l'amiral La Roncière Le Noury avait mis ses forces en mouvement. La brigade Lavoignet, soutenue par la division de cavalerie Bertin de Vaux, s'était avancée dans la plaine d'Aubervilliers, occupant sans combat Drancy et Groslay; mais l'attaque principale n'était pas là, elle devait porter sur Épinay, elle était confiée à la brigade Hanrion, composée de fusiliers marins, de trois bataillons de mobiles de la Seine et du 135e de ligne. On devait être appuyé par une batterie flottante de la Seine. Ce n'est guère que vers deux heures que l'action commençait. Tandis que deux compagnies de fusiliers marins s'engageaient sur la gauche par le chemin de halage, enlevant les barricades qu'elles trouvaient devant elles, et pénétrant de vive force dans le village, le général Hanrion, avec le reste de ses forces, abordait Épinay de front sous la plus violente fusillade. Il n'avançait pas moins, soutenant à travers les rues et les maisons une lutte meurtrière qu'il dirigeait avec le plus courageux sang-froid. Les hommes le suivaient comme les soldats suivent toujours les braves gens qui savent les conduire. Le baron Saillard, qui avait quitté son poste de ministre plénipotentiaire pour devenir chef du 1er bataillon des mobiles de la Seine, et qui commandait la première colonne d'attaque, recevait là trois blessures dont il mourait peu de jours après. Épinay avait été enlevé après un combat de deux heures, où l'on avait fait 80 prisonniers. C'était un succès évident, dont on ne croyait pas néanmoins devoir profiter; à la nuit, la brigade Hanrion était rappelée à Saint-Denis.

A l'autre extrémité, l'affaire engagée entre la Marne et la Seine n'avait pas été moins chaude, et elle avait été moins heureuse. La division Susbielle, détachée du 2e corps de l'armée de Ducrot, avait pour mission de s'emparer de Montmesly, et au matin en effet, s'élançant de Créteil, elle avait abordé avec vigueur la position, qu'elle avait enlevée, où elle s'était établie, non sans avoir eu à soutenir une lutte singulièrement vive, où périssait le général La-

dreit de La Charrière. Seulement on n'avait peut-être pas assez mûri et préparé cette attaque. Précisément parce que Montmesly avait une sérieuse importance en nous permettant de dominer les communications de l'ennemi par Choisy-le-Roi, il était bien clair que les Prussiens ne nous laisseraient pas maîtres de la position sans tenter un violent effort pour la reprendre, et c'est ce qui ne manquait pas d'arriver. La division Susbielle aurait pu, il est vrai, trouver un secours efficace dans les batteries de Saint-Maur, qui pouvaient gêner singulièrement le retour offensif des Prussiens. Le général Favé, commandant à Saint-Maur, paraissait peu préoccupé de Montmesly. Un autre secours aurait pu venir à la division Susbielle d'une diversion des forces du général Vinoy au sud; mais le général Vinoy était sans instructions, ses troupes étaient fatiguées du combat de la veille. Vers une heure de l'après-midi néanmoins, distinguant un certain ébranlement dans la division Susbielle, à demi rejetée de ses positions, voyant les Prussiens essayer de se glisser entre Choisy-le-Roi et Montmesly pour tourner cette division et peut-être l'enlever, il se décidait à faire une démonstration pour arrêter l'ennemi. Il organisait deux colonnes d'attaque, l'une sur Thiais, l'autre sur Choisy-le-Roi, dont on atteignait les premières maisons en dépassant la Gare-aux-Bœufs. C'était vivement conduit, mais l'attaque s'arrêtait dès que la division Susbielle, déjà en pleine retraite, semblait être en sûreté, de sorte que de ce côté tout avait fini de bonne heure sans trop de dommage, il est vrai, mais aussi sans un résultat sensible dans l'ensemble des opérations.

Que restait-il donc de cette journée laborieuse et sanglante du 30 novembre, dont les affaires de Montmesly et de Saint-Denis n'étaient que des épisodes, dont l'intérêt essentiel restait concentré autour de Villiers et de Champigny? Ce n'était pas une victoire complète et décisive sans doute, c'était bien moins encore un insuccès, puisqu'on campait le soir sur des positions occupées le matin par l'ennemi. Si cette journée, où tant de courage avait été prodigué pour ainsi dire en détail, où tant de sang avait coulé, n'avait pas tenu tout ce qu'on s'en promettait, c'était la suite d'un certain nombre de contre-temps qui n'avaient assurément rien d'inévitable.

On avait parlé beaucoup trop tôt de quitter les hauteurs de Champigny et de Cœuilly, lorsque rien ne motivait la retraite, lorsque l'ennemi lui-même se montrait étonné d'un mouvement rétrograde auquel il ne se sentait pas en mesure de nous contraindre. Le commandement supérieur au 3e corps avait été visiblement hésitant. Il n'avait rien tenté sur Noisy-le-Grand, et, si magnifique d'héroïsme que fût la charge des zouaves à quatre heures, elle venait trop tard. Si elle avait eu lieu le matin, si elle avait concouru aux

attaques du 2e corps, tout pouvait changer de face; la bataille était peut-être gagnée dès midi. L'artillerie de la presqu'île de Saint-Maur avait eu un rôle peu efficace, non-seulement du côté de Montmesly, mais encore dans la direction des efforts de l'armée sur les hauteurs de Cœuilly. Le général Favé semblait malheureusement dominé par une seule préoccupation, c'est qu'il avait pour mission beaucoup moins d'appuyer nos soldats dans leur marche en avant que de couvrir sur la Marne une déroute qui ne pouvait manquer d'arriver d'un instant à l'autre. Le général Vinoy n'avait pas reçu d'ordres, ce qui était un tort sans doute. Puisqu'il se décidait à entrer en action, mieux valait agir lorsque la division Susbielle était encore à Montmesly que de se borner à la protéger dans sa retraite. Puisqu'il s'engageait, mieux valait persister, continuer à retenir l'ennemi, et la meilleure preuve, c'est que, le combat cessant au sud, le général Tumpling, commandant du VIe corps prussien, se hâtait de faire passer sur la rive droite de la Seine une brigade qui allait nécessairement renforcer les lignes allemandes de l'est. Malgré tout, cette journée du 30 se résumait dans un fait: nos soldats étaient toujours à la tête de Champigny, devant Villiers; ils « couchaient sur leurs positions, » selon le mot du général Trochu, et l'ennemi avait été rudement atteint. Le soir, sur les derrières, il y avait des fuyards sur toutes les routes. Un officier wurtembergeois rentrant au Plessis-Lalande disait que, sur deux cents hommes qu'il commandait, il en ramenait trente, que sur vingt et un officiers de son régiment il en restait six. Si la victoire se juge à l'impression morale de l'ennemi, la victoire était à nous. Ce n'était malheureusement pas tout, puisqu'on n'avait fait que la moitié de l'œuvre, qu'on ne pouvait guère espérer accroître ses forces, et qu'on allait au contraire retrouver un adversaire rapidement fortifié, impatient de prendre sa revanche.

Si on l'avait pu, le mieux eût été de reprendre la lutte dès le lendemain matin. C'était le moyen de ne pas laisser aux Allemands, désormais prévenus, le temps de réaliser les concentrations qu'on devait redouter et qu'ils avaient du reste commencées; mais on sortait du combat, quelques corps et naturellement des meilleurs avaient été fort éprouvés. Les approvisionnemens de munitions se trouvaient épuisés. Le sol restait couvert de morts et de blessés répandus sur les coteaux. Cette nuit même qui suivait le 30 novembre était des plus dures pour l'armée ou du moins pour une partie de l'armée qui avait à supporter un froid aigu sans abri, sans couvertures, sans feux de bivouac. Revenir au combat dans ces conditions le lendemain matin était difficile. Les Allemands, eux aussi, auraient eu intérêt à ne pas nous laisser nous retrancher dans les positions que nous avions prises; mais ils avaient bien plus d'intérêt

encore à gagner, ne fût-ce que vingt-quatre heures, pour réunir des fôrces nouvelles. C'est ainsi que, par des raisons différentes, le 1er décembre devenait une journée de trêve tacite qu'on passait d'abord à ensevelir les morts, ensuite à se reconnaître et à se refaire dans les deux camps. Le général Ducrot n'avait pas quitté le champ de bataille sans donner ses premiers ordres. On devait préparer des épaulemens pour l'artillerie, ouvrir sur tous les revers de Villiers des tranchées pour l'infanterie se reliant au « four à chaux, » à Champigny, — organiser la défense de Champigny même. Les Allemands, quant à eux, n'avaient pas perdu un instant pour appeler le XIIe corps saxon tout entier, le IIe corps prussien sous le général Fransecki, sans compter la brigade du VIe corps, détachée dans l'après-midi du 30 sur la rive droite de la Seine. Toutes ces forces, avec les Wurtembergeois eux-mêmes, restaient à la disposition du prince de Saxe pour une lutte qui n'était évidemment que suspendue. La question était de savoir d'où viendrait l'attaque, comment cette lutte allait se rallumer. On ne l'attendait peut-être pas si tôt au camp français. Avant que vingt-quatre heures fussent écoulées, elle se renouvelait plus violemment encore que le 30 novembre, et, chose triste, elle commençait par une surprise, au moins sur une partie de nos lignes, où une fois de plus on était tout près de payer cher un défaut de vigilance.

Le 2 décembre au matin, subitement, brusquement, l'ennemi massé sur les hauteurs se jetait sur toutes nos positions de Brie à Champigny, et un instant cette irruption soudaine produisait parmi nos jeunes troupes fatiguées et émues une véritable panique qui aurait pu devenir désastreuse. Le grand-prévôt de l'armée, le commandant Lambert, n'avait que le temps de se jeter aux ponts de la Marne pour arrêter le torrent des fuyards. Le général Ducrot, établi à la ferme de Poulangis, dans la petite plaine de Joinville, accourait au bruit de la fusillade, et, saisissant la situation, il prenait immédiatement ses mesures pour raffermir la résistance d'abord, puis pour la soutenir. Sa première pensée était d'appeler à lui la division de Bellemare, qui avait repassé la rivière depuis la veille, et la division Susbielle, qui était restée à Créteil. En même temps, il faisait demander au général Clément Thomas d'amener devant Nogent, le long de la Marne, une certaine masse de garde nationale mobilisée, comme une réserve dont on pourrait se servir au besoin, et qui dans tous les cas présenterait à l'ennemi un assez sérieux déploiement de forces. En attendant, il fallait tenir tête à l'orage, il fallait arrêter le débordement prussien qui était arrivé sur nous à l'improviste.

Dès le point du jour, la lutte s'était engagée partout de la manière la plus violente, la plus acharnée; heureusement elle n'offrait

pas partout les mêmes caractères, elle n'avait pas surpris tout le monde, et, les premiers momens de confusion passés, la situation apparaissait telle qu'elle était, toujours grave sans doute, mais nullement désespérée. Dans la partie des positions faisant face à Villiers, vers le chemin de fer de Mulhouse, la division Berthaut, habilement disposée par son chef, retranchée de façon à être défilée de l'artillerie ennemie et à pouvoir supporter une attaque, avait arrêté net sur son front le mouvement audacieux des Prussiens. Plus loin, dans l'autre partie des revers de Villiers, la division Courty, prudemment tenue en éveil, avait reçu avec beaucoup de fermeté les Saxons, qui s'étaient jetés sur elle impétueusement, et elle les avait repoussés. Plus loin encore, d'autres Saxons venant de Noisy-le-Grand avaient essayé de se précipiter sur Brie, dans la pensée évidente de tourner nos positions et de nous couper la retraite sur la Marne; ils avaient même pris les premières maisons du village, mais aussitôt ils avaient rencontré la brigade Daudel, de la division Mattat, qui leur barrait le passage et les empêchait d'avancer. La brigade Daudel était d'ailleurs efficacement secondée par des batteries placées en arrière de la Marne, et qui, voyant les Saxons descendre de Noisy-le-Grand, les couvraient d'obus à mesure qu'ils paraissaient, les forçant à reculer ou les désorganisant. Ainsi de ce côté la situation, sans cesser d'avoir sa gravité, n'était nullement entamée; on ne s'était pas laissé ébranler, on avait résisté aux premiers assauts, et c'était beaucoup, puisqu'on déjouait ainsi une partie du plan de l'ennemi.

Le péril en réalité était devant Champigny, où la surprise avait été à peu près complète. A la tête de Champigny, il y a ce qu'on appelle la nouvelle route de Chennevières et l'ancienne route, montant par la gauche vers le plateau. A la bifurcation se trouve une maison au-delà de laquelle s'étend un parc faisant face à un autre parc et à des jardins qui bordent la vieille route. Ces parcs avaient bien été occupés dans l'après-midi du 1er décembre par des compagnies du 42e; mais ces compagnies n'avaient pas d'outils pour se barricader et créneler les murs. De plus, par suite d'un malentendu, elles se croyaient sous la protection d'avant-postes qui n'existaient pas. Dans les positions avoisinantes du « four à chaux, » auxquelles on se reliait et qui étaient censées gardées par la brigade de mobiles du général Martenot, les mesures de précaution n'avaient pas été prises non plus, ou elles avaient été mal prises, et dans tous les cas on n'en avait pas surveillé l'exécution. Les mobiles de la Côte-d'Or, à qui on avait remis, le soir du 1er décembre, le service de grand'garde, ne trouvaient rien de mieux que de s'en aller coucher à Champigny, de sorte qu'on était, sans le savoir, absolument à découvert, lorsque le matin, avant le jour, les Prussiens arrivaient

en trois colonnes d'attaque : l'une essayant de percer entre le village et la Marne, l'autre abordant la tête de Champigny par les parcs, la troisième se portant dans la direction du « four à chaux. »

Le premier moment fut rude. Vers la Marne, les Prussiens avaient de la peine à percer. A l'autre extrémité, du côté du « four à chaux, » c'était une confusion extrême. Vainement le chef des mobiles de la Côte-d'Or, le colonel de Grancey, essayait de rallier son monde; il ne réussissait qu'à rassembler quelques hommes et à se faire tuer en se portant intrépidement à l'ennemi. Les mobiles d'Ille-et-Vilaine, qui tenaient d'abord un peu mieux et qui faisaient même des pertes sérieuses, se repliaient bientôt à leur tour jusqu'au-delà de Champigny, et cette retraite désordonnée de la brigade Martenot tout entière laissait tout à coup dans notre ligne une trouée des plus dangereuses. Dès lors, tout le poids de la lutte retombait sur la brigade Paturel, appuyée par les deux batteries Buloz et Fly Sainte-Marie, qui se portaient au combat avec la plus énergique décision (1). Le général Paturel était obligé tout à la fois de défendre ses positions et de remplir le vide ouvert par la retraite de la brigade Martenot. Il tenait tête vigoureusement. Dans cette matinée, le général Paturel lui-même était blessé, ses deux régimens, le 121e et le 122e, avaient perdu leurs chefs, les colonels Maupoint de Vandeuil et de La Monneraye; la plupart des chefs de bataillon étaient hors de combat, le commandement de la brigade restait au dernier chef de bataillon demeuré debout; cependant on s'était maintenu et on se maintenait.

A la tête même de Champigny, le choc n'avait pas été moins rude. Les compagnies du 42e, disposées dans les deux parcs, s'étaient vues assaillies et débordées avant d'avoir pu se reconnaître. Quelques-unes s'étaient repliées, d'autres se retranchaient dans les jardins et opposaient une indomptable résistance. Une de ces compagnies tint six heures durant sans reculer, épuisant ses munitions jusqu'à la dernière cartouche, se voyant réduite à quinze hommes. Les Prussiens avaient pris les premières maisons et essayaient de s'avancer à travers les murs; mais on leur opposait le même travail de sape et de cheminement. On se fusillait de maison à maison, d'un côté de la rue à l'autre. Pendant ce temps, on avait disposé dans l'intérieur du village des lignes successives de défense contre

(1) La batterie Buloz perdit le capitaine en second, blessé mortellement, les deux lieutenans grièvement blessés, 23 sous-officiers et canonniers hors de combat, 32 chevaux tués. Une autre batterie, celle du capitaine de Chalain, placée près de la route de Villiers, subissait le 30 novembre et le 2 décembre une perte de 43 hommes et 71 chevaux. La batterie de mitrailleuses du capitaine Tremoulet perdait tous ses officiers. Nos artilleurs, dans ces deux journées, firent très bravement leur devoir, suivant en cela l'exemple de leurs chefs, le général Frébault, commandant en chef de l'artillerie de la 2e armée, le général Boissonnet, qui l'un et l'autre furent blessés.

lesquelles toutes les attaques venaient successivement se briser. Vers la Marne, la brigade Comte, retranchée et barricadée, arrêtait l'ennemi. En un mot, la division Faron, si violemment assaillie sur son front, avait repris par degrés son équilibre, et maintenant elle faisait la meilleure contenance, si bien que, lorsque le général Trochu venait un peu après midi dans cette partie des lignes, se promenant sous les balles et les obus qui pleuvaient de tous côtés, le général de La Mariouse pouvait lui dire qu'il n'y avait plus rien à craindre, que la résistance était organisée à la tête de Champigny, et qu'on tiendrait toujours.

On tenait en effet, et à partir de ce moment, même avant midi, on peut dire que l'attaque allemande avait définitivement échoué, puisqu'elle n'avait pu avoir raison de troupes fatiguées et surprises. L'armée française, jusque-là réduite à une pénible défensive, pouvait songer maintenant à se reporter en avant. Sur ces entrefaites arrivaient la division Susbielle et la division Bellemare. Bientôt commençaient à se montrer sur les hauteurs de l'autre rive de la Marne trente bataillons de garde nationale, à peu près 15,000 hommes, qu'on ne parvenait pas trop aisément à placer et qui n'avaient du reste aucun rôle actif dans ce grand drame militaire. Dès lors tout était réparé, tout prenait une tournure favorable. Les deux divisions de secours appelées sur le champ de bataille ne pouvaient paraître plus à propos. Le général de Bellemare, s'avançant par la gauche des pentes de Villiers, allait soulager et seconder la vaillante division Courty. Le général Susbielle, marchant à droite de la route de Villiers, allait relever une partie de la division Berthaut, qui combattait depuis le matin, et soutenir vers le « four à chaux » la brigade Paturel, si rudement éprouvée.

Des batteries divisionnaires portées en avant allaient canonner avec vigueur Villiers et Cœuilly. C'était après tout une bataille bravement rétablie, si bien rétablie que les Allemands, rejetés sur les hauteurs, ne renouvelaient plus leurs tentatives. Leur infanterie cédait de toutes parts le terrain, lassée par l'opiniâtre résistance qu'elle avait rencontrée. Les Allemands continuaient toujours, il est vrai, un violent combat d'artillerie, et ne cessaient de couvrir de feu les pentes de Villiers, surtout du côté de la division de Bellemare. C'est là, vers trois heures, qu'un obus prussien allait atteindre et blesser mortellement le brillant Franchetti, le commandant des éclaireurs de la Seine, au moment où il exécutait un ordre du commandant en chef. Bien d'autres victimes tombaient à chaque instant. Impatienté de cette obstination meurtrière du canon prussien, le général Ducrot, pour en finir, faisait avancer six batteries de la réserve, qui ouvraient un feu formidable sur les hauteurs. En peu de temps, les batteries prussiennes commençaient à se taire. De

la division de Bellemare partaient les dernières salves dirigées sur Cœuilly. Vers quatre heures, il n'y avait plus que des feux épars, le silence se faisait par degrés. La bataille était finie, et l'armée française se retrouvait encore une fois au bord du plateau, maîtresse de ces positions où l'élan du 30 novembre l'avait portée, que les Allemands avaient voulu lui enlever dans cette journée du 2 décembre.

La victoire n'était point douteuse. Elle avait d'autant plus de valeur que l'attaque, soutenue par des troupes fraîches, par le IIe corps prussien, par le XIIe corps saxon, n'avait rencontré nécessairement devant elle que des divisions éprouvées par la bataille de l'avant-veille. Elle faisait le plus grand honneur aux chefs et aux soldats qui l'avaient payée de leur sang, qui avaient laissé sur le terrain bien des morts, en infligeant, il est vrai, à l'ennemi des pertes plus sérieuses encore, en le laissant, selon le mot du major Blume, dans « un état d'épuisement, conséquence inévitable des luttes, des fatigues et des privations des derniers jours... » La victoire du 2 décembre était réelle, elle était plus réelle d'une certaine manière que celle du 30 novembre, et en même temps, par une triste fatalité, elle laissait moins d'espoir. Non, le général Trochu se trompait dans son bulletin, la victoire du 2 décembre n'était pas « plus décisive » que celle du 30 novembre, puisqu'elle nous laissait au même point, puisqu'elle ne nous donnait ni Villiers ni Cœuilly, puisque devant ces hauteurs, qu'on ne tenait qu'à moitié, il était bien permis de se demander si ce qu'on n'avait pas pu enlever par deux journées de bataille sanglante, on pourrait achever de le conquérir par un troisième effort, avec une armée qui, selon la parole du général Trochu lui-même, « avait perdu la plupart de ses officiers de marche, et la plus grande partie de ses cadres. »

Le soir du 2 décembre, le général Vinoy, c'est lui-même qui le raconte, se rendait au Louvre, et il faisait transmettre par le général Schmitz au général Trochu, qui était à Nogent ou à Rosny, une proposition extraordinaire, celle de transporter dans la nuit toute l'armée de l'est à l'ouest, pour tenter le lendemain même de se jeter sur Versailles. Le général Vinoy assure que le gouverneur de Paris répondit « par un refus enveloppé de paroles aimables. » Que pouvait-il donc répondre? L'idée était hardie à coup sûr, elle était plus hardie que pratique. Elle se fondait d'abord sur une hypothèse absolument inexacte, c'est que les Prussiens avaient eu besoin d'affaiblir leurs lignes d'investissement du côté de Versailles, ce qui n'était pas; mais ce n'était rien encore. Il s'agissait de conduire, sans perdre une heure, à une nouvelle lutte compliquée et sanglante une armée qui venait de livrer deux batailles des plus sérieuses et qui le soir du 2 décembre avait besoin

de quelque repos ! Il s'agissait de résoudre entre neuf heures du soir et six heures du matin un problème qui se résumait tout simplement en ceci : faire converger à travers Paris 80,000 hommes, un matériel immense, sur un seul pont, celui de Neuilly, demeuré l'unique issue ouverte sur la route de Versailles ! Évidemment c'était une impossibilité proposée comme une solution. J'ajoute que, lorsque de telles idées venaient à l'esprit d'un homme expérimenté comme le général Vinoy, elles pouvaient bien passer par l'imagination de quelques Parisiens, peu familiarisés avec toutes les nécessités pratiques d'une grande opération de guerre.

Qu'il y eût à se préoccuper immédiatement de la direction des nouveaux efforts qu'on pourrait tenter, ce n'était point douteux. Au fond, le général Trochu, même le soir du 2 décembre, ne désespérait peut-être pas encore de reprendre la lutte sur la Marne, de pouvoir achever d'ébranler cette ligne prussienne qu'on venait de secouer si terriblement pendant deux jours; mais, tandis qu'on délibérait, la question était tranchée sur le terrain même dès le lendemain matin par le général Ducrot, qui prenait sous sa responsabilité de ramener son armée sur la rive droite de la Marne. Le général Ducrot avait parcouru les avant-postes le matin du 3, et il avait trouvé partout ses malheureux soldats épuisés, grelottant de froid. Ces hommes qui s'étaient battus deux jours, qui venaient de passer trois nuits sous une température d'une rigueur croissante, qui n'avaient pas mangé la soupe, étaient pâles, fatigués et déjà quelque peu atteints dans leur moral, quoiqu'on leur dît qu'ils étaient victorieux. Il faut se souvenir en même temps qu'on venait de perdre plus de 6,000 hommes, 600 chevaux d'artillerie, qu'il y avait des régimens presque sans officiers, des batteries désorganisées. Voyant et pesant tout cela, le général Ducrot n'avait point hésité; il avait donné ces premiers ordres de retraite, dont le gouverneur s'était d'abord fort ému parce qu'il s'inquiétait de ce qu'on en penserait à Paris, qu'il avait bien vite approuvés parce qu'il en voyait la nécessité. Dès l'après-midi du 3, on exécutait cette opération, toujours difficile, d'un passage de rivière devant l'ennemi, et on l'exécutait sans trouble, sans désordre, sans recevoir un coup de canon ni un coup de fusil. Le soir, on se retrouvait autour de Vincennes.

C'était cruel sans doute de quitter un champ de bataille qu'on avait conquis, qu'on avait arrosé de tant de sang et où on laissait encore tant de victimes sans sépulture; ce n'était pas moins un acte de prévoyante et énergique prudence, car, si on attendait un nouveau choc dans les conditions où l'on était, on pouvait s'exposer à un désastre, si on essayait encore d'aborder Villiers et Cœuilly on allait rencontrer 80 bataillons rassemblés pendant la nuit par l'ennemi, — et même, si on avait réussi, où serait-on allé? On entrait dans

un pays ravagé à 30 lieues de distance, on avait sur les flancs dès les premiers pas trois corps prussiens, au moins deux, qui nous auraient suivis et nous auraient retrouvés à la seconde marche en rase campagne. A Paris, où l'on n'était pas tenu de comprendre les nécessités, les complications et les périls d'une situation militaire, on ne voyait que ce fait décourageant d'une retraite qu'on rejetait, cela va sans dire, sur les chefs de la défense, et que ces chefs ne pouvaient naturellement expliquer à une population exaltée la veille par l'espérance, irritée maintenant et décontenancée par une déception nouvelle.

IV.

Ainsi le dernier mot de ces sanglantes batailles de Villiers et de Champigny, grand et viril effort du siége de Paris, était le retour de nos soldats en arrière de la Marne. Est-ce à dire qu'on voulût se rejeter de lassitude dans l'inaction, et que le général Ducrot n'eût d'autre pensée que de rentrer tranquillement dans ses lignes? D'abord on n'avait aucune nouvelle décisive de l'armée de la Loire; on ne savait pas qu'au moment où il y avait un parti à prendre à Paris, cette malheureuse armée était déjà elle-même sur la pente du désastre, qu'on aurait eu beau aller à Fontainebleau, on ne l'aurait pas trouvée; on la croyait, on devait la croire aux prises avec l'ennemi, et on ne songeait nullement à se retirer d'une lutte où le succès pouvait dépendre d'un concours mutuel. Seulement le général Ducrot restait convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire sur Villiers; il avait vu que dans les deux batailles du 30 novembre et du 2 décembre l'artillerie, vaillamment et habilement conduite par le général Frébault, avait eu une action des plus énergiques et des plus efficaces, que l'infanterie, trop peu solide pour aborder des obstacles sérieux, avait cependant montré le plus brillant élan, et alors il songeait à choisir un autre champ de bataille où l'artillerie aurait toujours son rôle, mais où l'infanterie pourrait déployer plus librement ses qualités traditionnelles. Le général Trochu avait la même pensée.

Ce champ de bataille, on croyait l'avoir trouvé dans la plaine de Saint-Denis, où l'on espérait attirer l'infanterie allemande et l'aborder enfin corps à corps. Le général Ducrot avait si peu l'idée de suspendre indéfiniment la lutte, que dès le 3 au soir, en rentrant à Vincennes, il rassemblait ses chefs de corps pour se concerter avec eux sur les moyens de réorganiser l'armée, car il y avait avant tout à refaire des cadres, à remplacer les officiers morts, à fondre ensemble des divisions, des brigades, des bataillons. Le général Du-

crot avait demandé qu'on lui laissât au moins quarante-huit heures pour procéder à cette œuvre de réorganisation et pour être prêt le 6 décembre à revenir au combat vers Saint-Denis. C'était à la vérité demander beaucoup à des hommes exténués et même à des généraux qui ne cachaient pas leurs doutes sur la possibilité d'une telle entreprise.

C'est dans cet intervalle, le 5 décembre, que survenait tout à coup un incident de nature à éclairer singulièrement la situation en marquant pour ainsi dire une heure décisive et fatale du siége au lendemain de ce qu'on croyait être une victoire. Le soir du 5, le gouverneur de Paris recevait par un parlementaire du chef de l'état-major de l'armée allemande, de M. de Moltke lui-même, une lettre des plus inattendues qui lui disait : « *Il pourrait être utile* d'informer votre excellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans, et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes. *Si toutefois votre excellence juge à propos de s'en convaincre* par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir... » Tout semblait étrange dans cette démarche. La lettre était adressée non au président du gouvernement, mais au général Trochu, au commandant de l'armée française. Elle était conçue d'une façon assez énigmatique pour donner à réfléchir, pour avoir l'air de laisser comprendre ce qu'on ne voulait pas dire. Que M. de Moltke descendît à user d'un vulgaire artifice pour tromper son adversaire, on ne pouvait pas même le supposer de la part d'un tel personnage, et précisément parce que c'était le chef militaire s'adressant au chef militaire, on devait encore moins le penser; mais alors que voulait-il dire? Que signifiait cette lettre? Quelques-uns des membres du gouvernement, M. Jules Favre, M. Ernest Picard, y voyaient une sorte d'appel indirect à une négociation. Le général Ducrot lui-même n'hésitait pas, et avec la vivacité de son esprit il disait : « C'est un incident providentiel; ces gens-là en ont assez, ils veulent traiter!.. Pourquoi ne pas admettre qu'ils sont sous l'impression des pertes que nous venons de leur faire subir? » Cette interprétation était corroborée par des insinuations recueillies aux avant-postes. A ce moment même, pendant un armistice convenu pour l'enterrement des morts, le docteur Sarrazin, médecin en chef à la deuxième armée, et M. de La Grangerie, chef des ambulances de la presse, avaient l'occasion de causer avec des officiers allemands qui se montraient fatigués de la guerre, très désireux de la paix, et qui leur disaient avec une certaine insistance : « Pourquoi le général Trochu, que nous estimons tous, ne s'adresse-t-il pas au roi? Il obtiendrait sûrement des conditions fort honorables... » La lettre de M. de Moltke

n'était-elle pas l'expression plus ou moins saisissable de cette disposition nouvelle à une négociation, qu'on pouvait accepter désormais sans faiblesse après les affaires de Champigny?

On avait beau dire, le gouverneur de Paris restait inébranlable. Là où d'autres voyaient un signe de paix, il voyait, lui, un piége ou une bravade. Il avait une préoccupation qui pouvait être un peu personnelle; « ces gens-là se moquent de moi, disait-il, ils veulent me compromettre comme ils ont compromis Bazaine. » Voilà son idée fixe; mais ce n'était pas sa seule pensée. La vérité est qu'il avait le sentiment très haut de l'honneur de Paris, dont il était la première sentinelle, et ici peut-être, au moment décisif, se dévoilait dans ce qu'il avait de plus dramatique ce conflit de devoirs différens qui se partageaient l'âme du général Trochu, qui compliquaient si singulièrement sa situation. Si le général Trochu n'eût été qu'un politique, un chef de gouvernement, il aurait sans doute compris comme d'autres la lettre du comte de Moltke, il y aurait cherché les élémens, la possibilité d'une négociation désirable. Le chef militaire ne voyait et ne pouvait voir que la défense de Paris, dont il restait chargé, qu'il était loin de considérer comme épuisée, et à ses yeux la communication du chef de l'état-major allemand n'était qu'une arrogance déguisée qu'on devait repousser. — Qui avait tort? qui avait raison? Franchement, tout bien pesé, le général Trochu n'avait peut-être pas tort. Que la lettre de M. de Moltke cachât une intention vague de négociation, et même qu'à ce moment le roi de Prusse eût fait au gouverneur de Paris des conditions honorables, c'est possible; mais c'était toujours la reddition. Le ministre de la guerre disait le mot dans une délibération du gouvernement : « c'est la première sommation adressée à Paris pour se rendre... » Or cette sommation, elle ne pouvait pas même être écoutée par le gouverneur d'une place qui avait encore six semaines de vivres. Qu'on dût triompher ou succomber, le devoir était de tenir jusqu'au bout, jusqu'au dernier coup de canon. Le général Trochu ne voyait rien de plus, et à la lettre de M. de Moltke il répondait fièrement par un refus qu'il ne pouvait guère éviter, mais qui lui coupait toute retraite, qui le condamnait à une lutte désespérée où il ne retrouverait plus jamais les mêmes chances pour négocier ou pour combattre.

C'est en cela que cet incident de la lettre de M. de Moltke et du vif, du patriotique refus du général Trochu marque une heure décisive du siége, l'heure où la voie des négociations se ferme et où les difficultés de la lutte s'accroissent nécessairement, l'heure dramatique et sombre où il devient plus que jamais douteux pour Paris si les secours extérieurs pourront arriver jusqu'à lui, et si lui-même il pourra renouveler les efforts qu'il vient de faire. Cependant la

passion de résistance ne faiblit pas au cœur de la population parisienne, elle s'aiguise au contraire dans toutes ces péripéties, elle s'irrite des difficultés et s'impatiente des lenteurs les plus inévitables. Le général Trochu n'a fait sans doute que ce qu'il devait, il ne pouvait faire autrement comme gouverneur d'une place assiégée; mais il se trouve fatalement le lendemain au milieu de ces ardeurs incohérentes qu'il ne peut satisfaire, avec des moyens diminués qu'il ne peut renouveler à volonté, en face d'obstacles que seul il peut connaître, contre lesquels il vient de se briser, et qui ne font que s'aggraver d'heure en heure. C'est là au vrai la situation. Le premier effet de l'incident de Moltke et des nouvelles qu'on recevait de l'extérieur était naturellement de suspendre, au moins pour quelques jours, l'action qu'on voulait reprendre à tout risque le lendemain. Dès que l'armée de la Loire, malheureusement vaincue à Orléans, ne s'avançait pas sur Paris pour nous tendre la main, on n'était plus aussi pressé. On pouvait prendre un peu de temps pour panser les blessures des dernières batailles, pour réorganiser cette armée parisienne qui était dans les conditions les plus pénibles, qu'on était obligé de fondre en deux corps au lieu de trois. On croyait donc pouvoir profiter de quelques jours de répit; mais c'est là justement que commençait une vraie confusion, on ne s'entendait plus. Puisque le général Trochu repoussait toute négociation, il n'y avait plus de temps à perdre, il fallait combattre. M. Jules Simon, en homme de guerre éprouvé, le disait dans un conseil du gouvernement : « de l'action et non des proclamations! » Si l'armée était fatiguée ou si elle ne suffisait pas, pourquoi ne pas se servir de la garde nationale, qui ne demandait qu'à marcher? Il fallait sortir, sortir en masse, aujourd'hui plutôt que demain, se jeter sur les défenses prussiennes! On s'exagerait ces défenses, elles n'étaient pas aussi fortes qu'on le disait, il n'y avait qu'à le vouloir pour les percer!

Se jeter sur les défenses prussiennes, c'était aisé à dire. On ne savait pas que ces défenses, qu'on aurait pu sans doute percer ou déjouer au début, si on avait eu des forces, étaient devenues tout ce qu'il y avait de plus redoutable au monde, qu'elles étaient conçues avec une profonde et méthodique entente de toutes les ressources locales : redoutes, réduits, abris d'infanterie, abatis immenses, villages barricadés, parcs crénelés, batteries sans nombre, tout cela formait autour de Paris une épaisse muraille de retranchemens dominant toutes les voies, occupant toutes les hauteurs, combinés de façon à briser sur une deuxième et une troisième ligne l'effort que la première ligne n'aurait pas arrêté. On venait de l'éprouver à Villiers et à Champigny, où les travaux allemands n'étaient pourtant pas encore aussi développés qu'ils allaient l'être

quelques jours plus tard. A Montmesly, on se trouvait en présence de tous ces versans de Boissy-saint-Léger, de Brevannes, de Valenton, transformés en front de fortification, garnis de batteries étagées qui se protégeaient et se flanquaient les unes les autres; puis en arrière de ces positions se trouvaient des bois assez étendus pour opposer un nouvel obstacle que les troupes les plus énergiques n'auraient pu franchir.—Du côté du sud, en face des Hautes-Bruyères, où les attaques se succédaient depuis le commencement, la première ligne était dans les villages de Thiais, de Chevilly, de L'Hay, reliés entre eux, barricadés et crénelés, protégés par des batteries. La seconde ligne se développait à partir de Choisy-le-Roi et avait son centre à la Belle-Épine, puis continuait jusqu'à la Croix-de-Berny pour se prolonger en arrière de Châtillon. Elle avait pour appui, vers la Belle-Épine, deux gros ouvrages en terre balayant de leurs feux tout l'espace entre Thiais et L'Hay. La troisième ligne était à Villeneuve-le-Roi et n'avait pas une organisation moins forte. Ainsi une armée sortant par Villejuif aurait eu à disputer d'abord les deux premières lignes défendues par une infanterie fortement retranchée, protégées par une puissante artillerie, et elle se serait trouvée ensuite en face des ouvrages de Villeneuve-le-Roi.

Je ne parle pas de Châtillon, qui était à peu près inabordable. A l'ouest, dans toutes ces positions autour desquelles on avait d'abord tourné et où l'on devait revenir plus tard, les travaux allemands étaient formidables. Toutes ces hauteurs entre Paris et Versailles ne formaient qu'un épais massif de fortifications dont le point culminant était au plateau de la Bergerie, gardé par une immense redoute. La première ligne partant de la Seine vers La Malmaison se développait par Saint-Cucufa, Buzenval, la Bergerie, Villeneuve-l'Étang, jusqu'à Saint-Cloud et Sèvres. La seconde ligne, plus forte encore, plus redoutable par l'accumulation des défenses, passait par Bougival, la Celle Saint-Cloud, Beauregard, le château du Butard. Dans toutes ces positions, il n'y avait pas un mamelon, un coin de route, une maison, un mur de parc où il n'y eût un obstacle, une batterie. Tout se reliait. Montretout, dans ce vaste système, n'était qu'un avant-poste souvent disputé et peu gardé. La vraie défense commençait un peu plus loin et continuait jusqu'à Versailles, assez habilement combinée pour que même en occupant une première crête il fût impossible d'y mettre un canon en batterie. La puissance de l'investissement reposait sur ces travaux et sur la prévoyante disposition des forces de l'ennemi. Les Allemands n'ont jamais eu autour de Paris plus de 250,000 hommes, et par le fait, avec leurs travaux, en tenant toutes les voies, ils n'avaient pas besoin de plus que cela. M. de Moltke lui-même l'a dit,

il n'a pas caché son secret. Les troupes étaient placées de façon à supporter une première attaque, à gagner assez de temps pour pouvoir être secourues par des corps voisins. Si ces corps eux-mêmes ne suffisaient pas, ils devaient résister encore assez pour qu'on pût leur envoyer de nouveaux secours. C'est ce qui était arrivé à Champigny. On n'avait eu nullement besoin d'abord de dégarnir Versailles. Les Saxons qui étaient sur la rive droite de la Marne vers le nord n'avaient eu qu'à se rapprocher des Wurtembergeois, tandis que le IIe corps prussien, qui était vers Villeneuve-le-Roi, s'était rapproché de son côté en passant la Seine. Le second jour, le 2 décembre, devant l'acharnement et l'incertitude du combat, on faisait un effort; on réunissait pendant la nuit du 2 au 3 ces 80 bataillons que notre armée allait rencontrer devant elle, si elle eût tenté une nouvelle attaque.

C'était aussi ingénieux que puissant, et toutefois cette puissante, cette méthodique et redoutable organisation d'un investissement sans exemple avait certainement son point vulnérable. Cette armée de plus de 200,000 hommes engagée si loin de son pays, établie dans une région bientôt épuisée par la guerre, réduite à passer de longs mois devant une immense citadelle qu'elle convoitait, qu'elle assiégeait et qu'elle n'osait attaquer de vive force, cette armée avait besoin de se ravitailler sans cesse, de s'assurer des vivres, de renouveler ses munitions, d'amener sur ses lignes un colossal matériel de siége. Pour cela, il lui fallait des communications sûres et ininterrompues. L'état-major prussien ne s'y était point mépris, et depuis le premier moment il n'avait pas eu de plus vive préoccupation que d'adapter aux besoins de l'armée les chemins de fer sur lesquels il mettait la main. Ce n'est que par degrés et assez lentement, à dater de la chute de Toul, le 23 septembre, qu'on arrivait à régulariser les communications avec l'Allemagne par Wissembourg et Sarrebruck, en même temps qu'on disposait sur Paris de la ligne directe de Nancy, des lignes auxiliaires passant par Reims, Soissons, Mitry ou par Reims, Laon, La Fère, Gonesse, — puis enfin d'une dernière ligne par Blesme, Chaumont, Troyes, Montereau. Même après s'être assuré la ligne directe de Nancy, on ne pouvait pendant longtemps dépasser Nanteuil à 60 kilomètres des lignes d'investissement, par suite de la destruction d'ouvrages d'art; ce n'est qu'au commencement de décembre qu'on finissait par atteindre Lagny. Or à partir de Nanteuil il ne restait plus que la voie de terre; il fallait 5,000 ou 6,000 voitures qu'on ne trouvait pas en France, qu'on se voyait réduit à faire venir d'Allemagne. Les transports étaient d'une difficulté extrême, surtout à mesure qu'on avançait dans l'hiver, et le service des vivres, des munitions, n'était rien moins qu'assuré. Pour parer à l'imprévu, on s'efforçait par tous les

moyens d'amener la municipalité de Versailles à faire des approvisionnemens considérables, c'est-à-dire qu'on voulait se servir d'elle pour tirer des vivres de l'intérieur de la France, et naturellement la municipalité de Versailles faisait la sourde oreille. On avait parfois les plus vives inquiétudes au camp allemand, et le major Blume lui-même le dit : « Aussitôt qu'un à-coup se produisait dans le service, — et il était souvent impossible d'éviter qu'il en fût ainsi, — les expéditions se trouvaient inférieures aux demandes. Si en regard de cela on se représente l'énormité des besoins en ravitaillemens de toute espèce, on comprendra sans peine que fréquemment on se trouvât hors d'état d'expédier les objets même les plus nécessaires... »

Là était le point faible de cette machine de l'investissement à la fois puissante et fragile. Les Prussiens le sentaient si bien qu'au moindre accident ils déployaient la plus impitoyable rigueur : témoin le sort infligé au petit village de Fontenoy-sur-Moselle, à la suite de la rupture d'un pont; on incendiait le village, on frappait la Lorraine d'une contribution de 10 millions de francs, et on menaçait de fusiller sur place les ouvriers de Nancy qui ne voudraient pas se rendre au travail pour la réparation du pont. Une simple interruption de quelques jours suffisait en effet pour réduire aux abois l'armée allemande devant Paris, pour l'exposer à n'avoir plus de quoi vivre ni de quoi poursuivre le siége. Évidemment, si ce n'était pas facile de déterminer ces interruptions, ce n'était pas impossible, et les organisateurs de la défense en province auraient pu s'en préoccuper plus sérieusement; ils auraient dû comprendre qu'il y avait plusieurs manières de secourir Paris, et que la plus efficace n'était pas peut-être de mettre de grandes armées en bataille. M. Gambetta, au lieu de chicaner le général Trochu sur ses plans, sur la force ou la faiblesse des lignes d'investissement, sur tout ce qu'il ne savait pas, aurait bien mieux fait d'organiser cette guerre où était peut-être le salut de Paris. Si ce fut essayé, on l'essaya isolément, sans suite et presque sans secours du gouvernement. On préférait les grandes combinaisons, qui ne menaçaient l'investissement que de bien loin, et il en résultait que, le jour où les armées qu'on envoyait pour nous délivrer se voyaient rejetées loin de nous, Paris était définitivement abandonné à lui-même, selon l'aveu du général Trochu; mais dans cet abandon même il lui restait à combattre jusqu'au bout, à tirer son dernier coup de canon, à manger son dernier morceau de pain, à épuiser en un mot ses dernières misères, après avoir entrevu presque la délivrance à Champigny et à Villiers.

CHARLES DE MAZADE.

LES
CONQUÊTES GERMANIQUES

L'ÉCOLE ROMANISTE ET LA THÉORIE DES RACES.

Il peut paraître singulier et peut-être assez humiliant qu'entre toutes les opinions humaines les opinions historiques soient particulièrement variables et chancelantes. Les vérités de l'ordre métaphysique sont placées si haut qu'on ne s'étonne pas qu'à les contempler l'intelligence des hommes puisse se troubler et avoir à se reprendre; mais il semblerait qu'en face des réalités de l'histoire, une fois acquises au domaine des souvenirs et du passé, le témoignage et le sentiment des contemporains, bientôt contrôlés, dussent suffire en se transmettant à travers les âges. Loin de là : ces réalités historiques, peut-être parce qu'elles sont après tout les œuvres de notre liberté essentiellement vivante, nous apparaissent comme douées d'une sorte de vie propre qui les transforme sans cesse, pendant que d'autre part la vue de chaque observateur se modifie suivant les sentimens et les idées de son temps. On ajoute, instruit ou ému par quelque ébranlement récent, aux observations des précédens historiens, ou bien on les réfute, ou bien on redit à son insu, en partie du moins, ce qu'ils avaient fait oublier : perpétuel travail de la pensée humaine sur les œuvres humaines, travail que nous ne devons pas après tout croire stérile, qui exerce, fortifie, et sert finalement au progrès de la vérité.

A combien d'opinions diverses et même contraires l'unique problème des origines et de la formation de la nation française n'a-t-il pas donné lieu? Les uns, saisis de respect à la vue des œuvres accomplies par l'antique Rome, n'ont pas voulu croire qu'elle eût pu

succomber, vaincue par des peuples barbares; ils l'ont représentée comme une reine majestueuse cédant au seul poids du temps, et transmettant elle-même ses pleins pouvoirs à des héritiers dont l'unique vraie force allait être, disent-ils, son adoption. Les autres ont estimé que l'héritage de l'empire, quel qu'il fût, ne suffisait plus désormais, qu'une race nouvelle était appelée à recueillir une partie de cet héritage, et qu'aux deux élémens représentés par Rome et le christianisme un troisième devait se joindre pour former dans l'Europe occidentale les premières sociétés modernes. Les noms fort inégaux de Dubos et de Montesquieu dominent ces deux principaux groupes d'historiens et de critiques.

Assurément c'était un homme d'esprit que l'abbé Dubos. Distingué dès sa jeunesse par M. de Torcy, il prit une part active aux négociations d'Utrecht et de Rastadt, et continua ses utiles services pendant la régence. Il se fit connaître en même temps comme historien et homme de goût. Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est un ouvrage sensé; ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719), où il montre une réelle liberté de principes littéraires, des vues multiples et quelquefois hardies, une double connaissance de l'antiquité classique et de l'époque de la renaissance peu commune de son temps, lui ont mérité un sérieux éloge de Voltaire. On pourrait lui faire honneur d'avoir, dans une brochure politique, prédit soixante-dix ans à l'avance la sécession des colonies anglaises d'Amérique, s'il n'avait annoncé du même coup à la Grande-Bretagne, pour une époque prochaine, de funestes destinées. Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel après M. Dacier, il comptait, cela est sûr, parmi les esprits actifs et éclairés de son temps. Les étrangers les plus attentifs au mouvement littéraire de la France, David Hume par exemple, prêtaient l'oreille à ses théories : il avait un des premiers affirmé l'influence des climats.

On sait de quelle réaction furent suivies les cruelles dernières années du règne de Louis XIV. La liberté des opinions se donnant carrière, on discuta bientôt avec ardeur sur l'autorité royale, sur les pouvoirs des princes ou de la noblesse, sur l'opposition des parlemens et les droits des peuples. La vivacité des discussions enfantait les théories, l'esprit d'examen appelait la critique historique. Dubos ne resta pas à part; en face du comte de Boulainvilliers, suivant lequel, en conséquence de la victoire formelle des Francs en Gaule au ve siècle, l'institution d'une noblesse privilégiée continuait à peser de droit sur la nation, il publia en 1734 son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, ouvrage considérable, intéressant, mais paradoxal, où il soutint

que croire à une conquête de la Gaule par les Francs, c'était être victime d'une illusion historique. Les Francs étaient venus, disait-il, non pas en ennemis, mais en alliés, appelés par les Romains eux-mêmes, et bientôt engagés par des traités formels à les servir, comme manœuvres pour labourer leurs champs, comme soldats pour défendre leurs frontières. Pendant plus de deux siècles, les Francs avaient ainsi vécu sous la domination de l'empire, qu'ils acceptaient et dont ils devenaient les appuis. Ils recevaient des terres et conservaient leurs institutions et leurs coutumes, sans aucun détriment pour la population gallo-romaine; leurs chefs étaient fiers de recevoir les titres et les dignités que leur conféraient les empereurs. Quand donc Rome succomba épuisée, elle fit à ces barbares une cession bien en règle, par laquelle ils lui succédèrent légalement, en laissant subsister ses institutions et ses mœurs. L'abbé Dubos, aussi bien que le comte de Boulainvilliers, prétendait plier l'histoire à ses idées préconçues. Né dans les rangs de la bourgeoisie, il érigeait, à la place d'une aristocratie jalouse, une royauté maîtresse, qu'entouraient et servaient des citoyens égaux; diplomate habile et délié, il apercevait en plein ve siècle on ne sait quelles chancelleries internationales par l'œuvre desquelles toute une série de conventions et de protocoles liait entre eux les chefs barbares et les empereurs.

Montesquieu revenait alors d'Angleterre. Le spectacle des libertés britanniques ne lui avait pas fait oublier l'antique gloire de Rome, puisque précisément en 1734 il publiait ses célèbres *Considérations :* Polybe y est trop bien compris pour qu'on puisse rien conclure de l'ample développement qu'il a particulièrement donné aux causes de décadence; mais Montesquieu méditait en même temps son *Esprit des lois,* qu'il ne devait publier que quatorze ans plus tard, après l'avoir préparé pendant vingt années. Scrutateur pénétrant des divers élémens qui ont constitué les sociétés modernes autant qu'admirateur sincère de l'antiquité, il fut blessé de la vue partielle que Dubos prétendait substituer à la vérité historique, et il s'en exprima vivement. « Son ouvrage séduit beaucoup de gens, disait-il, parce qu'il est écrit avec beaucoup d'art, parce qu'on y suppose éternellement ce qui est en question, parce que plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les probabilités. Le lecteur oublie qu'il a douté pour commencer à croire; mais, quand on examine bien, on trouve un colosse immense qui a des pieds d'argile; et c'est précisément parce que les pieds sont d'argile que le colosse est immense. Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondemens, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver : il aurait tout trouvé dans son

sujet, et, sans aller chercher de toutes parts ce qui était très loin, la raison elle-même se serait chargée de placer cette vérité dans la chaîne des autres vérités. L'histoire et nos lois lui auraient dit : Ne prenez pas tant de peine, nous rendrons témoignage de vous. »

Que le système de l'abbé Dubos eût de faibles fondemens, comme le dit Montesquieu, il est facile de s'en convaincre dès ses premières pages. Reprochant aux historiens français qui l'ont précédé et même à la plupart de nos anciens chroniqueurs d'avoir cru à l'invasion germanique, il se demande comment ils ont pu commettre une telle erreur, et, quand il en recherche les sources, il trouve que c'est un contre-sens de Frédégaire qui a seul fait tout le mal! Il rencontre ensuite certains textes parlant de conventions stipulées entre l'empire et les barbares, et voilà ses pierres d'assise, voilà les pieds d'argile pour le colosse en trois volumes in-quarto. Montesquieu, lui, a considéré le problème avec une bien autre étendue de regard. Loin de s'enfermer dans l'unique question concernant la Gaule, c'est dans son ensemble qu'il a étudié le problème avec ses conséquences multiples et lointaines. Il a cru, et presque toute notre école historique moderne avec lui, qu'au commencement de notre histoire, au début de celle de tous les états de l'Europe occidentale, on doit considérer, en y attribuant une grande importance, les effets immédiats de l'invasion. A son exemple et à sa suite, mais chacun avec sa part d'originalité, nos derniers historiens ont mis en relief ce grand fait de la conquête germanique; ils ont dit ce qu'une race nouvelle avait apporté de sentimens nouveaux, mais aussi ce qu'il y avait eu de déchiremens et de souffrances dans une transformation sociale d'où la violence n'était pas exclue. Cette théorie édifiée sur la distinction entre des races diverses, entre des vainqueurs et des vaincus, a fait, nous le savons, son chemin depuis Montesquieu, et trop hardiment peut-être. L'école libérale, au commencement du siècle, a cru pouvoir y trouver des argumens politiques en vue des luttes qu'elle avait à soutenir. C'était abuser de cette théorie que de proclamer, comme faisait l'abbé Sieyès dès 1789, que le tiers était une nation par lui-même, et une nation complète, ou de répondre, comme faisait M. de Montlosier en 1814, qu'il y avait en face du tiers, sur le même sol, une autre nation complète aussi et plus ancienne et meilleure. Il est clair qu'on instituait de la sorte un dangereux antagonisme. L'extrême abus de la doctrine se produisait en 1848, sous la plume d'un publiciste tel que Proudhon, aux yeux duquel un prolétariat révolté contre la bourgeoisie était issu du sang celtique, et devait continuer la revendication en souvenir de Vercingétorix, son ancêtre, ou bien sous celle d'un écrivain tel qu'Eugène Sue, lorsque, au lendemain même des journées de juin, il mêlait ensemble, dans ses intrigues roma-

nesques, les haines de race aux excitations d'un haineux socialisme. En vain la chanson populaire, revendiquant la cause du sens commun, avait-elle conseillé l'union entre tous les enfans de la France, entre « Gaulois et Francs : » il semblait que chacun prît à tâche d'oublier l'immense et profond travail de fusion qui avait fait avec assez d'éclat pourtant la puissance et la gloire de la société française.

Assurément ce sont là des excès, mais si arbitraires et si dénués de saine raison qu'on n'en saurait rendre responsable Montesquieu et notre école historique moderne. N'en serait-ce pas un aussi que de ressusciter le système de l'abbé Dubos, de le dépasser même, de nier l'invasion germanique, et de déclarer en outre que l'arrivée des Germains dans l'empire a été ou bien un fait indifférent, inaperçu, absolument stérile et sans conséquence pour l'avenir, ou bien un vrai fléau, une mise en péril de tous progrès et de toute civilisation ?

Voilà en tout cas deux groupes d'opinions très diverses en présence : avec l'abbé Dubos, l'école que nous pouvons appeler *romaniste*, parce qu'elle ne voit guère dans le travail de la civilisation ultérieure, à moins de se retrancher sur les effets inexpliqués de ce qu'on appelle la force des circonstances, que la transformation de l'élément romain sous l'influence du christianisme, — avec Montesquieu tous ceux qui croient qu'à ces deux élémens de la société moderne il en faut ajouter un troisième, apport direct et conséquence immédiate de l'invasion. Des deux côtés des noms éminens : d'une part Augustin Thierry, sans cesse préoccupé, par esprit de libérale équité, de la distinction des races, et M. Guizot, également éloigné des extrêmes, — d'autre part des savans tels que Sismondi, M. Guérard, le subtil commentateur du Polyptyque d'Irminon, et M. Littré, l'auteur des *Études sur les barbares*. Le système romaniste, appuyé jusque dans notre temps par d'importans suffrages, renouvelé récemment ici même avec ardeur et talent (1), doit contenir une notable part de vérité, puisque des esprits d'une grande valeur l'ont accueilli et défendu. Nous croyons

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1872, l'étude de M. Fustel de Coulanges sur *l'Invasion germanique au cinquième siècle*. — Les mêmes questions que nous discutons ici ont dans ces derniers temps donné lieu à de nombreux travaux dont quelques-uns, terminés d'hier à peine, n'ont pas encore été livrés à une entière publicité. M. Charles Giraud, dans un mémoire inséré au *Journal des Savans* de novembre et décembre 1872, — M. Vuitry, dans une étude sur les impôts romains en Gaule, du VIe au Xe siècle, lue récemment à l'*Académie des sciences morales et politiques*, — M. Deloche, dans un ouvrage considérable sur les origines féodales, qui va paraître, — M. Léotard, dans un volume non encore publié, mais que nous avons sous les yeux, *sur la Condition des barbares dans l'empire au quatrième siècle*, ont tous fait acception de la distinction des races et du fait de la conquête.

toutefois qu'à le prendre dans toute sa rigueur il risquerait de mutiler et d'altérer l'histoire de nos origines. Recherchons en quelle mesure il est permis d'affirmer qu'il y a bien eu au commencement du moyen âge une double sorte d'invasion germanique et une véritable conquête, et voyons s'il n'est pas vrai que certains traits intimes et profonds, persistant jusque dans nos sociétés modernes, relèvent d'une autre influence que celle du génie romain ou du christianisme, et remontent en réalité jusqu'à cette conquête même.

I.

Nul n'a jamais cru ni enseigné que l'invasion germanique ait surpris le monde romain comme une subite avalanche. Une série de quatre ou cinq siècles, que dis-je? une série de dix siècles, depuis l'apparition des Cimbres jusqu'aux ravages des Northmans, jusqu'aux croisades, qui continuent à certains égards un mouvement si vaste, d'innombrables infiltrations amenant la barbarie, tantôt humble et docile, tantôt indisciplinable et perfide, jusqu'au centre de la société organisée de l'empire, et y créant mille nouveaux foyers, — outre cela des coups de violence, de grandes migrations de tribus qui, avec femmes et enfans, venaient occuper, par la force au besoin, des provinces romaines tout entières, et y dépouiller, soit brutalement, soit avec une apparence de légalité, les possesseurs, — il a fallu ces phases diverses, réparties sur un si long temps, pour voir s'accomplir dans toutes ses parties une évolution historique qui a été en réalité profondément complexe et ne saurait être demeurée inféconde.

La première et la principale cause qui rendait l'invasion inévitable a été l'irrémédiable affaiblissement de l'empire. César, en passant deux fois de sa personne sur la rive droite du Rhin, avait désigné de ce côté à ses successeurs l'espoir anticipé d'une nouvelle conquête, et Auguste en effet, après les expéditions hardies de ses deux beaux-fils, Drusus et Tibère, avait cru réduire tout le pays jusqu'à l'Elbe : le désastre de Varus était venu le convaincre de son erreur. Comme compensation de n'avoir pu s'assurer au-delà du Rhin une autre province, Rome forma dès lors sur le sol même de la Gaule et sur la rive occidentale du fleuve deux prétendues provinces de Germanie, en y comprenant tout au plus quelque étroit territoire de la rive droite, bientôt muni d'une ligne continue de fortifications. C'était marquer aux yeux de tous qu'après avoir pratiqué jusqu'alors une politique offensive à l'égard de ses voisins, elle ne prétendait plus, instruite par ses revers, qu'à une attitude purement défensive. Ces fortifications purent servir à prolonger sa

défense, mais elles n'empêchèrent finalement ni le retour des incursions ennemies, ni les rapports d'autre sorte avec les barbares. Entre populations voisines, quoique différentes par le degré de civilisation et la race, il ne se peut en aucun temps qu'il y ait uniquement et à toutes les heures des rapports hostiles. Peu à peu des rapprochemens s'opèrent, un certain équilibre, au moins dans la région intermédiaire, s'établit; des relations commencent, premiers liens facilement rompus par la guerre, renoués plus facilement encore après le départ des combattans. Des Germains étaient venus s'établir sur la rive gauche du Rhin, des Gallo-Romains avaient occupé plusieurs points de la rive droite. Les inévitables rapports de chaque jour appelèrent le commerce et les échanges. Ce qui nous a été conservé d'inscriptions parmi les ruines des villes romaines construites dans la région du Rhin témoigne de quelle activité commune ces riches contrées devinrent l'occasion et le foyer. Il sembla que l'énergie et la vie, qui allaient abandonner les provinces intérieures, se réfugiassent en se multipliant aux extrémités de la Gaule. Les Romains venaient demander aux barbares le chanvre et les sapins du Taunus, que des compagnies d'armateurs ou *nautæ* dirigeaient par flottage vers les arsenaux maritimes établis dans l'île des Bataves. Ils achetaient le bétail, les pelleteries, quelquefois le blé, et surtout un certain nombre de denrées très recherchées par la sensualité de l'époque impériale, les poissons du lac de Constance, les plumes et le foie d'une certaine espèce de canard dont on faisait de voluptueux oreillers et d'excellens pâtés, mais surtout les flaves chevelures, ou bien les pommades fabriquées par les Mattiaques pour teindre les cheveux et leur donner la riche couleur germanique fort recherchée des matrones romaines. La grande quantité d'eaux thermales avait particulièrement exercé une vive séduction, et les nombreux vestiges du luxe antique respirent encore au milieu de ces ruines. Les Germains de leur côté venaient acheter les produits de l'industrie occidentale, les étoffes, les ustensiles, les armes. Le Mercure des marchés, *Mercurius nundinator*, présidait à ces mutuels échanges; autour de lui se rangeait (nous en jugeons par les inscriptions) la foule des divinités étrangères, asiatiques, égyptiennes, celtiques, romaines ou grecques, tant ces frontières de l'empire étaient devenues le centre d'une vie active, le rendez-vous de toutes les nationalités.

Le commerce est une force; entre les mains d'un peuple énergique, il peut préparer et accomplir à moitié la conquête. Rome le pratiquait encore avec un apparent succès au temps des Antonins, alors que l'extrême Orient, le pays des Sères et l'Inde envoyaient leurs marchandises vers le port de Pouzzoles, où se rencontraient les

navires du monde connu. Pourquoi, dans cette autre sorte de lutte, Rome ne trouva-t-elle pas les moyens de réparer ses premiers échecs en face de la Germanie, et d'obtenir, comme il lui était arrivé plus d'une fois en d'autres temps, des soumissions volontaires se traduisant tôt ou tard par des acquisitions de territoire? L'explication en est simple : elle n'avait plus de vraie force que la majesté de son passé glorieux. Rome avait commis une grande faute, dont les résultats se sont montrés dès les premiers temps de l'empire. La conquête de l'Orient, celle de l'Égypte, lui avaient valu une affluence considérable de métaux précieux. Au lendemain de la soumission de la Macédoine, elle s'était trouvée si riche qu'elle avait affranchi ses citoyens du tribut; plus tard, l'abondant trésor de Cléopâtre avait permis à Octave de larges et dangereuses distributions aux soldats et au peuple. Rome avait cru pouvoir se passer désormais d'un actif développement du travail libre et de la production. D'une part, elle avait demandé à tout l'Orient ses plus précieux produits; de l'autre, elle avait abdiqué presque tout travail entre les mains des esclaves. C'était tarir les sources de la fortune nationale dans le même temps où les métaux précieux étaient, Pline l'Ancien en témoigne, reconquis par l'Inde, grâce à un commerce sans aucune réciprocité. Rome avait commis la faute d'un riche prodigue qui épuise son trésor; elle avait fait la même fatale méprise que l'Espagne du XVIIe siècle, à qui les lingots des Indes occidentales paraissaient devoir tenir lieu d'agriculture et d'industrie. Rome prolongea et aggrava son erreur. Après s'être reposée sur le travail servile, elle prit, en présence de la dépopulation et de la stérilité du sol, un parti désespéré : ce fut d'appeler elle-même les barbares, qu'elle n'avait pu vaincre, et de recruter parmi leurs tribus des laboureurs et des soldats. Ces Germains ne se montrèrent d'abord ni assez nombreux ni assez fidèles au souvenir de leur nationalité pour devenir redoutables. Bientôt cependant ce qui n'avait été d'abord qu'accidentel et passager devint permanent avec de plus graves conséquences; le nombre et l'importance s'augmentèrent des groupes barbares qui, soit vaincus et se livrant à discrétion, *dediticii*, soit à titre de *fédérés* (1), soit comme *lètes* ou soldats des frontières, entrèrent dans l'empire. Jadis Rome pouvait opposer à ces envahissemens successifs une cohésion politique et une force d'absorption qui triomphaient aisément d'une barbarie encore confuse et peu disciplinée; mais l'énergie romaine s'était depuis lors amoindrie, tandis qu'au contraire la Germanie, instruite par la lutte, s'était en

(1) L'origine et le sens du mot *lètes* sont obscurs. L'abbé Dubos veut qu'il désigne des barbares *joyeux* (*laeti*) d'être les sujets de l'empire. C'est là une explication trop naïvement conforme au système du savant abbé pour n'être pas fort suspecte.

quelque mesure organisée à l'intérieur, de manière à ne plus envoyer au dehors que des élémens résistans ou moins prompts à se dissoudre. Ces premières et lentes infiltrations étaient bien le commencement de la conquête : l'ennemi prenait position au centre de la place, s'apprêtant à donner la main aux prochains agresseurs. A la veille même de la grande invasion de 406, l'évêque Synésius, adressant ses doléances à l'empereur d'Orient, disait: « Il n'y a pas une seule de nos familles où quelque Goth ne soit homme de service. Dans nos villes, le maçon, le porteur d'eau, le portefaix, sont des Goths. » Nous reconnaissons à cette propagande envahissante, à cette domesticité perfide la première phase de l'invasion germanique : l'abbé Dubos a eu raison de mettre cet aspect particulier en vive lumière, et l'on doit, pour avoir une juste idée de l'ensemble, y insister; mais il en faut suivre les conséquences : il faut observer les efforts multipliés des empereurs pour contenir ces groupes établis en deçà des frontières, quand par exemple, dépassant les limites des terres qui leur ont été assignées, ils empiètent sans scrupule autour d'eux sur le domaine public ou les propriétés particulières. Cette période de l'invasion en suppose et en amène évidemment une autre, qui est de conquête ouverte et souvent violente.

C'est ici qu'on oppose les traités conclus entre les barbares et la cour romaine. En effet, à la veille de presque tout établissement germanique dans l'intérieur de l'empire, les textes contemporains mentionnent une sorte d'accord ou même une cession impériale faite, suivant les apparences, en bonne forme et du meilleur gré du monde. Le malheur est que, dans la réalité, ces alliances, dès le commencement de la lutte, sont prodiguées d'un côté, violées de l'autre avec une aisance égale, et qu'au lendemain de ces bénévoles cessions de territoire plus ou moins authentiques, les mêmes récits nous montrent presque toujours les barbares procédant à une dépossession des Romains. Prenons garde d'être dupes d'un mot par lequel les écrivains romains désignaient peut-être simplement l'effort peu efficace des empereurs pour mettre la main sur les chefs barbares qu'ils avaient le plus à redouter. Arminius, le héros de la Germanie, avait, lui aussi, son *fœdus* avec Rome, — il est appelé dans Tacite *violator fœderis*; croit-on qu'il pouvait s'agir d'un acte diplomatique bien sérieux? Pense-t-on qu'on retrouvera quelque jour sur une plaque de bronze les articles de ce traité avec les signatures et les ratifications? Il y a une scène, — précisément elle ouvre la période des grandes invasions et de la conquête proprement dite, — qui montre bien ce qu'étaient ces traités. Elle a été parfois interprétée trop exclusivement, croyons-

nous, dans le sens de la thèse romaniste; il suffit de la lire dans l'historien contemporain qui nous l'a transmise en prenant soin de la commenter lui-même pour en avoir une impression assez différente et sans doute plus juste : il s'agit de l'entrée des Goths dans l'empire en 375.

Chassés de leurs demeures par les Huns, ces barbares se présentent en foule sur la rive gauche du bas Danube et demandent à être admis dans l'empire, s'offrant, bien entendu, comme faisaient déjà les Cimbres, à cultiver les terres qu'on leur concéderait et à servir en auxiliaires. Quand leurs messagers vinrent trouver l'empereur, dit Ammien Marcellin, les courtisans applaudirent; ils exaltèrent à l'envi le bonheur du prince, à qui la fortune apportait des recrues inopinément et des extrémités du monde. Vite il fallait un bon traité. L'incorporation de ces étrangers dans l'armée romaine allait la rendre invincible; le tribut que les provinces devaient en soldats, converti en argent, augmenterait indéfiniment les ressources du trésor; l'empire y gagnerait sécurité et richesse. L'empereur Valens conclut donc avec les chefs des Goths une convention stipulant l'admission des barbares, une distribution de vivres aussitôt après la traversée et la concession de terres en Thrace. On dépêcha aussitôt de nombreux agens pour faire opérer le passage; on se donna beaucoup de peine pour que nul de ces destructeurs de l'empire, c'est Ammien qui parle, ne restât sur l'autre bord, *ne qui romanam rem eversurus derelinqueretur*. Jour et nuit, en vertu de l'ordre impérial, les Goths, entassés sur des barques, des radeaux, des troncs d'arbre creusés, furent transportés en deçà du Danube. La presse était si grande que plus d'un périt dans les flots. Tant d'empressement et de labeur pour introduire le fléau et la ruine du monde romain! *Ita turbido instantium studio orbis romani pernicies ducebatur!* A-t-on assez remarqué ces expressions d'Ammien Marcellin? Voilà, il faut en convenir, un narrateur romain beaucoup moins romaniste que l'abbé Dubos. Il ne semble pas compter pour beaucoup le traité conclu avec les Goths; lui qui est mort vers 390, c'est-à-dire avant que l'invasion ne fût consommée, il prévoit fort bien la chute de l'empire, et ne conserve aucune illusion. On ne saurait dire, après l'avoir lu, que les contemporains n'aient pas eu l'idée d'une conquête : ce serait d'ailleurs oublier le langage constant des pères de l'église, les témoignages de l'émotion populaire, les singulières prédictions par où elle se traduisait, les pressentimens enfin des chefs barbares eux-mêmes. Pour ce qui est des Goths, on sait ce qui suivit. D'un autre côté, la cupidité des fonctionnaires impériaux irrita les immigrans, qui se révoltèrent; de l'autre, leur traité avec l'empereur ne les

avait pas empêchés d'appeler de nouvelles tribus auxquelles le passage avait été refusé. Il fallut que l'empereur Valens marchât avec son armée contre ses alliés d'un jour, si promptement rebelles. Il les rencontra près d'Andrinople et subit une entière défaite, qu'Ammien Marcellin place au-dessus du désastre de Cannes. Valens blessé s'était réfugié dans une cabane : ils l'entourèrent de paille et de bois, et la brûlèrent avec tous ceux qu'elle contenait. Ce que devinrent les provinces romaines ainsi occupées, Jornandès nous le dit assez clairement : « les Goths ne furent plus là des étrangers ni des fugitifs, mais en citoyens et en maîtres ils commandèrent aux possesseurs des terres. Ils tinrent sous leur autorité, *suo jure*, toutes les provinces septentrionales jusqu'au Danube... Ils s'établirent comme ils l'eussent fait sur leur sol natal. » De pareils témoignages sont formels : il est évident qu'il s'agit d'une prise de possession, d'une conquête véritable au lendemain d'un semblant de traité. Nous retrouverons, il est vrai, les Visigoths dans les cantonnemens assignés par l'empire; ils se conduiront quelquefois en dociles auxiliaires; leur chef Alaric tiendra beaucoup à devenir maître des milices; tout cela prouvera seulement que l'empire en détresse se prêtait de lui-même à l'invasion, et que certains chefs barbares savaient fort bien trouver dans ces dispositions un moyen de succès.

On verrait se représenter presque pour chaque province de l'Occident le même aspect que nous a offert l'entrée des Goths dans la Mésie, car l'invasion et la conquête ont procédé, peu s'en faut, partout de la même manière, suivant les traits généraux que nous venons de signaler. Une longue période d'infiltration a précédé; non-seulement sur toute la ligne des frontières intérieures, mais au centre des provinces romaines, elle a multiplié des groupes de barbares, d'abord isolés et dociles, très portés plus tard à l'indépendance, à l'usurpation, à la révolte. Une seconde période a couvert ses violences du prétexte perpétuel de conventions avec Rome, conventions que les historiens contemporains nous attestent, il est vrai, qui ont pu quelquefois profiter à l'empire, mais qui n'avaient plus de réelle importance depuis qu'il était hors d'état de les faire respecter. Enfin la dépossession des vaincus, tantôt restreinte et légale, tantôt brutale et étendue, est venue confirmer et sceller le fait de la conquête. Voyons ces traits se vérifier dans la Gaule romaine parmi tout un ensemble de circonstances particulières qui ne sauraient les effacer.

Aussi bien que les autres provinces, la Gaule avait reçu de bonne heure des Germains vaincus ou volontairement soumis. On les y acceptait comme ailleurs à titre d'auxiliaires, de lètes ou de colons. A la suite des Teutons et des Cimbres, une tribu de même ori-

gine, les Aduatiques, s'établit entre la Meuse et l'Escaut; à la suite d'Arioviste, jusqu'à trois tribus occupent le pays d'Alsace. Des cohortes germaniques viennent aider Jules César contre Vercingétorix; il les aura encore avec lui au passage du Rubicon et à Pharsale, et ce sera l'origine de cette garde tudesque des empereurs qu'on verra se mêler aux émeutes de Rome dès le temps de Vitellius, et qui se perpétuera dans Byzance jusqu'au temps des croisades par les célèbres Véringues. Agrippa, le ministre d'Auguste, transporte déjà des milliers de Bataves dans la Gaule belgique, et depuis, suivant son exemple, les Romains introduisirent des groupes nombreux de barbares dans l'intérieur de la Gaule. Les Francs aussi pénètrent dès le IIIe siècle. La *Notitia dignitatum*, cette sorte d'almanach impérial dressé vers 400, les montre établis à titre de lètes dans la Gaule occidentale et sur les rives du Rhin, dont la garde leur est confiée : ce n'est pas par eux, c'est par d'autres peuples d'origine également germanique que la Gaule romaine verra les premiers royaumes barbares se former sur son territoire.

La Gaule a été occupée de trois côtés différens au lendemain de la grande invasion de 406. Les Visigoths arrivent en 412, par le sud-est. Ils viennent d'Italie, où, sous leur grand chef Alaric, ils ont pris Rome, ce qui est déjà significatif. Ataulf, son successeur, fait passer les Alpes à cette multitude de soldats, de femmes et d'enfans. Narbonne, puis Toulouse et Bordeaux sont forcées d'ouvrir leurs portes. Il est vrai que presque aussitôt, sur l'invitation du gouvernement impérial, ils s'en vont en Espagne reprendre les provinces romaines que les Alains et les Vandales, après avoir forcé la ligne du Rhin et traversé en courant toute la Gaule, venaient de lui enlever. Les empereurs donnaient très volontiers ainsi à des chefs barbares la mission d'aller reconquérir les territoires que d'autres barbares avaient usurpés. Ces chefs, s'ils revenaient vainqueurs, déclaraient, pour peu qu'on les en pressât, n'avoir triomphé qu'au nom de l'empire. Chacun y trouvait son compte, à des titres divers : cela servait la vanité des uns et la cupidité des autres. Quand les Goths sont de retour en Gaule, cinq ans après, Honorius leur donne en récompense un vaste pays, la seconde Aquitaine, depuis Toulouse en suivant les rives de la Garonne jusqu'à la mer. Voilà, il est vrai, des concessions formelles; mais il ne faut pas croire que les barbares se contentent longtemps de ce qui leur a été assigné; leur royaume comprend bientôt, avec l'Espagne entière, toute la Gaule au sud de la Loire : l'Auvergne est cédée à leur roi Euric par l'empereur Julius Nepos en 475. Dira-t-on, en rappelant cette mission en Espagne et cette double concession impériale, qu'il n'y a pas eu conquête au sud de la Loire de la part des

Goths? Les contemporains eux-mêmes répondront. Sidoine Apollinaire ne s'élève pas seulement comme évêque de Clermont contre des ennemis ariens et persécuteurs, il parle aussi comme citoyen de l'empire quand il se plaint, dans une de ses lettres, de ce que les barbares ont envahi son territoire et l'ont conquis par les armes. « C'est le triste sort de notre Auvergne, dit-il, d'être ouverte à leur irruption. Nous excitons particulièrement leur haine en ce que nous sommes le dernier obstacle qui les empêche de s'étendre jusqu'aux rives de la Loire; leur farouche ambition dévore à l'avance l'importune barrière. » Jornandès ne s'y trompe pas davantage quand il dit que le roi Euric, voyant l'instabilité des empereurs de Rome, prétendit s'emparer de la Gaule et la tenir de son plein droit, *crebram mutationem romanorum principum cernens, Gallias suo jure nisus est occupare*, ou bien lorsqu'il ajoute peu après : « Le roi Euric fut tué dans la dix-neuvième année de son règne; il possédait de son plein droit, *jure proprio*, l'Espagne et la Gaule. » Salvien n'est pas d'un autre sentiment alors que, s'élevant contre les vices et la corruption des habitans de l'Aquitaine, il leur montre qu'ils ne doivent pas s'étonner si Dieu a transporté leurs terres entre les mains des barbares et si un grand nombre d'entre eux est privé de patrie. Il ne s'agit pas ici de déclamation : ces expressions des contemporains n'auraient offert absolument aucun sens, s'il n'y avait eu qu'une juxtaposition de peuples par suite des traités au lieu d'une conquête.

La partie orientale de la Gaule fut occupée par les Burgundes. Quelques témoignages contemporains les représentent, il est vrai, comme ayant été d'humeur pacifique; il n'est pas douteux qu'ils n'aient eu, eux aussi, des conventions avec l'empire, et leurs rois portaient à l'envi les titres romains de maître de la cavalerie, de comte et de patrice. D'autre part cependant c'est le peuple des *Nibelungen*; Ammien Marcellin les dit très redoutables, et, selon Jornandès, ils ravagèrent pendant plusieurs années les provinces frontières. Il fallait bien qu'ils fussent tout au moins gênans, puisque Aétius dut marcher contre eux avant de les avoir pour alliés à Châlons. Le gouvernement impérial leur concéda des terres en Savoie, nous dit-on; mais y restèrent-ils paisiblement enfermés? Non certes, ils s'étendirent fort au-delà, et le royaume burgunde comprit bientôt tout le pays de Genève, Besançon, Lyon et Vienne, que les empereurs apparemment ne leur avaient pas donné. Volontiers du reste on leur aurait offert une nouvelle concession pour qu'ils prissent moitié moins.

Nous avons, ce semble, pour nous convaincre que les Visigoths et les Burgundes se sont établis au sud et à l'est de la Gaule par

une véritable conquête, une sorte de preuve décisive dans leurs lois, qui nous sont restées. Ces lois attestent une dépossession légale du sol, exercée en certaine proportion contre les Romains vaincus. Voici par exemple comment s'exprime la loi des Visigoths dans un de ses articles, intitulé *du Partage des terres entre le Goth et le Romain.* « Que nul ne porte atteinte d'aucune façon au partage des terres labourables et des bois entre le Goth et le Romain. Que le Romain ne revendique ou ne réclame pour lui rien des deux parts qui reviennent au Goth; que le Goth, de son côté, ne revendique et n'usurpe rien du tiers qui appartient au Romain, à moins qu'il n'en doive quelque chose à notre libéralité. » Un autre article de la même loi veille encore à ce que le tiers du Romain ne puisse être usurpé. Or quel autre sens peut-on attribuer à cette expression : *divisio terrarum*, que celui du partage des terres? et comment le mot *tertia* signifierait-il ici autre chose que la troisième partie du domaine divisé? Les traits particuliers viennent à l'appui. Nous venons de voir le roi barbare réservant à sa propre libéralité le droit de disposer, au profit d'un Goth, même de ce tiers unique destiné au Romain; or Sidoine Apollinaire, dans sa correspondance, signale plus d'un exemple de ces grâces ou de ces refus arbitraires. Lampride, rhéteur bordelais, a recouvré son domaine par la seule faveur du roi Euric. Sidoine l'en félicite en rappelant Virgile, victime, lui aussi, d'une violente spoliation que répara une faveur princière :

Tu jam, ô Tityre, rura post recepta,
Myrtos inter et platanona pervagatus
Pulsas barbyton.

Lampride pouvait répondre par des sentimens de condoléance aux félicitations de son ami. En effet, Sidoine, par suite de la mort de sa belle-mère, avait dû entrer en possession d'un petit héritage, d'un de ces *tiers* que les Goths étaient tenus de respecter. En vain s'était-il rendu à Bordeaux pour invoquer la faveur d'Euric; le roi, occupé, dit-il, de répondre à l'univers soumis, n'avait pas eu le temps d'écouter sa prière. En vain, pour hâter la conclusion, offrait-il de sacrifier la moitié de ce tiers; il ne put rien obtenir. C'étaient en effet des vaincus, ces grands personnages de Rome ou de la Gaule; c'était un vaincu, ce Paulin de Pella, riche propriétaire bordelais, qui, dans son petit poème de l'*Eucharisticum*, contemporain de la conquête, nous a transmis ses gémissemens. S'il ne reçut pas tout d'abord quelque hôte barbare sur son cher domaine, ce fut pour le voir exposé davantage encore au pillage des soldats. La malencontreuse dignité de comte des largesses sacrées qu'Attale, cette ombre d'empereur, lui avait conférée en un tel mo-

ment, ne servit qu'à le désigner aux spoliations. Il avait quelques biens en Épire, comme autrefois Atticus, l'ami de Cicéron, et il aurait pu s'y retirer; mais l'amour du pays le retenait, il s'en alla vieillir à Marseille dans l'abandon et la pauvreté.

Sur ce point important de la dépossession du sol, la loi burgunde paraît également précise. Rédigée une trentaine d'années après la conquête, elle nous permet d'en apprécier le mode et les premiers résultats. Le titre 54 par exemple nous instruit d'un partage attribuant à une partie des Burgundes un tiers des esclaves et deux tiers des terres cultivables, pris évidemment sur les domaines particuliers, car autrement il ne serait pas question de fractions telles que ces deux tiers. Un certain nombre de Burgundes avaient reçu tout d'abord du roi, sur les terres fiscales ou terres publiques, des lots suffisans, et on leur avait donc interdit de prétendre à être compris en outre dans le partage des domaines privés. Leur cupidité ayant méprisé cette défense, la loi intervient, et le titre 54 a pour objet de les forcer à rendre ce qu'ils ont usurpé : « quiconque, ayant reçu de notre libéralité des esclaves et des terres, aura pris en outre, contre notre défense, quelques parties des terres d'un hôte romain, devra les restituer sans délai, afin que la sécurité soit rendue à ceux auxquels il a été fait tort, *huc usque contemptis*. » Non-seulement le Romain est en partie dépossédé, mais la loi fait de visibles efforts pour conserver dans la famille burgunde le lot acquis par le fait de la conquête. C'était par exemple chez ce peuple une coutume devenue nationale que le père de famille partageât en portions égales, de son vivant même, sa fortune avec ses fils, probablement en se réservant moitié du tout (1). Une loi ultérieure survient et permet au père de disposer comme il l'entend de sa fortune, patrimoine et acquêts; mais elle excepte formellement de cette libre disposition le lot de la conquête, *sors* ou *terra sortis titulo acquisita*, qui doit continuer à être transmis, selon la tradition, à ses héritiers de son vivant (2). C'est l'ancien principe de la permanence et de la solidité de la famille germanique qui reparaît. La loi est si jalouse de sauvegarder la propriété nouvellement acquise, et de fixer ainsi le barbare à sa nouvelle patrie, qu'elle s'efforce de le lier à cette propriété en restreignant le plus possible son droit d'aliénation. C'est le sens du titre 84 : « ayant été informé qu'un certain nombre de nos sujets burgundes sont trop empressés à se défaire de leurs lots, nous avons cru devoir ordonner par la présente loi que nul ne pourra vendre sa terre, s'il ne possède ailleurs un autre lot ou d'autres terres. »

(1) Titre LI, § 1.
(2) Titre I, § 1.

Retrouverons-nous dans l'établissement des tribus franques les mêmes traits de conquête que nous ont offerts les établissemens des Visigoths et des Burgundes? Sera-ce du plein gré du gouvernement impérial qu'après avoir fait pendant un temps leur devoir comme alliés et gardiens de la frontière rhénane, les Francs se joindront eux-mêmes aux envahisseurs et s'avanceront d'étape en étape? S'établiront-ils pacifiquement en Gaule? prendront-ils pour eux, par un partage légal, comme les Burgundes et les Visigoths, une certaine portion des terres?

Il faut absolument distinguer entre les diverses régions de la Gaule par eux successivement occupées : ces régions n'offraient pas toutes les mêmes conditions politiques; les Francs ne les abordaient pas en d'égales dispositions, elles ne reçurent pas d'eux un traitement uniforme. Quant au nord-est, dont ils s'emparèrent dans une première période de leurs envahissemens, comment pourrait-on douter que l'occupation franque y ait apparu comme une conquête oppressive et violente? Le nom des Francs apparaît pour la première fois vers 240, et déjà Aurélien leur livre des combats sanglans, que rappelle la chanson militaire *Mille Francos, mille Persas semel occidimus*. Probus doit les expulser de la Gaule, dont ils se sont presque emparés : *Galliæ omnes a Germanis possessæ*.. Il les poursuit au-delà du Rhin; mais il doit se contenter d'ajouter quelque nouveau mur à la ligne de fortification commencée dès le temps de Tibère, et qui joint désormais, de Cologne à Ratisbonne, le Rhin et le Danube. Un certain nombre de ses captifs ont été transportés aux extrémités du monde romain, sur les côtes de la Mer-Noire; ils se saisissent de quelques navires, s'engagent sur la Méditerranée, prennent Syracuse au passage, traversent le détroit, et rentrent dans leur patrie par l'Atlantique et la Mer du Nord : c'est déjà, à quelques siècles de distance, le même sang de hardis pirates qui suscitera les navigateurs northmans. La lutte incessante recommence après Probus. Constance Chlore passe vingt années à combattre les Francs. Constantin livre aux bêtes dans le cirque de Trèves deux de leurs chefs, contre lesquels, dit un contemporain, les insultes des spectateurs s'acharnent, en forme de vengeance, aussi cruellement que les morsures des bêtes féroces. Julien, son neveu, les bat après qu'ils ont brûlé quarante-cinq villes dans la région du Rhin et tout dévasté jusqu'à la Meuse. Il a surtout affaire aux Francs-Saliens, qui se sont établis hardiment sur le sol romain, en Toxandrie, c'est-à-dire de la Meuse à l'Escaut, *ausos in romano solo habitacula sibi figere prælicenter*.

Est-ce que ce n'est pas là déjà l'invasion? Est-ce que ce n'est pas le commencement de la conquête? Que peut opposer le système

de Dubos à la brutale simplicité des faits? Cela n'empêche pas d'ailleurs que Julien lui-même n'ait traité avec certaines tribus des Francs et n'ait tâché de les opposer, en achetant leur concours, au reste des envahisseurs. Il faut lire dans le chroniqueur byzantin Zosime le curieux récit de l'habile tactique par laquelle il savait se servir des barbares contre les barbares. Il y avait un Germain Charietto, renommé pour sa grande taille et sa force prodigieuse, et redouté pour ses actes de brigandage; las d'une telle vie sans doute, il vint s'établir à Trèves. Témoin, dans cette grande ville, des maux qu'y produisaient des incursions auxquelles hier encore il prenait part, il résolut de s'y opposer désormais et de les punir. Comme les pillards d'au-delà du Rhin se partageaient en petites troupes pour accomplir leurs dévastations pendant la nuit, et se réfugiaient le jour au fond des bois voisins de la frontière, où les soldats romains n'osaient pénétrer pour les atteindre, Charietto réunit quelques braves, se glissa dans ces bois, et, répandant autour de lui la terreur, fit de nombreux prisonniers auxquels invariablement il coupait la tête. Il envoyait ces trophées à Julien, qui les lui payait. Bientôt même Julien parvint à lui recruter, parmi les Francs-Saliens, une petite armée. Les fuyards qui échappaient à Charietto tombaient dans les rangs des troupes régulières, échelonnées sur la lisière des bois. Julien parvint de la sorte à procurer quelque sécurité au nord-est de la Gaule, et Charietto fut admis avec un grade assez élevé dans l'armée romaine. Voilà au vif l'histoire de ces temps, voilà ce qu'était la lutte sur les frontières, et souvent aussi dans l'intérieur, le long des fleuves infestés de pirates, et aux environs des cantonnemens barbares. Julien confia aux Francs le passage du Rhin, et ils firent assez bonne garde en effet pendant quelque temps; on les vit, durant le dernier tiers du IVe siècle, seconder les armées qui revendiquaient l'intégrité de l'empire. Ils prenaient à la conservation de l'édifice une part désormais intéressée; bientôt ils se joignaient eux-mêmes au mouvement de la conquête, s'avançant par sûres étapes, et laissant derrière eux les traces pour longtemps visibles de leur occupation ou de leur passage. L'évêque saint Waast, en l'année 500, ne trouve pas de chrétiens dans Arras. Du pays de Gand et de celui de Tournai il est dit, dans la vie de saint Amand, qu'au milieu du VIIe siècle les anciens habitans y avaient abandonné le culte du vrai Dieu pour adorer les arbres et les pierres. Les dernières traces du paganisme ne disparurent du Brabant et de la région des Ardennes qu'au milieu du VIIIe siècle. Or l'effacement ou le retard du christianisme dans cette région de la Gaule, couverte jadis de florissantes villes romaines, et devenue au temps des Antonins le centre d'un riche commerce

avec la Germanie, ne peut qu'avoir coïncidé avec une sorte d'anéantissement de l'ancienne population, et quelle autre cause y pourrait-on deviner que l'occupation franque? On lit dans les *Vies des saints* que, maîtres de Tournai, les Francs ordonnèrent à tous les chrétiens d'en sortir et leur confisquèrent tous leurs biens. Clodion, lorsqu'il prit Cambrai, fit tuer tous les Romains qu'il y rencontra. Sidoine gémit dans ses lettres de ce que la langue latine ait disparu des contrées belge et rhénane. Une parente de Salvien qui habitait Cologne, une matrone romaine, comme on disait encore, réduite en captivité, en vint à une telle misère qu'elle dut, pour subsister, s'engager comme servante auprès des femmes de ces barbares. Les témoignages analogues seraient aisément multipliés à l'infini. C'est qu'il s'était agi de très bonne heure ici pour les Francs d'un établissement définitif et non plus seulement d'expéditions temporaires. Leur long séjour sur la rive occidentale comme gardiens du fleuve les avait mis en état d'éloigner toute résistance sérieuse du gouvernement impérial ou des populations mêmes.

Le nord de la Gaule acquis aux Francs, l'est aux Burgundes et le sud aux Visigoths, il restait encore au centre une Gaule romaine. Faut-il croire que, lorsque nos premiers Mérovingiens s'avançaient en maîtres jusqu'à la Somme, et les petits rois des autres tribus franques jusque dans l'ouest, jusqu'au Mans, tout cela fût conforme à la politique impériale, et ne lui parût offrir que de fidèles alliés? La chancellerie romaine pouvait bien s'obstiner à considérer ces groupes barbares comme des auxiliaires en cantonnemens, elle pouvait revendiquer encore la souveraineté des contrées occupées par eux; mais ces prétentions ne changent rien à la réalité des choses. Si le Romain Syagrius avait pu s'opposer à ce que Clovis s'emparât de sa résidence, Soissons, après l'avoir complétement battu, s'il avait pu défendre de même Narbonne et Arles contre les Visigoths, certes il l'aurait fait. Clovis eut encore après Soissons, nous dit Grégoire de Tours, beaucoup de combats à soutenir, beaucoup de victoires à remporter; il lui fallut dix années entières pour étendre pas à pas son royaume jusqu'à la Seine et ensuite jusqu'à la Loire; il rencontra, nous dit-on expressément, beaucoup de résistances. Que peut-on trouver dans tout ceci qui ne soit d'une conquête?

Le grand argument de l'abbé Dubos, qu'on a depuis répété et renouvelé, et qui est, avec le souvenir des traités, comme la clé de voûte de son système, c'est que les prédécesseurs de Clovis, et Clovis lui-même dès ses premiers pas, avaient reçu le titre de maître de la milice, preuve que Rome ou Byzance après elle, si elle trouvait ces chefs barbares assez peu dociles, sanctionnait pourtant

leurs succès : ils ne régnaient que par sa délégation et sous sa suzeraineté. Il y a, croyons-nous, deux réponses à faire. D'abord la fameuse lettre de saint Remi, par laquelle Dubos a voulu prouver que Clovis était, dès son avénement, maître de la milice, nous est suspecte, au moins pour sa date. L'essai de restitution qu'en a tenté naguère M. Huillard-Bréholles est trop hardi. On comprend mal que l'évêque parle au jeune chef païen de ses prêtres, *sacerdotibus tuis;* plusieurs croient cette pièce, si elle est authentique, adressée à un fils de Clovis. De plus ces titres conférés par l'empire étaient bien loin de lui être des gages assurés d'obéissance. Nous savons bien que les rois barbares en étaient avides; il en avait été toujours de la sorte depuis Arioviste, à qui Jules César, pendant l'année de son consulat, cinq cents ans plus tôt, avait fait conférer le titre de « roi ami du peuple romain. » On trouve sur les médailles des petits rois du Bosphore, contemporains d'Auguste et de Tibère, la représentation des insignes consulaires que le sénat leur avait décernés : une couronne sur une chaise curule entre une lance accompagnée d'un bouclier et d'un sceptre consulaire. C'est un pareil honneur que l'empereur de Byzance, fidèle aux anciennes traditions romaines, accordait en 509 à Clovis. Ce chef franc revêtit dans l'église de Saint-Martin de Tours la tunique de pourpre et la chlamyde; il ceignit le diadème et se rendit à cheval vers la cathédrale, au milieu d'un peuple qui l'acclamait et auquel il jetait des pièces d'argent et d'or. On peut voir dans la joie qui l'anime un sentiment de vanité personnelle ou bien un reflet du prestige que Rome exerçait sur l'esprit des barbares; mais il y avait moins de naïveté sans doute que de calcul et de politique habile, soit pour en imposer par ces honneurs à ses guerriers francs, soit pour se faire accepter des Gallo-Romains en se donnant comme le délégué de l'autorité légitime, sauf à soutenir ses prétentions par les armes. On comprend très bien ce qu'y pouvaient gagner ces chefs germains; à les supposer cependant privés de ces faveurs suprêmes, on ne voit pas que les choses eussent dû suivre un autre cours, et, quant aux empereurs, il faut remarquer que s'ils conféraient ces titres, le plus souvent accompagnés de missions militaires, c'était presque toujours pour susciter contre quelque ennemi barbare qui les serrait de près un autre chef barbare intéressé à paraître les servir. Nulle de ces combinaisons ne contredit le fait d'une conquête germanique.

Ne retrouverons-nous pas du reste chez les Francs aussi la dépossession du sol au détriment des vaincus? Il est vrai qu'aucun témoignage précis n'affirme qu'il y ait eu à la suite des victoires de Clovis un partage des terres comme après l'établissement des

Visigoths et des Burgundes; mais peut-être y eut-il ici quelque chose de pire. C'est le cas assurément, nous l'avons vu, pour le nord-est de la Gaule. Quant au centre, il faut remarquer que les rois mérovingiens apparaissent immédiatement comme ayant en main une portion considérable de la propriété foncière. C'étaient, dit-on, les terres de l'ancien fisc impérial dont ils disposaient, de sorte qu'il leur fut aisé de récompenser leurs fidèles sans toucher aux propriétés des Gallo-Romains. Soit; mais ne doit-on pas noter que, pendant le passage d'une domination à l'autre, le fisc a dû engloutir, au détriment des possesseurs romains, une grande quantité de ces mêmes terres que nous voyons ensuite distribuer libéralement aux leudes germaniques? Thierry, fils de Clovis, apprend que, sur le faux bruit de sa mort, quelques citoyens d'Auvergne ont invité le roi Childebert à venir prendre possession de la province à son détriment. Il se met immédiatement en route avec ses soldats, à qui d'avance il a promis le pillage, et, comme en pays ennemi, il ravage et détruit, dépouille les habitans sans distinction, entraîne après lui de nombreux prisonniers destinés à l'esclavage, et ne laisse, dit Grégoire de Tours, que la terre nue qu'il ne peut emporter. Cette terre qui subsiste rentrera-t-elle aux mains de ses possesseurs? Non; abandonnée par suite de la guerre, elle devient propriété du fisc royal. Le fisc, d'après les règles instituées par les Romains eux-mêmes, et que les nouveaux maîtres se gardent d'abolir, absorbe les biens en déshérence, les terres confisquées ou restées désertes. Quand nous lisons dans les *Vies des saints* leurs visites et quelquefois leurs établissemens dans ce qu'ils appellent des *déserts*, ces lieux font toujours partie du fisc royal; ces solitudes, elles étaient naguère encore habitées : la civilisation romaine et la propriété privée en ont promptement disparu pendant les ravages de l'invasion : elles ont été la proie des vainqueurs.

Pourquoi au reste les barbares se seraient-ils abstenus de spoliations dont Rome elle-même avait sans cesse jadis donné l'exemple, et pourquoi ceux qui ne veulent voir dans ces Germains du v[e] siècle que des auxiliaires de l'empire, devenus de gré à gré ses successeurs, s'étonneraient-ils de les voir imiter et continuer aux dépens des Romains les traditions romaines? L'ancienne Rome n'expropriait pas seulement ses vaincus, dont le territoire (Appien nous l'apprend dans une page célèbre) était partagé en trois portions pour être vendu au profit du trésor public, ou donné aux pauvres citoyens, ou affermé à titre d'*ager publicus*; elle ne respectait pas beaucoup plus ses propres sujets, quand elle avait à pourvoir par exemple ses légionnaires licenciés. De malheureuses villes, même italiennes, étaient livrées en proie aux colonies de vétérans, et Auguste se vante d'avoir le premier stipulé en faveur des propriétaires quelques indemnités.

Virgile vit deux fois un grossier centurion le chasser de son petit domaine, et il n'échappa un jour à la brutalité du spoliateur qu'en se jetant dans le Mincio. Horace, Tibulle, Properce, furent de même expropriés, et vinrent à Rome, avec une foule d'autres moins illustres, implorer quelque puissant protecteur. Même après le temps des guerres civiles, et quand l'administration impériale eut introduit une administration mieux réglée, le régime des cantonnemens militaires paraît avoir préparé des cadres tout faits pour l'invasion germanique. Aux termes d'une loi d'Arcadius et Honorius, insérée au code théodosien, et qui résume sans doute une série de dispositions antérieures, les soldats romains en quartier avaient à leur disposition, chez tout propriétaire de la contrée, le tiers du domaine. On ne saurait affirmer, faute de textes à l'appui, que lorsque Arioviste, l'adversaire de César, exigeait des Séquanes, ses alliés, un tiers de leurs terres pour ses Suèves, et ensuite un autre tiers pour un contingent d'autres barbares, qui le rejoignaient après coup, ce fût là déjà une imitation de la coutume romaine. Ce que l'on peut croire du moins, c'est que les premiers barbares, Goths et Hérules, venus en Italie avec la condition de mercenaires, lorsqu'ils prenaient, comme on nous dit, un tiers des terres, pouvaient bien paraître ne réclamer que ce qui leur était dû comme à des troupes romaines en cantonnement. La transition se marque par de curieux traits au sud de la Gaule. Paulin de Pella, dans le poème que nous avons cité plus haut, montre bien qu'on y était fort habitué à ces billets de logement; il nous dit même qu'au milieu de ces temps troublés ce pouvait être quelquefois une garantie contre les excès d'une soldatesque insolente que d'avoir chez soi un hôte barbare. Il lui arriva un singulier épisode. Il était à Marseille, triste et ruiné, pleurant la perte de son domaine, quand un messager lui apporta une somme d'argent qu'un de ces Visigoths lui envoyait en échange d'une petite maison voisine de Bordeaux, que ce barbare voulait acquérir légitimement de lui. La somme, nous dit Paulin, était bien loin de représenter la valeur; mais il ne refusa pas ce faible dédommagement d'un désastre contre lequel il ne pouvait d'aucune façon réclamer; cela l'aida quelque peu à payer ses dettes. Voilà une de ces exceptions qui, à nos yeux, confirment la règle; de tels détails nous représentent exactement la bizarre et cruelle époque de transition par laquelle commença la vraie conquête. La violence en était l'élément quotidien; toutefois elle ne s'exerçait pas toujours par la dévastation et la force brutale : une prétendue légalité tournait en spoliation inévitable et régulière les traditions mêmes et les procédés du gouvernement romain. Les barbares, au nom de leurs traités avec l'empire, réclamaient le droit de cantonnement sur une partie de chaque domaine prin-

cipal. Seulement, tandis qu'autrefois ce n'était que pour le temps de leur passage, on s'aperçut qu'ils s'établissaient dorénavant en propriétaires, et que, s'ils daignaient observer une certaine méthode dans cette véritable prise de possession, ils ne se faisaient pas scrupule de changer les règlemens traditionnels, en prenant par exemple les deux tiers des terres au lieu du tiers consacré.

Un autre signe de la conquête difficile à contester, c'est la différence des divers taux du *wehrgeld* entre les Francs et les Romains. On lit dans la loi salique : « Si quelqu'un tue un des barbares fidèles du roi, il paiera un wehrgeld de 600 sous d'or. Si quelqu'un tue un Romain, convive du roi, il paiera 300 sous. — Si un Romain enchaîne un Franc sans un juste motif, il paiera 30 sous d'or; mais si c'est un Franc qui enchaîne un Romain sans motif, il n'en paiera que 15. — Si un Franc est volé par un Romain, celui-ci paie une amende de 62 sous d'or; mais si c'est un Romain qui est volé par un Franc, celui-ci ne paie que 30 sous d'or. » D'un autre côté, le 36e titre de la loi ripuaire est ainsi conçu : « Si un Ripuaire tue un hôte franc, qu'il soit taxé à 200 sous d'or. Si un Ripuaire tue un hôte burgunde, un hôte alaman ou frison, ou bavarois ou saxon, qu'il soit taxé à 160 sous. Si un Ripuaire tue un hôte romain, qu'il soit taxé à 100 sous. » N'est-il pas naturel de penser que ces différentes évaluations marquent des degrés différens de condition politique et sociale? Si les Francs revendiquent pour eux-mêmes un wehrgeld supérieur, n'est-ce pas parce que, dans cette société formée de plusieurs peuples, ils se croient le droit de parler en maîtres? Si le Romain au contraire est évalué juste à la moitié du Franc et à peu près aux deux tiers de tout autre Germain, n'est-ce pas parce qu'il est le vaincu, pendant que les autres peuples barbares, jadis vaincus aussi sans doute par les Francs, sont toutefois relevés en quelque mesure par le souvenir d'une association récente précisément contre les Romains, et surtout par celui d'une origine, d'une nationalité commune? Si quelque part l'idée de race apparaît, il semble que ce soit ici, et qu'il ne puisse pas y avoir de plus incontestable signe d'une conquête subie. L'analogie avec certaines dispositions des lois franques relativement aux Francs eux-mêmes ferait ressortir encore, s'il en était besoin, le sens réel de la condition faite aux Romains. Le meurtre d'un comte qui a toujours été homme libre se paie 600 sous, mais celui d'un comte qui s'est élevé par l'affranchissement ne se paie que 300 sous. Dans ces cas comme pour ce qui concerne les Romains, la loi fait subsister le souvenir d'une tache primitive et indélébile. L'ancien affranchi et l'ancien vaincu pourront bien s'élever au milieu des Francs, mais jamais à des rangs égaux à ceux de leurs pairs sur qui ne pèsera pas la même indignité originelle. Être

né de la race romaine ou bien être né non libre, même parmi les Francs, ce sont deux causes d'une certaine infériorité inévitable. « Tout cela, dit Montesquieu, devait être accablant pour les Romains... Cependant, continue-t-il, M. l'abbé Dubos forme son système sur la présupposition que les Francs étaient les meilleurs amis des Romains. Ils étaient leurs amis comme les Tartares qui conquirent la Chine étaient amis des Chinois! »

Savigny a pensé que, lorsque les Francs eurent obtenu la domination de la Gaule, la constitution des impôts subsista pour les sujets romains, ainsi que la distinction des classes dont elle était le fondement, mais que toute terre échue aux propriétaires francs en fut exempte. Cette différence de traitement indiquerait sans nul doute une différence de rang social, nouvel indice de la conquête; mais il est probable qu'on doit entendre l'assertion de Savigny dans un sens moins général et moins absolu que celui qu'il adopte. Au-delà du Rhin, les Germains ne se croyaient tenus envers le roi qu'à un certain nombre de dons ou de contributions volontaires dont l'usage traditionnel, selon certaines époques et certaines occasions, assurait la régularité. Une fois les barbares établis à côté des Romains, ou bien l'ancienne tradition germanique, quant aux impôts, se trouva rompue, ou bien ce qu'elle donnait de résultats en se continuant ne répondit plus aux nécessités d'une situation nouvelle. Les rois francs, en laissant subsister pour leurs sujets romains l'organisation romaine de l'impôt, essayèrent donc d'y soumettre aussi leurs sujets barbares; nous en avons la preuve dans les nombreux récits de Grégoire de Tours, où nous voyons les Francs se révolter contre ceux des fonctionnaires ou des rois mérovingiens qui essayaient de leur imposer le tribut. L'impôt romain, avec sa régularité égalitaire, leur semblait une marque de dépendance et leur était odieux. Hors du pays des Francs, nous trouvons un texte de la loi des Visigoths (1), qui prouve que chez ce peuple le vaincu seul, primitivement au moins, supportait cette charge. « Que les juges et les préposés enlèvent à ceux qui s'en seraient emparés les *tiers* des Romains, et qu'ils les fassent rendre à ceux-ci sans retard, afin que le fisc n'y perde rien. » Chez les Vandales, Genséric enleva les meilleures terres à leurs légitimes possesseurs, dit expressément Procope, et les distribua à ses compagnons d'armes, en les déclarant exemptes à perpétuité de tout tribut; ce qu'il y avait de terres impropres à la culture, il le laissait aux anciens possesseurs en les accablant d'impôts.

S'il est vrai que les Francs aient dépossédé de leurs terres une très grande partie des habitans de la Gaule, usant de violences

(1) Livre X, titre I, § 16.

extrêmes au nord-est, confisquant au centre pour leur fisc royal un grand nombre de domaines qu'ensuite ils se distribuaient entre eux, sanctionnant à l'est et au sud le partage légal en vertu duquel les hôtes visigoths et burgundes avaient dépouillé les hôtes romains des deux tiers des propriétés foncières, s'il est vrai que le wehrgeld des Romains ait été, suivant les lois salique et ripuaire, inférieur non-seulement à celui des Francs, mais même à celui des autres Germains vaincus par eux, si le fardeau de l'impôt, dans quelques-uns au moins des nouveaux royaumes, n'a pesé que sur les anciens sujets, il faut voir là les signes d'une certaine infériorité sociale que d'autres influences pourront venir redresser, mais qui décèle bien les suites d'une conquête. Les Gallo-Romains toutefois, dans l'état de société qui suit l'arrivée des barbares en Gaule, n'apparaissent pas, à coup sûr, comme un peuple vraiment asservi. Ils font partie des armées avec les Francs; ils conservent dans les villes l'administration municipale et l'usage de leur propre droit; beaucoup de ceux qui occupaient avant la conquête les premiers rangs de la hiérarchie sociale restent en faveur auprès des nouveaux souverains, avec leurs richesses et leurs anciennes dignités : la loi salique les fait figurer sous le titre de convives du roi presque au même rang que les antrustions barbares. Il n'en est pas moins vrai qu'à côté de cette civilisation romaine subsistante se juxtaposent les élémens de la civilisation germanique. On veut, avec Dubos, conclure du crédit laissé aux Romains qu'il n'y a pas eu de conquête; nous en concluons avec Montesquieu que l'invasion et l'établissement des Germains se sont montrés, surtout en Gaule, conciliables avec les plus pressans intérêts de la civilisation. L'histoire connaît plusieurs sortes de conquête. Il y a celle des hordes sauvages, qui consiste purement dans le pillage et le massacre et ne sert pas même aux vainqueurs. Il y a celle qui substitue violemment à des tribus faibles et sans défense une race ambitieuse et énergique. Il y a celle enfin qui met aux prises, non sans espoir de profit pour la cause générale, une grande nation vieillie, mais riche d'expérience, avec des peuples jeunes, en progrès eux-mêmes, encore intempérans et rudes, non pas indisciplinables. Il serait mal à propos de confondre avec les sanglantes et stériles expéditions des Attila et des Gengis-Khan, ou bien avec le cruel triomphe de la race anglo-saxonne sur les malheureuses tribus de l'Amérique du Nord, l'invasion germanique du v[e] siècle. Elle a certes provoqué de terribles violences et entraîné de cruelles défaites; mais elle n'a été ni pour les vaincus ni pour les vainqueurs uniquement une dévastation et un fléau. Les Germains avaient assez longtemps entendu parler de l'empire, ils avaient pendant un assez grand nombre d'années erré sur ses frontières ou servi même à travers ses provinces auprès de ses légions pour admirer de quelle

étendue et de quelle puissance il couvrait la terre. Avec leur admiration, leur convoitise avait grandi. Alaric n'aurait probablement pas su définir d'où lui venait cette voix qui le poussait vers Rome, mais il savait fort bien rançonner et piller la ville. On aurait tort de n'attribuer, dans cette grande période historique, aucun mérite aux chefs des barbares. Théodoric en Italie, Ataulf et Euric chez les Visigoths, Gondebaud chez les Burgundes, Clovis chez les Francs, ont été des chefs très intelligens et très politiques. Clovis surtout, en adoptant la même foi religieuse que Rome chrétienne, se chargea de renouer, avec son peuple, la chaîne des temps. Une fois établis sur les terres romaines, plusieurs de ces rois barbares travaillèrent de propos délibéré à une intime fusion entre les vainqueurs et les vaincus, et ils y réussirent en une certaine mesure, aidés par le christianisme, qui avait dompté leurs peuples et les avait rapprochés des Romains. Ainsi s'explique le contraste d'une conquête en grande partie violente si promptement suivie d'un remarquable mélange entre les populations. Peut-on croire que dans ce mélange la Rome dégénérée des bas temps ait été seule énergique et active, et que l'invasion du v[e] siècle n'ait apporté aucun sentiment nouveau, aucune idée, aucun germe d'institution? La réponse à cette autre question mérite un autre examen.

II.

Plusieurs écrivains de grand mérite ont refusé à l'invasion germanique toute heureuse conséquence, toute influence utile et féconde, et se sont de la sorte inscrits en faux contre quelques-uns des aphorismes historiques le plus vivement mis en lumière par Montesquieu. « L'invasion n'a causé que des maux sans compensation, s'écrie M. Littré. Nulle lumière, nulle moralité, nulle sainteté n'est venue des barbares... Le sang barbare n'a pas renouvelé le sang romain, — au contraire. » Selon M. Guérard, qui reconnaît d'ailleurs le fait de la conquête et l'usurpation d'une grande partie du sol de la Gaule, « la poésie et l'esprit de système prendraient vainement à tâche d'exalter les Germains. Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérans de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque chose dont on puisse leur faire honneur ; ils n'ont fait que corrompre... Le progrès continu de la civilisation n'est du reste, ajoute-t-il, qu'un séduisant sophisme. » L'acte d'accusation est, comme on le voit, formel. Plus on est convaincu qu'il trahit une vue incomplète d'un très vaste objet, plus on se sent en même temps embarrassé par le nombre et la nature des argumens qui paraissent devoir le combattre. On n'ose invoquer, en face de tels maîtres, un sentiment de la vérité his-

torique dont ils ont assez prouvé qu'ils ne sauraient manquer, mais que semble pourtant contrarier et blesser une conclusion si extrême. Quoi! une phase de l'histoire si considérable, à l'entière évolution de laquelle, si nous nous rappelons les périodes diverses que nous avons distinguées, neuf ou dix siècles ont à peine suffi, se serait accomplie sans aucun profit pour l'humanité! Quoi! une race dont l'identité pendant un si long temps n'est pas un moment contestable, une race de laquelle, en dehors même de ces vastes limites chronologiques, on ne saurait affirmer sûrement qu'elle n'a pas d'aïeux à revendiquer parmi les vastes populations des Scythes et des Gètes (1), et de qui relèvent visiblement dans les temps modernes plusieurs très grands peuples et une portion de nous-mêmes, aurait été incapable de servir la cause de la civilisation! Est-il donc donné à ces forces aveugles, la durée inféconde et l'agitation stérile, de réclamer jamais une telle place dans le champ de l'histoire? Nous voyons agir la séve puissante du rameau anglo-saxon, et nous devrions croire le tronc de l'arbre inerte dès sa jeunesse! Comment concilier de telles anomalies?

On essaie de les expliquer. On dit par exemple que les envahisseurs étaient en somme peu nombreux, et de plus que c'étaient des bandes séparées du sol natal, en ayant oublié les traditions et les coutumes, de sorte qu'à supposer que l'ancienne Germanie eût eu des institutions, ces enfans perdus n'en étaient plus les dépositaires. — Pour ce qui est du nombre, qu'en sait-on? Est-ce de l'armée générale de l'invasion qu'on entend parler? Non sans doute, car les chiffres des historiens contemporains seraient plutôt récusés, comme grossis par la peur. S'il s'agit seulement de la Gaule, fera-t-on si peu de cas de l'invasion de 406? Pour avoir franchi le Rhin sur une ligne étendue, pour avoir parcouru après la Gaule l'Espagne, pour être parvenus, une partie d'entre eux, jusqu'en Afrique, pour avoir accompli ces énormes courses non pas comme la pierre qui roule, mais comme la vague, qui laisse quelque chose de son écume et de ses eaux sur son passage, et frappe encore de grands coups à son point d'arrivée, il faut bien que ces trois peuples, Suèves, Alains, Vandales, aient été non pas une troupe de quelques centaines d'hommes, mais les vrais héritiers des Teutons et des Cimbres. S'il s'agit uniquement et en particulier des barbares destinés à faire établissement dans notre Gaule, oubliera-t-on l'appoint de ceux qui, depuis longtemps déjà, servaient dans l'empire? Assurément ils n'auront pas manqué de se joindre à leurs frères, avec plus de raison encore que ce rusé paysan des environs de

(1) Pline l'Ancien dit que les historiens de l'antiquité appelaient Scythes les Germains.

Troyes en Champagne, Hastings, qui, pour piller et *gaigner*, se joignit plus tard contre ses compatriotes au flot des envahisseurs northmans. Burgundes et Visigoths avaient avec eux leurs enfans et leurs femmes. Les Francs avaient fait presque place nette dans tout le nord-est, qu'ils couvraient de leurs tribus. Quant aux armées de Clovis, chacune d'elles pouvait bien n'être pas très nombreuse, mais c'étaient en une certaine mesure des troupes choisies et qu'il renouvelait en revenant après chaque expédition se refaire dans sa tribu. Les écrivains du premier moyen âge expliquaient le nom de Germanie par le latin *germinare*, de même que Jornandès disait de son île Scanzia qu'elle avait été la matrice et l'officine des nations : où avaient-ils pris une si formidable idée du nombre d'hommes que la Germanie ou le nord avait versés sur l'Occident? Pourquoi ne pas rappeler enfin le chiffre qu'en 1866 les calculs de la statistique ont signalé? L'Allemagne de nos jours acquiert chaque année un accroissement de population de 500,000 âmes; de quel droit refusera-t-on toute part de cette énergie aux Germains d'autrefois, desquels les historiens nous disent qu'ils respectaient le mariage et n'exposaient pas leurs enfans, comme on faisait à Rome autour de l'infâme Vélabre?

On ne saurait soutenir non plus que ces barbares fussent de simples bandes pour qui les communications avec la patrie étaient rompues, et qui devaient avoir oublié leurs institutions politiques, s'ils en avaient jamais connu. Il ne faut pas comparer de tels essaims avec ces exilés que les cités de la Grèce antique, lorsqu'elles arrivaient à l'excès de population entre leurs étroites murailles, envoyaient chercher fortune et s'empressaient d'oublier, à moins qu'ils ne devinssent à leur tour puissans et prospères. Chacune des tribus dont les envahisseurs faisaient partie, loin de ressembler à une cité close, vivait au-delà du Rhin éparse en quelque plaine. Peu familiarisée avec la propriété foncière, toujours en mouvement, avait-elle son vrai centre de vie et d'action là où demeuraient ses troupeaux et ses vieillards ou bien là où s'avançaient ses guerriers? Les cadres de l'armée n'étaient-ils pas ceux-là mêmes de la famille et de l'assemblée nationale? La bande ne restait pas longtemps séparée de la tribu : on les distinguait à peine, à vrai dire. Nul des peuples établis en Gaule ne renonçait aux communications avec les peuples ou les tribus barbares restés plus à l'orient : les Visigoths correspondaient avec les Ostrogoths d'Italie, et ceux-ci très probablement avec les Goths établis en 375 dans toute la vallée méridionale du Danube. Les Burgundes n'étaient pas loin de leur patrie, située sur les bords du Mein; on les voit se grossir, après le premier établissement, de recrues nou-

velles. Les Francs enfin restaient en contact perpétuel avec le gros de leurs tribus, établies sur les bords du bas Rhin et de la basse Meuse. Loin donc de croire que ces Germains fussent tentés d'oublier et leur précédente patrie et leurs coutumes nationales, on pourrait penser tout au contraire qu'en aucune occasion peut-être, en aucun moment plus qu'en ces expéditions guerrières la tribu germanique ne sentait la vie politique circuler en elle. — Douter d'ailleurs que l'ancienne Germanie ait eu quelque chose de semblable à des institutions, professer que cette barbarie avait été jusqu'alors entièrement stérile et inerte, c'est méconnaître les intelligentes et précieuses informations de César, de Tacite, d'Ammien Marcellin. Tous ces témoignages diffèrent, mais selon la différence des époques, et pour nous montrer clairement le progrès qui s'accomplit.

N'avons-nous pas au surplus les lois barbares qui répondent à ces doutes? Dira-t-on, parce qu'elles ont été écrites en latin, par des clercs, qu'elles sont uniquement œuvres chrétiennes, et qu'on n'y retrouve pas le paganisme germanique? Il faudrait n'avoir lu ni ces lois elles-mêmes, ni les savans travaux de Jacques Grimm. Je voudrais, quant à moi, placer les romanistes extrêmes en présence d'un de ces recueils qu'on appelle *Corpus juris germanici*. Voici celui qu'a édité Walter, par exemple, en trois volumes in-octavo, comprenant les lois dites barbares, les capitulaires, et ces nombreuses formules qu'un de nos savans, M. de Rozière, a depuis très habilement rééditées. Ajoutons-y les pièces d'un intérêt juridique, politique ou civil, que le recueil de M. Pertz nous a fait connaître; ajoutons-y, ne serait-ce que pour constater l'identité de race et de génie, les lois scandinaves, particulièrement le *Gragas*, image de cette république islandaise qui, pendant quatre cents ans, a résumé la civilisation antégermanique fuyant les atteintes romaines et chrétiennes. Je dis qu'à côté du vénérable *Corpus juris civilis romani*, ce vaste *Corpus juris germanici antiqui* mérite aussi la sérieuse attention de ceux qui veulent pénétrer l'histoire des institutions et des mœurs de l'Europe occidentale, spécialement de la France. Ces formules et ces lois germaniques, bien qu'elles aient fait acception, sans nul doute, de beaucoup d'élémens romains et chrétiens au moment même où les clercs les mettaient en écrit, contiennent tout un vaste ensemble de dispositions révélant un génie différent du génie classique. On y trouve subsistantes une constitution de la famille, une tradition de coutumes juridiques et civiles, qui trahissent une identité visible avec les témoignages de Tacite et de César. Ces formules et ces lois ne sont pas lettres mortes; elles ont constitué, elles ont réglé le développement social de toute une série de générations qui les ont, pour ainsi parler, vécues, soit avant la con-

quête, alors que, non écrites, elles étaient d'autant plus énergiques et d'autant plus obéies, soit après la conquête, lorsqu'elles durent accepter le partage avec les institutions et les lois romaines. S'il en est ainsi, comment donc est-il possible de douter que le génie germanique ait apporté dans l'occident de l'Europe un certain nombre d'institutions? Comment méconnaître qu'il s'agit de quelque autre chose que de vagues et indécises coutumes, vaine expression d'une pure barbarie?

Il y a un trait commun de ces lois qui paraît mériter surtout l'attention : c'est leur caractère de personnalité. De même qu'au-delà du Rhin chaque tribu, vivant sous sa règle propre, reconnaissait aux tribus sœurs un droit pareil, de même les barbares, une fois entrés en Gaule, sans abdiquer leurs coutumes, reconnurent aux Romains, avec qui désormais ils devaient vivre, la faculté de conserver les leurs. Ce respect des lois personnelles résultait naturellement, il est vrai, de l'état de civilisation auquel les Germains étaient parvenus. Depuis les premiers temps où l'histoire les aperçoit, ils avaient poursuivi un continuel progrès, d'abord nomades et étrangers à la propriété foncière privée, puis se fatiguant de la vie errante et venant de toutes parts, loin de leur pays peu fertile et sans cesse agité, demander des terres à l'empire, — en même temps se réunissant chez eux en groupes toujours plus considérables, jusqu'à offrir vers le IIIe siècle des confédérations importantes, qui n'atteignaient pas toutefois ce degré de formation intense et politique qu'on appelle état. L'état proprement dit ne se passe pas de cette sorte d'unité matérielle et morale inhérente à un territoire aux limites précises qu'on retient et qu'on gouverne par la généralité d'une loi unique partout acceptée, partout obéie. Les Germains n'en étaient pas là : sans parler d'autres obstacles, il y avait trop peu de temps qu'ils se familiarisaient avec la possession et le gouvernement territorial pour qu'ils pussent atteindre à une telle unité. Ils en restaient à la pratique de lois particulières pour les différens groupes d'une grande association aux limites un peu vagues, comme celles que forme le souvenir ou le sentiment de l'unité de race, admettant sans doute une certaine subordination des tribus entre elles, mais non pas des tyrannies et des servitudes. Au lendemain donc de la conquête, la loi romaine devint, de territoriale et générale qu'elle était, purement particulière et personnelle, au même titre que les lois barbares. De telles concessions pouvaient révéler l'absence d'une vraie force politique; mais, de la part de vainqueurs qui avaient après tout la force en main, elles étaient le fait de tribus aptes à la civilisation, non pas de tribus farouches qui auraient imposé autour d'elles uniquement l'obéissance passive et l'esclavage.

Si ces lois germaniques n'avaient été que les pâles reflets d'une barbarie inerte, qui doute qu'une fois transportées dans l'empire elles n'eussent été promptement étouffées par le droit romain? Certes elles lui étaient inférieures; elles n'en avaient pas moins ce privilége d'être des organismes vivans, de sincères expressions d'un progrès actuel et continu. Elles n'étaient pas, comme le droit romain, des œuvres de haute raison, savantes et réfléchies; mais la coutume primitive, l'instinct naturel des peuples respiraient en elles. Il ne faut que quelque attention pour suivre la trace de ces lois personnelles persistantes pendant une partie du moyen âge à côté du droit romain, qu'elles ne prétendent pas restreindre. Nous ne disons pas avec Montesquieu que chacun pouvait choisir sa loi : il n'y aurait eu à ce compte ni vainqueurs ni vaincus; mais la liberté consistait en ce que chacun pût, après la conquête, continuer à vivre sous la loi que comportait sa nationalité. Une formule de Marculfe (I, 8), probablement du VIIe siècle, invite les ducs royaux à garantir aux divers sujets, Francs, Burgundes ou Romains, la jouissance de leurs lois particulières. Un capitulaire d'Aquitaine dit que Romains, Saliens et autres doivent vivre paisiblement sous leurs différentes lois. On connaît la fameuse lettre d'Agobard, évêque de Lyon, à Louis le Débonnaire : au nom des idées de centralisation et d'unité que représente l'église, il y déplore la multiplicité des droits personnels; cinq hommes réunis par hasard dans une maison, dit-il, vivent quelquefois sous cinq législations différentes. La loi salique est non-seulement invoquée, mais pratiquée aux Xe et XIe siècles en France; les codes anglais de Henry II la mentionnent encore, avec la loi ripuaire, au XIIe. Les *professiones juris,* c'est-à-dire ces formules par lesquelles, en tête de tout contrat, les signataires déclaraient sous quelle loi ils faisaient profession de vivre, offrent de pareils témoignages pour les codes salique, ripuaire et alamannique en Italie jusqu'au XIVe siècle. A cette époque, le droit romain, qui n'avait donc pas péri, qui avait vu seulement diminuer son caractère et son rôle, — ranimé par les ressouvenirs érudits de la renaissance, se releva, en Italie d'abord, et de nouveau avec un caractère de loi générale, s'imposant à tous, sans distinction de race ni d'origine; mais en face de lui désormais subsistaient ineffaçables les vestiges et l'influence du droit germanique, réfugié, un peu obscurément sans doute, dans ce domaine inaccessible et mêlé des coutumes, opposé au domaine du droit écrit.

Or cette longue persistance des lois barbares, avec un double caractère de personnalité et de tolérance si authentique et si constant dans les états issus de la conquête, ne laisse pas douter que l'introduction de ces lois ait profité au développement d'un des principes de la société moderne, celui de la personnalité, de l'in-

dépendance individuelle. Quelque défiance qu'on veuille avoir des formules très générales, celle-ci contient, croyons-nous, une notable part de vérité. Tacite nous a d'avance préparés à cette conclusion. Il nous a montré la famille germanique associée pour la protection mutuelle de ses membres, non pas asservie au despotisme du père. Tout membre de cette association naturelle peut la quitter en renonçant aux avantages qu'elle lui procure. Le fils une fois armé en présence de l'assemblée nationale devient indépendant; il combat ou siége à côté de son père et au même titre. Tacite, en des traits d'un vivant relief, nous a dit jusqu'aux abus de ce sentiment énergique de liberté personnelle. Ce sentiment, nous le retrouvons dans plusieurs dispositions des lois barbares qui confirment les indications de l'historien romain. Est-il possible d'en suivre la persistance après l'invasion, en distinguant, à travers le mélange des civilisations diverses, les traces romaines, les effets du christianisme, les influences purement germaniques, et ce qu'il faut attribuer d'effets nouveaux au concours des circonstances? Ce serait là une recherche délicate, périlleuse, qui devrait s'appuyer tout d'abord sur les travaux accumulés d'une érudition scrupuleuse et patiente. Sans doute on ne médit de la première partie du moyen âge, comme d'une époque d'inertie et de ténèbres, que parce qu'on l'ignore. Quel intérêt n'offrira-t-elle pas si nous pouvons un jour, grâce au progrès de la science, suivre, comme le chimiste, le travail intime des divers élémens appelés alors à se pénétrer et à se combiner entre eux! Comment croire que l'esprit germanique n'ait exercé là aucune influence sociale ou politique? Comment serait-il absent de la féodalité, animée à son début de ce même sentiment d'indépendance individuelle que nous avait offert le monde barbare? La feodalité n'a certainement pas paru tout d'abord oppressive; en faisant de la possession du sol la base de tout droit social, elle n'a fait que donner satisfaction à des peuples qui, après l'effroyable désordre des invasions, désiraient être fixés par de nouvelles attaches, telles que la propriété foncière. Elle a relâché les liens qui attachaient les sujets à un souverain commun, et elle n'a laissé en réalité subsister pour un temps que ceux par lesquels chacun d'eux se reliait désormais comme vassal à un suzerain immédiatement supérieur, la puissance comme la terre subissant un démembrement hiérarchique que dominait un échange réciproque de droits et de devoirs. N'est-on pas tenté de reconnaître à ce double symptôme, affaiblissement de l'idée de l'état et avide occupation de la terre, quelque influence de l'esprit d'individualisme germanique, et l'issue finale du mouvement qui avait sans cesse entraîné ces peuples de la vie nomade vers la vie agricole, et de la vie agricole vers la propriété foncière privée?

Le brillant essor de la chevalerie s'est exprimé surtout dans les œuvres de nos trouvères, différens des poètes du midi par le tour d'imagination et la langue, et restés plus voisins des souvenirs ou de l'influence germanique; à propos de plusieurs pratiques chevaleresques, admission du jeune homme au rang des guerriers, remise solennelle des armes, hommage, serment, exercices et tournois militaires, dévoûment du page et de l'écuyer, respect de la femme, on a pu remarquer de frappantes analogies même avec certains textes de Tacite. Au point de vue des institutions purement politiques, on ne saurait nier que le célèbre aphorisme de Montesquieu sur le gouvernement anglais : « ce beau système a été trouvé dans les bois, » ne puisse d'abord étonner. Comment se fait-il cependant que la constitution qui a offert le plus de garanties de liberté politique et civile se soit développée précisément dans le pays de l'Europe occidentale le plus préservé de l'influence romaine, et le plus fréquemment, le plus profondément trempé du flot germanique? N'est-ce pas le lieu d'ajouter qu'on a cru pouvoir suivre jusque dans le domaine religieux les effets de l'esprit d'individualisme qui animait les Germains? On sait qu'ils n'avaient pas de caste sacerdotale telle que les Druides chez les Celtes, et leur culte, rehaussé, ce semble, par une certaine gravité de sentiment religieux, paraît avoir été essentiellement personnel. Or comment expliquer, si ce n'est par l'identité de génie, que la réforme du XVI[e] siècle se soit produite et propagée surtout chez les peuples d'origine exclusivement germanique? Que l'on considère la réforme protestante comme un retour à la conscience ou comme une rébellion, dans l'un ou l'autre cas il est impossible d'y méconnaître le triomphe du sens individuel et privé. L'antiquité grecque enserrait l'individu dans les bornes étroites de la cité, l'antiquité romaine risquait de l'opprimer sous le poids de l'état; quel excès y a-t-il à croire que, pendant que le christianisme affranchissait les âmes, de nouvelles nations, faisant leur entrée sur la scène historique, apportaient avec elles un sérieux principe de liberté personnelle?

Pour sortir des généralités et rentrer dans le domaine des faits authentiques, y a-t-il un certain nombre d'institutions subsistantes dans l'Europe moderne auxquelles il soit permis d'attribuer avec vérité ou tout au moins avec vraisemblance une ancienne origine germanique? Ceux-là n'hésiteraient pas à répondre par l'affirmative qui, au nom d'études juridiques toutes spéciales, croient pouvoir dans notre code civil faire le départ entre les dispositions romaines et les souvenirs du droit barbare. Ils reconnaissent dans la saisine du droit français les principes de la *gewere*, ils retrouvent dans la fameuse règle *le mort saisit le vif* l'axiome identique par lequel

s'exprimait dans le vieux droit germain le principe fondamental du droit de succession pour les héritiers légitimes. La manière dont le code civil a établi soit la relation du mari à la femme, soit la puissance paternelle, leur paraît procéder non pas de la dure *potestas* romaine, mais du *mundium* barbare, droit de simple protection fondé sur les sentimens affectueux et les devoirs réciproques des parens. Ils voient, particulièrement parmi les dispositions de notre droit français sur l'organisation de la société conjugale, quelques-uns des traits le plus essentiellement germaniques. C'est ce qu'on peut dire sans doute de la communauté des biens dans le mariage. Chacun sait que ce régime est adopté aujourd'hui par la loi française comme la règle ordinaire, bien que certaines provinces de la France méridionale, anciens pays de droit écrit, y opposent encore le régime dotal. Nul doute que ce dernier système, en séparant les biens des époux, en les affranchissant de toute solidarité, n'institue entre eux une sorte de défiance, tandis que la communauté au contraire, en instituant la solidarité des biens comme des personnes, répond naturellement à ce que doit être en tout l'intime union du mariage. Or les juristes s'accordent à reconnaître l'origine romaine du régime dotal et l'origine germanique de la communauté. Tacite dans son admirable peinture du mariage barbare, qu'on ne saurait taxer d'exagération, pour certains traits du moins traduits plus tard en institutions séculaires, a dit que l'épouse se donnait au mari pour être la compagne de ses travaux et de ses dangers, *laborum periculorumque sociam;* il est bien remarquable que les lois barbares et beaucoup d'actes du moyen âge emploient une formule presque identique pour stipuler en faveur de la veuve, en rappelant sa collaboration avec le mari, une part des acquêts : un tiers suivant la loi ripuaire et peut-être aussi suivant la loi salique, la moitié chez les Saxons westphaliens; d'après la loi des Visigoths, la veuve ou ses héritiers devaient recevoir une quote-part des acquêts proportionnée aux biens apportés par elle. Le droit romain ne connaît rien de semblable, croyons-nous.

Outre la communauté des biens entre époux, il est une autre institution des temps modernes dont il semble qu'on puisse faire remonter certaines origines jusqu'aux premières inspirations du génie germanique : c'est le jury. Il faut toutefois s'entendre sur ce qu'on désigne par ce nom, souvent appliqué à des formes diverses. L'institution du jury, considérée dans son entier développement, se compose de plusieurs élémens principaux. C'est avant tout un jugement dans lequel interviennent les pairs de l'accusé ou des parties, afin de substituer à la sévérité rigoureuse d'un magistrat préoccupé d'habitudes juridiques et professionnelles l'équitable sentence

d'hommes de la même condition, de la même contrée, animés des mêmes passions, sujets aux mêmes craintes et aux mêmes vœux. Un second élément principal du jury, et qui se montre nécessairement quand le progrès social entraîne une administration judiciaire plus savante et plus complexe, c'est la distinction du point de fait et du point de droit, avec l'intervention d'un ou de plusieurs juges adjoints aux jurés. A ceux-ci, avec leur expérience des conditions qui s'imposent à chacun de leurs concitoyens, avec leur sentiment de sympathie ou de vindicte loyale, avec leur appréciation des circonstances, de décider si tel dommage ou tel crime a été réellement commis. Aux juges, qui ont fait une étude attentive de la loi, qui connaissent ses réserves, ses exceptions, ses amendemens successifs, d'en appliquer les dispositions aux cas déterminés. D'autres élémens du jury seraient encore : le serment, auquel il doit son nom; le droit de récusation, au prix duquel les parties sont réputées avoir accepté leurs juges; ajoutons les témoins, l'accusateur et les défenseurs, ou bien les avocats de part et d'autre, et nous aurons avec ses divers élémens, tout l'ensemble de l'institution moderne. Sans doute il n'est pas besoin, pour qu'on reconnaisse l'institution même, de l'entière réunion des élémens que nous venons d'énumérer; aussi peut-on la retrouver en une certaine mesure parmi de très diverses civilisations, dans l'antiquité ou dans les temps modernes. Toute la question, pour nous, est de savoir si le génie germanique, qu'on accuse d'inertie et de stérilité absolues, s'est en effet montré, sur ce point en particulier, incapable de toute invention, ou s'il n'a pas au contraire pratiqué de bonne heure pour son compte, en dehors de toute influence étrangère, l'institution du jury presque dans son intégralité. C'est là une forme si naturelle de l'administration de la justice que toute civilisation douée de quelque force vive a dû la rencontrer. L'ancienne Athènes, avec son grand tribunal des héliastes, offre assurément une certaine sorte de jury. Dans la législation romaine, quand le prêteur désigne pour une cause un *judex privatus,* lui mandant de décider après examen si telle partie est coupable, ajoutant la mission de condamner ou d'absoudre, celui-ci est un vrai juré qui décide et le point de fait et le point de droit. Si cependant l'antiquité classique a en partie connu l'institution du jury, ç'a été pour la laisser dépérir entre ses mains. On la voit s'effacer pendant la période impériale, et, sous le règne de Dioclétien, la dernière trace en disparaît lorsqu'est détruite la procédure formulaire. Elle n'a fait au contraire que se développer et grandir avec le génie germanique.

Quelles en sont les traces chez les peuples barbares qui figurent dans l'invasion? Tacite lui-même nous dit que l'assemblée natio-

nale chez les Germains était à la fois un tribunal et une réunion politique. Elle choisissait dans ses rangs des chefs chargés d'aller rendre la justice dans les cantons et villages, et chacun de ces magistrats suprêmes était accompagné d'un certain nombre d'habitans de la centurie ou du *hundred*; ils lui apportaient ensemble, dit l'historien romain, l'appui et la garantie de leur propre sentence, *consilium et auctoritas*. Est-il donc téméraire d'apercevoir ici un double élément juridique, tel que le comporte la distinction du point de fait et du point de droit? Les Germains pratiquaient un démembrement de nature non pas identique, mais analogue, quand ils partageaient les délibérations politiques entre une petite et une grande assemblée. Lorsque ensuite les lois barbares, la loi salique et la loi ripuaire, désignent les *rachimbourgs*, qui rendent un verdict, *veritatem dicunt*, et les *scabins*, qui prononcent au nom de la loi, *legem dicunt*, n'a-t-on pas encore certaines traces du jugement par jury? Toutefois l'institution s'est développée dans sa forme la plus complète et la plus expresse en Grande-Bretagne, et c'est de là qu'au commencement de notre siècle les autres peuples de l'Europe, après en avoir connu d'incomplètes ébauches, l'ont empruntée. Or, depuis quand et par qui l'Angleterre elle-même avait-elle commencé de la connaître?

Les lois d'Ethelred, à la fin du IXe siècle, lorsqu'elles signalent le serment des douze citoyens chargés, avec le magistrat à leur tête, de rendre la justice, font certainement allusion à une sorte de jury. On a beaucoup discuté pour savoir si elles mentionnent ainsi une institution purement anglo-saxonne ou valable seulement pour la portion du royaume occupée par les Danois. Peu nous importe : il nous suffit que le jury y apparaît comme une importation des hommes du nord. Aussi le trouvons-nous dans les monumens législatifs des peuples scandinaves, qui nous conservent, purs du mélange classique ou chrétien, certains traits de la civilisation antégermanique, particulièrement sans doute celui-là. On peut lire dans la saga de Nial, dont les indications sont confirmées par le Gragas, tout le récit d'une cause criminelle devant l'Althing islandais. On y voit paraître d'abord les témoins que prend chaque partie pour constater et rappeler aux yeux de tous les diverses opérations légales régulièrement accomplies. Viennent ensuite les *quidr* (1), sorte de témoins aussi, choisis par l'une et l'autre partie entre leurs pairs et dans le voisinage (*de vicineto*), assignés pour venir déposer ou *dire* leur avis sur la culpabilité du prévenu. Ils n'arrêtent pas leur opinion d'après un débat contradictoire et sur l'audi-

(1) Du mot *queda*, dire, qu'on retrouve dans le vieil anglais *quoth he*, dit-il.

tion de tout ce qui pourrait les éclairer; mais, avant de venir au tribunal, ils peuvent avoir fait pour eux-mêmes une sorte d'enquête, il leur est interdit de se préoccuper des conséquences légales de l'avis qu'ils croiront devoir émettre. Il y a en troisième lieu, après les témoins et les *quidr*, les *domendr* ou juges, qui ne sont pas, en dépit de leur nom, des magistrats, mais de simples citoyens, eux aussi, désignés par le chef administratif, représentant de la société et président de l'Althing. Des légistes sont en outre consultés, qui révèlent les formules et les moyens de droit. La sentence des *domendr*, nommés par le président de l'assemblée, prime celle des *quidr*, assignés par les parties. Ne trouvons-nous pas dans une telle organisation les divers élémens du jury moderne, quoique mal définis et épars? Les témoins proprement dits, ceux que nous avons mentionnés d'abord, auront été remplacés plus tard, quand l'écriture sera devenue d'un usage familier, par les actes authentiques et publics; les *quidr*, qui n'étaient ici qu'un simple jury d'examen, seront devenus les témoins proprement dits; les *domendr* enfin, vrai jury de jugement, seront devenus les jurés. Les légistes se seront retrouvés dans les avocats. Peut-être la transformation et la fusion de ces divers élémens ne se seront-elles accomplies pour la première fois que sur le sol de l'Angleterre, où les invasions anglo-saxonne, danoise, normande, les auront successivement portés.

On croit triompher quand on reconnaît, comme fait M. Guérard, pour unique héritage légué par l'invasion germanique au moyen âge ou à la société moderne, l'usage des épreuves judiciaires et la funeste coutume du duel. Certes il n'y a lieu de beaucoup vanter ni l'un ni l'autre. Toutefois de sincères sentimens ont primitivement donné naissance à de telles coutumes; l'église a cru pouvoir adopter ce qu'elle appelait les jugemens de Dieu, et, comme Montesquieu l'a dit, les lois étaient, en ce cas, d'accord avec les mœurs. Le duel n'était pas, chez les anciens Germains, un pur et simple abus de la force; au contraire il apportait une sorte de restriction aux guerres privées, et représentait donc un certain progrès. C'était une véritable épreuve, empreinte d'un caractère religieux. En Islande, suivant le récit des sagas, on amenait près du champ-clos une victime que le vainqueur immolait en l'honneur d'une divinité spéciale. Les limites du champ-clos étaient marquées par des pieux dont les extrémités supérieures figuraient les têtes des dieux, et tous les apprêts du combat se conformaient à un rite consacré. Le duel ne nous apparaît, ce semble, rehaussé du point d'honneur que dans les temps plus modernes, et nous ne nous tiendrions pas aussi sûr que Montesquieu de l'origine toute germanique de ce dernier trait,

porté depuis à un excès ridicule. Au reste, pourquoi tant médire d'imperfections qui ont été plus ou moins le fait de toutes les nations indo-européennes à une certaine date de leur premier développement? Ne retrouve-t-on pas le combat singulier en Grèce et à Rome, et les épreuves judiciaires dans Sophocle? L'évidente parenté du génie germanique avec celui de Rome ou de la Grèce rend probable une certaine conformité d'aptitudes entre eux, et tourne ainsi contre la thèse qui combat les influences renouvelées de la race.

En résumé, l'élément germanique a contribué avec Rome et le christianisme à la formation des sociétés modernes, et la France ne fait pas exception à cet égard. En Orient, où le germanisme a fait défaut, on a eu le byzantinisme. Il n'est pas déraisonnable de croire qu'une étude attentive puisse retrouver dans notre civilisation certains traits juridiques, littéraires, moraux, politiques, relevant du génie barbare. On est autorisé à penser ainsi avant tout examen, quand on se représente le grand essor qu'ont pris les nations restées essentiellement germaniques, particulièrement les nations anglo-saxonnes. Comment croire que des tribus de cette même race, là où elles ont été mêlées à d'autres peuples, soient devenues inertes ou aient été aisément annulées? Il était trop commode à l'abbé Dubos d'imaginer au profit de sa thèse des barbares sans passé, sans instincts propres, sans aucun lien effectif de race ou de traditions, bons tout au plus à devenir des manœuvres ou des soldats entre les mains et au service de Rome. Montesquieu était en droit d'élargir la question ainsi mal posée. Lui qui, après avoir réfléchi sur l'essence des lois politiques et sociales, poursuivait l'application des principes généraux à l'histoire des origines de l'Europe moderne, il ne fit pas difficulté d'admettre comme un élément principal dans un si vaste tableau l'intervention des peuples germaniques. Il les étudia surtout en France, non pas seulement par une vue de patriotisme, mais parce que notre sol, grâce à des raisons diverses, a été la vraie terre d'alluvion où se sont réunies toutes les principales sources de la civilisation occidentale. Quiconque voudrait nier dans l'histoire générale les influences de race risquerait de nier en même temps l'initiative des différens génies et, pour tout dire, la liberté en même temps que la solidarité humaine. Quiconque ne verrait dans cette diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine fermerait les yeux au progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout le patient et bienfaisant travail de la civilisation française.

A. Geffroy.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

II.

LA VALLÉE DE LA SOMME, ABBEVILLE, SAINT-RIQUIER ET LA GUERRE DANS LE NORD.

I. — LE BASSIN DE LA SOMME PENDANT L'INVASION. — L'ÉLÉMENT CIVIL ET RADICAL DANS LES OPÉRATIONS MILITAIRES.

Au mois de juillet 1869, j'avais pris le train de Paris à la station d'Abbeville. Un officier belge vint s'asseoir près de moi, dans le même wagon, et la conversation ne tarda point à s'engager. « Est-il vrai, monsieur, me demanda-t-il, que votre gouvernement a l'intention de déclasser quatre-vingt-quinze forteresses, et qu'Abbeville est du nombre? — On le dit, monsieur, et si cette mesure s'exécute, elle sera certainement accueillie partout avec une vive satisfaction. » Mon compagnon de voyage resta tout surpris. « Cela vous étonne, lui dis-je; mais aujourd'hui, chez nous, personne ne croit plus à la possibilité de la guerre. Dans les livres, dans les journaux, à la tribune, les armées permanentes sont l'objet des plus vives attaques. On signe dans toutes les places fortes des pétitions pour demander le déclassement, et les députés s'empressent de les appuyer, parce qu'il faut suivre le courant de l'opinion, afin de se ménager les voix des électeurs. Il en est de même des conseils

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

municipaux. Les zones de servitude sont fort gênantes, et tous ceux qui sont arrivés aux honneurs de l'édilité locale, ce but suprême des ambitions et parfois aussi des incapacités bourgeoises, tous ceux qui veulent y arriver font comme les députés. — Au lieu de détruire vos forteresses, il serait peut-être plus prudent, répondit l'officier, de faire pour elles ce que nous faisons à Anvers, de les mettre en rapport avec les progrès de la tactique moderne. — Je le pense comme vous, monsieur; mais le gouvernement, l'opposition, les populations, les maires, les conseillers municipaux, les propriétaires qui veulent bâtir, les industriels qui montent des usines, tout le monde demande le déclassement. On ne parle que de combler les fossés, de niveler les demi-lunes, de vendre les matériaux des murailles, d'acheter des terrains militaires. — Je souhaite, reprit mon interlocuteur, que vous n'ayez pas à vous en repentir. » Un an s'était à peine écoulé que la plus terrible guerre venait réveiller les démolisseurs endormis dans l'hallucination humanitaire de la paix perpétuelle, et, par une amère ironie des événemens, on vit à Paris les hommes qui s'étaient montrés à la tribune le plus hostiles aux fortifications de la capitale et aux zones de servitude condamnés à défendre les murailles contre lesquelles ils avaient tant de fois dressé les batteries de leur éloquence. Il en fut de même dans la région du nord.

A chaque nouvelle étape qui rapprochait l'armée allemande de Paris, il devenait de plus en plus évident que la vallée de la Somme serait appelée à jouer un rôle dans la lutte. Cette vallée a formé l'une des lignes de défense les plus importantes de l'empire romain au temps de la décadence, et les camps permanens, *castra stativa*, établis sur son parcours à Saint-Valery, à Caubert-lès-Mareuil, à Liercourt, à Létoile, à Picquigny, montrent avec quel soin les passages en étaient gardés, et avec quelle parfaite intelligence l'état-major des césars savait mettre à profit les accidens du terrain (1). Villars après Malplaquet, Napoléon après Waterloo, ont un moment songé à s'y replier. Elle pouvait dans la dernière guerre offrir une excellente base d'opérations, et si au moment des premiers revers on y avait concentré des réserves, en versant dans les cadres de quelques régimens de ligne les 25 ou 30,000 mobiles qui sont

(1) Les camps romains de la Somme forment un système défensif parfaitement conçu sur une ligne de plus de 70 kilomètres. Celui de Liercourt est le plus remarquable de tous et l'un des mieux conservés qui existent en France. Il est placé entre deux vallées et forme un triangle dont les deux côtés sont défendus par des escarpemens naturels sur lesquels on voit encore très distinctement la trace des travaux qui étaient destinés à en augmenter la force et la base par un retranchement en terre qui n'a pas moins de 8 mètres de hauteur à certains endroits.

restés inactifs à Montreuil, Boulogne, Calais, Dunkerque et leurs environs, on aurait eu dès la mi-octobre le noyau d'une armée solidement établie à trente lieues de la capitale dans des positions que des marais et des tourbières rendent inabordables. Cette armée, qu'il était facile de renforcer et d'approvisionner par le littoral, se serait appuyée sur Abbeville, Amiens, Péronne et Ham. Par malheur, ces places, dans l'état où la guerre les avait surprises, ne pouvaient opposer une résistance sérieuse. Il eût fallu suppléer à leur insuffisance par des travaux avancés, et pourvoir à leur armement; mais on ne fit absolument rien à Péronne, on n'entreprit que tardivement à Amiens quelques travaux défectueux et incomplets. Abbeville, dont on avait l'année précédente démoli les portes en ouvrant dans ses remparts et ses demi-lunes de larges trouées, était restée de tous côtés à la merci des hauteurs qui la dominent, et ce fut seulement après l'investissement de Paris que le gouvernement de la défense nationale s'aperçut qu'il serait peut-être utile de former une armée du nord et de mettre la ligne de la Somme en état de résister.

Un certain nombre d'officiers échappés aux catastrophes de l'armée du Rhin étaient parvenus à rentrer en France par la Belgique; 5 ou 6,000 hommes, sous-officiers et soldats, étaient rentrés en même temps; mais, si les officiers étaient excellens et animés des meilleures dispositions, il n'en était pas de même de la plupart des soldats. Démoralisés par leurs défaites et par de vieilles habitudes d'indiscipline, ils se traînaient dans les villes et les villages, mendiant de porte en porte, s'enivrant et prêchant la haine de leurs chefs, « ces traîtres, disaient-ils, qui à l'armée du Rhin les avaient vendus (1). » Les mobiles et les mobilisés se conduisaient généralement bien, et ne donnaient point de pareils scandales; mais, au lieu de perfectionner leur instruction militaire, ils passaient leur temps à jouer au billard et aux cartes; leurs officiers, nommés à l'élection, n'étaient que trop souvent les premiers à donner l'exemple du désœuvrement. La grande majorité n'avait que des fusils à piston, ancien modèle, souvent sans baïonnette, et, sauf les braconniers et les chasseurs, la plupart ne savaient pas même charger leurs armes. Ils ne tiraient à la cible que dans quelques bataillons commandés par des officiers d'élite, et nous pourrions citer des compagnies auxquelles on a fait brûler leur première cartouche quinze jours après l'armistice.

(1) Les faits que nous rapportons ici sont consignés dans un livre publié il y a peu de temps sous ce titre : *Opérations de l'armée française du nord*, 1 vol. in-18; Paris 1873. Ce livre, accompagné de pièces justificatives et rempli de renseignemens, a pour auteur un officier d'état-major qui a fait toute la campagne.

Jamais, même dans les armées du moyen âge, l'incurie ne fut poussée aussi loin. Les meneurs de la démagogie, les fauteurs du désordre à outrance, profitaient de la désorganisation générale pour briser les derniers liens de la discipline : ils invitaient les soldats à assister aux clubs par des cartes portant que les *troupiers seuls y seraient admis à l'exclusion de tout chef*. Ils les exhortaient à la révolte, à la désertion, et ces honteuses manœuvres portaient si bien leurs fruits qu'on vit à Amiens plusieurs compagnies du 43ᵉ forcer les portes du quartier, et partir avec armes et bagages sous prétexte de marcher au secours de Paris. Il fallut toute la fermeté du major, M. Fradin de Lignères, pour les faire rentrer dans le devoir. Ce n'était pas avec de pareilles ressources qu'il était possible de rien tenter; mais il était en même temps fort difficile d'en créer de nouvelles, car les Prussiens avaient aboli la conscription dans les départemens limitrophes du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Les autorités françaises usaient des subterfuges les plus divers pour faire passer aux maires des affiches et des placards appelant les conscrits sous les drapeaux, et pour leur enjoindre de presser les départs; mais les préfets allemands de leur côté notifiaient à ces mêmes fonctionnaires que les mesures les plus rigoureuses seraient prises contre eux, s'ils n'empêchaient pas de tout leur pouvoir les recrues de partir. « Quel parti prendre dans ces conjonctures? dit l'auteur des *Opérations de l'armée du nord*. Des mères de famille allèrent trouver les autorités prussiennes pour demander ce qu'elles devaient faire de leurs fils le jour où le gouvernement français viendrait à les réclamer. — Ce jour-là, fut-il répondu par le préfet de Laon, M. Lansberg, vous me les enverrez, et je leur ferai signer une feuille de route pour la Prusse. » Malgré ces menaces et la surveillance incessante exercée par l'ennemi, un assez grand nombre de jeunes gens de Vervins, de Laon, de Saint-Quentin, de Soissons et même de Reims arrivèrent par petits groupes à Amiens et à Lille.

Les opinions de M. Testelin, docteur en médecine et très habile oculiste de Lille, l'avaient désigné au choix de M. Gambetta pour les fonctions de commissaire-général de la défense nationale dans la région du nord. En acceptant ce fardeau, M. Testelin fit preuve du plus honorable désintéressement : il refusa toute espèce de traitement et prit même à sa charge de lourdes dépenses : mais il était complétement étranger aux questions qu'il était appelé à résoudre, et se faisait au sujet des choses militaires les plus étranges illusions. Comme la plupart des hommes de son parti, il croyait encore avec Danton « qu'un peuple en armes est toujours assez fort pour détruire les *automates* à qui la discipline ne tient pas lieu de force et

de vie, » et sa plus grande préoccupation était de mobiliser. Cependant, quoique ses sympathies pour les officiers de l'armée régulière fussent très problématiques, il avait eu le bon esprit de confier à M. le colonel du génie Farre le soin de faire confectionner les objets d'armement et d'équipement qui faisaient absolument défaut. Le colonel se mit à l'œuvre avec un infatigable dévoûment. Tandis que M. Testelin prenait des arrêtés, faisait des circulaires, il fit des armes, et, quand le général Bourbaki arriva le 22 octobre pour prendre le commandement de la cohue qu'on désignait sous le nom de 22e corps, il put donner à une partie des troupes autre chose que des fusils de rebut et des fusils de pacotille qui se trouvaient hors de service aux premiers coups de feu.

Il faut avoir visité les départemens du nord et recueilli sur place le témoignage des habitans pour se faire d'une part une idée du talent d'organisation et de l'activité du général Bourbaki, et de l'autre des embarras que lui suscitèrent les meneurs du parti radical, et de l'indigne conduite que ce parti tint à son égard. Malgré la proclamation par laquelle il avait adhéré à la nouvelle forme du gouvernement, on l'accusait d'arriver avec des idées hostiles à la république, de « manquer de confiance dans l'efficacité de la prolongation de la résistance. » A son passage à Douai, la population couvrit sa voiture de boue; elle l'accabla des injures les plus grossières, et certains journaux ne cessèrent de s'acharner contre lui et de le signaler à la haine des radicaux; mais le général s'éleva au-dessus de ces misères. En un mois, malgré son isolement du reste de la France, il réussit à constituer une petite armée avec les élémens incohérens qu'il avait sous la main et à la plier à l'obéissance. Le 18 novembre, trois brigades mixtes étaient organisées : elles comptaient chacune quatre bataillons de troupes de ligne et trois bataillons de mobiles formant un effectif de 5,000 hommes environ, deux compagnies du génie, deux escadrons de gendarmes, deux escadrons de dragons, un parc de six voitures, soit en tout 15,300 hommes d'infanterie, 350 hommes de cavalerie et 54 pièces de campagne. Les soldats de la ligne étaient en grande partie habillés; mais il leur manquait des marmites, des bidons, et, ce qui était plus essentiel encore, des souliers. Le petit nombre de ceux qui leur avaient été distribués étaient si mauvais qu'après deux ou trois jours de marche ils ne pouvaient manquer d'être mis hors de service, ce qui arriva en effet et leur valut dans le nord le nom de *souliers de carton* sous lequel ils sont devenus légendaires. Quant aux mobiles, ils manquaient de tout, principalement ceux du Gard, qui à cause de l'éloignement de leurs dépôts n'avaient rien reçu. Pendant que dès le 8 octobre le général Man-

teuffel, par un ordre du jour daté de Rouen, annonçait que le roi de Prusse avait ordonné que les troupes portassent leur provision de bas à deux paires par homme, qu'une commande importante venait d'être faite, et que, si cette commande ne suffisait pas, les hommes étaient autorisés à s'approvisionner par voie de réquisition, l'intendance française en était réduite à recommander, en attendant la *distribution des chaussettes de laine*, de faire graisser l'intérieur de la chaussure *tant comme préservatif contre le froid que pour rendre cette chaussure plus douce*. Le reste était à l'avenant. La plupart des mobiles n'avaient que des blouses de toile ou des vareuses sans trame qui se déchiraient au moindre effort. Justement inquiet d'une pareille situation, le général Bourbaki ne voulait agir qu'après avoir complété l'équipement; il demandait quinze jours de délai pour mettre à exécution un plan habilement conçu, et d'après lequel il se proposait d'occuper la ligne du chemin de fer d'Amiens à Rouen, de se réunir à l'armée de Normandie, et, la jonction faite, de se porter par une marche rapide sur Beauvais et sur Creil; cette combinaison promettait des résultats importants, car le général était parvenu à faire croire aux Prussiens que l'armée du nord n'était qu'un mythe, une vaine menace mise en avant pour inspirer quelque confiance aux populations, et il ne se trouvait alors aucun corps ennemi entre Amiens, Beauvais, Chantilly et Gisors. L'armée se montrait pleine de confiance, si mal équipée qu'elle fût, et ne demandait qu'à marcher, lorsque le général fut appelé à Nevers pour organiser une nouvelle armée. Son départ eut des conséquences désastreuses.

La délégation de Tours confia le commandement intérimaire du 22e corps au colonel, depuis général Farre. Ce brave officier continuait les préparatifs, et il eût sans doute mis à exécution le plan de Bourbaki, si la délégation de Tours, qui était sujette à de soudaines illuminations stratégiques et qui avait besoin de bulletins de combats, ne lui eût point donné l'ordre le 21 novembre de marcher sur Amiens, qui n'était point menacé. Le 27, l'armée prenait position au sud en avant de cette ville. Elle perdit la bataille de Villers-Bretonneux, engagée dans les conditions les plus défavorables. Le 22e corps se trouva complétement désorganisé, l'armée de Normandie resta livrée à elle-même, et toute tentative ultérieure de jonction fut dès lors rendue impossible.

Telle est l'histoire de la formation de la première armée du nord : Bourbaki avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, et peut-être, si M. Gambetta l'eût laissé à son poste, un nouveau revers nous eût été épargné; mais il fallait dans cette guerre fatale que toutes les mesures fussent prises à contre-temps et que

l'élément civil et radical vint toujours, comme après Coulmiers, organiser la défaite. Les troupes qui avaient combattu à Villers-Bretonneux se replièrent sur Arras, Lille, Douai, Saint-Omer, Cambrai, Béthune, dans un état de dénûment qui *vous fendait le cœur.* Une foule de soldats avaient à peine quelques lambeaux de souliers; d'autres n'avaient point de chemises, quelques-uns montraient leurs fusils dont les cheminées imparfaitement percées ne pouvaient faire feu, car on n'avait pas même laissé le temps au général Farre de compléter l'armement; quelques petits détachemens se dirigèrent sur Abbeville, où l'on vit arriver en bon ordre et tout prêts à recommencer la lutte les francs-tireurs de M. de Lameth, qui se signalèrent pendant la campagne par leur courage et leur discipline, et firent éprouver à l'ennemi des pertes sensibles.

On n'avait plus désormais à se faire d'illusions sur le résultat final de la guerre dans la région du nord. Les Allemands étaient maîtres d'Amiens et de la ligne de Rouen. Aux nouveaux efforts qui devaient être tentés contre eux, ils pouvaient opposer des forces énormes, qu'il leur était facile d'augmenter à tout instant par des troupes tirées de Paris et de la Normandie; mais ceux qui avaient proclamé la guerre à outrance tenaient peu de compte de la terrible réalité des faits, et M. Gambetta résolut de recommencer une lutte sans espoir. Le général Faidherbe fut appelé au commandement des débris du 22ᵉ corps. Le 5 décembre, il entra en fonctions, et par des prodiges d'activité il parvint en quinze jours à organiser, sur des bases aussi solides que le permettaient les difficultés du moment, une armée double de celle qui avait combattu à Villers-Bretonneux. Cette armée, composée de 42 bataillons d'infanterie au maximum de 550 hommes, 11 batteries et 4 escadrons, présentait un total de 27,900 combattans effectifs. Elle était appuyée par une colonne volante de 3,000 hommes, chargée de l'éclairer et de harceler l'ennemi. Trois officiers du premier mérite, MM. Lecointe, Deroja et Du Bessol, étaient placés à la tête des divisions, et les préparatifs s'étaient faits avec tant de célérité et de prudence discrète, on était si habilement parvenu, comme la première fois, à donner le change à l'ennemi, que, malgré la proximité d'Amiens, qu'ils occupaient depuis le 28 novembre, les Prussiens ne soupçonnèrent absolument rien de ce qui se passait. Manteuffel opérait dans la Normandie sans se douter le moins du monde qu'il allait avoir sur les bras une armée résolue à faire bravement son devoir, et commandée par des chefs qui sauraient prouver que les grandes traditions militaires n'étaient point perdues en France.

Pour le général Faidherbe comme pour le général Bourbaki, la

création et l'organisation de l'armée du nord sont des titres glorieux à la reconnaissance du pays. L'histoire générale des opérations de cette armée a été exposée ici même par M. de Mazade avec une clarté et une précision qui ne laissent rien à désirer : nous n'avons donc pas à y revenir; mais à côté de la vue d'ensemble il y a le détail, le fait local et particulier qui éclaire et qui complète. Nous allons rencontrer sur notre route quelques-unes des localités qui ont été le théâtre des combats des 22e et 23e corps, et, si le triomphe définitif n'a point couronné leurs efforts, le simple récit des faits montre du moins que pour les généraux et les soldats la lutte n'a pas été sans gloire, et qu'il y a eu là un élan de courage et d'abnégation auquel l'ennemi lui-même a rendu une éclatante justice, car pendant l'occupation il n'est pas un seul habitant d'Amiens ou d'Abbeville qui n'ait entendu dire vingt fois aux officiers comme aux soldats prussiens : « L'armée du nord! oh! bonne armée. Faidherbe, bon général. » Ils étaient cependant fort irrités contre lui, car, disaient-ils, ils ne savaient jamais où il était; il les avait beaucoup fatigués en les forçant à marcher toujours, et ce qu'ils ne pouvaient surtout lui pardonner, c'était de les avoir empêchés de dormir (1). Cette bonne armée, à l'exception de 4,000 ou 5,000 hommes, était cependant composée de ce qu'on appelait sur les lieux « des soldats de quinze jours. »

II. — ABBEVILLE. — LE DERNIER AUTO-DA-FÉ. — M. BOUCHER DE PERTHES ET L'HOMME FOSSILE. — LES PRUSSIENS A ABBEVILLE.

Vers l'an 222 avant Jésus-Christ, le consul Cnéus Cornélius Scipion demanda aux députés de Marseille des nouvelles de la terre britannique; dix-neuf cents ans plus tard, l'un des fils les plus célèbres d'Abbeville, Nicolas Sanson, géographe du roi Louis XIV, s'imagina que l'oncle du vainqueur d'Annibal avait voulu s'enquérir auprès des Massiliens d'une cité très importante, *Britannia*, qui florissait dans la vallée de Somme, et, par une de ces hallucinations patriotiques fréquentes chez les savans, il crut reconnaître dans cette cité

(1) Tout le monde a remarqué, pendant l'occupation du département de la Somme, l'extrême besoin de sommeil qu'avaient les Allemands; à la moindre fatigue, pendant les premières chaleurs du mois de mai, ils rentraient harassés et s'empressaient de se coucher. Nous avons entendu dire à l'illustre maréchal Bugeaud : « Quand on a devant soi des Allemands ou des Anglais, il faut avant tout chercher à leur couper les vivres, les faire marcher et les empêcher de dormir. Avec ça, on les fait fondre. » Tout ce qui s'est passé en 1870 et 1871 confirme cette remarque; mais on n'avait qu'une seule idée : mobiliser, et, bien loin d'empêcher les Allemands de manger, on ne s'occupait pas même de faire manger les Français. La remarque du maréchal Bugeaud n'en est pas moins importante, et il est bon d'en tenir note. Une campagne d'été aurait peut-être changé la face des choses.

la ville même qui lui avait donné le jour. Cette opinion trouva des partisans à une époque où l'on croyait que Tournay avait été fondé par Turnus, et Toul par Tullus Hostilius; mais la science, mieux informée, a reconnu depuis que Nicolas Sanson avait été conduit par une fausse interprétation d'un texte grec à prendre le Pirée pour un homme, et le seul fait positif qui soit acquis à l'histoire, c'est que l'existence d'Abbeville ne remonte pas au-delà de 831. C'était à cette date une métairie de l'abbaye de Saint-Riquier, *Abbatis villa*, un de ces domaines que les rois francs donnaient en *précaire* au clergé, et qu'ils ne se faisaient aucun scrupule de confisquer pour les transférer aux leudes quand ils avaient besoin de leurs services. A l'avénement de la troisième race, Hugues Capet reprit ce domaine aux abbés et le fit fortifier (1). La ville nouvelle ne tarda point à s'agrandir, et dès 1130 elle obtint du comte de Ponthieu la concession verbale d'une commune : cette concession fut ratifiée par écrit en 1184. On voit encore aujourd'hui dans l'une des salles de l'hôtel de ville le texte original de la charte d'affranchissement, écrit par le notaire du comte, et c'est là un des rares documens de ce genre qui soient parvenus jusqu'à nous.

Comme toutes les communes du nord, celle d'Abbeville formait un gouvernement complet, qui réunissait le pouvoir législatif, administratif et judiciaire; mais elle ne se gouvernait pas seulement par délégation : dans les circonstances graves, tous les habitans, de quelque condition qu'ils fussent, le *peuple gras* et le *peuple maigre*, se réunissaient en *assemblées générales extraordinaires*. C'était la démocratie dans sa forme la plus absolue; mais alors, comme aujourd'hui, les Abbevillois étaient essentiellement conservateurs, et, contrairement à ce qui se passait à Saint-Valery et à Saint-Riquier, les magistrats municipaux maintenaient sévèrement l'ordre et la paix publique. En 1358, un truand, communard anticipé, qui comprenait la fraternité à la manière des terroristes, ne craignit point de dire qu'il n'avait qu'à lever le doigt pour faire disparaître les riches, et que tous les habitans seraient égaux, si l'on étranglait le maire et sept ou huit échevins. *De bons témoins* rapportèrent ces paroles aux échevins, — et « pour ce, dit le texte de l'arrêt rendu par ces magistrats, fut jugé Jehan de La Mare à avoir la teste coppée, ycelle teste mise en un glaive et son cors estre traîné et pendu. »

L'histoire des justices municipales dans les communes du nord

(1) Cet acte de Hugues Capet a donné lieu à de nombreuses discussions. Les historiens de l'ancien régime ne voulaient pas admettre que le fondateur de la troisième race eût dépouillé des moines; mais tout s'explique par le caractère bénéficiaire du domaine d'Abbeville.

est encore à faire, et ce serait, on peut le dire, le sujet d'une étude très intéressante. Il y a là un luxe de supplices qui donne le frisson. La pendaison, la décollation, l'enfouissement, les noyades, la section du poing, du nez, des oreilles, des lèvres, l'aveuglement, le bûcher, le fer rouge, la fustigation, la roue, la privation de l'eau et du feu, le bannissement, l'incendie ou la démolition des maisons, rien n'y manque, et cette pénalité terrible est appliquée par des bourgeois ignorans qui n'ont pas même la plus simple notion de la science du droit. Leurs lois, ainsi que l'a dit justement Beccaria, ne sont que des formules domestiques, une sorte de testament des ancêtres, l'immuable expression du passé; leurs arrêts se fondent uniquement sur la coutume; ils ne reconnaissent pour équitable que ce qui est consacré par un si long espace de temps « que nul n'a mémoire du contraire. » L'enquête, l'instruction, la preuve clairement établie, la confrontation, les circonstances atténuantes, sont complétement inconnues : tout est livré à l'appréciation individuelle, et quelquefois même des malheureux sont condamnés sur le simple soupçon. Ce fut la gloire de la royauté et l'honneur des parlemens de faire pénétrer, par l'institution des justices royales et des appels, les principes de l'équité naturelle dans ce chaos sanglant, mais il a fallu des siècles, et le progrès a marché si lentement qu'en 1616 l'échevinage d'Abbeville prononçait encore une condamnation à la peine capitale, *sans appel*, avec exécution dans les vingt-quatre heures.

Comme place de guerre et comme centre industriel, Abbeville avait au moyen âge une grande importance : elle était agrégée à la hanse teutonique, à la hanse de Londres, et dès 1484 elle possédait une imprimerie renommée à laquelle on doit une magnifique édition de *la Cité de Dieu*, la *Somme rurale* de Bouteiller, et le *Triomphe des neuf preux*; mais ses anciennes industries, telles que la fabrication des armes, l'orfévrerie, la sculpture sur bois, les étoffes de laine, ont disparu l'une après l'autre. La population a diminué de moitié, et parmi les causes de cette décadence il faut compter l'établissement de la manufacture de draps dite des Van Robais, par Colbert, en 1665 (1). Les priviléges excessifs accordés aux fabricans hollandais placés à la tête de cette manufacture portèrent un coup fatal à la fabrication des étoffes de laine qui faisait alors la principale richesse du pays. Les ouvriers émigrèrent en grand

(1) Il n'y a pas un seul livre de géographie publié de notre temps même qui ne mentionne la manufacture de draps des Van Robais au nombre des établissemens industriels d'Abbeville. Les bâtimens et les jardins existent encore, mais on n'y fabrique plus de drap. Cette industrie y est remplacée aujourd'hui par la manufacture de tapis de M. Vayson, qui occupe environ 600 ouvriers.

nombre, et l'on a cherché depuis, mais en vain, à rendre à Abbeville son ancienne prospérité; les guerres continuelles qui ont dévasté ses environs ont aussi contribué à l'amoindrir, mais du moins elles n'ont jamais affaibli son inviolable attachement à la cause nationale, et ses habitans, à toutes les époques, ont justifié l'honorable devise de leurs armoiries : *fidelis*. L'un d'eux, un obscur bourgeois du XIVe siècle, Ringois, s'est même élevé à la hauteur des plus grands dévoûmens de l'antiquité. Abbeville et le Ponthieu ayant été cédés à l'Angleterre par le traité de Bretigny, de continuelles révoltes éclatèrent contre la domination de l'étranger; Ringois, qui s'était mis à la tête du mouvement, fut pris dans une émeute, et les Anglais l'amenèrent à Douvres; ils lui offrirent la liberté, s'il consentait à prêter serment à Édouard III, en l'engageant à user de son influence auprès de ses concitoyens pour leur faire accepter l'autorité de ce prince. Ringois fut inflexible; on le conduisit alors, chargé de fers, au sommet de l'une des tours du château de Douvres. « Reconnaissez-vous pour maître notre roi Édouard? demandèrent les Anglais, en lui montrant les flots qui se brisaient au pied des murailles. —Je ne reconnais pour maître que Jean de Valois! » Et il fut à l'instant précipité dans la mer. Rome lui eût dressé des statues; chez nous, peuple oublieux que nous sommes, son nom est à peine connu en dehors de sa ville natale.

De tous les monumens du passé, de ses quatorze églises, de ses quinze couvens, où carillonnaient plus de 150 cloches, Abbeville n'offre aujourd'hui à la curiosité des archéologues que son beffroi, le refuge de l'abbaye du Gard, qui datent du XIIIe siècle, et l'église Saint-Wulfran, qui date des premières années du XVIe. L'architecte de Saint-Wulfran s'est évidemment inspiré de Notre-Dame de Paris; la façade de la nef est flanquée de deux grosses tours quadrangulaires, hautes de 63 mètres, soit 2 mètres de moins que les tours de Notre-Dame. Trois portes, enfoncées sous des voussures et ornées de nombreuses statues, dont quelques-unes sont d'une belle exécution, s'ouvrent sur le portail; mais ce portail, œuvre d'une époque de transition, prouve que les artistes du XVIe siècle étaient devenus à peu près étrangers aux traditions du symbolisme chrétien. Les grandes épopées sculpturales qui rappellent, comme à Amiens, la vie de l'humanité depuis la création jusqu'au jugement dernier ont disparu pour faire place à des personnages très divers qu'aucune idée générale ne relie entre eux, et qui sont pour la plupart les patrons des corporations industrielles de la ville; enfin pour rendre plus sensible encore l'affaiblissement de l'inspiration catholique, *la nef des Fous*, placée sous la voussure de l'une des portes latérales, offre le trivial emblème de l'invasion du réalisme.

Quoi qu'il en soit, le portail de Saint-Wulfran, ainsi que les tours, sont, dans leur ensemble, d'un aspect majestueux. La nef, d'une grande élévation, est beaucoup trop étroite relativement à la hauteur. Quelques très beaux bas-reliefs placés dans les chapelles, deux statues de marbre dues au ciseau d'un Allemand, le comte de Pfaffenhofen, qui vint se fixer à Abbeville à la suite d'un duel, et un assez joli tableau de Mme de Hénain, forment la décoration de la vieille collégiale. Ce qui frappe surtout bon nombre de visiteurs, c'est un petit caïman empaillé suspendu à la muraille du bas côté gauche, et la statuette de saint Gendulfe et de sa femme. Le caïman est un *ex-voto* offert par quelque marin au retour d'un voyage au Mexique, et que la légende populaire a transformé en un monstre indigène, une espèce de vampire aquatique qui sortait toutes les nuits de la Somme pour manger les morts enterrés dans l'église. Quant à saint Gendulfe, c'est un chevalier qui voulut, au retour des croisades, s'assurer si sa femme lui avait gardé foi et loyauté. « Voilà un bassin rempli d'eau, lui dit-il, trempez-y votre main, et jurez que vous n'avez pas manqué à vos devoirs. » — La dame plongea sa main dans l'eau, et l'eau prit feu. Telle est la scène que représente le groupe de saint Gendulfe. Ce brave chevalier, qui portait, il y a encore quelques années, un petit pistolet à sa ceinture, était fort respecté des bonnes gens du pays, et, comme toutes les corporations avaient leur patron dans la milice céleste, ceux qui craignaient de voir la main de leurs femmes brûler dans les *ordalies* conjugales se plaçaient sous son invocation.

C'est devant le portail de Saint-Wulfran que, le 1er août 1766, le chevalier de La Barre fut amené, avant de marcher au supplice, pour faire l'amende honorable imposée par le présidial d'Abbeville et le parlement de Paris. — Nous n'hésitons point à le dire, ce malheureux jeune homme, mort à dix-neuf ans, victime d'une vengeance d'intérêt, de l'exaltation mystique d'un évêque, des lâches calculs du parlement et de l'égoïsme de Louis XV, ne mérite pas seulement la pitié de l'histoire, il mérite aussi son respect, et les faits sont là pour le prouver.

Dans la nuit du 8 au 9 août 1765, un crucifix placé sur l'un des ponts d'Abbeville fut mutilé avec un instrument tranchant. L'évêque d'Amiens, M. de La Motte d'Orléans, prélat d'un caractère fort doux, mais d'un esprit faible et d'une dévotion étroite, s'empressa de venir à Abbeville, accompagné de douze missionnaires, et se rendit processionnellement, nu-pieds et la corde au cou, sur le lieu qui avait été le théâtre de la profanation. Une foule considérable le suivait en chantant des psaumes; le lieutenant-criminel, Duval de Soicourt, commença une instruction, et, sur des rensei-

gnemens très vagues, il fit arrêter cinq jeunes gens appartenant aux plus honorables familles. Dans le nombre se trouvait le chevalier de La Barre, neveu de Mme Feydeau, abbesse de l'un des couvens de femmes de la ville. Soicourt avait eu avec cette dame des démêlés d'intérêt; il trouvait l'occasion de se venger, et, bien qu'aucun témoin n'eût vu commettre la mutilation, bien que le seul grief que l'on pût reprocher à La Barre et à ses amis fût d'avoir répété des vers de Piron, et passé à vingt-cinq pas d'une procession sans se découvrir, il les poursuivit pour crime de sacrilége, en invoquant un édit de Charles IX. Sur les cinq prévenus, trois avaient réussi à s'échapper; mais La Barre, qui pouvait fuir comme eux, refusa de quitter la France et resta aux mains de ses juges avec un coaccusé, que son extrême jeunesse semblait devoir mettre à l'abri d'un châtiment sévère. Voltaire a raconté avec une éloquente indignation ce procès célèbre qui a laissé sur le règne de Louis XV une tache ineffaçable; il a montré comment les règles les plus vulgaires de la justice furent indignement violées. Nous n'avons rien à dire après lui sur la révoltante iniquité de l'arrêt de mort rendu par le présidial d'Abbeville contre La Barre le 28 février 1766; mais nous nous arrêterons à des détails peu connus en dehors de la localité qui vit s'accomplir le dernier crime de l'inquisition française.

L'arrêt du 28 février épuisait contre La Barre l'odieux formalisme des plus cruels supplices du moyen âge : amende honorable, pieds nus et corde au cou, poing coupé, langue percée avec un fer rouge, décollation par le coutelas, cadavre brûlé, restes jetés au vent. Le malheureux jeune homme aurait pu répandre des mémoires, faire appel à la conscience publique et forcer, par la pression de l'opinion, Louis XV à lui faire grâce; mais un de ses parens, M. d'Ormesson, président à mortier du parlement de Paris, avait examiné la procédure; il se persuada qu'il était impossible que la première cour du royaume confirmât la sentence des juges d'Abbeville à cause de l'absence de preuves et des illégalités sans nombre dont elle était entachée, et il engagea La Barre à ne point se défendre publiquement pour éviter un scandale qui pouvait jeter de la défaveur sur son nom. Ce conseil, dicté par une excessive confiance et le sentiment même de l'iniquité de l'arrêt, eut un résultat fatal. Le procès avait été porté en appel au parlement; les membres de ce *corps impuissant et respectable*, comme dit Barbier, tenaient beaucoup à leur popularité et suivaient volontiers le courant de l'opinion pour se faire applaudir lorsqu'ils passaient dans les rues de Paris : ils auraient sans aucun doute cassé l'arrêt du présidial d'Abbeville, si l'affaire avait été ébruitée dans la capitale et présentée sous son véritable jour; mais en ce moment Paris la con-

naissait à peine, et le 5 juin 1766 la sentence de mort fut confirmée à la majorité de deux voix, quoique le rapporteur du procès, le conseiller Pellot, eût conclu au renvoi de la plainte. Maupeou présidait ce jour-là le parlement, qu'il devait exiler en 1771. Janséniste par esprit de corps et par-dessus tout intrigant sans conscience, il avait travaillé en 1762 à l'expulsion des jésuites pour plaire à Mme de Pompadour; ceux-ci ne manquaient jamais de l'accuser d'impiété. Un pareil reproche, joint à son titre de parlementaire, pouvait le rendre suspect à Louis XV, et, pour prouver qu'il avait des principes, il montra contre La Barre un acharnement extrême et rédigea la délibération qui confirmait la première sentence. L'évêque d'Amiens, profondément affligé du lugubre dénoûment d'une affaire qu'il avait contribué à envenimer par ses monitoires et ses processions, sollicita des lettres de grâce; Louis XV refusa de signer, car lui aussi avait à se faire pardonner l'expulsion des jésuites.

Le chevalier de La Barre avait été conduit à Paris pendant l'instruction de l'appel; on le tira des cachots de la tour de Montgommery pour le ramener à Abbeville et lui faire subir son arrêt. Le 1er août, à six heures du matin, il fut mis à la question, et quelques instans après il reçut la visite d'un dominicain, le père Bosquier, qu'il connaissait depuis son enfance. Son courage et son calme ne se démentirent pas un seul instant; il engagea ce digne religieux, qui pleurait à chaudes larmes, à partager son dernier repas, mais celui-ci ne pouvait manger. « Pourquoi donc, lui dit La Barre, ne mangez-vous pas? Vous avez besoin de force pour soutenir le spectacle que je vais vous donner. Prenons du café, ajouta-t-il en souriant, il ne m'empêchera pas de dormir. »

Vers cinq heures du soir, on le fit monter dans un tombereau, la corde au cou, tête et pieds nus, avec écriteau devant, derrière, portant ces mots : *impie, blasphémateur, sacrilége exécrable et abominable*. Le père Bosquier, pâle et tremblant de douleur, était assis à ses côtés et lui donnait le crucifix à baiser, tandis que l'un des bourreaux se tenait debout derrière lui, un cierge ardent à la main.

Le lugubre cortége, après avoir parcouru les principales rues de la ville sous une pluie battante, s'arrêta devant l'église Saint-Wulfran pour remplir les formalités de l'amende honorable. La Barre prononça d'une voix ferme les paroles prescrites, mais les bourreaux ne lui percèrent point la langue comme l'ordonnait le jugement, ils en firent seulement le simulacre; le cortége reprit sa marche. « Ce qui me fait le plus de peine, dit le condamné en approchant de la place du Marché-au-Blé où devait avoir lieu son supplice, c'est de voir aux croisées tant de gens que je croyais mes

amis. » Arrivé au pied de l'échafaud, il aperçut un tas de bûches, de fagots et de paille. « Voilà donc ma sépulture ! » dit-il tranquillement, et se tournant vers les bourreaux : « Qui de vous me tranchera la tête ? — Moi, dit le bourreau de Paris. — Tes armes sont-elles bonnes ? Voyons-les. — Cela ne se montre pas, monsieur. — Est-ce toi qui as exécuté le comte de Lally ? Tu l'as fait souffrir. — C'est sa faute, il était toujours en mouvement. Placez-vous bien, je ne vous manquerai pas. — Sois tranquille, je ne ferai pas l'enfant. » Ce furent là ses dernières paroles. Le père Bosquier lui donna l'absolution en lui présentant le crucifix, qu'il embrassa plusieurs fois. Comme la toilette se faisait encore à cette époque au lieu même du supplice, le bourreau lui coupa les cheveux sur la plate-forme de l'échafaud, et, quand il lui eut lié les bras et bandé les yeux, il le fit mettre à genoux, lui releva le menton et fit voler la tête d'un seul coup. Le cadavre fut ensuite placé sur le bûcher avec le *Dictionnaire philosophique* et l'*Histoire des deux Indes* de Raynal, et, quand la flamme l'eut dévoré, le bourreau écrasa les ossemens avec une barre de fer ; les cendres furent jetées à l'eau. Le chevalier de La Barre était complétement innocent de la profanation qui lui était imputée, il en connaissait l'auteur (1), mais il aima mieux mourir que de racheter sa vie en nommant le coupable. Ce fut là le dernier des auto-da-fé qui aient souillé la terre française, et ce fut aussi le dernier fait notable des annales d'Abbeville au XVIIIe siècle. La révolution passa dans cette ville sans y laisser de traces sanglantes : les jacobins y promenèrent en signe de fraternité leur drapeau blasonné d'un pistolet et d'un poignard. Ils s'emparèrent de quelques reliquaires d'argent, brûlèrent quelques ci-devant confessionnaux ; mais, suivant le langage du temps, ils ne s'écartèrent point des bornes du modérantisme ; on vit même, vingt-cinq ans plus tard, les noms des plus ardens figurer au bas des adresses de dévoûment présentées par la bonne ville d'Abbeville au roi Louis XVIII.

Parmi les villes françaises de troisième ordre, Abbeville est l'une de celles qui ont fourni aux lettres, aux sciences et aux arts le plus honorable contingent. Ses graveurs, au nombre de trente-trois, forment une école célèbre qui compte parmi ses maîtres Mellan, artiste de grande et large inspiration, dont l'œuvre ne comprend pas moins de neuf cents pièces, gravées pour la plupart sur ses propres dessins ; Daullé, que le portrait de la marquise de Feuquières, la fille du peintre Mignard, suffirait seul à placer au premier rang ;

(1) Nous pouvons garantir la parfaite exactitude de ce que nous disons ici. L'auteur de la mutilation nous est connu comme il l'était à La Barre.

Beauvarlet, les deux Depoilly, et de notre temps même MM. Bridoux et Rousseau. A cette liste s'ajoutent, sans parler des anciens, le compositeur Le Sueur, le géologue Cordier, auteur du célèbre mémoire sur le feu central et organisateur de la galerie géologique du muséum, Millevoye, et par ses origines de famille l'illustre géomètre Cauchy. Une *société d'émulation*, qui date du XVIIIe siècle, réunit tous les quinze jours les Abbevillois fidèles au culte des lettres et des sciences, et pendant trente ans un homme dont le nom est connu de l'Europe entière, M. Boucher de Perthes, a fait le charme de ce petit cercle, qu'il animait de sa verve intarissable, et qui recevait ses confidences littéraires. S'il n'est pas l'un des hommes les plus célèbres de la France contemporaine, M. de Perthes en est du moins l'une des figures les plus intéressantes et les plus originales. Né à Réthel en 1788, il entra fort jeune dans les douanes, où son père, botaniste distingué et correspondant de l'Institut, remplissait les fonctions de directeur. En 1825, il vint se fixer dans la ville qu'il ne devait plus quitter, et sa vie se partagea entre l'étude et l'administration. Sauf quelques lointains voyages, en Italie, en Russie ou en Orient, chacun de ses jours fut marqué aux mêmes heures par les mêmes occupations. Chaque matin, en se levant, il allait se baigner dans la Somme même par des froids de 15 degrés. Rentré chez lui à l'heure réglementaire, il s'asseyait dans son bureau de directeur, expédiait les affaires avec une ponctualité qui ne s'est jamais démentie un seul instant, et, la besogne officielle terminée, il quittait la plume du douanier pour la plume du littérateur. Son esprit éveillé sur toutes choses se portait un peu au hasard sur les sujets les plus divers; il a publié des romances, des ballades, des satires, des nouvelles, des comédies, des tragédies, des contes fantastiques, des voyages, des mémoires; mais ce n'est point là ce qui fait son originalité. Ce qui lui assure une place à part, c'est le *Petit Glossaire*, vive et mordante critique du béotisme de certains fonctionnaires et des abus administratifs qui survivent à tous les changemens de gouvernement; c'est l'*Opinion de M. Christophe, vigneron,* sur la liberté du commerce, c'est l'*Essai sur l'origine et la progression des êtres.* Ces divers écrits, publiés à Abbeville, mis en dépôt dans les librairies parisiennes spécialement affectées aux livres de province, sont passés à peu près inaperçus au moment de leur publication; mais les petits journaux se sont emparés du *Glossaire*, ils en ont reproduit une foule d'articles, sans citer l'auteur, qui n'a jamais réclamé, et chacun se disait en les lisant : On a vraiment bien de l'esprit en France. L'*Opinion de M. Christophe* est l'un des premiers manifestes qui aient paru chez nous contre le système prohibitif.

Quelques exemplaires en furent envoyés aux hommes d'état et aux publicistes de l'Angleterre; ils firent une grande sensation au-delà du détroit. Les journaux publièrent de nombreux articles; l'illustre Cobden félicita l'auteur, il vint même lui rendre visite, et en 1863, au moment du traité de commerce, la presse anglaise, souvent mieux renseignée que nous-mêmes sur ce qui se fait chez nous, s'empressa de rappeler *Monsieur Christophe*, et de citer M. de Perthes comme l'un des initiateurs les plus actifs du mouvement libre-échangiste. On peut sans doute ne point partager et condamner même les théories économiques développées dans ce livre, mais on ne saurait lui refuser le rare mérite de traiter sous une forme vive, pittoresque et souvent brillante ces redoutables questions de tarifs qui font le désespoir des commissions législatives, et ce n'est point forcer l'éloge de dire qu'il peut prendre place à côté du pamphlet célèbre de l'abbé Galiani sur *la Liberté du commerce des blés*, auquel Voltaire accorda de si chaleureux suffrages.

Ce n'est pas seulement dans *Monsieur Christophe* que M. de Perthes s'est montré précurseur. En 1833, dans un discours inséré au tome premier des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, il émettait le vœu que tous les peuples s'entendissent pour réunir dans un seul et même local tous les produits de l'industrie humaine, et montrait ce qu'il y avait de grand et de fécond dans une pareille entreprise; le discours tiré à part fut envoyé aux hommes les plus éminens de l'Europe. Cette publicité éveilla l'attention; l'idée fit son chemin, et M. Michel Chevalier, dans le rapport sur la dernière exposition universelle, a rappelé qu'un souvenir de reconnaissance était dû à M. de Perthes pour l'avoir émise le premier. L'*Essai sur l'origine et la progression des êtres* a été de même le point de départ d'un mouvement d'études très important et comme la préface des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, qui ont valu au nom de l'auteur une si retentissante popularité; mais ici il faut prendre garde et ne suivre M. de Perthes qu'avec une extrême prudence, car on s'exposerait souvent à voyager dans le pays des rêves en croyant voyager dans le pays de la science.

Il y avait dans M. de Perthes deux hommes entièrement différens, l'un fin observateur, conteur aimable, économiste aux vues justes et souvent profondes, l'autre fantasque, inquiet du mystère et de l'inconnu, tantôt croyant, tantôt sceptique, donnant libre carrière aux caprices les plus désordonnés de son imagination, et finissant par les accepter comme des réalités. Or c'est l'homme fantasque qui a écrit l'*Essai sur l'origine des êtres*, genèse bizarre où l'on rencontre, à côté de quelques pages fortes et brillantes qui rappellent Cardan et Spinoza, une zoologie digne des *Bestiaires* du

moyen âge et des *Merveilles de la terre du prestre Jean*. C'est une promenade vertigineuse à travers le chaos; on entend fermenter tous les germes de la création, et, bien que les ténèbres de cette cosmogonie soient aussi épaisses que celles dont Moïse a enveloppé sa révélation, on peut cependant y démêler l'idée antique de l'unité de la matière et de l'identité de tous les êtres. Du moment où les êtres sont identiques, il est tout naturel qu'ils soient contemporains les uns des autres, et M. de Perthes s'est dit : Puisqu'il y avait des mastodontes, des lézards de 50 mètres, des chauves-souris grosses comme des bœufs avant la submersion diluvienne du globe, il est tout simple qu'il y ait eu aussi des hommes (1). Il est parti de là pour se mettre à la recherche de l'homme antédiluvien, et à force de le chercher il a cru l'avoir trouvé.

Ici nous touchons à une question très délicate, puisqu'il s'agit pour nous de contredire les affirmations d'un homme excellent, qui ne fit que du bien pendant son passage sur cette terre, et qui, sur quelques-uns des points essentiels de ses recherches, a été dupe de ses propres illusions et surtout des mensonges intéressés d'une foule d'individus qui exploitaient sa bienveillance en lui apportant des objets sur la provenance desquels ils le trompaient indignement. Il faut donc, dans l'œuvre archéologique et géologique de M. de Perthes, faire deux parts distinctes, comme dans sa personne, parce que dans ses découvertes il y a un côté légendaire qui a égaré la science, et un côté positif, indiscutable, qui en a largement agrandi les horizons. Occupons-nous d'abord du côté légendaire.

Il existe dans l'un des faubourgs d'Abbeville, le faubourg de Manchecourt, des sablonnières placées à la base des coteaux crayeux qui bordent la vallée de Somme, et dans lesquelles depuis longues années on découvre des ossemens fossiles (2). Un savant naturaliste, M. Baillon, correspondant du Muséum, a suivi pendant plus de quarante ans les travaux d'extraction : jamais dans ce long espace de temps on n'y a trouvé à côté des ossemens aucune hache, aucun objet de l'âge de pierre portant les traces du travail de l'homme. Les propriétaires ont constaté le même fait; mais un jour M. de Perthes dit aux ouvriers : « Si vous trouvez des haches de pierre dans la sablonnière ou des cailloux travaillés, vous me les apporterez; je vous les paierai bien. » On savait M. de Perthes

(1) Pour avoir une idée exacte de l'esprit ondoyant et divers de M. de Perthes, il faut lire la liste des productions multiples qui sont sorties de sa plume. Les polygraphes les plus féconds du XVIe siècle eux-mêmes n'ont jamais embrassé une semblable variété de sujets.

(2) C'est là qu'a été trouvée la belle tête de rhinocéros à narines cloisonnées qui se voit aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle dans la galerie géologique.

très généreux, et comme les silex taillés sont communs sur les coteaux voisins des sablonnières, les ouvriers s'en procuraient facilement et les mettaient en réserve pour les apporter de temps à autre avec des ossemens au trop confiant collectionneur. L'un d'eux, pour se faire un petit revenu et, comme il le disait, mettre le pot au feu le dimanche, établit même un atelier de silex travaillés et de haches antédiluviennes sur l'une des bornes de la zone de servitude, au pied d'un vieux bastion de la porte Marcadé. D'autres s'étaient mis à fabriquer des ossemens fossiles. Alléchés par les gratifications, ils allèrent déterrer un *bidet*, que son propriétaire avait enfoui dans l'un des enclos qui avoisinent, sur le chemin de Laviers, la sucrerie que l'on bâtit en ce moment. Après en avoir soigneusement nettoyé les os dans un lait de chaux, ils les portèrent en divers endroits de la sablonnière, et les placèrent à quelques centimètres au-dessous du niveau du sol; les pluies d'hiver, en s'infiltrant dans les sables, leur firent prendre une belle couleur terreuse, et quand ils furent à point, on alla les vendre à M. de Perthes, qui s'estima très heureux de posséder les restes vénérables de *l'equus antiquus* (1).

On avait trouvé la monture; il ne restait plus qu'à trouver le cavalier. M. de Perthes avait dit : *Je le trouverai*; il tint parole. En avant du champ de manœuvres de la garnison d'Abbeville s'élève une butte circulaire sur laquelle un moulin, appelé le *moulin Quignon*, tournait avant la guerre, qui l'a fait disparaître, son aile au vent pour faire de blé farine, suivant la formule consacrée dans les affiches locales. C'est là et dans les environs qu'en 1346 on a inhumé les victimes que la peste noire avait faites à Abbeville : M. de Perthes, qui poursuivait toujours avec un zèle et une conviction à toute épreuve la recherche de l'homme antédiluvien, fut prévenu par les ouvriers qu'on extrayait en cet endroit des cailloux pour l'entretien des routes. On y avait, disaient-ils, trouvé dans un temps des os d'hommes. « Cherchez bien, » dit M. de Perthes, et l'on apprit un jour à Abbeville que l'homme antédiluvien, représenté par un fragment de mâchoire, était enfin trouvé. M. de Perthes en informa l'Europe entière. Au moindre doute sur l'authenticité de la découverte, il se montrait si profondément désolé que ceux même dont il invoquait le témoignage se seraient fait un reproche de détruire les illusions d'un vieillard aimé et respecté de tous. Les géologues les plus éminens de la France et de l'Angleterre partageaient les mêmes sentimens; ils gardèrent un silence discret, et il en fut de la mâchoire du moulin Quignon comme des

(1) Les débris de l'*equus antiquus* se trouvent encore aujourd'hui dans quelque coin des greniers municipaux.

plumes de l'ange Gabriel et des garnitures de la robe de notre mère la sainte église; elle passa à l'état de relique. L'administration du Muséum l'a fait mettre sous verre, et tout le monde y croit, excepté ceux qui en savent l'histoire.

Voilà pour la partie légendaire; mais après avoir rétabli la vérité des faits en ce qui touche la présence des haches de pierre et d'ossemens humains dans les terrains diluviens de la Somme, ou de ceux qui à tort ou à raison sont regardés comme tels, nous devons ajouter que M. de Perthes n'en a pas moins rendu à la science le plus signalé service. Le premier parmi les collectionneurs de l'Europe, il a formé un incomparable musée d'objets appartenant à l'industrie primitive; il a provoqué dans le monde savant un mouvement d'études, qui se rattache à l'une des plus grandes questions que puissent aborder l'histoire et la philosophie, l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. A ce titre, il appartient à la grande famille des initiateurs, et son nom ne périra pas.

Par une de ces libéralités qui étaient dans son caractère, M. de Perthes a voulu que le musée qu'il avait formé avec tant de peine et à si grands frais devînt l'inaliénable propriété de la cité où il avait passé une partie de sa vie; il le lui a légué par testament, ainsi que l'hôtel où il était établi, à la condition expresse que les choses resteraient pendant cent ans dans le même état qu'au jour de sa mort, et les touristes, qui ne manquent jamais de le visiter à leur passage à Abbeville, s'accordent tous à dire qu'ils n'ont rencontré nulle part dans nos départemens une galerie particulière plus variée et plus pittoresque. Tous les appartemens depuis le rez-de-chaussée jusqu'au grenier, depuis le salon jusqu'aux recoins les plus obscurs, sont garnis de bas-reliefs, de sculptures sur bois, de meubles du moyen âge, de statues, d'armes de toutes les époques, de reliquaires, de poteries romaines, gallo-romaines, du moyen âge et de la renaissance, de tableaux, d'outils et d'instrumens divers; on y trouve de tout, comme dans les œuvres du fondateur, et si parmi les tableaux il se rencontre bon nombre de toiles au-dessous du médiocre, et parmi les objets archéologiques des bibelots sans valeur, il en est aussi beaucoup d'autres, en très grande majorité, qui seraient placés au premier rang dans les collections publiques de la capitale. Ce qui fait surtout la valeur du musée de Perthes, ce sont les vitrines renfermant les monumens de l'âge de pierre, monumens parfaitement authentiques cette fois, parce que la plupart d'entre eux ont été réunis avant la recherche de l'homme fossile. Une certaine partie de cette collection a été donnée au musée de Saint-Germain, mais ce qui reste à Abbeville forme encore un ensemble unique en son genre. A l'exception des haches de

pierre, qui se trouvent dans la vallée de la Somme comme dans les plaines, les débris les plus intéressans ont été extraits des tourbières. Ce sont des casse-têtes en forme de marteaux, percés au centre d'un trou circulaire, ce sont des haches fixées dans des cornes de cerf et garnies de leur manche, des tibias humains aiguisés en forme de lances, des flèches, des couteaux, de petites scies, des polissoirs, des bracelets, des colliers, le tout en pierre et en os, et surtout des figures de bois sculpté, dont la sauvage imperfection offre un spécimen accompli de l'art celtique dans sa période la plus rudimentaire. Le musée de Perthes n'est pas, tant s'en faut, le seul établissement qui recommande Abbeville à la curiosité des étrangers, toujours fort surpris de trouver tant de richesses de toute sorte accumulées dans une sous-préfecture qui compte à peine vingt mille habitans. La bibliothèque publique, aussi mal logée qu'elle est soigneusement entretenue par son conservateur, M. Marcotte, se compose de près de cinquante mille volumes, et ce qui en fait le prix, ce sont les collections spéciales léguées depuis une vingtaine d'années par des amateurs du pays, MM. le comte de Riencourt, Cordier, de Campenelle, comte de Clermont, de Cerisy, de La Motte, Levasseur. Il y a là pour l'ornithologie, la botanique, l'entomologie, une réunion de livres allemands, anglais, suédois, américains, les plus rares et les plus chers, que l'on chercherait vainement dans les bibliothèques de la capitale; la littérature de l'antiquité, celle du XVIIIe siècle, l'histoire héraldique et généalogique, y sont aussi représentées par des ouvrages de choix, reliés pour la plupart avec un grand luxe. Les manuscrits sont peu nombreux, mais il en est un dont les Abbevillois sont particulièrement fiers : c'est un livre d'évangiles, petit in-folio, écrit en lettres d'or sur vélin pourpre, et qui fut donné par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Riquier en 801. Il est d'une conservation parfaite, et, d'après le type des miniatures dont il est orné, on peut croire qu'il a été exécuté par des artistes grecs de l'école de Saint-Gall. — MM. de La Motte et de Cerisy ont légué en outre, l'un un magnifique musée ornithologique, l'autre une collection entomologique dont la réputation est européenne. La Société d'émulation de son côté a formé en 1833 un musée communal qui a pris depuis une véritable importance; il renferme, avec des antiquités et des objets du moyen âge trouvés dans la Picardie, une collection à peu près complète des animaux du pays, oiseaux, reptiles, mammifères. Une galerie de tableaux a été ouverte dans ces derniers temps, et l'on y remarque déjà quelques belles toiles : une marine de Vernet, un portrait de Greuze, et, ce que l'on ne s'attendrait guère à rencontrer sur les bords brumeux de la Somme, une sainte Thérèse par l'un des plus grands

peintres de l'Espagne, Rodrigue Velasquez. Cette œuvre magistrale forme avec le tableau de Greuze le plus frappant contraste, et les deux toiles, placées l'une en face de l'autre, résument l'école française du XVIIIe siècle et l'école madrilène du XVIIe dans ce qu'elles ont de plus artistement fini et de plus vigoureusement touché.

Abbeville, au moment de l'investissement de Paris, reçut un commandant militaire qui passa, sans transition, du rang de commis de marine au grade de lieutenant-colonel. Il ne parlait que de s'ensevelir sous les ruines de la ville, de brûler sa dernière cartouche, — il ne brûla pas même la première, et il était en train de négocier la capitulation lorsque le préfet, M. Lardière, télégraphia immédiatement à Lille, et l'ordre fut donné à un brave officier de l'armée, M. Babouin, de se rendre à Abbeville avec des troupes et de l'artillerie, et de faire une bonne défense. Vingt et une pièces de canon furent expédiées de Boulogne et de Calais sur Abbeville; mais ces pièces n'avaient ni caissons ni chevaux; elles n'étaient approvisionnées qu'à quarante coups, ce qui était à peine suffisant pour un jour. M. Babouin ne se découragea cependant pas; il fit exécuter des travaux sur les hauteurs qui dominent la ville, y plaça quelques canons pour tenir l'ennemi à distance, et attendit l'attaque, bien résolu à exécuter les ordres du général Faidherbe, qui lui avait recommandé de tenir à tout prix.

Ce qui s'est passé à Abbeville donne une idée exacte de ce qui s'est fait dans toutes les autres places du nord. Ce fut partout, sous la *vigoureuse impulsion* de la délégation de Tours, le même désarroi, le même défaut de prévoyance. Les mesures, toujours incomplètes, n'étaient prises qu'au dernier moment, et la lutte s'engageait partout dans les plus déplorables conditions d'infériorité. La dissolution des conseils-généraux, le refus de convoquer une assemblée nationale, avaient produit dans les populations calmes et sensées du nord plus d'effet peut-être que sur les autres points de la France; elles étaient profondément attristées et découragées, et la conclusion même de l'armistice leur donna une nouvelle preuve de l'inconsistance des hommes qui s'étaient chargés des destinées du pays. Abbeville n'avait pas été prise; elle n'avait pas même été attaquée, et l'avant-garde des 30,000 hommes qui marchaient pour en faire le siége s'était arrêtée à une distance de six lieues au moment des négociations. Il était donc du droit international qu'une ligne de démarcation fût établie entre les troupes françaises et allemandes sur la base de l'*uti possidetis*. M. le commandant Babouin avait pris de sages dispositions pour étendre cette ligne le plus loin possible, et il avait envoyé tout de suite de

petits détachemens, dont quelques-uns firent 60 kilomètres dans la journée, vers Dieppe et Doullens, pour y arriver avant les Prussiens. Les Prussiens furent en effet prévenus partout; mais Abbeville et les localités voisines n'en furent pas moins englobées dans la ligne d'occupation. Les habitans, justement irrités, réclamèrent auprès des autorités prussiennes. M. de Bismarck s'empressa de reconnaître qu'il avait été induit en erreur, qu'il ne savait pas Abbeville armée et occupée par une garnison française. M. Jules Favre, en traitant de l'armistice, ne le savait pas plus que lui, à moins toutefois qu'il n'ait pas songé à le lui dire, car il pouvait bien oublier une sous-préfecture, lorsque dans les protocoles de la défaite il avait oublié toute une armée. Il faut cependant lui rendre cette justice qu'il obtint l'exemption des contributions de guerre; la ville fut occupée du 6 février au 5 juin 1871, et elle n'eut à supporter que les charges ordinaires, entre autres, pour chaque officier, un supplément de solde de 15 francs par jour, et 200 francs par jour pour la table du général, jusqu'au moment où les fournitures de vivres furent faites par l'intendance prussienne.

III. — SAINT-RIQUIER. — UNE GRANDE ABBAYE AU VIIIe SIÈCLE. — LES FEMMES GUERRIÈRES. — LA DANSE MACABRE.

De même que Rue et Le Crotoy, Saint-Riquier est une de ces *cités gastées*, comme disent les romanciers du moyen âge, où l'on marche à chaque pas sur des ruines. Au ve siècle, elle s'appelait Centule, et, si l'on s'en rapporte à la tradition locale, tradition d'ailleurs fort suspecte, ce nom lui avait été donné à cause des cent tours qui défendaient son enceinte :

Turribus a centum Centula dicta fuit.

Deux moines du monastère de Bancor, en Irlande, vinrent y prêcher l'Évangile en 590. Ils convertirent un jeune homme nommé Riquier, *Richarius*, qui les avait protégés contre les insultes des habitans; celui-ci, après avoir reçu la prêtrise, fonda dans la ville où il était né une abbaye qui fut richement dotée par Dagobert. Aujourd'hui c'est l'industrie qui fait la prospérité des villes; dans la Gaule franque, c'était la foi. Les saints avaient remplacé les dieux topiques de l'antiquité, et partout où se trouvaient des reliques fameuses, les plus obscures bourgades grandissaient rapidement en population et en richesse; il en fut de même à Centule, et, par une rare exception, les documens qui se rapportent à l'histoire de cette localité, au VIIIe et au IXe siècle, donnent l'idée exacte de ce qu'était une grande habitation claustrale sous la seconde race.

L'abbaye de Saint-Riquier, reconstruite en 799, était à cette date aussi peuplée qu'une ville; ses bâtimens offraient le type de l'architecture lombarde, car les artistes de la renaissance carlovingienne, comme ceux de la renaissance du XVIe siècle, avaient été chercher leurs modèles en Italie, et pour instruire le peuple par des images sensibles, pour lui rappeler le plus impénétrable des mystères chrétiens, ils avaient donné à l'ensemble des constructions la forme d'un triangle, parce que les côtés et la base d'un triangle sont inséparables comme la trinité divine. Le nombre *trois*, symbole de cette trinité, était reproduit partout; trois portes s'ouvraient dans les murs de l'enceinte; trois églises s'élevaient aux angles; dans les clochers de ces églises, il y avait trois chapelles dédiées aux archanges Gabriel, Michel et Raphaël, et dans chacune des églises et des chapelles trois autels, trois ciboires et trois pupitres; trois cents moines, divisés en trois escouades, desservaient les trois églises, avec trente-trois enfans de chœur; ils chantaient dans les processions les trois symboles de Constantinople, de saint Athanase et des apôtres, et l'abbaye nourrissait chaque jour trois cents pauvres.

Charlemagne affectionnait particulièrement Saint-Riquier; il y célébra en 801 l'anniversaire de son couronnement, et non-seulement il en avait fait, avec Tours, Metz et Saint-Gall, l'un des centres intellectuels de la monarchie franque, mais encore le chef-lieu d'un grand commandement militaire. Les abbés de Saint-Riquier furent chargés de réprimer les incursions des Normands. Au nombre de ces abbés, que le glorieux empereur des Francs choisissait parmi les guerriers plutôt que parmi les théologiens, figurent son gendre Angilbert et son petit-fils Nithard, qui fut tué en 853 dans un combat contre les Normands, et que l'on retrouva plus tard sous le porche de l'une des églises, enseveli dans des peaux de mouton.

Au milieu de la barbarie franque, on croyait se racheter des peines éternelles par des donations au clergé, comme on se rachetait dans la société civile du meurtre et du vol par les compositions pénales. Chaque année, les fidèles venaient déposer autour des reliques de l'abbaye des sommes équivalentes à 2 millions de notre monnaie; les rois et les grands donnaient des domaines fonciers, et, — de même que les moines de Saint-Germain-des-Prés, qui possédaient au IXe siècle 221,187 hectares de terres, de prés, de bois et de vignes, sur lesquels vivaient 10,000 serfs, — les moines de Saint-Riquier comptaient au premier rang des grands propriétaires de la Gaule franque : les 2,500 maisons de la ville bâtie autour du cloître leur appartenaient en propre, ainsi que 33 villages situés dans un rayon de 20 lieues; mais les invasions normandes et la chute

des Carlovingiens marquèrent pour la riche et puissante abbaye l'heure de la décadence. Dépossédée de quelques-uns de ses plus beaux domaines par Hugues Capet, pillée par les seigneurs qui se disputaient les reliques de ses patrons, brûlée à diverses reprises par les invasions étrangères, elle ne renfermait plus au moment de la révolution qu'un très petit nombre de moines, et la maison abbatiale, reconstruite dans les premières années du XVIIIe siècle, est aujourd'hui le seul témoignage visible de son passé (1).

Soumis à la servitude monastique jusqu'au règne de Louis le Gros, les habitans de Saint-Riquier furent les premiers qui donnèrent en 1126 le signal du mouvement communal dans la Basse-Picardie; mais la liberté qu'ils avaient péniblement conquise fut toujours orageuse; pendant trois siècles, ils ne cessèrent de plaider avec les moines, leurs anciens seigneurs, quelquefois même ils se portèrent contre eux aux dernières violences. En 1330, dans une fête publique, ils blessèrent grièvement un neveu de l'abbé. Celui-ci s'étant réfugié dans le cloître, ils demandèrent qu'il leur fût livré, mais les religieux fermèrent les portes, et refusèrent de le remettre entre leurs mains. On entendit alors ce cri des insurrections du moyen âge : *aux cloches! aux cloches!* Au lieu de rétablir l'ordre, le mayeur se mit à la tête des émeutiers. Ceux-ci, armés de haches et d'arbalètes, donnèrent l'assaut à l'abbaye, incendièrent les portes et firent brèche dans les murs en criant : « Tuons ces ribauds de moines, brûlons leurs priviléges! » Ils pénétrèrent dans le cloître au nombre de 400 ou 500, prêts à tout tuer; mais l'énergique intervention de quelques officiers royaux arrêta le massacre. L'abbé porta plainte au parlement, les bourgeois furent condamnés à 1,000 livres d'amende envers les religieux et 2,000 livres envers le roi, ce qui représente environ 130,000 fr. de notre monnaie.

Il est peu de villes en France, même dans la région du nord, qui aient souffert des ravages de la guerre plus cruellement que Saint-Riquier. Brûlée par les Normands au IXe siècle, par le comte de Flandre au siècle suivant, détruite de fond en comble par Hugues de Caudavène, comte de Saint-Pol, qui égorgea en 1131 près de 3,000 habitans, cette malheureuse ville soutint une douzaine de

(1) Les bâtimens de l'abbaye sont maintenant occupés par un collége que dirigent des ecclésiastiques. Une très jolie église a été bâtie dans ces derniers temps pour desservir ce collége. On y remarque devant le maître-autel des rosaces formées des débris d'une mosaïque que Charlemagne avait fait venir de Rome vers l'an 800 pour orner l'une des églises bâties par Angilbert, et des fresques peintes avec beaucoup de talent par un prêtre d'Abbeville, M. l'abbé Dergny, à qui l'on doit la restauration des statues de Saint-Gilles; car, par une rare exception, à Abbeville comme à Amiens les restaurations ont été exclusivement faites, et très bien faites, par des artistes de la localité.

siéges pendant la guerre de cent ans. Les Bourguignons et les Français s'en disputèrent la possession, et Louis XI la fit brûler en expulsant les habitans, quoiqu'elle fût devenue française, de peur qu'elle ne retombât aux mains des Bourguignons, si la guerre venait à se rallumer. Cette fois encore elle se releva de ses ruines pour soutenir de nouveaux assauts dans les invasions du XVI[e] siècle. En 1536, 2,000 Allemands, avec deux pièces de canon, se présentèrent devant ses murs; mais à cette époque les Allemands n'avaient pas la ressource de brûler les villes pour se dispenser de les prendre. Il fallait faire brèche ou donner l'escalade. Les habitans, qui n'avaient pour toute garnison qu'une centaine d'hommes, se portèrent sur les murailles, et les femmes leur donnèrent l'exemple; elles lancèrent sur les assaillans des pierres, des tisons enflammés, et l'une d'elles, Becquetoille, qui était la première à *batailler*, enleva un étendard au moment où un soldat ennemi le plantait sur la crête du rempart. Les assiégeans, forcés de renoncer à l'attaque, s'éloignèrent, laissant plus de 100 morts au pied des tours, et traînant à leur suite plusieurs charrettes remplies de blessés. François I[er], qui se connaissait en courage, s'empressa de féliciter les dames de Saint-Riquier, et Brantôme leur consacra un souvenir.

Quelques restes de tours, des fossés à demi comblés où fleurissent des pommiers, un beffroi et une église rappellent seuls qu'il y eut là une vieille cité ecclésiastique, municipale et guerrière; mais cette église est un chef-d'œuvre d'architecture. Commencée dans les dernières années du XV[e] siècle et terminée en 1511, elle offre, avec les arabesques de la renaissance, un remarquable entre-croisement d'ogives et de pleins cintres. Le portail se divise en trois porches, surmontés d'une tour carrée, du plus bel effet, et à côté des nombreuses figures bibliques qui le décorent, à côté de Charles VII et de Louis XII, se détache la plus noble et la plus pure des images que puisse tailler un ciseau français, l'image de Jeanne d'Arc. L'héroïne est représentée en habits de femme, un chapeau sur la tête; elle tient dans la main droite une lance à demi brisée, ses yeux sont baissés vers la terre, et son visage d'une beauté parfaite porte l'empreinte d'une profonde tristesse. Or les Anglais, avant de conduire Jeanne au Crotoy, l'avaient pendant quelques jours enfermée dans le château de Drugy situé aux portes mêmes de Saint-Riquier. Les dames de cette ville étaient allées la visiter dans sa prison, et quand l'église fut bâtie, soixante-quinze ans à peine s'étaient écoulés depuis la fatale sortie de Compiègne. Ne peut-on pas supposer que le sculpteur s'est inspiré des traditions qui conservaient vivant encore le souvenir de l'héroïne? S'il en était ainsi, la statue picarde aurait une grande valeur historique.

L'intérieur de l'église n'est pas moins remarquable que la façade. Une harmonie parfaite règne dans toutes les parties, et rappelle les admirables dispositions de la cathédrale d'Amiens. Ce ne sont pas seulement les détails architectoniques qui donnent au monument un grand attrait de curiosité, ce sont aussi de nombreuses œuvres d'art. Tandis que dans la plupart de nos églises les fresques ont disparu sous le pinceau inintelligent des curés badigeonneurs, la trésorerie de Saint-Riquier nous offre encore deux grandes peintures murales qui représentent : l'une la translation des reliques de ce saint par Hugues Capet en 981, l'autre *une mesnie de la mort*, c'est-à-dire une danse macabre. Cette danse est divisée en trois grands compartimens. Dans le premier sont figurés trois squelettes; l'un d'eux creuse une fosse, l'autre porte une pioche, emblème de démolition, le troisième une flèche, instrument de mort. Au-dessous de ces lugubres personnages, on lit ce quatrain :

O folles gens mal advisées
Qui estes de haut lieu prisées,
Pensez à la mort très certaine
Et leschiés la joye trop mondainne.

Dans le second compartiment, des cavaliers richement vêtus et montés sur des chevaux de grande taille partent pour la chasse, le faucon sur le poing; mais à la vue des squelettes les chevaux refusent d'avancer, et l'un des faucons effaré s'envole à tire-d'aile. Dans le troisième compartiment marchent dans le même sens que les cavaliers des gens de tous les états. Tableau terrible! sauvage et poétique enseignement qui rappelait aux hommes dans la société féodale, si pleine d'inégalités, l'égalité devant cette fosse creusée par le squelette. C'était là, dans ces allégories funèbres, que s'étaient réfugiées, au déclin du moyen âge, la grandeur et l'austérité de la pensée religieuse. Tandis que les associations burlesques, les *Cornards*, les *Joyeulx enfants de l'abbé Maugouverne et de la mère Sotte*, promenaient à travers les villes leurs bandes désordonnées, tandis que le bon roi René, dans ses romans allégoriques, représentait les *Dames marinières* attrapant des cœurs au filet pour les mettre dans la boîte aux oublies, l'art chrétien tentait un dernier effort pour ramener les fils d'Adam vers Dieu par le spectacle de leur néant. Il leur montrait la mort sous les aspects les plus divers, toujours menaçante et toujours inévitable. Il la plaçait, un cercueil sous le bras, dans le cortége des rois; il la plaçait, une bêche à la main, comme une invitée de la noce, à côté de la mariée qui montait à l'autel, le sein paré du bouquet virginal, ou bien encore il la représentait sous la forme d'un bûcheron occupé à scier

par le pied des arbres dont les branches étaient chargées de nobles et de bourgeois, comme pour montrer que, si haut qu'on fût placé, il fallait tomber sous ses coups. La fresque de Saint-Riquier est une page curieuse de ce grand poème de la danse macabre, que l'on pourrait appeler la *Divine Comédie* de la renaissance.

L'art moderne a aussi une belle et large part dans l'église de Saint-Riquier. Cette église étant celle de l'abbaye, l'un des abbés commendataires, M. d'Aligre, parent du chancelier Étienne d'Aligre, *l'un des plus honnêtes hommes de la robe*, voulut consacrer les revenus que lui procurait son bénéfice ainsi qu'une partie de sa grande fortune, à l'embellissement du sanctuaire dont la garde lui était confiée. Il s'adressa aux plus célèbres artistes de son temps : au sculpteur Girardon, aux peintres Jean Jouvenet, Antoine Coypel, Claude Guy-Hallé, Bon et Louis Boullogne ; tous répondirent à son généreux appel. Girardon sculpta un *Christ* en bois plus grand que nature; Bon Boullogne peignit *Saint Angilbert recevant l'habit de Saint-Benoît*, Louis Boulogne l'*Annonciation*, Antoine Coypel le *Baptême de Jésus-Christ*, Claude Hallé *Notre-Seigneur donnant les clés à saint Pierre*, et Jouvenet *Louis XIV touchant les écrouelles* (1). Le *Christ* de Girardon, l'une des plus belles œuvres de la sculpture moderne, orne encore aujourd'hui le dessus du maître-autel, et les cinq toiles magistrales suspendues aux murailles des chapelles forment comme un musée inconnu que le respect des habitans a sauvé du vandalisme révolutionnaire, mais qu'il ne défend pas contre l'humidité, qui menace de le faire disparaître.

IV. — COMBAT DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS. — LA CHASSE AUX UHLANS. — LE CURÉ D'AIRAINES.

La prise d'Amiens, le 28 décembre 1870, avait livré jusque sous les remparts d'Abbeville la vallée de la Somme aux Allemands, qui réquisitionnaient les localités situées entre ces deux villes. Les habitans de Longpré-les-Corps-Saints (2), village de 2,000 âmes, sur la rive gauche, à 15 kilomètres d'Abbeville, avaient plusieurs fois reçu leur visite et souffert de leurs déprédations; ils résolurent de se venger, et, comme ils disaient, de s'*amuser* sur les uhlans en attendant mieux. Ils sont tous chasseurs, un peu braconniers même et tireurs fort habiles. Ils se mirent en campagne, fondirent leurs cuillers

(1) On remarque en outre dans l'église de Saint-Riquier un *Saint André* de Lépidié, un *Saint Benoît à Subiaco*, très belle toile de Paillet, de l'Académie de peinture, et un tableau de Ducornet, le peintre sans bras.

(2) Longpré-les-Corps-Saints est ainsi nommé à cause des reliques que le seigneur du lieu, Aliaume de Fontaine, avait rapportées des croisades. Quelques-unes de ces reliques sont à Longpré avec des reliquaires du XIIe siècle.

d'étain pour faire des balles, et chaque jour ils allèrent s'embusquer, à l'abri des rideaux et des bouquets d'arbres, sur les routes que parcouraient les éclaireurs ennemis; *ces hardis cavaliers* reculèrent plusieurs fois, au nombre de vingt-cinq ou trente, devant quatre ou cinq hommes, sûrs de leurs coups, qui les attendaient de pied ferme, et, bientôt dégoûtés du métier, ils se tinrent à distance, ce qui prouve que, s'ils avaient été partout accueillis de la même manière, nous aurions eu moins souvent l'occasion de vanter leur témérité. Un brave paysan, Joseph Dulin, se signala surtout dans cette chasse aux éclaireurs par une audace à toute épreuve. Armé d'une lourde canardière, il allait seul, en sabots et en bonnet de coton, faire des reconnaissances à 7 ou 8 kilomètres; les Prussiens avaient maltraité son cheval, il avait juré de ne jamais leur pardonner, et d'en *descendre* le plus possible, — il tint parole.

On était à peu près certain que l'ennemi ne tarderait pas à revenir en force pour punir les habitans d'avoir osé se défendre; 500 mobiles et mobilisés armés de mauvais fusils à piston, dépourvus la plupart de toute instruction militaire, furent envoyés à Longpré. Ils occupaient ce village depuis quelques jours, lorsqu'on vint annoncer qu'une forte reconnaissance se montrait de l'autre côté de la Somme, dans le camp romain qui domine le village de Létoile. Le pont était coupé, mais l'ennemi pouvait passer au moyen de bateaux, et une quarantaine d'hommes, mobiles et gens du pays, se portèrent à la hâte vers la rivière, où ils se tinrent cachés le long du talus. L'avant-garde prussienne était descendue des hauteurs et s'avançait sans défiance dans une rue de Létoile qui faisait face à l'embuscade française. Une décharge bien dirigée renversa une dizaine d'hommes, et l'avant-garde courut s'abriter dans les maisons. Deux compagnies de mobiles arrivaient pendant ce temps sur le lieu de l'action; elles s'étaient portées, sans être vues, sur les bords de la Somme, et se dérobaient derrière des remblais et les débris du pont, lorsqu'une colonne prussienne arriva pour soutenir son avant-garde. Elle marchait en bel ordre, par demi-sections, quand une décharge, aussi bien dirigée que la première, vint porter en plein dans les premiers rangs. Aussitôt officiers et soldats se jetèrent, comme les autres, dans les maisons, et de là par les fenêtres, les lucarnes des toits, les créneaux qu'ils ouvrirent à coups de baïonnette dans les murs en torchis, ils commencèrent un feu violent sur la petite troupe française. Le commandant Peretti della Rocca resta presque tout le temps à découvert pour montrer à ses hommes qu'il ne fallait pas craindre les balles. Le brave Dulin, qui se trouvait comme toujours au premier rang, alla, sous un feu plongeant, détacher une petite barque et traversa la Somme

pour *regarder* de plus près l'ennemi. La fusillade dura près de deux heures, mais comme la lutte ne pouvait aboutir, le commandant donna le signal de la retraite, qui se fit en bon ordre, sous le feu le plus violent. Cette escarmouche nous coûta un mort et deux blessés. L'ennemi, deux fois surpris par des décharges meurtrières, perdit une quarantaine d'hommes, et il en aurait perdu bien davantage, si les gens du pays avaient eu des armes d'une plus longue portée.

Le lendemain, à onze heures, le bruit se répandit que les Prussiens marchaient sur Longpré. Si faibles qu'elles fussent numériquement, les troupes françaises, aidées de la population, auraient pu donner à l'ennemi une rude leçon, si les moindres mesures avaient été prises. Il suffisait d'occuper solidement le château et son enceinte, situés dans une position dominante, de barricader les rues, de créneler quelques maisons faisant tête de ligne, et surtout de se garder, pour savoir au moins de quel côté viendrait l'ennemi; mais rien n'avait été fait, aucun ordre général n'avait été donné, et vers une heure 2,500 hommes environ, commandés par le colonel Pestel du 7ᵉ uhlans, cernaient le village à l'improviste et l'attaquaient de trois côtés à la fois. Le château, défendu seulement par quelques hommes, fut enlevé sans coup férir; un certain nombre de mobiles détachés dans la campagne se trouvèrent coupés et durent se replier dans la direction d'Abbeville, les autres se réunirent un peu au hasard autour de leurs officiers. Les habitans prirent leurs fusils de chasse, et la lutte, une lutte désespérée, s'engagea de nouveau pour arrêter le mouvement concentrique des Prussiens. Ceux-ci, contrairement à leur habitude, n'avaient point amené d'artillerie, car ils étaient loin de s'attendre à la résistance qu'ils allaient rencontrer. Malgré l'infériorité de l'armement, on n'avait pas à craindre d'être écrasé à distance sans pouvoir répondre; on allait se voir de près, et l'on reconnut vite à l'extrême circonspection de l'ennemi qu'il se sentait privé de son plus puissant moyen d'action.

Il y eut parmi les mobiles quelques défaillances; mais la plupart, malgré l'écrasante supériorité numérique des assaillans, donnèrent, ainsi que leurs officiers, de grandes preuves de courage. Disséminés par petits groupes dans toutes les rues du village, abrités derrière des haies, embusqués dans les maisons, les encoignures des portes, le tournant des rues, ils disputèrent le terrain pied à pied, et trouvèrent partout à côté d'eux les habitans, qui *étaient comme enragés*, et auraient brûlé leur village plutôt que de se rendre. Il faut les avoir entendus raconter eux-mêmes, simplement, sans forfanterie et comme on raconterait une partie de chasse, les péripéties de la

lutte pour se faire une idée de l'insouciant héroïsme avec lequel ils ont combattu. Joseph Dulin, Joly le pêcheur et un jeune soldat de Longpré qui avait déserté de Boulogne, où l'on ne se battait pas, pour accourir dans son village, où il espérait se battre, *berlinguèrent*, suivant le mot du pays, plus de trente Prussiens à eux trois. « Ah! disent aujourd'hui ces braves gens, si l'affaire avait été bien menée, il n'en serait pas resté un seul; mais nous avions avec nous des hommes qui ne savaient pas seulement tirer un coup de fusil! »

La résistance s'était prolongée jusqu'à la chute du jour; les *huttiers* n'avaient plus de balles, les fusils encrassés des mobiles ne partaient plus; on avait d'ailleurs trop peu de monde pour tenir tête plus longtemps à un ennemi qui sur quelques points opposait une compagnie tout entière à une dizaine de tirailleurs. Les mobiles battirent en retraite sur Abbeville, les habitans jetèrent leurs canardières dans les puits ou les fossés, et, comme les Prussiens n'avançaient qu'avec une extrême lenteur de peur de quelque surprise, ils eurent le temps de rentrer dans les maisons, ou de se disperser à travers les tourbières glacées des marais.

Longpré devait s'attendre au sort de Bazeilles et de Châteaudun; mais l'ennemi croyait Abbeville plus fortement occupé qu'il ne l'était réellement : il pouvait craindre une attaque, et se hâta de déguerpir, emmenant 120 mobiles prisonniers et 22 otages qu'il menaçait de fusiller. Les soldats avaient lestement pillé quelques caves, un grand nombre d'entre eux étaient ivres à tomber, et, s'il était arrivé quelques troupes, elles en auraient eu facilement raison. On ne vit rien paraître, et vers sept heures du soir les Prussiens rentraient tranquillement à Airaines avec leurs prisonniers. Deux jours plus tard, les journaux allemands publiaient une dépêche ainsi conçue : « Albert, 30 décembre. — *Officiel*. — Le 28, le colonel Pestel des uhlans, avec une colonne volante de trois compagnies et trois escadrons, a battu, près de Longpré, trois bataillons de gardes mobiles; il leur a pris trois drapeaux, 10 officiers et 230 hommes. De notre côté, il y a eu six hommes blessés. » La dépêche avait oublié de dire que les trois drapeaux, trouvés dans une salle de la mairie, étaient ceux qui, dans les jours de fête, servaient à pavoiser la maison commune et l'école, et que des blessés, des habitans inoffensifs qui ne prenaient aucune part au combat et une femme même avaient été lâchement assassinés. Du reste nous ne voulons point rejeter sur le colonel Pestel la responsabilité des mensonges de la dépêche, car cet officier, à la suite du combat de Longpré, s'est conduit à l'égard des prisonniers civils capturés par ses troupes d'une façon qui contraste honorablement avec l'indigne

conduite tenue par ses compatriotes dans les mêmes circonstances. Ces prisonniers avaient été enfermés dans l'église d'Airaines. Le vénérable curé de ce bourg fut autorisé à se rendre près d'eux. La plupart de ces braves gens, ne se faisant aucune illusion sur le sort qui les attendait, le chargèrent de porter à leurs familles leurs adieux et leurs recommandations. Il se rendit aussitôt auprès du colonel Pestel pour plaider en leur faveur. Celui-ci le reçut avec une grande politesse; mais aux premiers mots d'intercession il répondit en termes très formels : « Monsieur le curé, je reconnais que vous êtes dans votre rôle en venant solliciter pour ces gens-là; mais il n'a point tenu à eux que ma troupe ne fût très maltraitée. Il faut qu'un exemple soit fait pour vos populations. Ils seront conduits à Amiens et subiront leur sort. Il n'y a pas à insister. » Le curé ne se rebuta point; dans une nouvelle visite, il obtint que l'un des prisonniers, un vieillard de soixante-quinze ans, serait mis en liberté. Le lendemain, après une nuit d'angoisses, au moment où les prisonniers, alignés entre deux rangs de soldats, allaient se mettre en marche pour Amiens, le curé se présenta devant le colonel. « Voilà le vieillard dont je vous ai parlé, dit-il; est-ce là, je vous le demande, un homme capable de s'être battu? — Monsieur le curé, prenez-le, puisque j'ai promis de vous le rendre. —Et celui-là, vaut-il mieux que l'autre? je vous le demande encore. — Pour le coup, dit le colonel, vous êtes trop exigeant! — Eh bien! reprit le curé avec l'autorité que donne le sentiment d'une belle action, ce n'est pas seulement cet homme que je vous demande, mais c'est tous les autres, tous ceux que vous voulez conduire à Amiens. De quoi sont-ils coupables après tout? D'avoir voulu défendre leur pays? Vous ne les tuerez pas de sang-froid! Les lois de la guerre ne justifient point l'assassinat, je le jure au nom du Dieu de miséricorde dont je suis le ministre, au nom du Dieu des armées qui en est aussi le juge! » Les soldats de l'escorte, appuyés sur leurs fusils, ne comprenaient rien aux paroles du *pastour;* mais ils l'écoutaient avec un étonnement mêlé de respect. Le colonel s'était dressé sur ses étriers; il resta un moment pensif, et, tendant la main vers le curé, qui se rapprochait de lui comme pour lui barrer la route : « Je vous rends vos prisonniers, dit-il; qu'ils retournent dans leurs familles. » C'est là peut-être le seul acte d'humanité qui puisse honorer l'armée prussienne dans le cours de cette terrible guerre.

CHARLES LOUANDRE.

MANZONI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Manzoni vient de mourir après quatre-vingt-huit années de vie et un demi-siècle de gloire, et l'Italie entière a voulu honorer cette mort triomphale par un déploiement exceptionnel de vénération. Les princes du sang ont suivi le convoi du poète, les grands corps de l'état figuraient officiellement aux obsèques avec des députations des cent villes italiennes; les universités, les simples écoles, les associations ouvrières, étaient du cortége avec leurs drapeaux. Le dôme de Milan suffisait à peine pour contenir la foule des conviés, la ville entière était sur pied, les fenêtres pavoisées de bannières en deuil, les boutiques fermées; les assistans se comptaient par cent mille, et, le front découvert, la tête baissée, saluaient avec un silence religieux cette apothéose de l'illustre mort. Ce ne fut pas seulement la fête d'un jour : l'ovation continue avec une constance remarquable; on a donné le nom de Manzoni à une rue, à un théâtre de Milan; on a ouvert une souscription pour ériger un monument « au grand Lombard; » la commune a voulu acheter l'appartement qu'il habitait pour en faire une sorte de musée littéraire; Florence a réclamé, mais inutilement, le glorieux cercueil pour le placer dans le panthéon de Santa-Croce auprès des monumens de Dante, de Galilée et de Machiavel. Les villes qu'il a traversées, les maisons où il a vécu, l'école même où il apprit à lire, ont déjà immortalisé son passage par une plaque de marbre ornée d'une inscription. Les journaux retentissent de ce nom, plus sonore que jamais (1), les

(1) Parmi les études récentes sur Manzoni, nous ne pouvons recommander qu'un essai de M. de Sanctis, *la Poetica di Manzoni*, et une notice de M. de Gubernatis, à qui tous les nécrologues du lendemain ont fait de gros emprunts sans nommer le créancier, comme d'habitude. Les autres articles ou brochures (ceux du moins qui nous sont parvenus) manquent de mesure, de critique et de jugement.

brochures naissent par centaines, les poèmes, les sonnets surtout par milliers au bord de la fosse auguste; tel poète qui avait cru pouvoir s'abstenir de chanter au milieu de ce tumulte enthousiaste a soulevé contre lui des imprécations, et on lui a mis de force la lyre à la main. Mais ne raillons pas, même dans ses tons un peu criards, l'acclamation unanime et spontanée de l'Italie entière : il est beau de voir cette nation débridée et non stimulée par l'éperon officiel rendre pour la première fois à un poète des honneurs qu'elle n'a jamais rendus encore à un roi.

Quelle différence pourtant entre l'emphase de ces démonstrations et la simplicité de l'homme de bien qui vient de disparaître! Ceux qui l'ont vu l'autre jour encore dans la chambre où il avait fermé les yeux nous le montrent couché sur un lit de fer peint en rouge, le front très beau, le visage calme, le menton retenu par un mouchoir. Le corps reposait sur une couverture blanche avec une grande croix d'ivoire et d'ébène sur la poitrine, et sans autre ornement funèbre que deux candélabres allumés et posés sur une table de nuit. La chambre était vaste, mais modestement tapissée d'un papier jaunâtre à fleurs; un bouquet de roses peintes s'épanouissait au centre du plafond. Quelques petits tableaux de dévotion, un crucifix pendu au mur près du lit, le portrait sans cadre du meilleur ami de Manzoni, le professeur Rossari, mort il y a deux ans, puis quelques siéges çà et là, un canapé en laine blanche et bleue, une petite table ronde en bois de noyer avec un marbre jaune, enfin le vieux fauteuil préféré garni de cuir, voilà tout l'ameublement, toute la décoration de cette chambre patriarcale; mais l'âme du maître était là. Était-elle aussi bien dans les funérailles fastueuses que les journaux nous ont décrites? On peut en douter; il est certain que Manzoni, si modeste et si aisément effarouché, eût été étourdi par tant de fanfares. Il l'eût été davantage encore par les hyperboles de ces récens admirateurs, qui le proclament tout à la fois le premier lyrique, le premier tragique et le premier romancier du siècle. Un Allemand que nous pourrions citer ne va pas jusqu'à le comparer à Goethe, mais le place très certainement (*ganz gewiss*) au-dessus de Boccace, de Pétrarque et de l'Arioste; cet Allemand est cependant un homme instruit et suffisamment informé. C'est ainsi qu'un fanatisme maladroit s'évertue à vouloir exhausser la réputation du poète au risque de la déraciner; heureusement elle tient bon et peut résister aux plus robustes extases. Nous ne craignons donc pas de la diminuer en combattant ceux qui l'enflent outre mesure, et en tâchant de nous renfermer dans le juste et dans le vrai. Nous dirons franchement ce qui reste, à notre avis, d'une œuvre littéraire déjà ancienne, mais si fraîche

encore dans ses parties les plus belles. Il ne sera pas sans intérêt de revoir à distance la muse qui a chastement ému plusieurs générations de lecteurs. L'homme aussi veut être étudié : il nous offre le spectacle intéressant d'une rare longévité sans défaillance. Sa vie de repos a été aussi longue que sa vie de travail, mais l'une n'a pas fait oublier l'autre ; il a pu se taire quarante ans sans se survivre, et il est mort intact, en pleine gloire, objet d'une dévotion qui allait croissant de jour en jour. Il y a là un fait à expliquer, peut-être une leçon à prendre ; aussi ne perdrons-nous pas notre temps en abordant encore, avec la respectueuse sincérité qu'il mérite, cet homme de génie qui fut un homme de bien.

I.

Le *sonettiste* le plus simple et le mieux inspiré par la mort du maître, M. Achille Mauri, lui disait l'autre jour : « Ton convoi ressemble à un triomphe. Ce qui t'a valu tant d'honneurs, ce n'est pas seulement la hauteur du génie, l'éclat de l'imagination, l'abondance du savoir aspirant toujours à de nobles fins, c'est encore le puissant amour pour l'Italie, amour qui la nourrit, l'aida par la parole à sa grande entreprise, c'est enfin le saint exemple de ta longue vie. » Tout cela est juste et mérité ; notons cependant que dans tous ces discours et poèmes funèbres on a fait la part trop grande au patriote. Manzoni fut sans doute très Italien dès sa première jeunesse ; il a été pourtant moins actif et moins imprudent qu'on ne se plaît à le dire aujourd'hui. On fouille volontiers dans les œuvres les plus anciennes du poète, et l'on ne se sent pas de joie quand on y découvre, dans un sonnet à l'honneur du réfugié Lomonaco, des vers où l'Italie est traitée de marâtre, et où le poète lui dit : « Opprimée par les barbares, tu opprimes tes enfans, après quoi tu déplores tes malheurs et tes fautes, toujours pénitente et jamais changée. » Dans les drames de Manzoni, l'on est allé droit aux chœurs, et dans ces chœurs on a souligné les passages sur les divisions des Italiens :

« Ils sont tous d'une même terre, ils parlent tous la même langue, l'étranger les appelle frères, la langue commune transparaît sur leur front. Cette terre fut leur nourrice à tous, cette terre maintenant souillée de sang, que la nature a séparée des autres et entourée des Alpes et de la mer. — Ah ! lequel d'entre eux a tiré le premier l'épée sacrilége pour frapper son frère ? O terreur ! de ce conflit exécrable, quelle est l'exécrable raison ? Ils ne la savent pas ; ici chacun est venu, sans

colère, pour tuer ou mourir, et, vendu, vendu à un maître, il combat avec lui sans demander pourquoi... Ah malheur! malheur! malheur! »

Ahi sventura! sventura! sventura!

Et après la bataille, pathétiquement décrite, le chœur reprenait douloureusement :

« Les frères ont tué les frères... On décore le temple,... de ces poitrines homicides montent des hymnes qui font horreur au ciel. Cependant, du haut des Alpes, l'étranger regarde, il voit tous ces braves qui mordent la poussière et il les compte avec une joie cruelle... L'étranger descend, il est ici.

« Toi qui paraissais auguste à tes fils, toi qui ne sais pas les nourrir en paix, terre fatale, reçois les étrangers! Voici ton jugement qui commence. Un ennemi que tu n'as pas offensé s'assied plein d'insultes à ta table, il partage les dépouilles des insensés, il arrache l'épée aux mains de tes rois.

« Insensé, lui aussi! Y eut-il jamais une race béatifiée par le sang et l'outrage? Ce n'est pas le vaincu seul que frappe l'infortune, les joies de l'impie tournent en pleurs... Ce n'est pas toujours dans son voyage superbe que l'éternelle vengeance l'abat; mais elle le marque au front, mais elle veille et attend, mais elle l'atteint au dernier soupir... »

Ces paroles, bien qu'un peu vagues et forcément voilées, ne manquaient pas de hardiesse au temps où elles furent écrites : la Lombardie, comme aujourd'hui l'Alsace, subissait alors les Allemands. Les patriotes grommelaient entre eux les derniers vers de ce chœur, exprimant à mots couverts leur colère et leur espérance :

« Nous sommes frères, un pacte nous lie et nous serre, malheur à qui le brise! malheur à celui qui se dresse contre le plus faible et qui contriste un esprit immortel! »

Les Lombards n'étaient pas moins agités par le chœur d'*Adelchi,* et ils appliquaient aux Autrichiens ces phrases adressées dans le drame à d'autres étrangers : « ils se partagent les serviteurs, ils se partagent les troupeaux, ils se posent sur les campagnes ensanglantées, d'où s'enfuit, éperdue, une foule qui n'a pas de nom... » C'est ainsi que tout devenait allusion pour les lecteurs de 1823. Les opprimés ont l'esprit subtil; à force d'être tendue pour épier ceux qui les surveillent, leur oreille acquiert une finesse, une acuité singulières; ils voient partout des sous-entendus, des malices, un double sens et un double fond. Cependant Manzoni n'était pas homme à porter ainsi des coups détournés. Ces ruses de

guerre eussent répugné à sa conscience, et, si l'on peut ainsi dire, à sa chevalerie d'historien; il n'admettait pas ces anachronismes frauduleux qui passaient alors en Italie pour des figures permises de rhétorique. Il ne ferrailla point sous le masque, et il est fort douteux qu'il eût jamais voulu s'affilier à une secte de conspirateurs. On cherche pourtant aujourd'hui à lui assigner un rôle politique; on prétend qu'en 1815 il crut pendant une quinzaine de jours au royaume d'Italie que voulut fonder Murat. Il commença même une *canzone* sur la fameuse proclamation de Rimini; mais sa plume allait moins vite que l'épée de l'Autriche : il n'avait encore écrit que cinq strophes quand Murat et son royaume italien furent abattus à Tolentino. Plus tard, en 1821, il était l'ami de Silvio Pellico et des autres infortunés qui nous ont fait connaître le Spielberg. Conspira-t-il avec eux, comme il plairait aux biographes de 1873? Oui, dans un sens, car à cette époque on conspirait de toutes manières, par des tournures de phrase, par des formes de style, par des journaux inoffensifs, comme le *Conciliatore,* qui déplaisait au gouvernement, par un timide essai de romantisme qui contrariait les doctrines littéraires des critiques officiels. Il est même possible que Manzoni ait composé dès lors l'hymne patriotique qu'il aurait gardé vingt-sept ans dans sa mémoire sans le publier, ni même l'écrire, et qui ne parut qu'en 1848, dédié « à l'illustre mémoire de Théodore Kœrner, poète et soldat de l'indépendance germanique, mort sur le champ de bataille de Leipzig le 18 octobre 1813, nom cher à tous les peuples qui combattent pour défendre et pour reconquérir une patrie. » Cependant Manzoni ne fut point envoyé au Spielberg, et il put vivre en Lombardie, un peu surveillé, mais point inquiété, pendant toute la domination autrichienne. De là bien des soupçons chez les patriotes défians : on lui fit un crime de n'être point martyr, et on l'accusa de n'avoir pas mérité la persécution; c'étaient alors les phrases à la mode. Le poète s'était pourtant conduit très dignement avec l'étranger. En 1816, ceux qui gouvernaient à Milan sommèrent tous les gentilshommes du pays conquis d'aller s'inscrire dans une sorte de livre d'or, à défaut de quoi leur noblesse ne serait pas reconnue. Manzoni, qui n'était pas comte, bien qu'on lui eût attribué ce titre, mais qui appartenait à une famille patricienne, ne s'inscrivit pas. Il vécut quarante-quatre ans sous les *Tedeschi* sans écrire une ligne et sans faire un acte qui pût être regardé comme une adhésion à leur gouvernement. Il se tint à l'écart, et ne voulut avoir aucun rapport avec les maîtres. Il n'était pas

La voix qui dit : malheur! la bouche qui dit : non;

mais il se taisait, et ce silence gardé pendant presque un demi-siècle fut la plus éloquente des protestations. Il n'aimait pas les imprécations bilieuses, qui répugnaient à sa modération de chrétien et d'artiste. Un jour que Monti vociférait devant lui contre je ne sais quel empereur allemand, Manzoni, son cadet de trente ans, osa cependant le reprendre et lui rappeler que l'Évangile ordonnait le pardon des offenses. — « C'est vrai, répondit le vieux poète, vous avez raison, je lui pardonne... Seulement j'espère bien ne pas *fermer les yeux* avant de l'avoir vu *crever!* » Quand il racontait cette histoire, Manzoni relevait en souriant la différence entre ces deux manières de dire *mourir :* Monti s'était réservé la plus douce et avait choisi la plus crue pour l'empereur.

Notre poète resta donc en Lombardie sous les Autrichiens ou plutôt à côté d'eux, sans les regarder, mais sans leur laisser la place. C'est là un point qui mérite notre approbation. Le courage est souvent chez ceux qui restent. De sa retraite, il suivait avec anxiété les événemens de l'Italie; Giusti, qui le vit en 1845, écrit qu'il avait le diable au corps (*le smanie addosso*) lorsqu'il apprit ce qui se passait dans les Romagnes. Il eut ce tremblement convulsif qui devait le prendre plus tard, à la paix de Villafranca, et si fort effrayer ses amis. « Il est plus *frémissant* que vous, » disait Giusti à des têtes chaudes, et ce même satirique nous apprend que Manzoni ne reculait pas d'horreur ni d'effroi devant l'idée d'une république. « Je crois, lui écrivit-il, que cette observation est de toi, que le parti républicain a sur le parti constitutionnel l'avantage de dire ce qu'il pense à la face du soleil sans recourir à des moyens termes pour tirer à soi celui qui pense autrement. » — C'était une république idéale qu'il avait devant les yeux, et il se contenta de la rêver avec son ami Fauriel. Comme ce dernier, il aimait les loisirs studieux, la paix des cimes, il n'était point fait pour la lutte, et, s'il avait dû occuper des places, il n'aurait fait que donner sa démission; mais il n'occupa jamais de places. En 1848, il avait déjà soixante-trois ans, il se mit à peine à la fenêtre pour appeler Charles-Albert; cependant il ne voulut pas apposer sa signature au plébiscite de « fusion » qui annexa l'Italie aux états sardes. Pourquoi ce refus? On l'ignore, on dit aujourd'hui que Manzoni craignait que cette union partielle ne fît tort à l'union complète qu'il voyait dans l'avenir; il est plus simple de penser que Manzoni ne crut pas au mouvement de 1848, en quoi il prouva qu'il avait la vue bonne; peut-être aussi, comme Béranger, se sentait-il impropre à l'action, même au conseil, et bon tout au plus pour les prédictions vagues : « au prophète le désert! » En tout cas, il ne voulut rien être, pas même député à la chambre, et Giusti trouva qu'il faisait à merveille. Il lui écrivit ou

à peu près : « Tu as montré autant d'esprit en refusant la députation qu'en écrivant les *Fiancés*. »

Cette défiance ou cette réserve dura jusqu'en 1859. Alors seulement Manzoni prit confiance dans l'avenir. Il entrait dans sa soixante-quinzième année. Il ouvrit sa porte et laissa entrer Garibaldi, qui lui offrit un bouquet de violettes; il dit à l'homme de Marsala : « Je me regarde comme fort au-dessous du dernier des mille. » Il voua à Victor-Emmanuel un véritable culte, et cette vénération dura jusqu'au dernier jour. Il se laissa même nommer sénateur, mais ne parut qu'une fois au sénat pour prêter serment; cet acte accompli, il retourna tranquillement dans sa solitude et reprit la vie retirée qu'il avait menée sous les Autrichiens. Il ne fut pas ministre par la même raison qu'il n'avait pas été martyr : il ne se sentait né ni pour le combat ni pour le triomphe. En général, quand les patriotes vainqueurs refusent leur part de butin, ils tiennent à en tirer gloire; ils se jettent dans l'opposition et s'y campent avec des airs de Brutus. C'est l'attitude habituelle des incapables, qui sont volontiers mécontens, et des paresseux, qui sont naturellement pessimistes. Il est donc commode, au moins en Italie, de mépriser le pouvoir, — commode et prudent, car ceux qui l'acceptent, eussent-ils le plus beau passé du monde, y perdent en un moment leur popularité. Cela se conçoit aisément : il y a des habitudes de défiance qu'on a prises sous les gouvernemens abolis et dont il est difficile de se défaire. Gouvernement signifiait autrefois violence et corruption, bassesse et vénalité; or il ne suffit pas d'une révolution pour détruire les opinions séculaires. Aussi le vrai martyr est-il celui qui occupe un poste élevé dans l'état, il est sûr de descendre, dans l'opinion publique, au niveau des anciens fonctionnaires autrichiens ou bourboniens, qui ont pour longtemps encore déconsidéré l'administration. Manzoni a donc eu le bonheur d'échapper au pouvoir, mais en même temps il a eu le courage de ne point verser dans l'opposition, ne croyant pas que la mauvaise humeur fût une preuve d'indépendance. C'est ainsi qu'il a pu rester par tempérament, autant que par sagesse, en face du roi d'Italie comme en face du premier Napoléon, « vierge d'adulation et d'outrage, de bassesse et de lâcheté. » C'est ainsi qu'en marchant à son pas, en restant dans son chemin, stoïcien sans emphase et sans raideur, sincère et simple, il demeura toute sa vie fidèle au programme qu'il s'était tracé dès ses premiers beaux vers : « sentir, penser, être content de peu, ne détourner jamais les yeux du but, conserver la main pure et pur aussi l'esprit, expérimenter des choses humaines ce qu'il faut pour n'en plus avoir souci, ne jamais se faire esclave, ne jamais pactiser avec les cœurs vils, ne

jamais trahir la vérité sainte, ne jamais dire un mot qui flatte le vice ou raille la vertu. » Voilà pourquoi sa vieillesse fut honorée de tous et sa mort un deuil public. Il n'y eut plus de partis devant sa tombe; « digne fils de l'Italie et de l'art, chantait l'autre jour Giovanni Prati, tu inspires à nous un sentiment d'orgueil et de douleur. »

On a donc tort de faire de lui un partisan; c'était plutôt un penseur solitaire et conciliant, qui séduisit à sa douceur même ses adversaires les plus robustes. Leopardi l'appelait « une belle âme et un cher homme. » Montani, qui craignait les novateurs, proclama que celui-là était « un homme antique, simple, franc et calme, comme il sied à la vraie grandeur. » Mais nul n'eut pour lui plus d'affection que Giusti, le malin Toscan, plume lustrée, mais véloce et pointue comme une flèche. On n'a pas assez lu en France les lettres de ce poète charmant, qui était des nôtres, écrivait comme on parle, et portait dans les sujets de Béranger les élégances fringantes de Musset. Manzoni lui écrivit avant de le connaître en 1843 : « Quand un brave homme, pour me faire un cadeau, me fit lire pour la première fois des vers d'un *certain* Giusti, je ne sais si le plaisir a été plus grand pour moi de lire de très belles choses ou de voir naître une gloire italienne. » Or notons bien que Manzoni avait les complimens en horreur : il n'en voulait pas recevoir et n'en faisait jamais. Il ne distribuait pas libéralement au premier venu, comme font certains illustres, un breve de génie. Les éloges du maître italien étaient accompagnés d'une censure très ferme. « Dans ces poésies, que j'aime et j'admire tant, ajoutait-il, je déplore amèrement ce qui touche la religion et ce qui est satire personnelle. » Giusti se disculpa dans une assez longue lettre où il refusait la paternité des gravelures qu'on lui attribuait. Un an après, Giusti était à Milan chez son vieux censeur et il l'aima d'emblée. « C'est, écrivit-il, un grand galant homme qui a la conscience de soi sans orgueil... Il est ferme dans ses principes, mais il admet, il cherche même la discussion, et j'en sais quelque chose... Docile à corriger et à laisser corriger ses écrits comme un écolier de grammaire, ingénu dans sa façon de vivre, de causer et d'aimer, vraie preuve qu'il a touché le but. En discutant, au lieu de monter aux nues et de prendre ses habits du dimanche, il se tient terre à terre, vêtu au goût de maître Bon-sens, et ne manque jamais le coche. » Quand Giusti quitta Milan, il était devenu le camarade du maître, qui le tutoyait déjà; il se plaignait seulement d'avoir en lui un correspondant médiocre. Manzoni n'écrivait pas volontiers, alléguant pour s'excuser ses occupations, ses chagrins, sa petite santé, sa paresse ou même « le manque d'habitude d'écrire. » Cette

parcimonie d'autographes lui fit quelques ennemis; il arriva un jour qu'un certain abbé qui lui avait envoyé une traduction d'Horace et n'avait reçu de lui aucun billet admiratif s'avisa de le rappeler à l'humilité chrétienne. Le reproche fut sensible à Manzoni, et l'abbé eut sa lettre, où l'accusé se défendait de son mieux, disant qu'en effet il n'était pas assez humble, bien qu'il eût sujet de l'être, mais que dans ce cas on lui imputait mal à propos le péché d'orgueil, car c'était par défiance en son propre jugement qu'il évitait de donner son avis sur les écrits des autres. Avec Giusti cependant il se gênait moins, et lui mandait pour toute justification : « Les bavardages, principalement avec les amis, et très principalement avec les amis tels que toi, j'aime à les faire et non pas à les écrire. » Giusti ne fut pas satisfait de cette phrase. « *Signor Sandrino*, répondit-il, ne soyez pas si avare de vos conseils pour celui qui vous honore comme un père. Nous sommes de ceux qui, en regardant vers vous, savent qu'ils regardent en haut, et cette façon de regarder en haut ne nous fait pas mal au cou. »

Ce fut donc Giusti qui, à la mort de Fauriel, vint le remplacer dans l'affection de Manzoni, et continuer ou reprendre avec lui les conversations de Sainte-Avoie et de la Maisonnette. Sainte-Beuve a raconté ici même (1) ces longues causeries entre le futur auteur et le futur traducteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi*. Ce qu'ils cherchaient ensemble, c'était l'accent du cœur, la sincérité de l'émotion et de l'expression. Manzoni se préoccupait déjà de sa langue, et nous enviait la nôtre, qui est une pour toutes les parties de la France et pour toutes les classes de la société. Il nous enviait surtout cette règle commune et universellement acceptée qui nous vient non pas de l'école, mais de l'usage, et, quand il voyait chez nous tout un public se divertir aux comédies de Molière, il regrettait que Meneghino fût forcé, pour être compris, de parler en milanais. Cette pauvre Italie était morcelée en autant de dialectes que de villes et de villages; ses habitans n'avaient pour communiquer entre eux que de mauvaises routes et un idiome non moins dégradé, une langue morte qu'on apprenait à l'école, qui n'était soumise à aucune discipline, et qui, loin de se développer et de se perfectionner, se corrompait au contraire par l'œuvre des siècles et le caprice des écrivains. Tel était le sujet des entretiens de Manzoni avec Fauriel sous le premier empire, et cette préoccupation le poursuivit jusqu'à la fin du second. En 1832, Pietro Giordani, qui fourrait un peu son nez partout (le mot est de Leopardi), s'inquiétait des études du poète lombard « sur le purisme. » Quand Manzoni allait à Flo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1845, l'étude sur Fauriel.

rence, on l'entourait et on l'accaparait le plus possible, mais il échappait aux caresses des lettrés, qui se plaignaient de ne pas assez le voir, pour courir les marchés et les campagnes, et pour retrouver dans le langage haletant et pétulant des sveltes *contadines* la source toujours vive et fraîche où Dante et Boccace avaient puisé. Il apprit plus à cette école buissonnière qu'il n'avait fait dans les livres, et il rajusta même (avec quelque effort, dit-on) l'italien de son roman sur le bon vieux toscan des vignerons et des maraîchers. Ces puristes sans le savoir, qui parlaient l'idiome de Sacchetti comme M. Jourdain faisait de la prose, furent donc les maîtres du poète déjà célèbre qui consacra la plus grande partie de son activité littéraire, dans toute la seconde moitié de sa vie, à utiliser leurs leçons. « En ce moment, lui écrivit Giusti en 1850, tu dois avoir terminé ton travail sur la langue, dans lequel, si j'ai bonne mémoire, tu veux en établir l'unité, en fixer le siége, en couper les branches superflues, la rendre enfin plus uniforme et plus simple, comme on a fait pour le français. » Giusti se trompait, son vieux ami était loin d'avoir achevé ces patientes études, il devait s'y acharner pendant plus de vingt années encore, et il n'en donna quelques résultats qu'en 1868. C'est là l'œuvre suprême de Manzoni, et c'est à peine si l'on s'en est occupé en France. Il est donc nécessaire de nous y arrêter un instant.

Dans une suite d'écrits remplissant deux petits volumes (1), et où il s'escrimait, déjà octogénaire, avec une verve de jeune homme contre toutes les résistances et toutes les hésitations, il affirma hautement son intention de fixer la langue nationale, unitaire, italienne. Une première lettre, adressée à M. Giacinto Carena, attira l'attention sur ce sujet, et le ministre de l'instruction publique, adjoignant au vieux poète deux hommes compétens, Ruggiero Bonghi et Giulio Carcano, les chargea tous trois de proposer les mesures et moyens qui pourraient favoriser et généraliser dans toutes les classes du peuple la connaissance de la bonne langue et de la bonne prononciation. Manzoni répondit tout franc : — La langue est à Florence ; il s'agit seulement de la retrouver et de la circonscrire. A cet effet, il n'y a qu'une chose à faire, un vocabulaire florentin. — Quoi, florentin? Pourquoi pas toscan? ont demandé quelques opposans. — Parce que, même en Toscane, il y a des patois différens, diverses façons de rendre la même chose. Une grappe de raisin se dit à Florence *grappolo d'uva*; à Pistoie, ce n'est plus *grappolo*, c'est *cioccola*; à Sienne, ce n'est ni *cioccola*, ni

(1) *Sulla lingua italiana, scritti varj di Alessandro Manzoni. — Appendice alla Relazione intorno all' unità della lingua ed ai mezzi di diffonderla*, Milano, Fratelli Rechiedei, 1868-69.

grappolo, c'est *zocca*; à Pise et ailleurs, on dit *pigna*, et ainsi de suite. — Eh bien! tant mieux, cela nous donne le droit de choisir. — Tant pis au contraire, car c'est là notre pauvreté. Cette faculté de choisir est la preuve qu'on n'a pas ce qu'il faut, de même que la faculté de conjecturer est la preuve qu'on ne sait pas. — Le dialecte de Florence pourra donc suffire, selon vous, à tous les besoins de la littérature et de la conversation? — Sans aucun doute. Je parierais de grand cœur, si l'on me trouvait un juge du pari, que tout ce qui a été dit en un an de choses publiques ou privées, savantes ou vulgaires, élevées ou communes, dans une des villes d'Italie, a été dit dans toutes, sauf les noms propres, bien entendu. Nous disons tous les mêmes choses, seulement nous les disons de différentes façons. Le fait que nous disons tous les mêmes choses atteste la possibilité de substituer un idiome à tous les autres, le fait que nous les disons de façons différentes atteste la nécessité de cette substitution. — Vous voulez donc un pape dans la langue? — Précisément. Le pape une fois nommé, nous serons débarrassés du conclave.

A l'appui de sa thèse, Manzoni fait parler un de ses amis qu'il suppose voyageant en wagon avec un jeune Français, garçon modeste (il y en a quelquefois), ne sachant pas encore tout et tenant à s'instruire. « Pendant l'arrêt du train à Pistoie, le jeune homme me demanda ce que voulait dire un mot peint sur une porte en grosses lettres vertes. Le mot était *egresso;* je lui répondis que cela voulait dire *sortie*. Il tira son calepin, et, après l'avoir consulté : — A la gare de Milan, il y avait *uscita*, me dit-il. —Si vous avez, repris-je, la patience d'aller jusqu'à Florence, vous trouverez à la station le mot de *sortita*, et aucune raison n'empêche qu'allant plus loin vous ne trouviez *esito*, *uscimento*, *evacuazione*, ou que sais-je encore?— Le jeune homme parut réfléchir un instant, puis il me fit cette objection : — Maintenant que vous formez un seul état, tous ces dialectes qui changent à chaque pas doivent être pour vous un bien grand embarras. — Et moi : — Ces trop nombreux dialectes sont sans doute un embarras, mais dans le cas présent il n'est aucunement question de dialectes... Tous ces mots sont pris dans la même langue, qui est la langue commune des Italiens, celle qu'ils étudient pour avoir un idiome unique à opposer à tous leurs patois. — Je comprends, s'écria le Français; c'est de la richesse!.. » A ce mot, l'ami de Manzoni regarde attentivement autour de lui, et quand il a constaté qu'il n'y a pas de témoins dans le wagon, et que les deux voyageurs sont bien seuls, comme « les deux qui vont ensemble » dans les limbes de l'enfer, « seuls et sans méfiance, » le téméraire Italien ose proclamer que cette abondance de bien n'est pas de la richesse, et voici pourquoi : si l'on a par exemple trois

mots pour désigner la même chose, il y en a deux qu'on laisse de côté, parce qu'on n'en peut employer plus d'un à la fois; ce sont donc des vocables inutiles. Cela trouble, cela encombre, cela nuit au naturel et empêche « l'effet d'évidence immédiate qui vient de l'application constante et uniforme du même mot au même cas, et au fond aucun des trois ou quatre mots italiens ne fait son office aussi bien que s'il était seul. »

Tout cela est très finement observé; avons-nous besoin d'ajouter que c'est écrit à l'honneur de la France? Manzoni trouvait dans notre langue ces qualités de netteté, de précision, qui manquaient à la sienne; l'italien était pour lui une forêt obscure à force d'être touffue, et il eût voulu l'ébrancher afin qu'on y vît clair comme chez nous. Un critique bien informé, M. Eugène Ritter, a remarqué que Manzoni souhaitait pour ses compatriotes ce que les nôtres avaient déjà depuis longtemps et ce qu'ils déplorent aujourd'hui sans réflexion, avec l'ennui des heureux fatigués de leur bonheur. Nodier se plaignait en effet que notre dictionnaire officiel fût celui de Paris, non de la France, — Génin, que ce fût celui de l'usage, non des auteurs. C'était là précisément ce que nous enviait Manzoni; il réclamait un vocabulaire qui fût celui de Florence et de l'usage, au lieu d'être, comme la Crusca, celui de la péninsule et des auteurs. Il rêvait pour la cité toscane l'importance et la fortune de Paris, et à ce propos il a montré dans ses derniers écrits qu'il savait fort bien l'histoire de notre langue. Il l'écrivait avec beaucoup d'aisance et de bonne grâce, comme on l'a pu voir dans sa fameuse lettre à M. Chauvet; il en avait de plus étudié les origines avec Fauriel, et il a expliqué en philologue comment le dialecte de l'Ile-de-France envahit peu à peu toutes les provinces du nord et même celles du midi. A son avis, le provençal était écrit et chanté par quelques-uns, mais non parlé par le peuple : ce n'était qu'une partie artificielle d'un véritable idiome; il ne pouvait servir que dans un petit nombre de sujets où il n'avait à exprimer qu'un certain ordre d'idées, il demeura toujours enfermé dans un cercle d'où il n'a su ni pu sortir. Non-seulement le provençal ne fût jamais devenu la langue commune de la nation, mais il n'avait pas même en soi la raison de vivre indéfiniment pour son propre compte; il devait produire à la longue une satiété qui eût ôté l'envie de l'entendre et de le cultiver. Pour l'extirper du pays, le massacre des albigeois était inutile, il serait « mort dans son lit » sans qu'on se donnât la peine de le tuer. Il eût suffi pour cela de laisser passer la mode des troubadours. Telle est l'argumentation de Manzoni; nous l'avons cité pour prouver qu'il connaissait la France. Il la connaissait et il l'aimait, comme l'aiment tous les Italiens qui ont du cœur.

A ces raisonnemens si agréables pour nous, on a pu opposer d'a-

bord les objections de Fauriel, que malgré la confusion des langues l'Italie avait toujours eu de grands écrivains, qu'il n'était peut-être pas si fâcheux d'avoir à choisir ses mots, à trier ses locutions, à se tenir au-dessus des jargons et appuyé sur les vieux maîtres : la part du talent n'en pouvait être que plus belle, et aucune dictature au monde ne vaudra jamais la liberté. On aurait pu répondre encore que le français n'est pas tout à fait la langue universellement répandue que l'étranger nous envie : divers patois règnent encore aux frontières, et le gouvernement de Louis-Philippe a fait contre eux dans les écoles une campagne qui ne les a pas détruits radicalement. Le dictionnaire de l'Académie a moins d'autorité que ne le croyait Manzoni; non-seulement il ne suffit pas à tous les besoins de la littérature et de la conversation, mais il manque lui-même de fixité, parce qu'il n'est (on l'a dit) que le secrétaire de l'usage, et l'usage, à Paris surtout, change tous les jours. Le sens des mots varie continuellement : tel vocable qui passait pour très noble est devenu ridicule, tel autre qu'on regardait comme honnête est maintenant de mauvaise compagnie, tandis qu'en revanche, et surtout sous le dernier empire, quantité de termes qui n'étaient permis qu'aux halles ont passé dans le langage de la cour. Les quarante ne mènent donc pas la langue, ils la suivent au contraire, tirés par elle et incapables de la retenir. D'autre part, si l'Ile-de-France a imposé son dialecte au pays entier, c'est là un grand événement politique ou plutôt le résultat d'une longue suite d'événemens qui ont été l'œuvre des siècles. Rien de pareil de l'autre côté du Mont-Cenis. Florence, la ville où l'on parle le mieux, n'a été jusqu'à nos jours que le chef-lieu d'un petit pays qui ne s'est point soucié de dévorer les autres, et si elle a gardé les grâces de l'ancien idiome, c'est précisément parce qu'elle n'est pas trop entrée chez ses voisins. Pour son bonheur peut-être, elle n'a jamais eu tout à la fois la cour, l'académie, l'université, le parlement, la société, le monde enfin, car c'est tout cela que Paris appelle le monde; elle n'a jamais été l'Italie entière, le centre où affluaient toutes les intelligences du pays. Quand Manzoni écrivit son mémoire, elle était, il est vrai, la capitale du royaume, mais elle ne l'est déjà plus, et c'est à Rome que le pouvoir ambulant paraît décidément établi; c'est donc à Rome qu'en dépit de tous les dictionnaires futurs se formera la langue unitaire et nationale. Et elle se formera toute seule, sans les livres, malgré eux et souvent contre eux. Les chambres, l'armée, l'université, les bureaux, les travaux publics, tout ce qui appelle et retient ensemble les citoyens de toutes les provinces, voilà les écoles mutuelles d'où sortira l'italien de l'avenir. Cela est si vrai que cette langue générale, encore un peu confuse

et bariolée, se parle pourtant et se comprend déjà de Suse à Marsala. Des idiotismes piémontais ou lombards courent dans le midi de la péninsule, tandis que des locutions siciliennes ou napolitaines font la joie des gens du nord. Le *che!* florentin, cette exclamation charmante qui dit tant de choses en un seul mot, qui réfute l'interlocuteur, le remet à sa place, lui rit doucement au nez, lui dit à la fois : « Bah! fi donc! oui-da! tarare! à d'autres! pas si bête! » ce *che*, tout grâce et finesse, qui, accompagné d'une petite moue et d'un clignement d'yeux, vous prouve que vous avez affaire à un homme avisé qui ne sera jamais votre dupe; ce *che* digne de la Grèce, impossible à traduire, et que les Teutons rendent fort mal quand ils crachent leur gros mot de *doch*, — ce *che*, disons-nous, part maintenant comme un trait, et à chaque instant, dans les salons de Palerme ou de Venise. Aucune académie ne l'a imposé, aucun vocabulaire ne le supprimerait.

Autre objection : le toscan est fort beau sans doute, et Dante en a fait tout ce qu'il a voulu (à supposer que Dante n'ait employé que le toscan, lui qui savait tous les dialectes, et à qui l'on a reproché même des gallicismes); mais le toscan usuel, malgré ses airs pimpans, dégourdis, ses câlineries, ses pétulances, ses familiarités cavalières, pourra-t-il jamais s'accommoder à la gravité des Piémontais, qui sont des Flamands, ou à la ferveur des Calabrais, qui sont des Africains? Le Tasse se plaignait déjà de cette vivacité toscane qu'il n'avait pas, et qui est si différente de la volubilité napolitaine, et il reprochait aux puristes de l'Arno de vouloir imposer à tous leur instrument. Manzoni affirme que tout ce qu'on dit en Italie, on le dit à Florence. Cela est vrai; mais on le dit à la florentine : or il est certain que la manière d'exprimer les choses en modifie l'esprit, même le sens. Si Hegel par exemple n'avait eu à sa disposition que le vocabulaire de Giusti, il eût été beaucoup plus agréable à lire assurément, il se fût fait mieux comprendre des autres et peut-être aussi de lui-même, mais il n'eût jamais écrit la *Phénoménologie*. Nous croyons donc le conseil de Manzoni insuffisant et impraticable; il eût fallu, pour le suivre, que l'Italie consentît à devenir muette, comme la Lucinde du *Médecin malgré lui*, pour l'amour de l'homme heureux qui viendrait lui rendre la parole. L'Italie aimait assez Manzoni pour lui faire ce plaisir; mais, lui mort, consentira-t-elle à se taire? Et quel auteur de lexique aura l'autorité qu'il faut pour lui dire : Parle maintenant, et parle comme je veux!

Ces réserves faites, comment ne pas admirer la conviction profonde, la puissance de réflexion, de travail, « la longue étude et l'amour énergique, » la verve enfin, la fougue du poète octogénaire dans la défense du drapeau qu'il tenait levé depuis soixante ans!

Le vieux Lambruschini, l'ardent Tommaseo, qui voit clair à force de flamme, lui opposaient en vain quelques objections; il répondait à tous, sans colère, mais sans faiblesse, il souriait sous les armes, et ne cédait pas un pouce de terrain. A ceux qui soulevaient contre lui le fameux traité de Dante *sur le Langage vulgaire*, il répondait avec audace que le langage vulgaire dont parlait Dante n'était pas l'italien. Enfin, pour la première fois de sa vie, il appela la politique à son aide; il écrivit (et ce furent ses dernières lignes) : « Il y a vingt et un ans, entre diverses opinions sur le régime politique qui convenait le mieux à l'Italie, il en était une que beaucoup de gens appelaient une utopie, — et quelquefois, par condescendance, une belle utopie. Qu'il soit permis d'espérer que l'unité de la langue dans notre pays pourra être une utopie comme l'unité nationale. »

C'est donc comme linguiste et non comme patriote que Manzoni doit être rangé parmi les unitaires de la veille ou de l'avant-veille. *Che!* dirait-il, à la florentine, aux commentateurs d'à présent qui veulent obstinément lui imposer, même en politique, un rôle de prophète et de précurseur. Un jour, en 1860, Mazzini l'alla voir à Milan et lui dit : « Tenez, don Alessandro, il y a dix ans, nous n'étions que nous deux à croire à l'unité de l'Italie. Nous pouvons à présent nous flatter d'avoir eu raison. » Don Alessandro répondit avec son petit sourire malicieux : « Le père de notre ami Torti, qui avait toujours froid, commençait à dire aux premières fraîcheurs de septembre : — Il veut neiger. — En octobre et en novembre, il sentait le froid augmenter et disait : — Il neige, pour sûr. — Enfin, en janvier et en février, nous avions une belle averse de neige, il s'écriait alors : — Je vous l'avais bien dit qu'il neigerait! »

II.

Ce n'est donc point la politique, ce ne sont même pas les études sur la langue qui ont porté Manzoni au premier rang et qui lui ont valu l'ovation suprême; ce sont quelques ouvrages d'imagination : une douzaine de pièces de vers, deux drames et un roman, qui tiennent dans un volume. Nous allons relire ces œuvres justement renommées, et noter l'effet qu'elles produisent encore un demi-siècle après leur apparition.

Ce qui frappe d'abord dans tout ce qu'a laissé Manzoni, c'est le parfait désintéressement de l'artiste, l'absence complète d'allusions aux affaires de son temps. C'est par là qu'il se distingue de tous les autres Italiens qui ont écrit entre 1789 et 1860. Son gendre,

Massimo d'Azeglio, disait en effet à qui voulait l'entendre : « J'ai pris la plume parce que je ne pouvais encore prendre l'épée, et je n'ai écrit que pour exciter mon pays. » M. Guerrazzi, en termes non moins francs : « J'ai écrit ce livre, parce que je ne pouvais gagner une bataille. » La préoccupation des romanciers, c'était donc l'Italie, et l'Italie présente; ils ne racontaient le bon vieux temps, la bataille de Bénévent, le défi de Barletta et d'autres histoires pareilles que pour remuer la fibre nationale et pour être désagréables aux *Tedeschi*. Giànbattista Niccolini pointait aussi contre eux ses tragédies, même quand il avait l'air de rappeler les *Vêpres siciliennes;* on sait qu'à la première représentation de son *Giovanni da Procida* le ministre d'Autriche dit au ministre de France : « L'adresse est à votre nom, la lettre est pour moi. » Dans son *Arnaldo de Brescia*, le même poète attaquait non pas seulement le despote qui était à Milan, mais encore celui qui était à Rome. Ugo Foscolo avait mis de la politique jusque dans une imitation échauffée de Werther. Gioberti faisait de la métaphysique pour prouver que son pays était le premier du monde; tous enfin, y compris le doux Silvio Pellico, produisaient une littérature pleine de réticences et d'*a parte* séditieux. — Les faiseurs de sonnets cachaient dans leurs roucoulemens leur manière de penser sur les affaires du jour; même dans un bouquet à Chloris, l'opposition (et tous en étaient) savait insinuer les couleurs de ses cocardes. Le public comprenait à demi-mots et applaudissait des deux mains; il y eut des succès éclatans et accrus par les tracasseries de la censure et les duretés maladroites de ceux qui étaient les maîtres; mais ces triomphes d'occasion ne durent pas. Un jour vient tôt ou tard où la passion est refroidie ou détournée, on a changé d'ennemis, on n'en veut plus si fort aux bourreaux de Jeanne d'Arc, « aux Anglais qui vont voir mourir une femme ! » Le vieux drapeau est démodé, les lauriers et les guerriers riment mal, ceux qui chantaient la gloire sont compromis par ceux qui l'ont exploitée, nous avons vu tout cela en France, et l'Italie a connu comme nous ces viremens d'opinion : elle a pu aimer à Magenta la nation dont elle se défiait depuis Campo-Formio; elle a pu acclamer à Sadowa la race qu'elle exécrait à Novare. Peu à peu les anciens cris de rage commencent à paraître exagérés, et l'on trouve naïfs ceux qui se mettaient si fort en colère. Tous les jeunes gens, qui n'ont pas souffert sous les anciens maîtres, arrivent en scène avec les doutes où se complaisent les gens heureux; pour eux, le *carcere duro*, c'est du mélodrame, et le Spielberg une mystification; on vivait fort bien dans les bagnes du roi Ferdinand, « les martyrs » étaient de mauvais plaisans qui abusaient de la crédulité publique. C'est ainsi que les

flammes s'éteignent et que les œuvres d'actualité, si éclatantes au moment de l'éruption, ne sont plus à la fin qu'un amas de scories. Fureurs politiques, passions nationales, haine de l'étranger, pathos et chauvinisme! Voilà ce que nous disions nous-mêmes avant Sedan; nous avons changé depuis lors.

Ce qu'il y a de plus admirable chez certains Italiens, c'est qu'en faisant ainsi de l'art au profit d'une idée et d'une cause, ils savaient fort bien qu'ils se condamnaient à l'oubli. Ils immolaient de parti-pris leur réputation à l'intérêt du moment, et criaient en hommes résolus : « Périsse mon œuvre et mon nom, pourvu que l'Italie vive! » Guerrazzi confessait volontiers que « les écrits tissés avec la main de l'art durent plus que ceux créés par la passion. La passion, comme Jupiter qui brûle Sémélé, réduit une œuvre en cendres par le jet enflammé de ses délires; l'art procède avec la science magistrale des sculpteurs, et ses bas-reliefs, achevés à coups de lime, défient les siècles; les œuvres de l'une enfin vivent le temps d'une fièvre, les œuvres de l'autre peuvent durer autant qu'un monument en pierre, un système, une forme du beau, souvent même au-delà. C'est ainsi que les monnaies étrusques et romaines, en cessant d'avoir cours, sont devenues des médailles... Ma conscience fut de réveiller mon pays de sa léthargie, et je crois y avoir aussi contribué pour ma part. Au jour de l'espérance, en se promenant sur les côtes de la Gavinana, la jeunesse italienne a lu mes écrits, s'y est inspirée d'une audace magnanime, et cela me suffit. »

Aussi les œuvres de Manzoni ont-elles gardé plus de fraîcheur et de saveur que celles de ses émules et même de ses disciples. Elles portent leur date, mais une date littéraire, non une date politique; en les lisant dans l'année où nous sommes, on s'aperçoit bien vite qu'elles remontent aux vieilles querelles entre les classiques et les novateurs. Il y eut en Italie, vers 1820, un mouvement romantique assez actif, une réforme catholique et libérale, qui occupa des savans comme Carlo Troya ou séduisit des artistes comme Luigi Tosti. On connaît ce groupe de jeunes Lombards, qui comptaient dans leurs rangs Silvio Pellico et Berchet, et qui devaient y attirer plus tard Tommaso Grossi et Massimo d'Azeglio; par ce dernier, ils se rattachèrent au Piémont, où pointaient Balbo et Gioberti. Il se produisit alors une activité littéraire intéressante, résumée avec art dans les études récentes de M. de Sanctis (1) : les anciens vivaient encore, un peu disséminés, mais toujours en vue : Foscolo, Monti, Pindemonte, Giordani, restaient debout en face de

(1) *Storia della letteratura italiana di Francesco de Sanctis.* Napoli, Morano, 1870-72, 2 vol. in-12.

Melchiorre Gioia et de Sismondi, que se disputaient l'Italie, Genève et la France. D'autres apparaissaient à l'horizon : Maffei, Carlo Porta, Tommaseo, Cantù ; c'est dans ce milieu, à une certaine distance des vieux maîtres, que se forma le camp romantique dont le *Conciliatore*, sorte de *Muse française*, abrita les premiers adeptes. En réalité, c'était l'éveil d'une littérature nationale et moderne. Les idées venaient, il est vrai, de France, où Manzoni s'était inspiré de Mme de Staël et de Chateaubriand; Fauriel et Cousin étaient aussi pour quelque chose dans cette renaissance italienne. Les jeunes novateurs connaissaient les livres de Schlegel, et Silvio Pellico n'était pas sans relations poétiques avec Byron; mais au-dessus de tout cela il y avait un besoin de retremper la littérature aux sources vives, de recommencer l'entreprise interrompue de Goldoni, qui s'était efforcé de retourner à la nature, ou du moins au naturel. Des néo-classiques, Monti entre autres, avaient contrarié cette tentative en retournant aux élégances pompeuses du beau style et en tâchant de couler des idées neuves dans les moules qui n'étaient plus bons à rien. Alfieri avait donné ce mauvais exemple; il s'était de plus rendu coupable de quantité de méfaits contre l'histoire, qui à son avis devait obéir. Il déplaçait les faits, sortait les hommes de leur cadre, accommodant les uns et les autres à une certaine idée qu'il avait en lui. S'étant fait un type abstrait de la mère, du tyran, du rebelle, du patriote, il chargeait tel personnage historique, n'importe lequel, de donner une figure à cette généralité. Il est évident que le personnage destiné à ce rôle y doit mettre beaucoup de complaisance, se laisser raccourcir d'un côté, gonfler ou étirer de l'autre; il doit de plus parler d'un ton solennel et surexcité. Manzoni, résistant à cette école, voulut se jeter à l'autre extrême : il s'agenouilla devant l'histoire avec cette dévotion qui en toute chose était le besoin de son cœur. Il voulut que ses tragédies fussent des « chroniques dialoguées » aussi vraies que les récits d'Augustin Thierry, qu'il appelait son collègue. Il poussa le scrupule, dans son drame de *Carmagnola*, jusqu'à partager ses personnages en deux groupes, l'un historique, l'autre idéal, et il indiqua cette distinction à la première page de sa brochure, excellent moyen de désintéresser le lecteur. Comment, en effet, nous attendrir à une situation, lorsque l'auteur nous a dit d'avance : « Je crois de mon devoir de vous déclarer que vous allez assister à des entretiens entre des êtres qui ont existé bien réellement et d'autres qui sont sortis de mon imagination; vous aurez d'un côté certains faits scrupuleusement exacts, de l'autre certaines inventions contre lesquelles nous ne saurions assez vous mettre en garde. » Et c'était l'auteur lui-même qui se donnait la peine de nous désenchanter avant le

lever du rideau! Goethe, qui admirait très fort le poète et sa tragédie, n'en sentit pas moins le défaut capital, et le dénonça dans une maxime célèbre : « il n'y a point, à proprement parler, de personnages historiques en poésie ; seulement, quand le poète veut représenter le monde moral qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création. » Goethe, on le voit, était d'accord avec Alfieri, et en général avec tous les hommes du métier. Un recueil suisse rapporte à ce propos le mot d'un dramaturge fécond : « l'histoire est un clou où je pends ma pièce. »

Ces scrupules de mémorialiste ont fait le plus grand tort aux drames de Manzoni. Dans son *Adelchi* par exemple, il avait un sujet très vaste, la chute du royaume des Lombards et la conquête de l'Italie par Charlemagne, la barbarie chassée par un barbare d'un génie supérieur qui, comprenant que la civilisation est chrétienne et latine, a les yeux sur Rome et relève le sceptre et la croix. Il y avait là une idée grandiose ; mais il eût fallu prendre parti pour Charlemagne et laisser au vieil empereur qui domine le moyen âge sa taille de géant. Au lieu de cela, qu'a fait le véridique auteur? Il s'est efforcé de nous dire le bien et le mal avec une équité parfaite, et il en est résulté un Charlemagne amoindri, point colossal, « brillant encore, dit Fauriel, mais non au point d'éblouir le jugement et la vue. Il est religieux, mais non autant qu'il faudrait ni surtout comme il faudrait l'être pour avoir quelques scrupules sur la justice ou la sainteté des moyens de satisfaire son ambition; les coups de sa bonne fortune sont à ses yeux les marques les plus certaines de la faveur du ciel. Magnanime toutes les fois qu'il peut l'être sans compromettre son pouvoir, généreux quand il n'y a pas d'imprudence à la générosité, il est toujours également prêt à encourager par des récompenses ou des promesses la bassesse qui se vend à ce prix et à flatter l'orgueil désintéressé de la loyauté et de la bravoure. Enfin, comme celui de l'histoire, le Charlemagne de M. Manzoni est un homme d'un sens élevé, avide de savoir et de lumières, épris d'une admiration un peu pédantesque pour les traditions, les monumens et les idées de la civilisation romaine, ne faisant toutefois rien aussi bien ni aussi volontiers que la guerre, ne la faisant guère autrement qu'en chef de barbares, mais la faisant contre les barbares, et semblant par là la faire au profit de la civilisation. » Tout cela est ingénieux, finement observé, dessiné en partie d'après nature : le modèle venait de mourir à Sainte-Hélène, et, comme son « prédécesseur » du moyen âge, avait répudié une Hermengarde particulièrement sympathique à Manzoni; mais quelle différence avec le Charlemagne

des poètes, celui que nous a restitué M. Gaston Paris, le seul qui, depuis les *Chansons de geste*, puisse figurer dans une œuvre d'art, le fils de Berthe aux grands pieds, l'empereur à la barbe fleurie, le robuste vieillard qui terrassait les plus jeunes, et qui, marchant au milieu de ses douze pairs comme un Christ militaire entouré de ses apôtres, convertissait les païens en les foudroyant du regard! Quelle grandeur dans les conseils qu'il donnait à son fils en livrant la couronne à la débilité de ce prince débonnaire! quelle équité suprême dans ce législateur qui créa « le droit de Charles » et donna son nom à la justice, afin qu'elle fût respectée jusqu'à la fin des siècles! quelle douleur poignante, profondément humaine, quand il retrouve à Roncevaux le corps ensanglanté de Roland! « Ami Roland, que Dieu te place entre les fleurs de son paradis... Ah! comme vont déchoir ma force et mon audace! Qui désormais soutiendra mon empire? Pas un ami sous les cieux, pas un seul! — Ami Roland, je vais rentrer en France; quand je serai à Laon, ma bonne ville, les étrangers viendront de maints pays me demander : Où est le capitaine? Je leur dirai qu'il est mort en Espagne; en grande douleur je tiendrai mon royaume, et ne passerai pas un jour sans me plaindre et pleurer! »

Voilà le Charlemagne que Manzoni aurait dû nous montrer, s'il avait voulu rester poète et fidèle à la poésie. Dans cette guerre de Lombardie qu'il a prise pour sujet de son drame, il eût dû placer auprès de Didier, non pas un Adelchi trop doucement héroïque, mais Ogier le Danois, le héros de tant de poèmes, l'homme qui avait commandé l'avant-garde à Roncevaux. On sait en effet par le moine de Saint-Gall qu'Ogier le Brave, réfugié près du roi des Lombards, le fit monter au haut d'une tour pour voir arriver Charlemagne. Ils aperçurent d'abord des machines de guerre telles qu'il en aurait fallu aux légions de Darius ou de César. « Charles, demanda le roi des Lombards à Ogier, n'est-il point avec cette armée? — Non, répondit Ogier. — Didier, voyant ensuite une troupe immense de simples soldats assemblés de tous les points de l'empire, dit de nouveau à Ogier : — Certes Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule? — Non, pas encore, répondit Ogier. — Que pourrons-nous donc faire, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers? — Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, dit Ogier; mais ce que nous ferons, je l'ignore. » Pendant qu'il parle ainsi, paraît le corps des gardes qui n'a jamais connu le repos; en le voyant, Didier a peur et crie : « Cette fois c'est Charles! — Non, pas encore, » répond Ogier. Après les bataillons viennent les évêques, le clergé de la chapelle royale et les comtes. Didier croit alors voir venir la mort avec eux, et il s'écrie tout en pleurs : « Oh! des-

cendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Mais Ogier, quoique tremblant, car il sait qui est Charlemagne, retient encore le souverain des Lombards, et lui dit : « O roi! quand vous verrez les moissons s'agiter et se coucher comme sous le vent d'une tempête, quand vous verrez le Pô et le Tessin débordés inonder vos murailles de leurs vagues noircies par le fer, alors vous pourrez croire que c'est Charles le Grand qui s'avance. » A peine a-t-il achevé ces mots qu'on aperçoit vers le couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent du nord-est. Aussitôt le jour, qui était pur, se couvre d'ombre; puis du milieu du nuage les armes lancent des éclairs. Alors paraît Charles lui-même, Charles, cet homme de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa puissante poitrine et ses larges épaules défendues par une cuirasse de fer, sa main gauche armée d'une lance de fer; sur son baudrier, on ne voyait que du fer, son cheval lui-même avait la couleur et la force du fer : tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient près de lui, tous ceux qui le suivaient, tout le gros de l'armée avait les armes semblables. Le fer couvrait les champs, le fer couvrait les chemins, ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur aussi dur que lui. L'éclat du fer répandait la terreur dans les rues de la cité, et chacun se mit à fuir en criant avec épouvante : « Que de fer, hélas! que de fer! »

Tel apparaisait Charlemagne au moine de Saint-Gall, et tel il aurait dû se dresser devant le tragique italien; mais Manzoni commit la faute de rester sur le terrain de la critique, et de confondre la réalité avec la vérité. Il n'admettait pas cette maxime incontestable, qu'au point de vue de l'art, pour qu'un fait soit vrai, il ne suffit point, il n'est pas même nécessaire qu'il soit arrivé. On eût dit (et des critiques récens l'en ont loué) qu'il cherchait à faire du théâtre une chaire d'histoire, et « à corriger, sur les hommes et les choses de l'ancien temps, les opinions communes. Peu de gens, ajoute le critique, ont considéré les tragédies du poète à ce point de vue. » Nous n'avons pas de peine à le croire, et nous en sommes fort heureux pour Manzoni. Que deviendraient les poètes, si on les pesait dans la balance destinée aux chroniqueurs, et que resterait-il, ô dieux bons! de l'*Iliade*, si on la lisait en se demandant : Achille a-t-il existé? Au reste Manzoni fut la victime de son système. Il eut contre lui Ugo Foscolo, qui, après lui avoir déclaré que « la préoccupation constante de l'élément historique abat tout élan de fantaisie, éteint toute ferveur d'affection, élémens premiers de la tragédie, » se mit à le chicaner au point de vue de l'exactitude, et trouva deux anachronismes dans un seul vers :

Serenissimo doge, senatori.

En effet, au temps de Carmagnola, le magistrat vénitien n'avait pas l'épithète de *serenissime;* on lui disait plus familièrement : *messire doge;* quant aux membres du conseil, loin de les ériger en sénateurs, on leur donnait le simple titre de *pregadi*. Voilà ce qu'on gagne à faire de l'érudition au théâtre; on y gagne aussi de ces chutes amorties qu'on appelle des succès d'estime. *Carmagnola* ne réussit point à Florence; il est vrai qu'on y avait monté une cabale, et que des épigrammes, des menaces anonymes, avaient découragé les acteurs. Le grand-duc soutenait la pièce; cela suffisait pour agacer les romantiques et les libéraux. Une lettre de Niccolini nous apprend que pendant trois actes on n'avait fait que rire et bâiller, et que, sans la présence de la cour, les choses seraient allées bien plus loin. Cependant le chœur et le cinquième acte avaient plu, la seconde représentation fut plus calme. La tragédie d'*Adelchi* eut encore moins de fortune à Turin; Silvio Pellico regretta qu'on eût voulu mettre en scène cette tragédie si belle, mais si peu jouable. « Ce qui me déplaît surtout, écrivit-il, c'est la vile irrévérence du public. » La pièce, mutilée il est vrai par les censeurs, fut donnée encore à Trieste, et sifflée. On parle néanmoins de la remonter à Milan. Un dramaturge aguerri, M. Paolo Ferrari, prétend qu'elle peut affronter la rampe. Il la place très haut, à côté d'*Antigone* et d'*Hamlet*, appréciation qui vient d'un bon sentiment; on ne rend jamais assez d'honneurs aux hommes de talent qui viennent de mourir. Si nous avions à dire notre avis, nous conseillerions plutôt de jouer *Carmagnola*, que Goethe préférait, et qui a peut-être, au dénoûment surtout, plus d'effet dramatique. On sait qu'il s'agit d'un chef habile, courageux et dévoué, qui a sauvé la république, mais qui est entravé dans son action par la jalousie et la vigilance importune d'un conseil souverain; Carmagnola finit par tomber victime d'une sorte de complot parlementaire. La tragédie ne manquerait pas d'à-propos.

Aux simples lecteurs, ce théâtre plaît encore par des qualités réelles, la simplicité de l'action, l'aisance du mouvement, l'étude attentive des caractères, l'expression douce et résignée de certaines figures, l'élégante familiarité du style, et surtout la beauté des chœurs, qui viennent là non-seulement comme spectateurs émus, mais comme témoins nécessaires; ils chantent ce qui se passe et hâtent l'action. C'est là que Manzoni est tout à fait à l'aise : lyrique, alerte et bondissant, il dépasse l'éclair, comme le héros de son *Cinq mai*, dans sa vélocité haletante, et pourtant fort et dru, chargé d'un bagage énorme, imposant à ses vers, lancés à toutes brides,

plus d'idées qu'ils n'en peuvent souvent porter, il est homme à résumer une épopée dans une ode et à réunir dans des strophes serrées, où galopent légèrement des mots dactyles, deux siècles armés l'un contre l'autre, toute la vie d'un grand homme, la terre et Dieu. Le chœur de *Carmagnola* est une des plus belles choses qui aient été faites en ce siècle : aussi n'a-t-il pas été compris par Stendhal, qui a dit avec sa fatuité ordinaire : « Manzoni, jeune homme de la plus haute dévotion, talent modéré! »

Ce qui frappe encore quand on relit ces drames et les polémiques qu'ils ont soulevées, ce sont les objections de Chauvet et les fautes qui fâchaient nos grands parens; on censurait avant tout les unités violées. Dans cette discussion, Manzoni, qui écrivit en français une lettre élégante et polie, avait mille fois raison, et ses paradoxes d'alors paraissent aujourd'hui des lieux-communs grâce aux progrès qu'a faits chez nous la critique. Manzoni n'eut tort que dans ses prétentions d'historien; cela est si vrai qu'il ne devient tout à fait intéressant que là où il se débarrasse de l'histoire. On dirait d'un baigneur qui marche péniblement sur les galets de la grève; pour qu'il reprenne l'aisance et la grâce de ses mouvemens, il lui faut quitter la terre ferme et nager librement en pleine mer. Le drame domestique dans *Carmagnola*, la figure d'Hermengarde dans *Adelchi*, voilà ce qui attendrit la sensibilité la plus rebelle; or les chartes et les mémoires authentiques n'avaient nullement imposé ces beautés-là. C'est dans son imagination que Manzoni les a trouvées, et par conséquent hors de sa doctrine; il a dû, pour être vrai, cesser d'être exact, oublier sa théorie, déchirer son propre code, se désobéir à lui-même, et il est devenu grand poète malgré lui, ce qui prouve une fois de plus le néant des systèmes. Au reste, Manzoni reconnaissait le premier que Dieu seul est infaillible, et il passa toute sa vie à réformer son jugement. Il n'écoutait pas tout le monde avec la docilité de Mme de Staël, mais il ne s'entêtait point dans ses manies; il avoua très humblement à Goethe que c'était une grosse faute d'avoir dédoublé le personnel de ses drames, et on le vit changer tout à fait de manière après la publication d'*Adelchi*. Mettant la réalité, non plus sur le devant, mais dans le fond de son œuvre capitale, il osa confier à la fiction le premier rôle et reléguer l'histoire à l'arrière-plan. Il inventa un conte champêtre qu'il fit sortir des grands événemens du XVIIIe siècle, et une guerre, une peste, une famine authentique, ne servirent qu'à encadrer les amours imaginaires de deux pauvres villageois. Le romancier n'en garda pas moins tous ses scrupules, et voulut peindre si exactement l'époque où vivaient ses *Fiancés* que leur aventure pût paraître vraie même à ceux qui vécurent bien réellement à cette époque. Par malheur, le

roman était écrit, non pour ces derniers, mais pour nous : or, comme le terme de comparaison nous manque, et que nous ne sommes pas en mesure de confronter la peinture avec le temps qu'elle représente, l'auteur est forcé de nous montrer en même temps le portrait et l'original. De qui cette fine et juste objection? De Manzoni lui-même. Dans un de ses derniers écrits (1), inconnu, croyons-nous, en France, il osa résolûment attaquer le genre qui était son principal titre de gloire, et il prétendit que le roman historique était une erreur qui avait déjà fait son temps. Réprouvant en général toutes les œuvres où la vérité toute nue, comme dans Florian, se cache sous le manteau de la fable, il rappelait la naïveté de Corneille espérant que les spectateurs n'avaient pas bien présent à l'esprit l'événement qu'il voulait mettre en scène et confessant, pour justifier ses inventions, qu'il comptait sur l'ignorance ou l'oubli. Manzoni ajoutait : « Ce qui ravit autrefois dans Walter Scott, ce fut l'apparence d'exactitude et de fidélité : on disait que ses romans étaient plus vrais que l'histoire; mais ce sont là de ces mots qui échappent à un premier enthousiasme, et qui ne se répètent plus après réflexion... Un grand poète et un grand historien peuvent se réunir sans faire de confusion dans le même homme, mais non dans la même œuvre. » Voilà pourquoi la vogue du roman historique va déclinant d'heure en heure, et la preuve qu'elle décline, concluait le critique, c'est qu'on peut aujourd'hui soutenir cette thèse, tandis qu'on ne l'eût point osé faire, il y a une trentaine d'années, quand on se disputait les volumes de Walter Scott.

Mais ici l'on est tenté de dire à Manzoni : Doucement! votre humilité vous égare. Vous avez rêvé que l'histoire pourrait recevoir la poésie chez elle sans se déranger, et, comme elle a dû se déranger un peu pour lui faire place, vous en concluez que l'histoire et la poésie ne peuvent se trouver sous le même toit. De ce qu'un système est faux, il ne faut pas conclure que le système opposé soit juste. Au reste, on risque toujours de se tromper en portant la discussion sur le genre choisi par la fantaisie d'un auteur.

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

On a souvent répété ce précepte en termes moins clairs, mais on n'en a jamais trouvé de plus profond. Peut-être serait-il bon d'ajouter : « Tous les genres passent, il n'y a que les œuvres qui restent, » et nous aurions coupé court au lourd babil des théoriciens. Dites en effet tout ce que vous voudrez contre la tragédie de cour,

(1) *Del Romanzo storico e in genere de' componimenti misti di storia e d' invenzione* (*Prose varie di Alessandro Manzoni*, Milano, Fratelli Rechiedei, 1869).

vous ne nous empêcherez pas d'admirer *Phèdre*, et, bien que la fable soit un moule usé, *le Loup et l'Agneau* vivront aussi longtemps pour nous que la Prusse et le Danemark. *Le Mariage forcé* divertira éternellement le public malgré la sotte règle de l'unité de lieu, qui forçait les philosophes de donner leurs consultations dans la rue. On peut s'incliner devant Bossuet sans admettre l'emphase obligée de l'oraison funèbre et se livrer à Velléda, même à Télémaque, en déclarant toutefois que l'épopée en prose a plus de solennité que d'agrément. Par toutes ces raisons, le roman historique est peut-être un genre faux; mais *les Fiancés* ont la beauté qui dure, le charme qui reste.

Il n'est pas sans intérêt de suivre rapidement l'histoire de ce livre, qui n'eut pas tout son succès du premier jour. On l'attendait avec une certaine anxiété, car Manzoni était déjà en vue, et l'on savait qu'il s'était mis dès l'an 1823 à ce grand travail. Fauriel et Grossi, qui vécurent chez lui à Milan, étaient ses confidens littéraires; Cousin, moins bien informé du sujet (il reculait la date de l'action au XVIᵉ siècle), s'en entretenait avec Goethe en 1825. L'année suivante, Niccolini demandait avec un peu d'impatience des nouvelles du livre attendu; Bellotti lui répondait de Milan que les deux premiers volumes étaient imprimés, mais ne paraîtraient pas avant le troisième. Il y a toujours quelque danger à faire tant de bruit dans l'antichambre; Manzoni le pressentait avec sa sagesse ordinaire, et avait prévenu dans son roman même le désappointement du public. Il y montrait Lucie, la jolie mariée, arrivant dans un pays où l'on s'était fort occupé d'elle : on savait que Renzo avait souffert pour l'obtenir, l'avait aimée fermement et fidèlement; on s'était fié peut-être aux paroles de quelque ami d'une partialité trop bienveillante, et toutes ces circonstances avaient fait naître une certaine curiosité de voir la jeune fille et une certaine attente de sa beauté. Or vous savez ce que c'est que l'attente : inventive d'abord, crédule et sûre de son fait, puis à l'épreuve difficile et dégoûtée, elle ne trouve jamais tout ce qu'il lui faut, parce qu'en somme elle ne savait pas bien ce qu'elle voulait, et elle fait payer sans pitié les douceurs qu'elle avait données sans raison. Quand apparut cette Lucie, bien des gens qui croyaient, que sais-je? qu'elle devait avoir les cheveux en vrai or, et les joues en vraies roses, et les yeux l'un plus beau que l'autre, se mirent à hausser les épaules, à froncer le nez et à dire : « Eh! c'est tout cela? Après tant de temps, après tant de paroles, on attendait quelque chose de mieux. Qu'est-ce après tout? Une paysanne comme toutes les autres. Eh! de celles-là et des meilleures, il y en a partout. » Venant ensuite à l'examiner en détail, celui-ci nota un défaut, celui-là un

autre; il y en eut même qui la trouvèrent laide, mais laide tout à fait.

On n'alla pas aussi loin pour le roman, mais la première impression, en Italie du moins, fut peu aimable : la *Biblioteca italiana* et l'*Antologia* dirent que Manzoni s'était trompé. Tommaseo crut être indulgent et respectueux en écrivant ceci : « L'auteur des *Hymnes sacrées* et d'*Adelchi* s'est abaissé à nous donner un roman, mais il a voulu que ce roman fût le plus possible digne de lui... Si ce livre est fait pour le vulgaire, il est trop haut; si pour les hommes cultivés, il est trop bas... Pour goûter beaucoup d'expressions, de traits et l'esprit dominant de l'œuvre, il faut avoir vu de près l'ouvrier. On connaît mieux le livre par l'auteur que l'auteur par le livre. » Les romantiques eux-mêmes furent déçus; il leur parut que le maître se calmait, cela manquait un peu de cavernes et de potences. Niccolini le prenait d'assez haut : à son avis, les Florentines lisaient avec plaisir ce « genre d'ouvrage » particulièrement destiné aux femmes et au peuple, « qui n'est pas idiot, mais qui n'est pas lettré. » D'autres se plaignaient que les héros ne fussent pas des gens de cape et d'épée, et ne pensaient pas pouvoir s'intéresser à des villageois qui ne savaient ni lire ni écrire. Ces opinions dédaigneuses tinrent bon jusqu'en décembre 1827. Ce fut alors que Pietro Giordani, qui faisait autorité en littérature, proclama que le livre était déjà célèbre en Europe, et qu'il s'en réjouissait, qu'il le voudrait lu et relu en Italie « de Dan à Nephtali, prêché dans toutes les églises, dans toutes les auberges, appris par cœur. » Giordani avait raison, les *Promessi sposi* réjouissaient déjà l'Europe entière. Goethe déclarait à l'excellent Eckermann que c'était l'ouvrage le plus parfait en ce genre (il n'avait pas encore lu *Ivanhoë*); il y admirait tout, le dedans et le dehors, et ne pouvait le lire sans passer à chaque page de l'admiration à l'attendrissement et de l'attendrissement à l'admiration. A son avis, Manzoni ne se montrait tout entier que dans ce roman, et s'y élevait si haut « qu'on pouvait difficilement lui trouver rien d'égal. » C'était la clarté du ciel italien et la saveur du fruit tout à fait mûr. On rencontre rarement de pareils éloges dans les *Entretiens*, souvent oiseux, de Goethe avec Eckermann. D'autres en Allemagne allèrent encore plus loin dans l'enthousiasme, la France et l'Angleterre firent chorus, et l'Italie se mit enfin de la partie; les acclamations éclatèrent, les imitations pullulèrent : tout Manzoni a son Cantù. Parmi les copistes déjà périmés, il faut compter le naïf Rosini, qui, après avoir tiré des *Promessi sposi* une *Monaca di Monza* délayée en trois volumes, disait à qui voulait l'entendre : « Manzoni ne me pardonne pas que ma *Religieuse* ait enterré ses *Fiancés.* » On le voit, aucun genr

de succès ne devait manquer à l'auteur : nous ne rappelons pas les peintures, les sculptures, les opéras, qu'on tira du livre applaudi, c'est la petite monnaie de la gloire; mais nous ne devons pas oublier l'hommage de Walter Scott, qui se rendit à Milan tout exprès pour voir cet élève nouveau si tôt passé maître. « Mon livre est à vous, dit l'Italien, je le dois à l'étude et à l'état que j'ai toujours fait des vôtres. — En ce cas, répondit l'Anglais, les *Promessi sposi* sont mon meilleur roman. »

Ce succès dure encore; cependant il y a aujourd'hui des pages qu'on tourne plus rapidement, celles où l'histoire, cette passion malheureuse du romancier, veut reprendre la première place. Manzoni choisissait ses personnages dans le passé parce que (c'est l'opinion de Goethe) notre époque est si ingrate que, dans son entourage, le poète ne trouve pas une seule nature dont il puisse tirer parti. Goethe écrivait cela de Weimar. En Italie, Manzoni pouvait trouver des modèles plus intéressans : aussi a-t-il eu tort de se charger d'un si lourd bagage historique. La guerre, la peste, la famine, « toutes choses repoussantes par elles-mêmes, » tenaient une place démesurée dans le roman, d'ailleurs si facile à lire; Goethe conseillait au traducteur allemand de réduire ces fléaux de moitié et l'épidémie des deux tiers. Cette calamité s'étale en effet avec une insistance qui à la longue fatigue notre pitié, la change presque en dépit. Le romancier ne se contente pas de raconter la peste, il la discute; son récit tourne en dissertation. Il cite le protophysicien Lodovico Settala, il cite la relation de Tadino avec l'indication de la page, il cite Ripamonti, qui a consulté les registres de la *Sanità*, et encore Francesco Rivola, Pietro Verri, Pio della Croce, Agostino Lampugnano, *lo Specchio degli almanacchi perfetti*, le traité de Muratori sur la peste, le tout avec des données précises sur la date et le format des éditions; il cite enfin un petit manuscrit autographe de Frédéric Borromée, intitulé *de Pestilentia quæ Mediolani anno 1630 magnam stragem edidit :* ce latin est dans le texte. Quand on a lu toutes ces choses rares, le moyen de n'en rien dire et de s'en tenir à un simple récit vif et prompt! Tous ces documens, toutes ces preuves à l'appui, sont inutiles; ce sont des arcs-boutans peut-être solides, mais qui restent en dehors et qui gâtent le monument. Et, chose étrange, Manzoni ne se montre ainsi épaulé que lorsqu'il est dans l'histoire pure; on dirait qu'alors il hésite et tâtonne, n'est point sûr de son fait, craint d'être pris en faute, a besoin de papiers et de témoins. Il se tourne à chaque instant vers ces derniers et leur dit : « N'est-ce pas? » devant un auditoire qui le croirait volontiers sur parole; mais lorsqu'il quitte les chroniqueurs et retourne à ses amoureux, oh! alors, comme il

secoue prestement sa pédanterie d'une heure et comme il va rondement son train, libre du collier, sans s'inquiéter de certificats ni de témoignages! Il sait que maintenant nul ne peut nier ni seulement contester ce qu'il dit, parce qu'il est dans la vérité vraie, non dans les événemens particuliers de tel siècle, mais dans l'histoire éternelle du cœur humain. Il ne se possède bien réellement que lorsqu'il invente, c'est alors qu'il inspire pleine confiance et qu'on se dit : Cela doit être arrivé. Vous parle-t-il par exemple, d'après les livres, des soldats allemands et de leurs incursions, on ne se laisse qu'à moitié prendre à ce récit de seconde main; mais, quand il nous montre le curé de village rentrant dans sa maison après que les Teutons y ont passé, on sent qu'il a vu la scène :

« Don Abbondio et Perpétue entrent à la maison sans avoir besoin de clés; à chaque pas qu'ils font dans l'allée, ils sentent croître une odeur de moisi, de pourri, une puanteur qui les repousse en arrière; la main au nez, ils vont à la cuisine et entrent sur la pointe des pieds, cherchant où les mettre pour éviter les immondices qui jonchent le sol; ils portent un coup d'œil tout autour. Il n'y avait rien d'entier, mais des débris et des fragmens de ce qui avait été, là et ailleurs : plumes des poules de Perpétue, morceaux de lingerie, feuilles des almanachs de don Abbondio, tessons de pots et d'assiettes, tout cela en tas ou éparpillé. Rien que dans le foyer, on pouvait voir pêle-mêle les traces d'un affreux saccage, comme beaucoup d'idées sous-entendues dans une phrase rédigée par un homme de goût. Il y avait un reste de tisons éteints qui attestaient avoir été un bras de fauteuil, un pied de table, un panneau d'armoire, une planche de lit, une douve du petit tonneau où était le vin qui remettait l'estomac à don Abbondio. Le reste était cendre et charbon, mais avec ces charbons mêmes les ravageurs, pour se récréer, avaient barbouillé les murs d'affreux bonshommes en s'ingéniant avec certains petits bonnets, ou certaines tonsures, ou certaines larges faces, à en faire des prêtres et à les faire hideux, ridicules à plaisir : projet qui, à vrai dire, ne pouvait manquer sous la main de pareils artistes. — Oh! les porcs! sécria Perpétue. — Les *barons* (coquins)! exclama don Abbondio. — Et ils se sauvèrent en courant. »

Tout cela semble écrit d'hier. Pareillement, quand Manzoni nous décrit, pièces en main, l'émeute de Milan, avec la préoccupation d'être impartial, c'est-à-dire sans passion, froidement équitable, il se modère si bien qu'il arrive, non sans peine, à nous empêcher de nous émouvoir; mais après l'émeute, quand, retournant à la fiction, c'est-à-dire à la nature, il arrache son Renzo des mains des sbires, et nous le montre, dans sa fuite effrénée à travers la cam-

pagne, à la recherche de l'Adda, la rivière de salut qui, une fois franchie, doit le tirer d'angoisse, l'émotion nous reprend, l'anxiété nous gagne, et nous passons par toutes les sensations qui font battre le cœur du fugitif. Il fait nuit, un petit vent froid, égal, insinuant, souffle sans interruption dans les habits légers du pauvre homme; on traverse avec lui les villages, on regarde avec effroi les lueurs qui fendent les volets des fenêtres; on entend les lamentations menaçantes des chiens, qui, à l'approche de Renzo, se changent en aboiemens pressés et rageurs. Il n'ose heurter nulle part. Ah! cette Adda, quand viendra-t-elle? Il marche, il marche encore, et toujours; le chemin se rétrécit en sentier, le sentier s'engage dans les broussailles, et voici l'imagination qui se met à trembler, il surgit des apparitions fantastiques, et, pour les dissiper, nous récitons les prières des morts. Nous nous sommes enfoncés dans les bois, et à chaque pas je ne sais quoi de répugnant et de fastidieux nous envahit davantage; les arbres là-bas prennent des formes étranges, monstrueuses, l'ombre de leurs cimes, légèrement agitées, frissonne sur le sol blanchi çà et là par la lune; ce frémissement nous ennuie, le bruit des feuilles craquant sous nos pieds nous est odieux. Nos jambes ont une envie folle de courir et ne peuvent nous porter. La brise de nuit, plus âpre et maligne, nous bat le front et les joues, se glisse entre les habits et la peau, perce enfin jusqu'aux os rompus... Enfin, à un certain moment, l'horreur, l'angoisse, le froid, dominent; on s'arrête, faut-il retourner sur ses pas? Mais tout à coup Renzo tend l'oreille; ses pieds ne froissent plus les feuilles, il entend un bruit lointain, un murmure, un murmure d'eau qui coule. Il écoute et, sûr de son fait, ivre de joie, reposé, ranimé tout à coup dans sa foi et dans sa force, il s'écrie, et nous avec lui : l'Adda!

C'est ici que Manzoni est véritablement un maître. Il a trouvé la vie toutes les fois qu'il l'a cherchée en lui-même ou auprès de lui. Ses traîtres, — il n'en a jamais connu, — sont empruntés aux mélodrames; ses orgies, — il n'y a jamais souillé ses lèvres, — n'attireraient pas un buveur; mais il a rencontré le notaire Azzecca-Garbugli, le courtisan brouillon; il a joué au whist avec donna Praxède, l'excellente dame qui agissait avec ses idées comme on dit qu'il faut faire avec ses amis; elle en avait peu, et elle y était d'autant plus attachée. Manzoni doit avoir pratiqué aussi le mari de cette dame, l'homme d'étude enfermé dans son cabinet, et qui n'aimait ni à commander ni à obéir; mais c'est surtout le curé de village, don Abbondio, que le poète a su prendre sur le fait, avec une sûreté de main qui montre le génie comique. On voit cet homme, de grandeur naturelle, ni héros ni monstre, et plus chair qu'esprit,

comme Gil Blas et tant d'autres, au-dessous de son rôle, mais point trop ignoble, et nous donnant après tout la moyenne de cette assez piètre société qu'on appelle le genre humain. « Don Abbondio, absorbé continuellement dans la pensée de sa propre tranquillité, n'avait aucun souci des avantages qu'il n'eût pu obtenir sans se donner quelque peine et sans risquer un peu sa peau. Son système consistait à éviter tous débats et à céder dans tous ceux qu'il ne pouvait éviter : neutralité désarmée dans toutes les guerres qui éclataient autour de lui; quand il fallait absolument prendre parti, il se déclarait pour le plus fort, mais toujours à l'arrière-garde, et tâchant de prouver au plus faible qu'il n'était pas volontairement son ennemi. Il paraissait lui dire : — Pourquoi n'est-ce pas vous qui avez la meilleure *poigne?* je me serais mis de votre côté! — Il se tenait à distance, loin des prépotens,... » et à force de soumissions, de discrétion, de grands saluts (il touchait du menton sa poitrine et la terre du chapeau), de respect jovial, le brave homme était arrivé à soixante ans et au-delà sans grandes bourrasques. Son rôle l'embarrassait quelquefois; alors, pendant qu'il parlait, « ses petits yeux gris s'en allaient de çà et de là, comme s'ils avaient eu peur de rencontrer les mots qui lui sortaient de la bouche. » Comme tout cela est vivant et frais! dès que ce bonhomme reparaît dans le récit, il l'égaie et l'anime; on ne l'estime pas, mais on l'aime, tant c'est vrai. Et quelle scène digne de Molière que celle où le curé de comédie se trouve en face d'un chrétien d'épopée qui lui reproche à haute voix ses faiblesses et ses timidités! Pendant que Frédéric Borromée lui parle le langage des héros et des martyrs, don Abbondio fait à part ses petites réflexions bien vulgaires, opposant au don-quichottisme religieux de l'apôtre la sagesse prudente et triviale de Sancho Pança. C'est ici que le poète se montre tout entier, avec la liberté d'esprit qui lui permettait de censurer les prêtres et la piété profonde qui l'agenouillait devant les saints. Sa physionomie s'accentue, nous touchons le signe particulier qui le distingue de tous les autres. Il nous reste à étudier en lui le croyant.

III.

Manzoni, on le sait, était né dans les idées très hardies qui régnaient dans la société d'Auteuil. En 1808, il épousa une Genevoise qui le fit chrétien, et il la fit catholique. Depuis lors, il ne cesse de défendre et de chanter sa foi. Ses premières œuvres qui firent du bruit furent des hymnes sacrées. Dans son ode du *Cinq*

mai, c'est Dieu qui joue le beau rôle; dans son drame d'*Adelchi*, c'est Didier qui a tort, par l'unique raison que Charlemagne porte l'épée de l'église. Quant aux *Fiancés*, on en pourrait faire un livre de dévotion. L'épiscopat y est glorifié dans Borromée, le cloître dans le frère Christophe, et si don Abbondio n'est pas tout à fait un galant homme, il n'est pas non plus un scélérat; les scélérats sont laïques. Manzoni ne se contenta pas de laisser sa religion s'exhaler elle-même de ses œuvres, il voulut la soutenir contre ceux qui l'attaquaient, et il écrivit un petit livre à l'honneur de la morale catholique. Il fut enfin le Chateaubriand de l'Italie, mais un Chateaubriand « qui croyait. » Il sonna le premier les cloches et ramena dans le temple ceux que le rire du dernier siècle en avait chassés. A son appel accoururent autour de lui les écrivains, même les patriotes, qui firent un rêve insensé : ils songèrent que les ancres devenaient des voiles, que les chaînes devenaient des ailes, que l'église romaine allait affranchir et relever l'Italie. Si cette illusion que Pie IX devait partager d'abord, puis détruire, a pu durer plus de vingt-cinq ans, Manzoni fut le premier coupable, car il avait séduit à ses convictions les esprits les plus distingués de la péninsule, et Balbo, Troya, Gioberti, Azeglio, Rosmini, étaient tous plus ou moins descendus de lui. Aussi a-t-il été vivement attaqué dans le camp libéral, surtout après les événemens de 1848 et la défection du pape. Un honnête homme et très modéré, M. Luigi Settembrini, l'un de ceux (c'est un titre d'honneur) que Ferdinand II envoya au bagne, vient de publier une histoire littéraire très vivante (1), écrite comme on parle, sans emphase et sans germanisme, où il n'arrondit point ses périodes et ne les bourre pas de subjectif et d'objectif. Il s'est pourtant montré sévère avec Manzoni, parce qu'il a vu du parti-pris dans ce qui était un mouvement naturel de la conscience. Il a dit que le romantisme en Europe était une réaction religieuse contre les idées du XVIII[e] siècle, et qu'en Italie la réaction était catholique, ramenant de vieilles idées dans des formes nouvelles : « le moyen âge avec le pape, les moines et les barons, confits dans les douceurs du jour. » Par cette raison, d'après M. Settembrini, *les Fiancés*, « c'est le livre de la réaction, qui même aujourd'hui s'y regarde comme dans un miroir où elle est embellie grâce à l'art du poète. » Et plus loin il compare le roman de Manzoni « à une petite église de villa, d'une chaste architecture italienne, neuve, propre, luisante, avec des ornemens de fin travail,... desservie par des frères tout roses qui chantent et prient et font des processions,

(1) *Lezioni di letteratura italiana dettate nell' Università di Napoli da Luigi Settembrini*, 3 vol.; Napoli, Morano, 1872.

et ils sont tout dans la campagne : les paysans les révèrent, et celui d'entre ces derniers qui peut répondre à la messe ou sonner les cloches y est tenu pour une chose très considérable. Il n'entre dans ce petit monument que peu de messieurs, e dimanche seulement, pour leurs dévotions. »

Voilà donc ce grand roman réduit aux proportions d'une chapelle rurale; on voit que l'artiste n'arrive pas à contenter tout le monde, même quand il est religieux. Dès sa conversion, Manzoni s'était aliéné bien des gens, et nous savons qu'Ugo Foscolo, qui n'était pourtant en rien de son avis, avait dû prendre son parti contre bien des défiances et des railleries. Foscolo n'aimait pas les plaisantins qu'il appelait les fanatiques de la philosophie, et il « se vantait de mépriser non les croyans, mais les hypocrites seuls. » C'est une lettre de Silvio Pellico qui nous donne ce détail, et les lettres de Giusti et de Niccolini nous apprennent que ces deux poètes, fort peu dévots, eurent aussi à défendre leur ami contre l'intolérance des philosophes. Ils n'y purent arriver tout à fait, car on rencontrait alors en Italie (on en rencontre peut-être encore en Italie et ailleurs) beaucoup d'esprits étroits et bornés qui, ne pouvant se tenir tout seuls, roulent toujours dans les extrêmes et ne voient que l'hébétement des capucinières là où ils ne trouvent pas l'athéisme des cabarets. On commence à le reconnaître maintenant : ce qu'il y a de particulier dans Manzoni, c'est précisément la largeur de son christianisme, et nous doutons fort que cette façon de comprendre et de pratiquer les leçons de l'Évangile ait aujourd'hui beaucoup d'adeptes parmi les rédacteurs du *Syllabus*. On l'a déjà dit non sans raison : au rebours de Dante, qui divinisait l'humain, Manzoni a tâché d'humaniser le divin; il a refait la religion selon son cœur, douce, aimante, indulgente, impropre à dresser des bûchers et à provoquer des massacres, — une religion de mansuétude et d'humilité qui, sachant que l'erreur est le propre de l'homme, prosterne son jugement devant le seul être incapable de se tromper jamais; — une religion enfin qui, loin de quêter sans cesse pour les pompes de son culte et pour les armes de ses milices, regarde comme de l'argent volé tout celui qui ne se change pas en pain pour les pauvres gens. Un jour (c'était pendant la famine), Renzo, qui sortait de l'auberge où il avait dîné, heurta presque du pied, devant la porte, deux femmes couchées à terre plutôt qu'assises, l'une âgée, l'autre plus jeune, avec un enfant qui, après avoir sucé en vain l'un et l'autre sein, pleurait, pleurait, tous trois couleur de mort, et debout, à côté des femmes, un homme dont le visage et les membres laissaient voir les traces d'une ancienne vigueur, mais domptée et comme éteinte par une longue détresse.

Toutes ces mains se tendirent vers celui qui sortait d'un pas franc et l'air ranimé, mais aucun ne parla : que pouvait dire de plus une prière? — « Il y a une Providence, pensa Renzo, et, plongeant une main dans sa poche, il la vida de quelques sous qui y restaient, les mit dans la main la plus proche et reprit sa route. » Voilà toute la prédication de Manzoni. Est-il donc juste de penser que son œuvre est une réhabilitation du froc et de la soutane? Nous savons bien, et le pieux Cantù l'avoue lui-même, que les prêtres étaient rarement bons au bon vieux temps, qu'ils donnaient au peuple de mauvais exemples d'avarice, de gourmandise et de malpropreté ; qu'au temps des *Fiancés*, particulièrement, on pouvait citer tel homme du clergé qui, embusqué dans son église, tombait sur les passans, les détroussait, les tuait et les enterrait. M. Cantù ne dit pas s'il leur avait donné préalablement l'absolution. Manzoni eût-il dû nous montrer une pareille figure? — Oui, pensent quelques philosophes, mais ils se trompent et ne comprennent pas bien les intérêts de leur maison. Si le romancier eût mis en scène un de ces curés malandrins, bien des lecteurs eussent pensé : « Les nôtres valent pourtant mieux; ils n'arrêtent pas les diligences. » Au contraire, en nous présentant son admirable Borromée, Manzoni nous fait mesurer l'abîme qui sépare la réalité de l'idéal, et crée un évêque d'Yvetot qui fait honte à la plupart des prélats italiens. En réalité, notre poète catholique était un réformateur qui eût voulu ramener l'église à la simplicité, à la moralité primitive; si son roman paraissait aujourd'hui, l'on y verrait quantité de préceptes séditieux, d'allusions frauduleuses, et il est fort à présumer qu'on le mettrait à l'index.

— Mais, objecte-on encore, ce qu'il prêche toujours, c'est la soumission, le renoncement, la résignation, le pardon des offenses, et ses plus grands héros n'ont que des vertus de femme : son Adelchi se présente comme un miracle d'abnégation. Son Napoléon n'est qu'un instrument dans les mains de la Providence, et une hauteur superbe qui finit par se prosterner devant l'opprobre du Golgotha. Cette gloire fut-elle une vraie gloire? Silence! courbons nos fronts devant l'auteur suprême qui veut marquer plus largement en certaines créatures le sceau de son esprit créateur! — Est-ce ainsi qu'il faut abaisser l'homme? Sont-ce des maximes pareilles qui relèvent et qui exaltent les cœurs? Convenait-il en particulier de conseiller ces vertus passives à un moment où la Lombardie, où l'Italie entière de Venise à Naples était sous le talon de l'étranger? Ah! oui, soyons chrétiens, baissons la tête, pardonnons les offenses, mais avant tout *fuori i Tedeschi!* (hors d'ici les Allemands!) criait-on sur les lagunes. Et il y a maintenant sur le Rhin une autre Venise qui en dit peut-être autant. — Ici nous admettons l'objection, qui

vient d'une âme virile. Il est des momens où la résignation est un crime et la révolte un devoir.

Manzoni a donc pu se tromper en plus d'un point; nous trouvons même assez faible sa défense de la *morale catholique*. Sismondi avait attribué à cette morale la corruption de l'Italie; Manzoni prit aussitôt la plume pour rétorquer cette assertion, mais ne se ruina pas en armes neuves; toute son argumentation se réduit à ceci : le catholicisme a fait de bonnes choses, il en a fait de mauvaises; les mauvaises viennent des hommes, et les bonnes viennent de lui. Si les papes ont vendu des indulgences, c'est qu'ils n'étaient pas assez bons catholiques. — Cette dialectique n'était point malaisée; le polémiste l'a rendue plus facile encore en confondant à propos l'église et l'Évangile, qui cependant n'ont pas toujours été d'accord; mais ajoutons que dans cette discussion il n'a pas montré la mauvaise foi qu'y portent certains adeptes. On ne lui reprochera pas, par exemple, d'avoir contesté, ni éludé la Saint-Barthélemy, encore moins de l'avoir justifiée, ni encore d'avoir prétendu que ce massacre avait été commis par les huguenots. Il a dit seulement : « Le souvenir de cette nuit si atroce devrait servir à faire proscrire l'ambition, l'esprit factieux, les abus de pouvoir, la révolte contre les lois, la politique horrible et insensée qui enseigne à violer constamment la justice pour obtenir quelque avantage, et, quand ces violations accumulées ont conduit à un péril bien grave, enseigne que tout est permis pour sauver tout. » Manzoni flétrit donc les piéges, les fraudes, les provocations, les ressentimens, l'avidité du pouvoir qui pousse à tous les complots et à toutes les audaces, l'injuste amour de la vie qui fait transgresser toutes les lois : telles furent, selon lui, les véritables raisons du carnage « qui rendit cette nuit infâme... Mais la religion catholique n'a point agi ni pu agir comme une cause naturelle de dissension. »

Autre point à noter, le ton excellent de la polémique. Manzoni est un homme bien élevé qui salue son adversaire avant de se mettre en garde; disons mieux, un chrétien qui en veut au péché, non au pécheur. Supposons qu'un bretteur dévot comme il y en a tant eût voulu de nos jours discuter les idées de Sismondi, il serait allé droit à l'homme. Il aurait dit : « Ce niais de Sismondi » (le mot a été imprimé); il aurait attaqué le corps trapu, l'obésité, l'accent genevois de l'historien; il aurait recueilli certains commérages pour prouver que Sismondi ne s'appelait pas Sismondi, mais Simon, et que ses ancêtres étaient parfaitement innocens de la mort d'Ugolin. Pour démontrer que la morale catholique est la bonne, le journaliste dévot eût traité l'indévot de bourgeois, de cloporte, de chiffon, de navet, de crapaud tuméfié de voltairianisme, de

vaste récipient de toutes les sottises du vulgaire, « d'éponge qu'on ne peut presser sans qu'il en sorte aussitôt quelque banalité, où la multitude reconnaît son bien, jusqu'à ce qu'un homme ou le temps mette l'éponge à sec en posant le pied dessus. » Le libelliste eût dit encore de l'historien non catholique : « Il laisse couler de sa plume plusieurs kilomètres d'écriture insignifiante:... une épaisse ignorance l'emmaillotte,... tout se perd dans les lacunes immenses de son intellect,... » et mille aménités pareilles. Arrivons vite au mot de la fin. « Il est contre le bon ordre qu'un particulier, ridicule ou non, vienne contredire l'enseignement dogmatique des évêques et le fasse devant des individus la plupart incapables de raisonnement. C'est un scandale redoutable, et qui, dans des occasions moins graves, n'a pas été toléré. La haute misère intellectuelle qui se trahit dans son argumentation n'est qu'un danger de plus : le sauvage est un pauvre chimiste, mais il sait dans quel suc il doit tremper sa misérable flèche pour que la piqûre en soit mortelle. » Cette ferraille a déjà servi pour d'autres, — qu'importe, on l'emploie indifféremment contre tous ceux qu'on veut « éreinter. » Pauvre morale catholique!

Voyons maintenant en quels termes Manzoni aborde Sismondi. « Je sens qu'à toute œuvre pareille (de polémique) s'attache un je ne sais quoi d'odieux qu'il est difficile d'écarter tout à fait. Prendre à la main le livre d'un écrivain vivant, justement estimé, répéter quelques-unes de ses phrases, s'arrêter à les examiner une à une et vouloir prouver qu'il s'est trompé dans presque toutes, faire avec lui le docteur à chaque pas, c'est là une chose qui à la longue, — en peut-il être autrement? — produit l'effet d'une chicane tenace et mesquine, et nous fait accuser de présomption... » Aussi Manzoni demande-t-il avant tout pardon de sa critique, après quoi il fait le plus haut éloge des *Républiques italiennes* de Sismondi, par la raison qu'à son avis « noter les erreurs d'une œuvre si considérable sans en montrer les qualités, ce serait, sinon une injustice, au moins une impolitesse... » Sur quoi le catholique italien attaque les idées sans toucher à l'homme, et tâche de lui opposer les meilleures raisons possibles au lieu de l'insulter et de lui montrer le gibet.

Nous avons tenu à constater la différence entre les deux polémiques, pour bien marquer la différence entre les deux religions. Il en est une infiniment respectable, qui est une affaire de conscience; il en est une autre infiniment odieuse, qui est une affaire de parti : tirer à soi l'autel pour s'en faire un piédestal, une tribune ou un tréteau, n'est-ce pas le plus ignoble des sacriléges? Manzoni n'a jamais commis d'acte pareil, parce qu'il croyait sincèrement

et qu'heureux de croire, il ne tenait à propager sa foi que pour faire autour de lui des heureux. Voilà pourquoi il a gardé jusqu'à la fin la liberté de ses mouvemens et la dignité de son attitude. N'ayant les mains liées par aucune affiliation souterraine, il a pu aimer sa patrie et son roi sans cesser d'être catholique, et demeurer attaché à tous les dogmes en protestant sa vie entière contre le pouvoir temporel. Il faisait tous les jours une prière spéciale pour Victor-Emmanuel; ce simple fait, attesté par une lettre publique de son fils, montre éloquemment comment il mettait d'accord le sentiment religieux et le sentiment national. C'est ainsi qu'il mourut dans sa quatre-vingt-neuvième année, en pleine vie et en pleine gloire. « Il avait encore l'an dernier, dit M. Giulio Carcano, la vivacité, la promptitude, l'intégrité d'esprit qu'il pouvait avoir le lendemain du jour où il écrivit la dernière page des *Fiancés.* » Il avait une grandeur simple et douce que ne démentit aucun acte de sa longue existence. On a pu, sans exagération, lui rendre ce témoignage, que le bien était sa conscience et sa force, le vrai sa poésie et sa foi. Il eut la sagesse et le bonheur de rester dans sa voie, de ramasser tout son talent dans un petit nombre d'œuvres achevées et d'en trouver deux pour le moins qui ne doivent pas mourir. Enfin (ceci est pour nous) il aimait la France; il l'aima même avant Magenta, et ce qui est plus rare, même après Sedan. Il dit un jour (et ici nous ne traduisons plus, nous citons des lignes écrites par lui dans notre langue) : « Je ne puis ni ne veux me défendre de l'impression heureuse que toute âme honnête éprouve sans doute en voyant ce besoin de bienveillance et de justice devenir de jour en jour plus général en France et en Italie... Le sens commun des peuples et un sentiment prépondérant de concorde a vaincu les efforts et trompé les espérances de la haine... La haine pour la France! pour cette France illustrée par tant de génie et par tant de vertus!.. d'où sont sortis tant de vérités et tant d'exemples!.. pour cette France qu'on ne peut voir sans éprouver une affection qui ressemble à l'amour de la patrie, et qu'on ne peut quitter sans qu'au souvenir de l'avoir habitée il se mêle quelque chose de mélancolique et de profond qui tient des impressions de l'exil. » Voilà de bonnes paroles, et qui, venant de si haut, nous consolent des mauvaises qu'on ne nous a pas épargnées. Tâchons de n'oublier ni les unes ni les autres, mais souvenons-nous surtout des sympathies fidèles qui ne nous ont point abandonnés dans les mauvais jours.

MARC-MONNIER.

LE CHATIMENT

I.

Mme Destrade s'était mariée à vingt ans. Elle était alors une élégante et charmante fille que l'on citait pour sa beauté. Son mari, qui avait dix années de plus qu'elle, était un fort galant homme avec de sérieuses et solides qualités. Elle avait eu pour lui un amour vif et ingénu, tel que les jeunes filles peuvent le concevoir et le ressentir. Elle passait pour très heureuse et n'y contredisait pas. Une belle fortune, les distractions du monde, une coquetterie enjouée et douce qui lui attirait, dans une égale proportion, les hommages et les respects, lui faisaient la vie aimable et facile. M. Destrade de son côté n'imaginait point de meilleure destinée que la sienne. Ils avaient une fille qu'ils chérissaient, qui leur était l'un pour l'autre un lien de reconnaissante affection, et qui promettait d'être aussi jolie que l'était sa mère. Il leur eût été difficile de rêver un bonheur plus complet, plus soutenu et plus souriant. Aussi le temps s'enfuyait-il pour eux sans qu'ils eussent, de leurs souhaits et de leurs vœux, à le hâter ou à le retenir.

Cependant, quand elle eut trente ans, Mme Destrade s'ennuya. Elle aimait toujours son mari, mais il ne lui suffisait plus. Il lui représentait, sans qu'elle osât se l'avouer, l'immuable sérénité conjugale. D'ailleurs elle le trouvait changé. Comme il arrivait à l'âge qui n'est plus celui de la fantaisie, il s'était quelque peu crûment habitué à la félicité dont il jouissait. Il ne doutait nullement de sa femme et la croyait dévouée tout entière à la maternité, qui empiète, sans que le mari s'en plaigne trop, sur l'amour qu'on a eu jusque-là pour lui. M. Destrade avait l'égoïsme de ses aises, la tranquillité de son affection, les plaisirs un peu moins féminins de sa maturité; il commençait à aimer le whist, la table et la société des hommes. La vie de famille ne cessait point pour lui, et surtout dans sa pensée, d'être le paradis terrestre; mais, s'il rentrait tou-

jours avec joie dans cet Éden, il en sortait aussi quelquefois volontiers.

L'ennui, chez la femme en pleine jeunesse, est un sentiment très complexe. C'est en quelque sorte le désenchantement momentané de la vie avec le regret, paisible toutefois, d'un bonheur qu'elle a amplement goûté et qu'elle ne saurait guère ressaisir. Et de fait elle ne s'y acharne point; elle se demande bien plutôt d'où lui viennent ces impatiences de cœur ou de sens qu'elle n'avait point connues, et qui, s'éveillant pour la première fois en elle, la troublent profondément. Il y a pour elle dans ces étonnemens de tout son être le vieil et tout-puissant attrait du fruit défendu. Elle s'aperçoit qu'un bonheur indécis a véritablement endormi, presque engourdi sa jeunesse. Aurait-elle sans cela ces mouvemens tumultueux de l'âme, l'ardeur de vivre et comme le dépit de son inutile beauté? car elle se dit qu'elle est belle, et qu'elle ne l'est plus que pour elle. De là, pour une femme, il n'y a pas loin à conclure qu'elle a le droit de disposer de cette beauté. Elle ne se dit point cela hardiment, mais elle se voit presque toujours seule, sinon dédaignée, au moins négligée. Elle s'en irrite et s'en attriste. Chose singulière, en même temps elle reconnaît qu'on l'a aimée plus qu'elle n'a aimé. Ce n'est plus cela qu'elle rêverait maintenant; il lui faudrait une expansion d'elle-même plus complète et plus radieuse, fût-elle faite de sacrifice et de dévoûment. Il lui semble aussi qu'elle doit se hâter, car à certains signes, mal définis encore, elle pressent l'imperceptible déclin de cette jeunesse et de cette beauté qui lui seront une arme de triomphe et de tendresse, et dont elle n'a point encore usé ainsi qu'elle l'eût voulu.

Ce fut alors que Mme Destrade jeta les yeux autour d'elle avec un désœuvrement inquiet et curieux. Découvrirait-elle, ne fût-ce que pour donner raison à sa recherche de l'idéal, un homme qui justifiât l'idée nouvelle qu'elle s'était formée d'une passion vraie et partagée? Elle rencontra bientôt M. Edmond Larcey. Il était à peu près de son âge, et elle se souvint qu'il lui avait rendu parfois les soins les plus respectueux et les plus timides. Elle se rappela également, non sans surprise, qu'elle n'avait jamais songé à lui; mais cette fois, et tout d'un coup, elle se sentit prête à l'aimer. Ce fut pour elle une sensation terrifiante et pleine de charme. Si loin, si sincèrement qu'elle descendît dans ses impressions de jeune femme, elle n'avait jamais rien éprouvé de pareil. Edmond avait une expression de visage intelligente et résolue, un regard tendre et rêveur, une grande séduction de ton et de manières. Son esprit était plus sérieux que vif, sa chaleur d'âme plus concentrée que rayonnante. On devinait en lui un de ces hommes qui ont en amour l'enthousiasme de la foi et le dévoûment simple et sans limites. Mme Des-

trade ne fut pas longtemps à le juger tel. Quant à croire qu'elle pût être aimée de lui, elle n'en avait pas douté un seul instant.

Leur liaison fut toute de mystère et de bonheur. Cela tint à des débuts qui leur firent une absolue nécessité du plus grand secret et de la plus excessive prudence. M. Destrade, dès les premiers jours, avait conçu quelques soupçons très légers. Un regard échangé entre sa femme et M. Larcey lui avait suffi. C'en fut assez pour qu'aucune relation ne s'établît jamais entre Edmond et M. Destrade, qui n'aperçut plus M. Larcey et put ignorer jusqu'à son existence. Il n'y eut ainsi ni hypocrisie des deux amans ni duperie du mari. Ces amours n'eurent rien de banal ni d'amoindrissant; elles se dérobèrent au monde qui n'eut même point à passer à côté d'elles sans les voir. Edmond et Mme Destrade ne se connaissaient point, ne se saluaient, ni ne se parlaient. De rares entrevues les réunissaient l'un à l'autre. Ils y goûtaient des émotions toujours neuves que doublaient l'attente et le désir. Ce second amour, le seul peut-être qui soit vrai dans la vie des femmes, absorbait le cœur et la pensée de Mme Destrade. A chaque moment, elle songeait à Edmond et se faisait belle pour lui. Sans coquetterie aucune pour tout autre que lui, elle était cependant coquette et s'exerçait ainsi à lui plaire. On pressentait en elle la femme heureuse sous la femme aimable. Elle ne se plaignait plus de sa solitude, elle la désirait au contraire. N'en remplissait-elle pas les heures en écrivant à son ami? Dans le trouble qui guidait sa main, les idées se faisaient sensibles, s'accusaient en manifestations de plaisir ou de regrets. Le jour venu, elle se glissait au rendez-vous, craintive et frissonnant de joie. Ces courts instans, avant qu'elle ne les abordât, lui apparaissaient comme une éternité; lorsqu'ils avaient fui, elle n'était pas bien sûre qu'ils lui eussent appartenu. Quant à Edmond, il était sans réserve à Mme Destrade. Elle s'était emparée de lui par la poésie et par la réalité. Il ne la voyait d'ailleurs que toute parée pour ces fêtes intimes, l'éclair dans les yeux et le sourire aux lèvres. Puis son cœur n'était point de ceux qui se reprennent après s'être donnés. Il n'eût point admis d'autre voie que celle où il marchait, jalonnée sans fin des éblouissantes clartés de l'amour, ni d'autre bonheur que celui qui lui était échu.

Edmond et Mme Destrade avaient fini par envisager leur situation comme toute naturelle. Les années s'écoulaient, et ils s'étaient familiarisés avec le danger, ou plutôt, le danger ne s'étant jamais présenté, ils n'y croyaient plus. La longue impunité supprime les remords des coupables. Leurs réunions furtives s'accomplissaient, à des intervalles déterminés, de la façon la plus régulière. Tout y était prévu et concerté. Pendant l'hiver, ils couraient de moindres risques, l'asile où ils s'abritaient ne pouvant être découvert que

par le plus grand des hasards; mais M. et Mme Destrade passaient la belle saison à la campagne, et c'est là que les amans n'avaient pris que par degrés une insouciante audace. Ils avaient longtemps hésité à s'y voir, s'y étaient enhardis par le chagrin qu'ils éprouvaient d'être séparés, et s'étaient habitués à braver un péril véritable. Ils profitaient des absences que faisait M. Destrade. Edmond passait avec son amie quelques heures des belles nuits de l'été, puis repartait comme il était arrivé, protégé par l'obscurité, sans que personne eût pu s'apercevoir de sa présence. Mme Destrade avait pris en ces aventures une décision prompte, un sang-froid complet. Tout au plus se disait-elle parfois que c'était sa vie et celle d'Edmond qu'elle jouait ainsi, mais qu'elle ne les jouait qu'à coup sûr. M. Destrade ne se doutait absolument de rien. Il avait la sécurité de l'affection très réelle qu'il portait à sa femme et que celle-ci lui rendait. Elle ne s'imaginait plus en effet tromper son mari, qui était devenu pour elle, et aussi exclusivement qu'il lui avait été possible, un ami de tous les jours. Comme autrefois, ils avaient leur enfant à aimer et à élever. Cette enfant avait grandi et devenait une belle jeune fille qui était leur joie et leur orgueil. Mme Destrade, secrètement heureuse pour son propre compte, n'était point jalouse de Juliette. Bien loin de là, elle avait pour elle une admiration tendre, une sollicitude moins maternelle qu'amicale; leurs deux beautés, l'une épanouie, l'autre en sa fleur, loin de se nuire, se complétaient. Juliette ressemblait à Mme Destrade. C'étaient les mêmes yeux passionnés et profonds, le même sourire spirituel et gai, la même énergie de cœur et d'intelligence. Elles se comprenaient vite, vivaient dans une intimité constante, subissaient les mêmes impressions. — Nous sommes les deux sœurs, disait parfois Juliette à sa mère; mais, si je suis la plus jeune, tu es la plus jolie.

Juliette venait d'avoir dix-huit ans, et il était question de la marier. Elle avait vu dans le monde, pendant l'hiver, un jeune homme qui lui avait plu. Cyprien Desorge était un brillant officier de cavalerie, plein de hardiesse et de franchise. Il avait aussi les traits réguliers, le regard vif et de fines moustaches. On l'avait bientôt admis à faire sa cour. Il passait à la campagne où l'on se trouvait alors la journée du dimanche. Quelquefois aussi, dans la semaine, quand son service le laissait libre, il arrivait à franc étrier. On fêtait le cavalier, on caressait le cheval. Cet amour naissant avait de juvéniles et vivantes allures qui seyaient à Cyprien, qui ravissaient Juliette. Elle devenait cependant timide et rêveuse lorsqu'elle se promenait le soir au bras de son fiancé dans les allées du parc. Elle l'écoutait, rougissante et confuse. Ils avaient pour confidens, en cette belle saison, le soleil qui se couchait dans les nuages de

pourpre, les derniers chants des oiseaux, l'ombre frémissante du bois. Leur attachement se développait d'ailleurs sans inquiétude et sans entraves, car il était innocent et loyal. Ils s'appartenaient par le cœur, par l'espérance, par la joie qu'ils répandaient autour d'eux. M. Destrade hâtait leur union. Il croyait tout à fait au bonheur dans le mariage, et Mme Destrade, qui ne pouvait se défendre d'une certaine mélancolie, espérait cependant que ces enfans sauraient se contenter du sort qui leur était réservé.

Un soir, elle était seule avec sa fille; M. Destrade était parti pour Paris et ne devait revenir que le lendemain. Juliette parlait à sa mère de ses projets d'avenir, du caractère de Cyprien, des chances qu'elle avait de le garder tout à elle. Un peu défiante d'elle-même, craintive de ce bonheur venu si vite, elle interrogeait Mme Destrade et lui demandait à la fois des encouragemens et des conseils. Juliette voulait entrer dans la vie, forte non-seulement de sa vaillance et de sa bonne volonté, mais aussi de l'expérience que sa mère avait acquise. L'existence, selon elle, n'était pas uniquement semblable à une belle fleur qui s'entr'ouvre et boit les rayons du soleil; elle devait avoir ses orages, ses combats et ses chagrins. La jeune fille regardait doucement Mme Destrade et semblait vouloir lire sur ses traits le secret de la lutte et du triomphe. Bien qu'elle n'osât le lui dire, elle avait vécu avec elle dans une trop grande intimité de tendresse et de sentimens pour n'avoir pas surpris chez cette femme, parfois indécise et troublée, de soudaines tristesses, de lents rassérénemens. Mme Destrade, intérieurement agitée, caressait les cheveux de Juliette, et laissait, par la fenêtre ouverte, ses yeux errer dans la campagne. Elle ne put bientôt retenir deux larmes qui roulèrent sur ses joues.

— Ah, maman ! s'écria Juliette, pourquoi pleures-tu? pourquoi ne me réponds-tu pas? Est-ce donc qu'une femme ne saurait être complétement heureuse?

— Si, mon enfant, et je désire que tu puisses l'être toujours, comme tu le seras bientôt; mais le bonheur, dans le sens que notre cœur donne à ce mot-là, ne dépend pas entièrement de nous. Ce sont nos désirs et notre faiblesse qui s'agitent, et, à quelque heure que ce soit, il nous faut, pour être heureuses, que Dieu nous couvre de sa force ou de son pardon.

— Chère mère, dit Juliette, je t'ai fait de la peine.

— Non, répondit Mme Destrade.

— C'est que je t'aime de tout mon cœur, et que, si tu avais un chagrin, j'ai le droit que tu comptes sur moi pour te venir en aide ou te consoler. Je ne suis pas seulement ta fille, tu as fait de moi ta compagne et ton amie.

Elles demeurèrent silencieuses quelques instans, Mme Destrade,

presque effrayée de ce qu'elle avait osé dire, Juliette songeant aux paroles de sa mère. Tout à coup Mme Destrade tressaillit. L'horloge du village sonnait dix heures. Le son fêlé tintait distinctement dans le grand calme de la nuit. Juliette se leva.

— Je vais te dire bonsoir, maman, fit-elle en souriant, et m'endormir vite pour ne pas trop penser à ce que tu m'as dit.

— Va, mon enfant, et ne te tourmente pas. Ce n'est point à ton âge qu'on rencontre la souffrance ou le doute.

Juliette embrassa Mme Destrade, et se retira dans sa chambre, qui n'était séparée de celle de sa mère que par un cabinet de toilette. Alors Mme Destrade prêta l'oreille à des bruits si lointains et si légers qu'ils n'étaient perceptibles que pour elle. Ce soir-là, elle attendait Edmond Larcey, et le moment du rendez-vous était arrivé. Les précautions des amans étaient bien prises. Edmond avait une clé du jardin. Il s'avançait ensuite sous une longue allée d'arbres qui touchait à la maison. Là, il ouvrait une porte basse qui glissait sans bruit sur ses gonds, et il montait un escalier de dégagement qui conduisait au cabinet de toilette. Les fenêtres de la chambre de Juliette donnaient sur une autre façade de l'habitation. Edmond ne courait donc aucun risque d'être vu. Mme Destrade le savait, et cependant ce soir-là elle le suivit dans sa marche avec un battement de cœur qui ne lui était pas ordinaire. Elle le prit par la main dès qu'il parut, et l'attira vivement à elle. — Enfin, lui dit-elle. Oh! j'ai eu peur.

— De quoi? fit-il presque étonné.

— Je ne sais pas, Juliette vient à peine de me quitter. Elle m'a parlé de son mariage et de son amour pour son fiancé. Tous ces innocens projets de bonheur et d'avenir me faisaient rougir et trembler. Ce n'est pas à moi de la détromper, et je me rappelais pourtant que j'étais autrefois comme elle.

— Victorine! fit Edmond.

— Ah! mon ami, reprit-elle, je n'ai point de remords, vous le savez bien : je vous aime trop de toute mon âme; mais j'ai quelque honte parfois. Nous ne sommes l'un à l'autre que dans les ténèbres et le mensonge, et à la merci de tel hasard que nous n'aurons point prévu et qui trouvera son heure pour nous frapper.

Edmond ne répondit pas. Il avait peut-être les mêmes pensées que sa maîtresse. Le mystère dont ils étaient contraints de s'envelopper, ces démarches furtives, ces ruses de nuit, ces allures de malfaiteurs les humiliaient et leur pesaient; c'est qu'ils n'étaient déjà plus à l'âge où on les porte légèrement. L'amour est fait surtout de jeunesse et d'inconscience; il a pour lui la fièvre du sang, la folie des espérances et des désirs, l'ignorance de la vie : aussi a-t-il presque le droit, dans son emportement qui ne raisonne pas,

de marcher devant lui quand même à travers les obstacles et les fautes. Plus tard, il n'en est plus ainsi. L'affection, si profonde et si émue qu'elle soit, se juge et se condamne; elle a ses scrupules et ses craintes, le sentiment du prestige qui l'abandonne et de la dignité qui lui fait défaut. Elle n'a plus assez de sa croyance en elle, répugne aux stratagèmes, gémit enfin de ne se justifier et de ne s'affirmer à ses propres yeux que par ses douteuses et passagères jouissances qui ne lui seraient plus pardonnées, si elles étaient découvertes.

Edmond et Mme Destrade en étaient là. Une vague tristesse les envahissait. Peut-être réfléchissaient-ils qu'ils s'aimaient depuis six années d'une façon détournée et précaire, et qu'ils n'auraient jamais l'espoir de s'aimer autrement. Ils étaient assis l'un près de l'autre, et Victorine avait appuyé sa tête sur l'épaule de son amant. Edmond contemplait ce visage doux et charmant, que la mélancolie rendait plus touchant encore. Il l'analysait aussi. Mme Destrade en arrivait à ce léger déclin de la jeunesse qui ne se trahit pourtant qu'à de délicates atteintes. Il y a comme un attrait de plus à cette beauté qui se voile. Les cheveux, moins abondans, plus fins, se soulevaient sur les tempes à un souffle invisible. L'œil humide, un peu pâli, se cernait sous la paupière de morbidesse et de passion. Il y avait tout auprès ainsi que sur le front des rides minces qui témoignaient du retour constant des mêmes joies et des mêmes soucis. Les lignes du visage, moins fermes, s'étaient arrondies sous une grâce flottante, la chair était nacrée et transparente. C'était bien la femme qui a goûté dans leur plénitude, qui s'y est affaissée peut-être, toutes les émotions de l'amour, qui ne cherche plus rien de l'inconnu, et qui vit tout entière désormais dans son présent et dans son passé. Edmond la sentait tout à lui et se prit pour elle d'une pitié douce, d'une tendresse rêveuse. N'en était-il pas, comme Mme Destrade, à cette période un peu solennelle où l'homme ne recommence ni ses affections ni son existence, où il ne saurait plus dévier de la voie qu'il a suivie, car son cœur ne battrait ni d'autres espérances ni de sensations nouvelles? Il vit que Mme Destrade pleurait, et il la serra dans ses bras. — De quoi t'affliges-tu, lui dit-il, puisque je t'aimerai toujours?

— Oh! oui, dit-elle, aimons-nous! Tout est là, et le reste n'est rien.

A peine avait-elle prononcé ces mots qu'elle s'arracha des bras d'Edmond, se dressa en sursaut et courut à la fenêtre, plongeant avec précaution son regard dans l'obscurité.

— Qu'y a-t-il? demanda Edmond à voix basse.

— Ah! répondit-elle, je ne sais. J'ai entendu quelque chose ou quelqu'un.

Ils écoutèrent assez longtemps, nul bruit ne leur parvint. — Je me serai trompée, dit Mme Destrade. Ah! continua-t-elle en s'efforçant de sourire, nous avons bien du mal à être heureux ce soir.

Ils venaient de se rasseoir lorsque la porte d'entrée de la maison cria sur ses gonds en se fermant. Il n'y avait pas cette fois d'illusion à se faire. On montait d'ailleurs les marches de l'escalier.

— C'est mon mari, dit Mme Destrade, ce ne peut être que lui. Va-t'en.

Ils avaient prévu ce cas d'un retour subit de M. Destrade. Edmond n'avait qu'à passer dans le cabinet de toilette et à descendre l'escalier qui conduisait à la charmille. Dès qu'il fut parti, Mme Destrade, en grande hâte, se composa le visage. Elle se fit insouciante et calme. Les pas montaient toujours et s'arrêtaient à sa chambre. On frappa. — C'est moi, Victorine, dit la voix de son mari, ouvre-moi.

Elle allait répondre quand elle se sentit toucher le bras. C'était Edmond. Il était revenu si doucement qu'elle ne s'en était pas aperçue. Il était très pâle, Mme Destrade fut sur le point de pousser un cri.

— La porte d'en bas est fermée, dit-il.

— Ce n'est pas possible.

— Fermée à clé, vous dis-je. Vous ne vous étiez pas trompée. C'est votre mari qui m'aura vu, qui m'aura suivi, qui aura fermé la porte pour nous surprendre ici.

— Alors nous sommes perdus.

— Oui.

— Est-ce que tu ne m'entends pas, Victorine? fit avec un peu d'impatience la voix de M. Destrade.

— Si, répondit-elle, je vais ouvrir.

Qu'eussent-ils fait? Les issues étaient gardées. Edmond ne pouvait s'enfuir par la fenêtre. Le mouvement, puis la chute du corps eussent averti le mari. Gagner du temps? Ils eussent obtenu quelques secondes. Mme Destrade embrassa désespérément son amant, Edmond lui rendit son étreinte et lui dit ce seul mot : va.

Mme Destrade ouvrit à son mari. Il entra violemment, l'œil étincelant, les dents serrées par la colère. Pour monter presque lentement ainsi qu'il l'avait fait, pour parler de sa voix ordinaire, il avait dû s'imposer une horrible contrainte. Il enveloppa la chambre d'un regard, et vit Edmond; mais il ne le vit pas seul. Juliette, en peignoir, plus blanche que ses vêtemens, la bouche entr'ouverte, les traits en désordre, était devant lui, les mains étendues, prête à le défendre.

Que savait-elle? qu'avait-elle entendu? quelle résolution suprême l'avait poussée? Elle s'était élancée de sa chambre, et elle

était là. Edmond et Mme Destrade restaient frappés de surprise. M. Destrade ne pouvait parler.

— Eh bien ! oui, mon père, s'écria Juliette, c'est pour moi qu'il est ici.

— A cette heure ! fit sourdement M. Destrade.

Juliette baissa la tête, et ne répondit pas.

— A-t-elle sa raison ? reprit-il. — Puis s'adressant à Mme Destrade : — Et vous, madame, les avez-vous donc surpris tous deux ?

Ce fut au tour de Mme Destrade de ne pas répondre. Juliette répondit pour elle. — Oui, mon père, dit-elle.

M. Destrade, un moment indécis, parut réfléchir. — Monsieur, dit-il enfin à Edmond d'un ton impassible, vous pouvez vous retirer. Soyez seulement ici demain à deux heures, je vous dirai mes volontés.

Il l'accompagna lui-même jusqu'en dehors de l'habitation. Ni Edmond ni lui n'échangèrent un mot. Quand M. Destrade rentra dans la chambre de sa femme, il trouva la mère et la fille étroitement embrassées, mais ne pleurant pas.

— Juliette, dit-il à sa fille, tu aimes cet homme, tu l'épouseras.

II.

La nuit se passa pour M. Destrade en de cruelles pensées. Qui était la coupable de sa femme ou de sa fille ? Il se le demandait sans cesse, ne le démêlait point. Tout les accusait l'une et l'autre. Il se rappelait ce M. Larcey dont il avait été jaloux il y avait des années, et cette éphémère jalousie d'autrefois se réveillait ardente et implacable. Il admettait comme possible, en un mouvement spontané de sacrifice, le dévoûment de Juliette ; mais il ne comprenait pas que Mme Destrade acceptât ce dévoûment. Il l'avait connue généreuse et noble. Et puis elle l'eût donc trahi pendant si longtemps, d'une façon aussi tranquille, sans presque changer à son égard : cela n'était pas. Il ne concevait point cette hypocrisie calculée des femmes, à laquelle elles se voient contraintes sous peine de sacrifier le bonheur de l'un ou de l'autre de ceux qui les aiment. Plus épris de sa femme et par cela même plus clairvoyant, il eût deviné à l'affectueuse froideur de Victorine qu'elle n'était plus à lui. Or cela était si loin de son esprit ! Un simple hasard lui avait fait découvrir ce mystère et ce malheur. Il avait voulu revenir le soir même à la campagne, et de loin, comme il s'acheminait vers sa demeure, il avait aperçu un homme qui pénétrait dans le parc. Il n'avait cru d'abord qu'à un vol, s'était hâté d'ouvrir la porte de la grille près de laquelle il se trouvait, et avait suivi le mur intérieur de clôture pour rejoindre le malfaiteur ; mais il avait vu celui-ci

s'avancer d'un pas assuré sous l'obscure allée des grands arbres et disparaître par la petite porte de l'escalier. M. Destrade avait fermé du dehors cette porte à double tour. L'inconnu y avait en effet laissé la clé, qui avait tourné sans aucun bruit. Ce n'était donc pas un voleur, c'était un amant. M. Destrade était monté à la chambre de sa femme aussi lentement qu'il avait pu, assurant ainsi, à ce qu'il croyait du moins, sa conviction et sa vengeance.

Maintenant que faire? Sa fille s'était jetée au-devant de sa colère et de ses transports. Elle avait dit vrai peut-être. Il eût mieux aimé cela. Un pareil malheur, bien qu'il le fît, honteusement et péniblement pour lui, douter de l'honneur et de la loyauté de Juliette, n'était pas cependant irréparable. Il lui avait dit qu'elle épouserait M. Larcey. Il n'y avait qu'à persévérer dans cette résolution dont il se faisait, quel que fût le cas, un moyen terrible d'arracher la vérité à sa femme ou à sa fille. Il les verrait toutes deux aux prises avec les plus poignantes, avec les plus redoutables émotions de l'âme, toutes prêtes à se démentir, si l'angoisse était trop forte pour elles, et il les jugerait selon leurs actes.

Le lendemain était un dimanche. Cyprien Desorge devait, suivant son habitude, arriver vers midi. C'est à lui le premier que M. Destrade allait avoir affaire. Il l'attendait avec une anxiété sombre. Il aurait à lui dire la catastrophe de la veille. Comment accueillerait-il cette nouvelle? Se révolterait-il à une révélation semblable ou serait-il possible qu'il l'admît avec l'épouvante de l'homme qui a pu se croire déjà menacé dans son amour? Il y aurait là de nouveaux indices qui pourraient guider M. Destrade. Cyprien fut exact. Il arriva comme toujours, la joie dans les yeux, tout impatient de voir Juliette et la cherchant avant qu'elle ne parût. M. Destrade le reçut silencieusement et l'emmena dans son cabinet. Il était grave, hésitant, et, quels que fussent ses efforts, avait les traits contractés par la douleur. Le jeune homme, inquiet et alarmé, le regardait, n'osant le questionner encore.

— Monsieur, lui dit M. Destrade, vous êtes un homme d'honneur, c'est un secret d'honneur que j'ai à vous confier. Vous ne pouvez plus épouser ma fille.

— Je ne vous comprends pas, balbutia Cyprien.

— Vous ne le pouvez plus. Permettez à mon chagrin de dire les choses comme elles sont, afin qu'il n'y ait point d'équivoque entre nous. Ma femme, hier soir, a surpris sa fille avec un amant.

Le jeune homme bondit. — Un amant, dit-il, Juliette! — Il se mit tout à coup à rire. — Allons donc, ce n'est pas croyable, ce que vous me dites là. Ou vous n'avez plus votre raison, ou je ne suis pas dans mon bon sens, — car je ne suppose pas que ce soit une plaisanterie que vous me faites.

— Ah ! s'écria M. Destrade, je savais bien que vous ne le croiriez pas.

Il s'était levé presque menaçant et marchait par la chambre. Cyprien, étonné, le suivait des yeux.

— Ainsi vous ne me croyez pas? reprit M. Destrade en s'arrêtant devant lui. Je vous dis que c'est la vérité.

— Monsieur, répondit Cyprien, je ne dis pas que je ne vous croie point. C'est mon amour, mon respect pour Mlle Juliette, qui s'indignent à la pensée de vous croire. J'ai tout au moins, en un pareil sujet, à vous demander des preuves.

— Des preuves ! Je vous affirme sur l'honneur que j'ai vu de mes yeux cet homme avec ma fille, qu'elle m'a dit qu'il était là pour elle, et qu'elle s'est jetée devant lui pour le défendre contre moi.

Cyprien devint très pâle.

— Me croyez-vous à présent? fit M. Destrade.

Il y avait un tel mélange d'amertume et de satisfaction sourde dans le ton dont il parlait que, pour la seconde fois, Cyprien se surprit à douter en l'écoutant.

— Je voudrais, monsieur, dit-il, voir Mlle Destrade.

— Soit, elle vous le dira elle-même.

M. Destrade fit demander sa fille, qui ne tarda pas à venir, et la laissa seule avec Cyprien.

Depuis la veille elle était très changée. Ses yeux, secs en ce moment, avaient été rougis par les larmes. Son visage était défait, marbré çà et là de sillons, sa démarche incertaine, ses mouvemens nerveux et saccadés. On eût dit qu'elle ne savait plus bien ce qu'elle faisait et semblait en proie à une fièvre violente. C'est que dans la nuit qui venait de s'écouler elle n'avait existé que par le désespoir. Tout d'abord, en essayant de sauver sa mère, elle avait agi sans réflexion dans l'imminence du péril. Juliette connaissait vaguement la liaison de Mme Destrade. De légers indices, des mots échappés, l'intimité où elle vivait avec sa mère, les confidences involontaires ou détournées de celle-ci, ses tristesses, ses joies comprimées l'avaient curieusement sollicitée, éclairée à demi. Elle n'eût osé ni l'interroger ni la blâmer, car elle ne lui supposait qu'un secret attachement de cœur au-delà duquel, en ses pudeurs de jeune fille, elle n'imaginait rien de coupable. Le voile s'était brusquement déchiré. Après avoir quitté Mme Destrade, elle ne s'était point endormie. Elle était, pour sa part, surexcitée et songeuse. Elle avait entendu M. Larcey descendre le petit escalier, le remonter aussitôt, car, dans sa précipitation à s'enfuir, il n'avait point étouffé le bruit de ses pas. Puis la voix de son père lui était arrivée, celle de sa mère et aussi l'indistincte rumeur de Mme Destrade et d'Edmond en leurs

paroles basses, en leur dernier embrassement. Elle s'était alors élancée, avait tout vu, tout compris, s'était dévouée; mais plus tard, demeurée seule, car elle avait voulu être seule pour mesurer l'étendue de ses forces et sonder la profondeur du sacrifice où elle s'engloutissait, tout avait défailli en elle. Elle allait épouser M. Larcey, l'amant de sa mère, ou sans cela son père saurait la vérité fatale. Elle allait renoncer à Cyprien, être livrée, se livrer elle-même à un inconnu... Tout cela était-il possible? Elle n'y croyait pas. Elle était bien dans sa chambre de jeune fille comme il y avait une heure, la nuit était aussi calme, les mêmes objets étaient à leur place, la veilleuse brûlait doucement. Rien n'était changé, tout l'était de la façon la plus terrible. Il y avait un gouffre plein de vertige et d'horreur où elle plongeait. Pourquoi avait-elle parlé, pourquoi avait-elle écouté son cœur, pas même son cœur, son instinct? Ç'avait été plus fort qu'elle. Juliette se répétait cela sans fin. Persévérerait-elle? Non certes. Tant pis, elle se démentirait, elle serait lâche pour son bonheur, parce que d'ailleurs elle ne saurait agir autrement. Tant pis pour les coupables, tant pis pour les malheureux. Elle voulait, elle qui n'avait rien fait, se dégager de ces désastres, se sauver pour Cyprien, qu'elle aimait. Elle avait le droit et le devoir de ne pas trahir celui-là pour les autres.

Le matin se leva radieux. Les arbres frissonnèrent à une brise fraîche et légère, les oiseaux se mirent à chanter. La nature entière resplendissait. Alors Juliette se sentit condamnée. Le contraste de ce beau jour et de sa destinée était trop grand. Une résignation morne succéda aux agitations de la nuit. C'en était fait. Elle ne regarderait plus ni en avant ni en arrière. Elle irait jusqu'au bout; elle n'expliquerait rien, s'accuserait seulement, se laisserait frapper et consommerait son sacrifice.

C'est ainsi qu'elle passa les heures qui la séparaient de l'arrivée de Cyprien. Elle sut qu'il était là, ne s'en émut point, ne s'étonna pas que son père la fît demander. Elle n'était préparée à rien et était prête à tout.

En ce moment, elle se tenait les yeux baissés devant le jeune homme, attendant qu'il l'interrogeât.

— Mademoiselle, lui dit Cyprien, votre père vient de m'apprendre que vous ne m'aimez plus, que vous ne m'avez jamais aimé.

Elle respira fortement, ne répondit pas.

— Il vient de m'apprendre, continua Cyprien, que vous aimiez un autre homme depuis longtemps, que votre mère, hier soir, vous a surprise avec lui. Je n'ai pas cru votre père, mademoiselle. J'ai voulu vous voir pour que vous me confirmiez vous-même ce qu'il m'a dit. Tout cela est-il vrai?

— Tout cela est vrai, murmura-t-elle d'une voix sourde.

Elle n'avait pas relevé les yeux, mais elle tressaillait de tout son corps.

Cyprien toutefois examinait M[lle] Destrade avec une épouvante mêlée de doute et de pitié. Il ne voulait pas la croire, il ne la croyait pas. Tout à coup une sorte de clarté se fit dans son esprit, le calme lui revint. — Mademoiselle, lui dit-il, ce n'est pas possible. Il y a six mois que je vous connais, et jamais je n'ai découvert une arrière-pensée dans votre regard, une ombre sur votre front, une réticence dans vos paroles. Nous nous sommes aimés. Vous le nieriez sans cesse que vous ne me persuaderiez pas. Eh quoi! nos causeries intimes, nos confidences, nos aveux, nos communes espérances d'avenir, nos projets et nos rêves, tout cela, sincère de ma part, serait un mensonge de la vôtre! Ce n'est pas possible, je vous le répète. Et pourquoi, dans quelle intention, dans quel intérêt, vous seriez-vous montrée fausse et perfide à ce point? Qui vous eût obligée à la ruse? Qui vous forçait à me choisir, que ne déclariez-vous cet autre amour? D'ailleurs, surprise avec cet homme comme vous prétendez l'avoir été, ne consentez-vous pas aujourd'hui à l'épouser? Rien alors ne vous empêchait d'y consentir hier. Non, en vérité! s'écria Cyprien avec une véhémence soudaine, il y a dans cette aventure autre chose que ce que vous dites, quelque funeste secret qui n'est pas le vôtre et que vous ne dites pas.

Juliette, à demi défaillante, suffoquée par les larmes, s'appuyait à une chaise et se taisait.

— Mon amie, ma Juliette, continua Cyprien en l'attirant presque dans ses bras, aviez-vous donc pensé que je renoncerais ainsi à vous, qu'il suffirait que vous vous accusiez, et que mon cœur serait à ce point lâche et crédule? Ah! sentez-le, il bat pour vous d'amour et de respect plus que jamais.

M[lle] Destrade ne se contint plus, elle éclata en sanglots.

— Ma chère Juliette, dit-il encore, mais cette fois en souriant, comment s'appelle cet homme que vous aimez si fort, et qu'il vous faut épouser?

— Ah! fit Juliette toute pâle et se dégageant de l'étreinte du jeune homme, ne souriez ni de mon chagrin ni de ma frayeur. Hélas! je n'ai pu vous laisser croire que je ne vous aimais plus; mais le malheur est autour de nous, et, pour le conjurer, il faut que j'épouse cet homme, il le faut.

— Je vous ai demandé comment il s'appelait.

— Et pourquoi me le demandez-vous?

— Mais vous n'avez point à me cacher son nom. Si vous l'épousez, ne saurai-je pas ce nom demain, dans une heure?

— Il s'appelle M. Larcey.

Cyprien parut réfléchir. — Je l'ai rencontré quelquefois, dit-il. Jamais il ne s'est occupé de vous. Il est de beaucoup plus âgé que nous ne le sommes. Votre père était bien agité en me parlant; il eût presque désiré par instans que vous fussiez coupable. Juliette, au nom de notre amour, au nom même du salut de tous ceux que le péril menace, dites-moi la vérité, la vérité tout entière sur ce qui s'est passé hier.

— Je ne le peux pas, dit-elle en se défendant, je ne le dois pas, je ne le veux pas.

— Et moi, Juliette, j'ai besoin de tout savoir pour que vous soyez sans tache devant moi, et que je vous aide à sauver votre mère.

— Ah! mon Dieu! s'écria Mlle Destrade, j'étais trop faible pour un tel fardeau. Pardonnez-moi, si je fais mal.

Alors elle raconta au jeune homme tous les incidens de la soirée, depuis les pressentimens vagues qui lui étaient venus jusqu'au mouvement désespéré qui l'avait poussée dans la chambre de Mme Destrade. — Vous voyez bien, lui dit-elle, qu'il n'y a pas de remède à cette extrémité, vous voyez bien que, pour l'honneur de mon père, pour le salut de ma mère, il faut que j'aille jusqu'au bout de ce dévoûment que Dieu sans doute m'a suscité lui-même.

Cyprien l'avait écoutée sans dire un mot, assistant par la pensée et dans le trouble de son âme à ces scènes diverses que la mémoire de la jeune fille évoquait une à une. En même temps, une lente colère s'était amassée en lui. Qu'étaient donc ces amans déjà vieux en leur outrecuidante sécurité pour s'exposer de la sorte? Cette mère, avant tout, n'avait-elle pas une enfant dont elle eût dû conserver le respect, ménager le bonheur? Et cet homme! n'y avait-il pas de plus noble but dans la vie que de continuer en l'âge mûr les imprudences de la jeunesse? Cyprien avait de tous les deux quelque dédain, et dès ses premières paroles il cacha mal le sentiment de courroux et de résolution froide qui le dominait. — Il y a, dit-il, un moyen très simple de couper court à ces périls : il suffit que je tue M. Larcey.

— Le tuer! s'écria Juliette.

— Sans aucun doute. Pour votre père, je ne suis encore que le seul offensé. Cet homme a tenté de me prendre ma fiancée, je le tue, et j'épouse ensuite cette fiancée, parce que je ne crois pas à la calomnie qui a paru l'atteindre, ou qu'en dépit de cette calomnie je l'aime toujours.

— Et ma mère? murmura Juliette.

— Que m'importe votre mère? Je ne vois que vous, et je ne m'intéresse qu'à moi.

— Vous ne ferez point cela.

— Je le ferai de ce pas.

— Ah! s'écria-t-elle, ne lisez-vous pas dans mon cœur? Et si vous étiez tué, Cyprien!

— Moi! il n'y aurait pas de Dieu, si j'étais tué, car il punirait alors des innocens et donnerait l'impunité aux coupables.

Elle l'entoura de ses bras. — Vous n'irez point, vous n'irez point!

— J'ai le droit de risquer ma vie, dit-il en se dérobant, où vous n'avez pas craint de risquer votre bonheur et le mien. Adieu, Juliette, ne dites rien à votre père avant de m'avoir revu, car je reviendrai sain et sauf, je vous le jure.

Il s'élança hors de l'appartement, tandis que la jeune fille s'affaissait sur elle-même en joignant les mains par un dernier geste de supplication et de détresse.

Ce n'était point son père que Juliette allait voir tout d'abord, c'était Mme Destrade. Depuis la veille, elle avait évité sa fille, se cachant dans ses tourmens et dans sa honte. Elle n'avait rien projeté, rien essayé. Ainsi que son mari, elle avait laissé aller les événemens, attendant d'eux une solution qui tromperait peut-être ses prévisions. Elle se réservait d'agir au dernier moment sous une inspiration quelconque de sa conscience ou de son devoir. Elle sentait alors ce moment si proche qu'elle venait auprès de sa fille pour voir le danger de plus près et y égaler ses forces. Elle avait d'ailleurs vieilli de plusieurs années en cette seule nuit. Il ne restait plus rien en elle des splendeurs de la femme aimante, des assurances hardies de la femme coupable, heureuse pourtant. Ce qu'elle avait la veille encore de jeunesse et de beauté s'était effondré sous le poids et la rapidité de la catastrophe. Le chagrin, d'une façon indélébile, avait creusé les rides de son visage et détruit sans retour la souriante harmonie de ses traits. Elle avait le masque tragique et sévère des douleurs qui ne se consolent plus.

Juliette l'eut à peine aperçue qu'elle courut vers elle. Son désespoir de jeune fille et son désordre étaient si grands qu'elle se réfugiait, comme un enfant, dans le sein de sa mère. — Ah! dit-elle, pourquoi ne t'ai-je point vue depuis si longtemps, pourquoi ne m'as-tu pas soutenue? Je n'aurais rien dit, je ne t'aurais pas trahie, tandis que, toute seule, j'ai été faible et sans courage.

Mme Destrade la serra sur son cœur. — Que dis-tu, Juliette, que tu m'as trahie? Crois-tu donc, chère fille, que j'eusse accepté ton sacrifice? Si je ne suis point venue près de toi, c'est que je n'osais pas; mais je te bénissais pour ton dévoûment et ta bonté.

— Ah! ne parle plus de cela, mère. Il y a d'autres dangers plus grands que j'ai provoqués et qui te font quitte envers moi. Cyprien sort d'ici. Il va chercher M. Larcey, ils vont se battre, et l'un d'eux va mourir.

Mme Destrade se dressa de toute sa hauteur. — Ah! j'ai trop tardé, le châtiment se fait plus terrible encore. Voyons, voyons, poursuivit-elle avec une énergie fébrile, n'hésitons plus, il faut agir.

Juliette la regardait, confiante et tremblante à la fois, prête à la seconder, à se livrer à elle tout entière.

— Ton fiancé vient de te quitter, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien! cours après lui, rejoins-le, garde-le à vue. Obtiens de lui, avant qu'il n'accomplisse ses desseins, qu'il te donne une heure, une heure seulement. Il ne te la refusera pas, il ne faut pas qu'il te la refuse.

— Non, je le prierai si bien qu'il m'accordera cette heure-là.

— Moi, j'attends M. Larcey. Je le verrai dès son arrivée. Je ferai ce que je dois faire. Juliette, ne crains plus rien. Va, mon enfant, va vite.

Juliette partit aussitôt pour se mettre à la recherche de Cyprien. Elle allait le revoir, et il lui semblait déjà qu'il ne courait plus aucun péril.

— De cette manière-là du moins, fit à demi-voix Mme Destrade, il n'y aura que moi seule de frappée.

III.

Edmond arrivait à l'heure exacte que lui avait indiquée M. Destrade. Depuis la veille, il s'était débattu dans le dilemme de sa situation. Ou il lui fallait épouser Juliette, ou il fallait que M. Destrade connût la vérité. L'un et l'autre étaient également impossibles. Outre qu'il s'effrayait à la seule pensée d'épouser la fille de sa maîtresse, il n'eût point aimé Juliette. Son cœur appartenait tout entier à la femme dont la secrète existence avait été la sienne pendant six années, et en dehors de laquelle il n'y avait pour lui ni bonheur ni avenir. Cependant, s'il se refusait à se faire le complice du dévoûment de la jeune fille, M. Destrade, que l'apparition soudaine de Juliette avait pu tromper, saurait aussitôt à quoi s'en tenir. Ce serait le mari outragé, implacable, qu'Edmond aurait devant lui. S'il le tuait, Mme Destrade ne pourrait suivre le meurtrier de ce mari. Il était séparé d'elle pour toujours par ce scandale de sang et de honte, plus encore par le remords qui les hanterait tous deux, s'ils essayaient de s'aimer quand même. Qu'Edmond fût tué au contraire, c'était la femme qui lui était si chère livrée à l'éternel chagrin de sa perte en même temps que réduite à ne le point pleurer sous les yeux de l'homme qui ne lui pardonnerait ni ses larmes ni sa faute. Il frémissait à l'idée de mourir impuissant et désespéré, la laissant derrière lui en proie à ces douleurs et à ces humiliations.

Par degrés, il entrevit toutefois un moyen terme à ces solutions extrêmes. La décision de Juliette, si subite et irréfléchie qu'elle pût être, leur avait été, à Mme Destrade et à lui, un sursis et un répit. Elle pouvait, si la jeune fille y persistait ou consentait du moins à feindre d'y persister, leur ménager quelques jours de réflexion et leur permettre de se soustraire à ce que le danger qu'ils couraient avait d'imminent et d'irréparable. Edmond songeait à fuir avec Mme Destrade. Ils iraient assez loin pour qu'on ne les poursuivît pas. M. Destrade était un homme énergique, mais égoïste; il subirait en silence, avec un dédaigneux orgueil, l'abandon de sa femme. Il ne l'aimait plus assez pour qu'elle ne lui semblât point alors irrémissiblement perdue et comme morte pour lui. Eux cependant, Edmond et Mme Destrade, auraient pour seul refuge leur amour, qui les unirait plus étroitement, en pleine liberté, l'un à l'autre. Ce serait assez. Ils vivraient oubliés dans leur solitude, n'y seraient point malheureux peut-être. Edmond ne se dissimulait ni les tristesses ni l'équivoque d'un tel exil, mais il se sentait pour Victorine cette large et puissante affection qui ne connaît ni les regrets ni les défaillances. Il éprouvait même une âpre volupté à posséder enfin sa maîtresse. Il la voyait toujours jeune et désormais toute à lui. Seulement il doutait que Mme Destrade se prêtât à se projet. Elle aimait trop Juliette, elle ne voudrait point lui léguer l'opprobre de sa fuite, l'exposer ainsi que M. Desorge, en supposant que celui-ci l'épousât encore après ce scandale, aux railleries, à la pitié, aux calomnies du monde. Elle hésiterait, perdrait du temps, compromettrait cet unique moyen de salut. Il s'animait, s'irritait, s'obstinait à cette combinaison, que l'absolutisme de son amour et les circonstances lui conseillaient également. Il fallait pourtant bien, se disait-il, que Mme Destrade se décidât à quelque chose.

Edmond pensait qu'elle aurait pris ses mesures pour le voir en secret dès son arrivée. Ils avaient à convenir ensemble de ce qu'ils devaient faire. Il ne se trompait pas; il rencontra une femme de chambre que Mme Destrade avait dépêchée au-devant de lui. Elle l'introduisit dans la maison sans qu'il fût vu de personne. Quelques instans plus tard, il était chez Victorine.

Tout d'abord il fut frappé du changement qui s'était fait en elle. Combien elle avait souffert! Elle avait pourtant les rougeurs et le feu de la fièvre sur le visage et dans les yeux. — Vous voilà, lui dit-elle, nous avons bien peu de temps à nous. Qu'avez-vous résolu?

Il le lui dit. Elle l'écouta dans une émotion qu'elle contenait à peine, avec une rapide et rayonnante expression de joie qui, pour un moment, la transfigura et lui rendit sa beauté.

— Merci, mon ami, lui répondit-elle, merci d'avoir songé à cela comme moi; mais ce n'est pas possible.

— Pourquoi?

— Parce qu'il vaut mieux que je sois punie tout de suite, et que ma honte meure ou disparaisse avec moi, tandis que, si je fuyais, la honte nous accompagnerait là-bas et resterait aussi dans ma maison. Elle me ressaisirait même dans vos bras, et ma fille, en son bonheur naissant, parmi les caresses de son mari et des enfans qu'elle aurait, n'y échapperait point. Je veux bien qu'elle pleure sa mère, je ne veux pas qu'indéfiniment elle ait à rougir d'elle.

— Ah! je l'avais prévu, murmura-t-il. Vous ne m'aimez point assez, vous me m'aimez point sans partage.

— Crois-tu? fit Mme Destrade en l'attirant à elle et en le couvrant de son souffle. Non, Edmond, je vous aime plus que jamais, et il faut aussi que je compte bien sur vous pour exiger de votre amour ce que je veux vous demander.

Elle se tut, mais il ne l'interrogea point. Il avait le cœur plein de trouble et d'effroi.

— Vous avez bien compris, reprit-elle, sans que j'aie à vous le dire, que ma fille ne peut se sacrifier pour nous. Elle aime son fiancé, elle en est aimée. Ils ne s'aimeraient pas que ce sacrifice n'en serait pas moins impossible. La pauvre enfant nous a sauvés pendant quelques heures, et nous devons l'en remercier du fond de l'âme, car il nous fallait ce temps-là pour nous vaincre nous-mêmes et l'égaler en dévoûment. Nous allons la rendre à son innocence, à son bonheur. Edmond, ma résolution est prise, je vais tout dire à mon mari.

— Quoi? s'écria-t-il, chancelant du coup qu'il avait pressenti pourtant, et n'osant en croire Mme Destrade.

— Je vais lui dire que c'est pour moi que vous êtes venu hier, et que depuis six ans nous nous aimons.

Il se recueillit un moment. Sa réflexion fut prompte et lucide. Puisque Mme Destrade ne voulait pas fuir avec lui, puisque le dévoûment de Juliette était fatalement inutile, il n'y avait plus à leur situation d'autre issue que celle qu'indiquait Victorine. Si hardie et redoutable qu'elle fût, il fallait en finir. Déjà il prévoyait qu'il pourrait tuer M. Destrade et qu'il sauverait ainsi Mme Destrade, en renonçant d'ailleurs à elle, des suites les plus terribles et les plus immédiates de sa faute. — Soit, lui dit-il. C'est affaire ensuite entre M. Destrade et moi. Je suis prêt.

— Non, Edmond, vous vous trompez. Croyez-vous donc que je veuille d'un combat entre vous et lui? Ah! mon ami, quelle femme serais-je! C'est autre chose que je vous demande, que j'exige de vous, que je vous supplie de m'accorder. Vous allez partir. Ce n'est

que lorsque vous ne serez plus là que je dirai la vérité à mon mari; puis, ce soir même, vous quitterez la France, vous mettrez entre M. Destrade et vous une infranchissable distance, vous cesserez d'exister pour lui.

— Je fuirai M. Destrade, je me déroberai à ses provocations, à sa vengeance! Je ne vous entends que trop, madame, c'est le déshonneur que vous me proposez là.

— Eh bien! fit-elle, et moi? Est-ce que je ne vais pas être déshonorée aussi? — Elle avait dit ces mots d'une façon simple et triste comme un argument suprême à sa prière; mais, en regardant Edmond, qui restait muet et sombre, elle comprit qu'un homme ne met point au même niveau son honneur et celui de la femme qu'il aime. Là où elle trouve sa force dans une résignation presque sublime, il éprouve la révolte de son sang et de tout son être, et n'est disposé à sacrifier que sa vie.

Alors lui prenant la main et se laissant glisser à ses genoux : — Edmond, lui dit-elle, mon bien-aimé, ne vois-tu donc pas que cela doit être ainsi? Ne vois-tu pas que je ne puis supporter la pensée de ta mort, et que la sienne est pour moi le remords plus grand dans l'affliction et l'épouvante? Juliette, qui aime son père, me la pardonnerait-elle jamais? Ne serait-ce pas moi en effet qui l'aurais tué? C'est toi que j'implore parce que je n'ai jamais douté de toi, parce que tu auras pitié de ma faiblesse et de mes larmes. Et puis ce n'est pas tout : cette absence que je t'impose, que je réclame de ta bonté, de ta tendresse, de ta générosité pour ma fille et pour moi, ne sera pas éternelle. Le temps fait son œuvre, apporte avec soi l'apaisement et l'oubli. Je vieillirai. Il viendra une heure où l'on ne se battra plus pour moi, où je serai l'épouse, non pas pardonnée, mais dédaignée et vivant dans son obscurité. Ce jour-là, tu seras libre et, si fort que tu aies souffert, tu n'auras plus à supporter une offense qu'on ne te fera pas, et il y aura ta maîtresse d'autrefois, ton amie de toujours, qui te chérira et te bénira humblement alors comme elle t'aime ardemment aujourd'hui.

— Ainsi, répondit-il, vous serez forte contre l'adversité que vous appelez sur votre tête, vous vaincrez la colère de votre mari par la servitude et l'abaissement, vous conserverez quand même votre place à ce foyer domestique d'où nous aurons chassé ensemble la confiance et l'affection, vous vous résignerez à vivre sans moi, loin de moi et pour si longtemps, que nous ne nous reverrons peut-être jamais?

— Je ferai tout cela, Edmond, car c'est la seule expiation qui m'apparaisse possible, à la hauteur de notre faute, la seule qui puisse éviter à ceux qui sont innocens de nos erreurs des malheurs sans remède.

— Alors je n'ai plus rien à dire, Victorine, et je vous obéis. Je n'ai pas le droit de disposer de vous autrement que vous ne le voulez. Que Dieu vous protége! Embrassez-moi, je pars.

Il lui tendait les bras. Elle s'y jeta, n'y resta qu'un instant, se courba sur sa main, et, dans un mouvement de reconnaissance craintive, elle la lui baisa.

— Ah! fit Edmond, le cœur brisé, laissez-moi partir. Je n'ai plus rien à faire ni près de vous, ni sur cette terre. Bien venu serait celui qui me débarrasserait de la vie.

Quand il fut sorti, Mme Destrade s'absorba dans sa douleur. C'en était fait. Le passé ne lui semblait plus qu'un rêve, et la révélation qu'elle allait faire à son mari n'était plus pour elle que la conséquence naturelle, presque facile de son infortune. Elle regardait l'heure et suivait machinalement l'aiguille. Elle voulait qu'Edmond eût le temps de s'éloigner et fût déjà trop loin pour que M. Destrade pût le rejoindre. Cependant elle l'accompagnait dans sa pensée. Il quittait le parc, prenait la grande route, gagnait la station. Il ne referait plus ce chemin-là. Enfin, jugeant le moment arrivé, elle fit prier son mari de se rendre chez elle.

M. Destrade avait le visage sévère et soupçonneux. — Vous m'avez fait demander, dit-il à sa femme.

— Oui, répondit-elle.

— Vous vous étonnez comme moi que M. Larcey ne soit pas venu.

— Il est venu, dit-elle froidement, il est parti.

— Sans m'avoir vu, sans que vous m'ayez fait prévenir. Qu'est-ce que cela signifie?

— M. Larcey ne peut pas épouser Juliette.

— Oh! et pourquoi?

— Parce que la coupable n'est point votre fille, c'est moi.

— Vous! c'est pour vous alors que cet homme était ici. Et que faisait votre fille dans tout cela?

— Elle était accourue quand vous entriez. Elle avait voulu me sauver, nous sauver tous. Cela ne se pouvait, et voici pourquoi je vous dis la vérité.

— Ainsi, dit-il sourdement, M. Larcey est votre amant!

Elle ne répondit qu'en baissant la tête.

— Ah! misérable femme! s'écria M. Destrade. — Et il la menaça d'un geste terrible; Victorine attendit le coup, heureuse en ce moment que son mari l'eût anéantie dans son courroux.

Mais M. Destrade laissa tomber ses bras sans la frapper. Un immense et foudroyant chagrin lui ôtait la force et le clouait à sa place. En une seconde, il revit son existence entière, cette femme qui l'avait aimé, à laquelle il croyait, de bonne foi, avoir gardé toute son affection, n'imaginant pas qu'elle fût de celles qui glis-

sent aux passions malsaines, aux ténébreux plaisirs de l'adultère. Elle lui avait paru toujours si pure, si chaste, si loyale. Elle avait saintement élevé sa fille; elle l'avait caressée devant lui. Jamais il ne lui avait vu sur les traits l'ombre d'un doute ou d'un remords. Il avait été si confiant en elle! Et elle l'avait trahi, et elle le lui disait, et il n'avait d'autre chose à faire que de l'oublier ou de la châtier. Toutefois on ne chasse pas ainsi sa femme de son cœur. C'était au châtiment que songeait M. Destrade, et il le cherchait tel que la coupable en fût à jamais atteinte.

Mme Destrade cependant, toujours inclinée vers le sol, disait à son mari : — Tuez-moi, frappez-moi, exilez-moi. Je ne reviendrai plus, vous n'entendrez plus parler de moi.

— Je vais d'abord tuer votre amant, dit-il.

— Allez, murmura-t-elle.

M. Destrade, avec un geste violent, se disposait à sortir lorsque la porte s'ouvrit : Cyprien Desorge parut, pâle, agité, accompagné de Juliette, qui, plus troublée que lui, marchait en chancelant.

Victorine se releva et les regarda tous deux d'un œil égaré. M. Destrade s'arrêta.

— Monsieur, dit Cyprien, je viens de me battre en duel avec M. Larcey, et je l'ai tué.

— Ah! s'écria M. Destrade, vous m'avez pris ma vengeance.

— Je suis le fiancé de Mlle Destrade, je serai son mari. C'est moi qu'il appartenait de la venger d'une tentative, insensée à coup sûr, de la part de celui qui s'y était hasardé, mais dont elle a manqué être la victime.

— Et comment avez-vous donc fait? Où avez-vous rencontré ce M. Larcey qui n'avait point osé me voir, qui s'enfuyait, n'est-ce pas?

— Il partait en effet, monsieur. Il s'est laissé provoquer par moi. Nous avons trouvé des armes dans la maison du garde, et nous avons pris pour témoins deux hommes qui passaient.

Mme Destrade, qui ne se soutenait plus, s'était laissée tomber sur une chaise. Juliette la couvrait de ses larmes, lui disait tout bas : — Oh! mère! pardonne-moi, je n'ai pu rejoindre M. Desorge.

— Et vraiment, ajoutait Cyprien, je ne puis dire que je l'ai tué, car, avec le mouvement aveugle d'un homme qui cherche la mort plutôt qu'il ne se défend, il s'est jeté sur mon épée.

— Il s'est fait justice, dit M. Destrade.

— Pauvre Edmond, fit Mme Destrade d'une voix si faible que Juliette, dans les bras de qui elle restait cachée, l'entendit à peine, pauvre Edmond, il m'avait bien dit qu'il ne voulait plus vivre.

Il s'établit un silence de quelques instans. Mme Destrade, du fond même de sa douleur, remerciait Dieu de ce suicide d'Edmond.

M. Desorge n'avait fait que tenir l'arme dont le malheureux s'était volontairement frappé. Juliette songeait que l'homme qui allait être son mari ne serait point un meurtrier aux yeux de sa mère. Le malheur et la fatalité, plus que la colère et la vengeance, avaient tranché ce nœud sanglant. M. Destrade, sombre et pensif, se disait pourtant que son honneur de mari pouvait s'accommoder de ce dénoûment, et que rien ne le forçait, si M. Desorge voulait encore épouser Juliette, de descendre à des aveux que le jeune homme ne sollicitait pas, dont peut-être il n'avait plus besoin. Par prudence, il valait mieux ne pas déchirer un voile que chacun, de parti-pris, s'efforcerait à ne pas soulever. Cyprien, timide devant ces angoisses et ces déchiremens d'âme, attendait qu'ils se fussent calmés.

— Monsieur, dit-il enfin, je vous avais demandé la main de M[lle] Destrade, je vous la demande encore.

— Elle est à vous, fit M. Destrade avec une émotion profonde. Je vous remercie, et je me souviendrai; mais auparavant il faut que le bruit de cette mort se soit apaisé, que ce ne soit que pour un motif tout fortuit que vous ayez tué M. Larcey. Nous allons voyager, ma fille et moi; à notre retour, ce mariage se fera.

Cyprien ouvrit ses bras à Juliette. Elle s'y jeta en pleurant, et il l'étreignit contre son cœur. Il serra fortement la main de M. Destrade et s'inclina devant M[me] Destrade, puis il sortit.

— Et moi, dit alors Victorine, que deviendrai-je?

— Nous partons sans vous, répondit M. Destrade. Votre mère vit en province, vous irez l'y retrouver.

— C'est vrai, soupira Victorine, j'ai ma mère. Hélas! je n'ai plus qu'elle seule.

M. Destrade n'était déjà plus là. Juliette s'agenouilla près de sa mère. — Et n'as-tu pas aussi ta fille? lui dit-elle. Ne reviendrai-je pas? ne serai-je donc plus près de toi pour te chérir et te consoler?

Victorine la regarda doucement, longuement. Un sanglot souleva sa poitrine, ses larmes coulèrent plus facilement qu'elles ne l'avaient fait encore. Certes elle allait pleurer dans l'exil et l'abandon l'homme qu'elle avait tant aimé; mais elle eut peut-être aussi la vision d'un avenir moins dur, sinon moins triste, dans lequel elle aurait pour complice le temps, qui atténue le ressentiment et la douleur, où, moins coupable par l'expiation, si elle n'avait plus le droit d'être épouse, il pouvait lui rester celui d'être mère.

HENRI RIVIÈRE.

LES NOUVELLES

MATIÈRES EXPLOSIVES

I.

L'homme a toujours été ambitieux au-delà de ses moyens : il n'y a aucune proportion entre nos aspirations et nos organes. La nature nous a fait les bras trop courts et les reins trop faibles au gré de nos désirs. Ces titans qui soulèvent des montagnes et qui escaladent le ciel, ces dieux et déesses qui accomplissent des miracles, Mars qui terrasse les ennemis, Iris qui porte des messages rapides comme l'éclair, tant d'autres mythes poétiques n'attestent-ils pas l'ancienneté d'espérances à peine réalisées de nos jours? Quand le Prométhée d'Eschyle, s'insurgeant contre les décrets de Jupiter, énumère tout ce que l'art humain a tiré du sein de la nature, et oppose au maître de l'Olympe « ce géant indomptable qui trouvera un feu plus puissant que la foudre, des éclats plus retentissans que les éclats du tonnerre, et qui brisera le trident de Neptune, » il semble entrevoir à travers le voile de l'avenir les merveilleuses conquêtes dont nous sommes fiers.

Condenser, concentrer la force dans un engin qui nous grandit à la taille d'un géant ou d'un dieu, enfermer la mort dans une arme terrible qui peut l'envoyer au loin dans le camp ennemi, emprisonner l'énergie mécanique dans un outil qui nous permettra de faire œuvre d'athlète, voilà les rêves des inventeurs depuis Archimède jusqu'à Albert le Grand, et jusqu'aux modernes « abstracteurs de quintessence » qui pèsent les atomes et les groupent en combinaisons redoutables. On peut suivre la trace de ces idées en remontant aux temps les plus reculés, où le merveilleux se mêle à la réalité et rend tous les récits obscurs et suspects. Ce qui est certain, c'est que l'antiquité connaissait des matières inflammables destinées à

être lancées sur l'ennemi et à brûler ses abris. Dans l'Inde, où des efflorescences de salpêtre couvrent les plaines voisines des rivières, cette substance a servi de temps immémorial à composer des feux volans; les Arabes, élèves de leurs voisins, l'appelaient *neige de l'Inde*. Les Arabes aussi bien que les Grecs du bas-empire ont fait un usage considérable des projectiles incendiaires, qu'ils lançaient avec des machines de guerre, et le sire de Joinville, dans son *Histoire de saint Lovys*, rapporte que l'armée des croisés en eut fort à souffrir.

Dès le XIIe siècle, l'Occident connaît les propriétés du mélange formé de salpêtre, de soufre et de charbon; de vieux manuscrits qui datent de cette époque renferment des recettes pour composer la poudre de guerre à peu près dans les proportions usitées encore aujourd'hui. Marcus Græcus en indique divers emplois dans son *Livre des feux*, dont la Bibliothèque nationale possède deux copies; il semble prouvé que cet auteur vivait avant le IXe siècle, mais la rédaction du *Liber ignium* ne remonte pas probablement au-delà du XIIe siècle. On y trouve la manière de fabriquer une fusée (*tunica ad volandum*) ou un pétard (*tunica tonitrum faciens*), une recette pour composer le feu grégeois, et d'autres moyens « de combattre l'ennemi par le feu tant sur mer que sur terre. » Roger Bacon donne la composition de la poudre en déguisant à moitié la formule sous un anagramme cabalistique; il dit que ce mélange produit beaucoup de lumière avec un horrible fracas, et qu'il permet de détruire une ville et une armée entière.

La poudre n'est d'abord utilisée que pour tirer des feux d'artifice ou pour allumer des incendies; on la tasse dans des tubes à feu munis de mèches, qui sont lancés comme des traits au moyen des arbalètes. Bientôt elle fera elle-même office de ressort dans des mortiers, bombardes et veuglaires qui vomiront des pierres et des boulets d'airain. Dans la première moitié du XIVe siècle, l'usage des armes à feu de petit calibre se généralise peu à peu. « Naguère encore, écrit Pétrarque, cette peste était rare; maintenant elle est aussi commune que n'importe quel genre d'armes. » Les grosses bouches à feu commencent aussi dès lors à remplacer les anciennes machines de guerre qui envoyaient des projectiles dans les villes assiégées. Toutefois ce serait une erreur de croire que la découverte des propriétés balistiques de la poudre produisit immédiatement une révolution dans l'art de la guerre.

Les premiers essais de la grosse artillerie n'avaient donné que des résultats médiocres; il restait encore bien des choses à trouver pour compléter cette invention. Les bombardes causaient d'abord plus de frayeur à ceux qui les tiraient qu'elles ne faisaient de mal

à leurs adversaires. Non-seulement la faiblesse des effets obtenus, le peu de sûreté du tir et le danger de l'emploi des armes nouvelles les discréditaient, mais on en a longtemps considéré l'usage comme peu chevaleresque, pour ne pas dire déloyal. Que nous sommes loin de ces temps ! A la fin du XVIe siècle, les armes à feu ne sont point encore définitivement acceptées. Écoutons Montaigne, qui écrit vers 1580 : « Sauf l'estonnement des aureilles, à quoy desormais chascun est apprivoisé, ie crois que c'est une arme de fort peu d'effect, et espere que nous en quitterons un iour l'usage. » Dans l'armée anglaise, on rencontre encore des archers en 1627, au siége de l'île de Ré, et les écrivains déplorent comme un symptôme de décadence l'emploi de plus en plus général des armes à feu. Cependant l'artillerie se perfectionne peu à peu, et l'on tire aussi parti de la poudre pour faire sauter les remparts : au siége de Belgrade, en 1441, on fit jouer les fourneaux de mines avec beaucoup de succès.

On vit s'établir dans tous les pays des moulins à poudre de construction diverse, qui se mettaient à fabriquer la poudre de guerre sur une vaste échelle pour les besoins des gouvernemens. A l'origine, le mélange de salpêtre, de soufre et de charbon était employé à l'état de poussier, quel que fût l'usage auquel on le destinait; on fut plus d'un siècle à découvrir l'utilité du grenage. Alors on eut des grains de toutes les grosseurs, des grumeaux gros comme des noisettes, comme des pois, comme des lentilles, comme des grains de chanvre. Aujourd'hui les grains de la poudre à canon ordinaire mesurent en moyenne 2 millimètres, ceux de la poudre à mousquet 1 millimètre; mais pour les canons de très fort calibre on se sert de poudres beaucoup plus grossières. Les grains des poudres belges de Wetteren et ceux de la poudre anglaise dite *poudre pebble* (poudre-caillou) ont une épaisseur moyenne de 15 millimètres; la poudre prismatique russe se compose de prismes hexagones de 25 millimètres de hauteur et de 40 millimètres de diamètre transversal, percés de petits canaux pour faciliter l'inflammation; chacun de ces prismes pèse 40 grammes. Le dosage des ingrédiens a beaucoup varié dans les premiers temps : on essaya toutes les proportions; cependant on ne tarda pas à revenir au dosage qui a été reconnu dès le XVIe siècle comme le plus avantageux, *six, as et as*, c'est-à-dire 6 parties de salpêtre pour 1 de soufre et 1 de charbon. C'est la proportion encore adoptée en France pour la poudre de guerre; la poudre de mine renferme 6 de salpêtre, 2 de soufre et 2 de charbon.

Comme le pain, la poudre est devenue un objet de fabrication courante dont la recette n'a guère changé depuis des siècles. Pour-

tant peu de substances ont été autant étudiées, essayées, expérimentées. On a examiné dans les plus petits détails les effets du grenage, du lissage, du séchage, des proportions et des qualités spéciales des ingrédiens. Une bonne poudre ne s'obtient pas seulement par le mélange en proportions convenables des composans : chaque phase de la fabrication a son importance, tout concourt à l'effet final. Un exemple frappant fera comprendre combien on se tromperait, si l'on croyait qu'il suffit de mélanger le salpêtre au soufre et au charbon. En l'an IV, dans un moment où on faisait flèche de tout bois, une commission composée de Borda, Pelletier et d'Aboville fut chargée d'étudier les simples mélanges de ce genre. On fit des expériences de tir : la bombe de 10 pouces, avec la charge de 4 kilogrammes, fut lancée, dans trois coups successifs, à 32 mètres, à 1160 et à 77 mètres, tandis que la même charge de poudre véritable portait la bombe à près de 2,800 mètres. Dans un canon de 24, une charge de 4 kilogrammes fusa par la lumière pendant une minute avant le départ du boulet! Il ne faut donc pas s'étonner qu'on ait toujours attaché une extrême importance aux procédés de trituration (par les meules, les pilons, les tonnes, les presses) et à la bonne confection des grains. Enfin la préparation du charbon, la récolte du salpêtre et du soufre, ont donné naissance à des industries spéciales.

On sait combien l'azote est nécessaire à la végétation, et l'on connaît l'efficacité des nitrates comme engrais : aussi le salpêtre (nitrate de potasse) est-il demandé dans les fermes comme dans es poudreries. On ne le fabrique pas dans les usines, on le retire du sein de la terre, où il se forme spontanément par des réactions mystérieuses et obscures ; tout au plus s'efforce-t-on d'en activer la production par l'établissement de nitrières artificielles, où la terre destinée à la nitrification est abritée de la pluie et arrosée périodiquement avec des lessives de fumier. Depuis le siècle dernier, des quantités notables de salpêtre sont importées en Europe des Indes orientales, et depuis quarante ans le nitrate de soude, qu'on appelle aussi salpêtre du Chili ou du Pérou (1), nous arrive des plaines désertes qui s'étendent au pied de la chaîne des Andes. On y trouve le nitre à la surface du sol, en masses plus ou moins compactes, et les gisemens semblent inépuisables, car on croit avoir remarqué qu'au bout de quelque temps le sel se reforme là où il avait été enlevé. Le port péruvien d'Iquique a pris une telle importance depuis la découverte du nitre dans la province de Tarapaca,

(1) Le nitrate de soude est d'abord converti en nitrate de potasse par un moyen très simple, ensuite on le purifie dans une raffinerie. On en a aussi découvert des gisemens considérables en Prusse et en Galicie.

que la population s'accroît sans cesse malgré l'aridité du sol et le manque d'eau douce, qu'on est obligé de se procurer par la distillation de l'eau salée.

On brûla beaucoup de poudre dans les grandes guerres du XVe siècle, et la récolte du salpêtre devint dès lors un métier lucratif. Un édit de 1540 vient régler cette industrie en France en instituant des « salpêtriers commissionnés, » et à partir de cette époque chaque guerre nouvelle est l'occasion de nouveaux règlemens qui ont pour but de remettre en vigueur les onéreux priviléges des salpêtriers. Ces derniers avaient la haute main sur les terres et matériaux nitreux des écuries, bergeries, étables, caves, celliers, colombiers, et sur les plâtras des démolitions : ils avaient le droit de pratiquer « la fouille » à la condition de respecter les fondations des bâtimens. Les communes devaient leur fournir le bois pour leur travail, parfois le logement et les voitures pour le transport de leur marchandise, sans compter une foule d'autres priviléges, droits et exemptions, qui variaient d'une province à l'autre et qui étaient une source éternelle d'abus et de plaintes. Leur visite avait lieu tous les trois ans. En retour, le gouvernement fixait les prix auxquels il prenait livraison du salpêtre. Au temps de Louis XIII, la récolte du salpêtre s'élevait pour la France entière à 3 millions 1/2 de livres; l'importation du salpêtre de l'Inde fit baisser cette industrie en même temps que le progrès des mœurs obligeait le gouvernement à en restreindre les priviléges vexatoires. C'est de plus en plus « un métier de gagne-petit; » on est obligé de perfectionner les procédés d'extraction trop sommaires, d'utiliser tous les résidus pour ne point se trouver en perte.

On commence alors à introduire les nitrières artificielles, déjà en usage dans l'Allemagne du nord. Ce sont de vastes hangars où l'on dispose, à l'abri de la pluie, une terre meuble mélangée de plâtras, de toute sorte de débris organiques et de paille ou de branchages qui facilitent la circulation de l'air; on remue de temps en temps, et l'on arrose avec du purin pour accélérer la nitrification. L'oxydation lente des principes azotés au contact de l'air dans la terre ainsi préparée fournit des nitrates en grande abondance : les matériaux sont lessivés chaque année, et on n'a besoin de les renouveler qu'au bout de dix ans. On ne tarda pas d'ailleurs à découvrir qu'il existe en France des terrains calcaires naturellement fertiles en salpêtre, et qui n'ont pas besoin d'être ainsi *fumés;* tels sont les calcaires de la Roche-Guyon, les tufeaux de Touraine et de Saintonge. Malgré tout, les salpêtriers ne luttaient contre l'importation que grâce à leurs priviléges; mais ces priviléges étaient contraires à l'esprit du temps, et on allait les abolir en 1792, quand la guerre, écla-

tant de toutes parts, mit la France dans la nécessité de se procurer du salpêtre à tout prix. Le fameux décret de l'an II invite tous les citoyens à lessiver eux-mêmes les matériaux susceptibles de fournir du nitre, et on publie des instructions détaillées pour les fabricans improvisés. La *fête du salpêtre* célébra les résultats des premiers efforts. En une seule année, le nombre des ateliers monte à 6,000, et la production à 16 millions de livres; l'année suivante, elle est encore de 5 millions de livres. Il fallait alimenter les 19,000 bouches à feu en fer et en bronze fabriquées dans la seule année 1793. En l'an V, une organisation définitive régla l'industrie ainsi élargie : c'est là l'origine du service actuel des poudres et salpêtres, qui dépend du ministère de la guerre. A la paix, la reprise du commerce avec l'Inde, plus tard la découverte du nitrate de soude du Pérou, portèrent à l'industrie nationale des coups dont elle ne se releva plus; elle est morte de vieillesse. Le siége de Paris devait ranimer tous ces souvenirs. Au mois d'octobre, le comité scientifique présidé par M. Berthelot remit au gouvernement de la défense nationale un rapport sur les moyens d'extraire le salpêtre du sol parisien : il évaluait à quelques centaines de milliers de kilogrammes la quantité de nitrates qu'on pouvait ainsi obtenir, sans compter ce qu'on pourrait tirer des cendres, et il proposait d'organiser une récolte générale, proposition qui reçut un commencement d'exécution.

Des trois ingrédiens dont se compose la poudre, le charbon, s'il est le plus commun, est aussi celui dont la préparation exige le plus de soins, celui dont la qualité détermine la valeur du produit. Il faut qu'il soit sec, sonore, léger et poreux, très friable, qu'il laisse peu de cendre; on l'obtient par une carbonisation lente, en vases clos, de bois blancs tel que l'osier, le saule, l'aulne, le coudrier et surtout la bourdaine. Ce n'est pas du carbone tout pur : le charbon de la poudre renferme beaucoup d'oxygène et d'hydrogène, à peu près dans les proportions de l'eau. — Le soufre nous vient des terres volcaniques, principalement de la Sicile, qui a le privilége d'en approvisionner l'Europe; ses deux cents mines produisent annuellement 250,000 tonnes de soufre brut. Les Romagnes et la Toscane fournissent à peine 4,000 tonnes; la solfatare de Pouzzoles est aujourd'hui abandonnée. En dehors de la fabrication de la poudre, le soufre est d'un si grand emploi dans tous les métiers que l'on pourrait juger du développement industriel d'un pays par sa consommation d'acide sulfurique. Il y a quarante ans, le roi de Naples Ferdinand II crut pouvoir profiter de cette situation pour rançonner l'Europe : toujours à court d'argent, il en vint à frapper l'exportation du soufre sicilien de droits qui allaient jusqu'à en

doubler le prix. Cette absurde mesure eut pour effet de fixer l'attention des chimistes sur un minerai très répandu, la pyrite, qui peut aussi servir à la fabrication de l'acide sulfurique; aujourd'hui on consomme en Europe chaque année 800,000 tonnes de pyrite, qui représentent 250,000 tonnes de soufre pur, — au moins autant qu'en fournit la Sicile. Aux environs d'Apt, dans le département de Vaucluse, et près de Florac, dans la Lozère, il existe des gisemens de soufre natif dont on ne tire aucun parti.

II.

Bien qu'elle ait pour elle un passé historique et cinq siècles d'habitude, la poudre à canon n'est pas exempte d'inconvéniens. Grâce au soufre qu'elle contient, elle produit une fumée âcre et malsaine, qui aveugle, qui attaque les poumons, qui gêne surtout dans les mines, où elle ne peut se dissiper que lentement. La poudre encrasse aussi l'âme du canon, d'où la nécessité du *jeu* ou *vent*, c'est-à-dire d'un calibre un peu plus fort que le diamètre du projectile. Ces résidus solides qui se présentent sous forme de fumée et de crasse prouvent que la combustion des élémens est incomplète. Enfin la force explosive de la poudre de mine ordinaire ne suffit pas à produire tous les effets qu'on voudrait obtenir : devant certains ouvrages, elle se montre impuissante. Aussi a-t-on cherché bien souvent des mélanges qui possédassent la même énergie d'action, et qui pussent fournir des effets semblables, sinon supérieurs, à moins de frais, avec moins de lest inutile, et sans un nuage de fumée.

Dans la poudre noire, le charbon joue le rôle de combustible, le salpêtre celui de principe comburant : c'est un vrai magasin d'oxygène à l'état solide. L'oxygène qu'il fournit brûle le charbon et produit ainsi le gaz carbonique, auquel s'ajoute l'azote mis en liberté : ce sont là les gaz impulsifs de la poudre; reste la potasse, qui se combine au soufre et donne une scorie inerte. Il est évident que l'on peut obtenir des gaz impulsifs semblables par la combustion d'une foule de substances inflammables associées au salpêtre ou à tel autre agent oxydant. Berthollet proposa de substituer au salpêtre le chlorate de potasse; sa poudre composée de chlorate, de soufre et de charbon dans les proportions de la poudre ordinaire, possède effectivement une puissance au moins double de la poudre au salpêtre, mais elle est trop brisante et détone trop facilement. On en fit l'essai à Essonnes au mois d'octobre 1788; à peine le pilon eut-il touché les matières qu'une explosion terrible brisa le mortier et tua plusieurs personnes. On conçoit qu'il ait

fallu renoncer à un agent si dangereux. On en a expérimenté beaucoup d'autres. La « poudre blanche » par exemple renferme 50 parties de chlorate, 22 de prussiate de potasse et 28 de sucre; mais la plupart des mélanges proposés offraient de graves inconvéniens et ont été vite oubliés. Il n'en a pas été ainsi d'une substance explosive découverte il y a tout juste cent ans, et qui est venue apporter un progrès considérable dans la fabrication des armes portatives, en permettant de remplacer la poudre d'amorce par les capsules fulminantes.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, les chimistes, entre autres Nicolas Lémery et Bayen, apothicaire-major des armées de Louis XV, avaient réussi à préparer des composés métalliques doués de propriétés explosives très énergiques. On ne songea point pourtant à les utiliser immédiatement; ce n'est qu'après les travaux de Berthollet, Vauquelin, Fourcroy, Howard, que les « fulminates » devinrent l'objet d'études industrielles. Il faudrait de longues pages pour citer toutes les victimes que firent ces recherches : aucune substance n'a aussi souvent ouvert les portes des laboratoires aux messagères de la mort. C'est que les fulminates sont des produits d'une instabilité telle qu'il suffit quelquefois du plus léger frottement pour en déterminer l'explosion, et cette explosion est, comme violence furieuse, très supérieure à celle de la poudre ordinaire. On a renoncé à l'argent fulminant, comme trop dangereux et trop cher; mais on fait toujours le plus grand usage du mercure fulminant ou fulminate de mercure, poudre blanche obtenue en dissolvant du mercure dans de l'acide nitrique, et en ajoutant au mélange une certaine proportion d'alcool. Cette fabrication exige des précautions minutieuses. On ne prépare le fulminate que par petites quantités, on ne le manie qu'avec des baguettes de bois tendre ou des cuillers de carte; on ne le transvase qu'avec une extrême circonspection. Mélangé avec du salpêtre, le fulminate de mercure constitue la « poudre de Howard, » qui a remplacé la poudre d'amorce des anciens fusils. On la place au fond des capsules inventées en 1818 par l'armurier Eggs, et qui ont été le point de départ du fusil à piston (1). Le fulminate de mercure est encore employé à la confection de certains joujoux bien connus, tels que les pois fulminans qui éclatent sous le pied, les bonbons à la cosaque, etc.

Les fulminates nous offrent un exemple de substances explosives qui sont non pas des mélanges, mais des corps chimiques définis

(1) Avec 1,950 grammes de fulminate, provenant d'un kilogramme de mercure, on peut fabriquer 40,000 amorces. Chaque capsule contient 3 centigrammes de fulminate de mercure et 1 centigramme environ de vernis recouvrant ce sel. L'amorce des fusils à aiguille a une composition différente.

qui se décomposent en détonant. Le nombre de ces substances s'est singulièrement multiplié depuis cinquante ans, — depuis que les chimistes s'efforcent d'épuiser l'inépuisable variété de combinaisons qui fournissent des corps non prévus par la nature. Le fulminate de mercure, le chlorure et l'iodure d'azote présentent le double inconvénient d'être fort coûteux et d'un maniement très dangereux; c'est pour cela qu'il n'a jamais été question de les substituer à la poudre ordinaire. Il n'en est pas de même d'un autre produit explosif, riche en azote comme tous les précédens, connu parmi les savans sous le nom de *pyroxyle*, et dans le public sous celui de *coton-poudre* ou *fulmi-coton*. Quand en 1846 le célèbre chimiste bâlois Schœnbein révéla pour la première fois les propriétés de ce corps singulier (1), on crut bien que la poudre au salpêtre avait fait son temps. Une étude plus attentive et une expérience plus consommée des vertus explosives du fulmi-coton ne tardèrent pas à modérer les espérances de la première heure. Schœnbein préparait le pyroxyle en tenant du coton plongé pendant un quart d'heure environ dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, puis en lavant à grande eau et en desséchant les fibres avec précaution. Le coton ainsi préparé n'a pas beaucoup changé d'aspect; il a conservé sa texture fibreuse, sa consistance et sa couleur; mais une modification profonde s'est opérée dans sa structure intime. Le coton ordinaire est un hydrate de carbone, c'est-à-dire un composé représenté par du charbon combiné aux deux élémens de l'eau, l'oxygène et l'hydrogène; le coton traité par l'acide nitrique a une composition toute différente. Il a emprunté et fixé une grande partie de l'oxygène et de l'azote contenus dans cet acide, et c'est cette condensation d'un énorme volume de fluides élastiques dans un très petit espace qui est la vraie raison des propriétés particulières aux substances explosives.

Le fulmi-coton parut, dès les premières expériences, bien supérieur à la poudre ordinaire au point de vue de l'énergie et de l'inaltérabilité. Malheureusement les armes de guerre n'y résistaient point : toujours il fatiguait, souvent il détériorait, et parfois il faisait éclater les pièces les plus solides. Employé sous forme de ouate comme poudre de mine, il n'offrit d'abord que des avantages, et jouit, pendant un certain temps, d'une vogue considérable. Les accidens terribles auxquels il donna lieu plus d'une fois dans les usines où on le préparait en restreignirent vite l'emploi, et il allait

(1) Depuis longtemps, un chimiste français, Braconnot, avait vu qu'en traitant la cellulose, l'amidon par l'acide nitrique, ces corps changent de nature et deviennent inflammables. Avant Schœnbein également, Pelouze avait préparé du fulmi-coton, mais sans en reconnaître les propriétés.

être complétement abandonné, quand les recherches du baron de Lenk, en Autriche, et celles de M. Abel, en Angleterre, vinrent le recommander, par des motifs nouveaux et sérieux, à l'attention des ingénieurs. M. de Lenk donna des moyens pour le fabriquer avec moins de danger, le purifier avec plus de succès, et l'employer avec plus de sûreté. Il fit façonner le fulmi-coton en forme de corde compacte, perforée au centre et pouvant aisément se couper pour les besoins des mines. De nombreuses expériences, exécutées en Autriche avec ce fulmi-coton perfectionné, en établirent la supériorité sur la poudre ordinaire à volume égal, sans compter l'avantage qu'il a de brûler sans fumée et de ne laisser aucun résidu. Quelques années après, M. Abel introduisit, dans cette industrie, un progrès décisif en réduisant en pulpe les fibres du fulmi-coton et en convertissant cette pulpe, par une compression énergique, en masses homogènes et compactes, d'une densité presque double de celle de la corde.

Presque toutes les explosions de fulmi-coton ont eu pour cause la décomposition spontanée de ce corps par suite de réactions intérieures dont la nature n'est pas encore connue, et qu'il était par conséquent impossible de prévoir et de prévenir. Parmi les accidens survenus dans ces conditions, on cite notamment celui qui, le 14 juillet 1847, fit sauter la poudrerie du Bouchet, près Corbeil. On y avait préparé 1,600 kilogrammes de fulmi-coton, que quatre ouvriers étaient occupés à enfermer dans des barils, lorsque le magasin sauta. Les ouvriers furent tués. Le bâtiment, dont les murs avaient 50 centimètres et 1 mètre d'épaisseur, fut détruit de fond en comble, et le sol creusé sur une grande étendue à plus de 4 mètres de profondeur. Les douves et les cercles des barils avaient complétement disparu. Cent soixante-quatre arbres situés aux environs étaient emportés ou coupés, les uns au niveau du sol, les autres à diverses hauteurs; les plus voisins étaient dépouillés de leur écorce et divisés jusqu'aux racines en longs filamens. Jusqu'à 300 mètres, on retrouva des débris. Déjà l'année précédente, la manufacture de Darpfort, en Angleterre, qui fabriquait du fulmi-coton pour le concessionnaire de Schœnbein, avait sauté en entraînant la mort de 24 personnes.

L'emploi du fulmi-coton dans l'artillerie, complétement repoussé par l'administration de la guerre en France et en Angleterre, fit naître plus d'espérances favorables en Autriche. Les expériences du baron de Lenk décidèrent la construction de canons appropriés à l'usage de l'agent nouveau, et en 1855 l'artillerie autrichienne possédait cinq batteries à fulmi-coton, bien équipées et prêtes à entrer en campagne. Cependant, et probablement par suite de

contre-temps administratifs, aucun de ces canons ne fut envoyé en Lombardie au commencement de la guerre de 1859. La supériorité de nos pièces rayées pendant cette campagne excita l'émulation des artilleurs autrichiens, et l'on allait envoyer trois batteries à fulmi-coton sur le théâtre des opérations militaires quand la paix de Villafranca vint couper court à l'expérience.

Le coton n'est pas la seule substance inerte à laquelle l'acide nitrique puisse communiquer une formidable activité. Tout le monde connaît aujourd'hui ce liquide onctueux au toucher, doux au goût, limpide et innocent, qu'on appelle la glycérine. Quand on fabrique du savon en mélangeant des graisses neutres avec de la potasse ou de la soude, on provoque la décomposition de ces graisses d'une part en acides gras qui se combinent avec la potasse ou la soude, — cette combinaison est le savon, — et d'autre part en glycérine. Or en faisant réagir l'acide nitrique sur la glycérine, on convertit ce liquide, incapable de bruit et de mal, employé dans la parfumerie, en une huile jaunâtre, corrosive, extrêmement vénéneuse et douée d'une force explosive prodigieuse. C'est un chimiste italien, Ascagne Sobrero, qui a découvert ainsi en 1847 la *nitroglycérine*, la plus redoutable des rivales de la poudre. Il suffit de frapper avec un marteau une enclume où se trouve une seule goutte de nitroglycérine pour produire une détonation comparable à celle d'un coup de fusil.

Jusqu'en 1863, le produit préparé par Sobrero ne sortit point des laboratoires, où il ne passait d'ailleurs que pour une dangereuse curiosité. A cette époque, un ingénieur suédois, M. Nobel, eut l'idée de le faire servir au *sautage* des mines. Tout d'abord, il en imprégna des grains de poudre qu'il enflammait ensuite par le procédé ordinaire. Peu satisfait du résultat, il rechercha d'autres moyens de provoquer l'explosion de la nitroglycérine, et après bien des tentatives il reconnut que l'artifice le plus simple et le plus efficace consistait dans l'emploi d'une forte capsule, dont le choc et la température, en se transmettant à la nitroglycérine, assuraient la complète combustion de toute la masse. Dès lors cette huile jaune prit rang, dans l'industrie minière, parmi les agens d'explosion les plus puissans. En Suède, en Allemagne et dans d'autres pays, la nitroglycérine devint l'objet d'une importante fabrication. Malheureusement il était impossible, soit en la préparant sur une grande échelle, soit en la manipulant pour l'emmagasiner, soit en l'exposant aux chocs d'un long transport, d'éviter les conséquences de l'instabilité de ce produit. De fait, les accidens graves dus à la nitroglycérine ont été nombreux entre les années 1863 et 1867. Il y a quelque temps, un préparateur de l'école de pharmacie de

Londres, voulant essayer la force explosive de ce liquide, en fit détoner une goutte avec un marteau à plusieurs mètres de distance d'un vase qui en contenait une quantité beaucoup plus forte. L'ébranlement de l'air se communiqua au vase, dont tout le contenu fit explosion. Le laboratoire vola en éclats, et on ne retrouva pas de vestige du malheureux préparateur. Presque à la même époque, deux voitures, dont chacune était attelée d'un cheval et conduite par deux hommes, transportaient de la nitroglycérine dans des carrières d'ardoises aux environs de Carnavon, en Angleterre. Une détonation survint, qui anéantit tout, voitures, hommes, chevaux. On trouva la route creusée de deux cratères larges et profonds de plusieurs mètres. Un jour du mois de juin 1868, il arriva aux carrières de MM. Zaman, à Quenast, village situé à quelques lieues de Bruxelles, une voiture chargée de 2,000 kilogrammes de nitroglycérine. Les propriétaires gardaient ce produit dans un vaste magasin élevé de deux étages, où ils renfermaient les approvisionnemens destinés à leur exploitation. Les chevaux étaient dételés, deux ouvriers étaient occupés à décharger les paniers renfermant les bonbonnes avec l'assistance des artilleurs de l'escorte, lorsqu'une effroyable détonation se fit entendre, qui ébranla le sol à trois lieues de distance. L'air fut traversé par un souffle furieux qui tordit les arbres et les dépouilla de leurs feuilles, faucha les moissons sur une grande étendue; les maisons à la ronde furent secouées dans leurs fondemens, les toitures volèrent en éclats : du grand magasin, il ne resta que des briques. Lorsqu'on put approcher du lieu de l'explosion, il n'y avait plus trace du chariot ni des personnes qui l'entouraient un instant auparavant. A leur place, un gouffre béant; à 50 mètres de là, les corps des deux chevaux, transpercés de barres de fer, les orbites vides de leurs yeux. Un tailleur, qui demeurait à 200 mètres environ de l'endroit où l'accident eut lieu, déclara qu'il n'avait rien entendu ni senti; seulement lui et toute sa famille se sont retrouvés, une fois revenus à la vie, dans la cave de la maison sans savoir comment ils y avaient été précipités. Le lendemain, il fut procédé à une enquête, et on donna la sépulture à des débris humains recueillis dans un panier.

La terrible tendance de la nitroglycérine à se décomposer et la difficulté presque invincible de la manier sans danger auraient engagé les ingénieurs à y renoncer tout à fait, si l'on n'avait découvert récemment un moyen de supprimer tous ces inconvéniens. Ce moyen fort simple, imaginé en 1867 par M. Nobel, consiste à mélanger la nitroglycérine avec une matière inerte absorbant facilement le liquide. La préparation ainsi obtenue conserve l'énergie explosive de la nitroglycérine sans en garder l'extrême instabilité.

C'est cette pâte qui a reçu le nom de *dynamite*. M. Nobel l'a fabriquée tout d'abord en mélangeant intimement 75 parties de nitroglycérine avec 25 parties d'une sorte de terre blanche poreuse et siliceuse, composée d'infusoires fossiles et qui se trouve en grande abondance en Allemagne, surtout dans le Hanovre, où on l'appelle *kieselguhr*. Les grains fort ténus de cette poussière absorbent parfaitement la nitroglycérine, qui s'y maintient par un effet de capillarité. Au début de la fabrication, il est vrai, la nitroglycérine semblait avoir quelque tendance à se séparer de la silice, mais on a reconnu depuis qu'il suffisait de soumettre le mélange onctueux des deux ingrédiens à une pression convenable dans de petites cartouches en parchemin pour obtenir une composition homogène et stable, susceptible d'être emballée et transportée sans aucune chance d'explosion. Depuis l'invention de la dynamite, beaucoup d'expériences ont été faites en vue de modifier la nature ou les proportions de la matière inerte employée par M. Nobel. Pendant le siége de Paris, MM. Girard, Millot et Vogt se sont livrés à d'actives études sur ce sujet; ils ont reconnu que la silice et l'alumine précipitées, le tripoli, le sucre et plusieurs autres substances peuvent remplacer le sable blanc de Hanovre; mais celui-ci l'emporte cependant sur toutes les autres matières par la facilité avec laquelle il absorbe et retient la nitroglycérine. Parmi beaucoup d'autres modifications de la dynamite, nous citerons un mélange dit *lithofracteur*, moins riche en nitroglycérine que la dynamite, et contenant du nitrate de soude, du sable, de la sciure de bois, avec un peu de soufre. Cette préparation est depuis quelque temps l'objet d'expériences suivies en Allemagne et en Angleterre.

L'introduction de la dynamite en France date de la fin de 1870, et c'est la guerre qui en fut cause. Plusieurs fabriques de dynamite furent improvisées pendant le siége de Paris, à Grenelle, à La Villette, aux Carrières d'Amérique. Ces manufactures produisaient, au mois de décembre 1870, 300 kilogrammes par jour de dynamite possédant toutes les propriétés de la dynamite Nobel. En même temps, le comité de défense siégeant à Tours ordonna la création d'une manufacture de dynamite à Paulille, dans les Pyrénées-Orientales. Dès la fin de novembre, cette fabrique était en pleine activité; à la fin de l'année 1871, elle fournissait environ 15,000 kilogrammes de dynamite par mois, et aujourd'hui elle en livre des quantités beaucoup plus considérables encore tant au ministère de la guerre qu'au commerce (1).

(1) Les exploitans des mines, les entrepreneurs des tunnels et des travaux sous-marins en France, en Italie, en Espagne, en Afrique, sont les consommateurs ordinaires de la dynamite fabriquée à Paulille.

La dynamite fabriquée à Paris pendant le siége et à Paulille pendant toute la dernière période de la guerre a rendu les plus grands services à la défense. Parmi les applications les plus utiles dont elle a été l'objet, il convient de citer les travaux exécutés pour dégager la flottille de canonnières prise dans les glaces de la Seine, près de Charenton. Les moyens ordinaires avaient été reconnus d'un emploi trop long et trop coûteux pour déblayer le fleuve, encombré dans une longueur de plus de 1 kilomètre par des glaçons empilés et soudés depuis la surface jusqu'au fond de la rivière, sur une hauteur de 3 ou 4 mètres; avec des pioches et des leviers, il aurait fallu trois mois et une dépense de 200,000 francs, à en juger d'après l'effet dérisoire des premières tentatives. Le résultat fut obtenu en quelques jours et avec une dépense minime par l'explosion de la dynamite posée simplement à la surface des glaces. La détonation disloquait la masse et dissociait les piles de glaçons, que l'on achevait de couler bas avec la proue d'un petit bateau à vapeur. La dynamite n'a pas été moins précieuse pour les opérations militaires proprement dites. Le génie en a fait le plus grand usage au Drancy, au plateau d'Avron, pour détruire des maisons de garde-barrière et d'autres constructions où des postes ennemis s'étaient installés. A Buzenval, elle servit à pratiquer de vastes brèches dans les murs derrière lesquels les troupes allemandes s'étaient retranchées.

Le nouvel agent est susceptible d'application dans les travaux de la paix aussi bien que dans ceux de la guerre. On a eu récemment un exemple frappant des services qu'il peut rendre à l'industrie des chemins de fer, dans la construction de la ligne de Montpellier à Rodez. Un tunnel dut être percé sur cette ligne, à Saint-Xist, dans le calcaire jurassique dur. La roche devint en peu de temps tellement aquifère, qu'avec l'emploi de la poudre ordinaire ni les puits, ni les galeries n'avançaient. Cependant les autres travaux touchaient à leur terme, et l'on prévoyait l'instant où la difficulté d'achever le tunnel empêcherait l'ouverture de la ligne. C'est alors qu'on eut recours à la dynamite. Dès que les ouvriers eurent acquis quelque habitude de l'usage de cet agent, les avancemens s'élevèrent à 30 centimètres par jour dans les puits en forage, et à 1 mètre 30 centimètres dans les galeries en percemens. Un moment, par suite de l'encombrement des voies ferrées, une livraison considérable de poudre Nobel se fit attendre : on fut réduit à continuer les travaux avec la poudre ordinaire; aussitôt les avancemens quotidiens retombèrent à 8 centimètres dans les forages et à 30 centimètres dans le percement des galeries, avec un personnel égal. Dans les tranchées et les tunnels de Cerbère, sur la section de

Port-Vendres à la frontière espagnole, à travers les schistes des Albères, l'entrepreneur, sur le vu des sondages faits avant l'adjudication par les ingénieurs de la compagnie, avait consenti, sur les prix de base, un rabais considérable. Ayant rencontré des roches plus dures et d'un travail plus difficile que les sondages ne l'avaient fait prévoir, il fut sur le point d'abandonner l'œuvre en réclamant des indemnités, lorsque l'emploi de la dynamite vint changer complétement les conditions du travail.

Cette facilité avec laquelle la dynamite disloque et brise la roche dure réserve un nouvel avenir à beaucoup de gisemens métalliques, délaissés jusqu'ici par suite des frais exorbitans de main-d'œuvre qu'ils exigeaient. M. Dumas et M. Henri Sainte-Claire Deville ont signalé l'importance qu'il y aurait, pour le développement de la métallurgie française, à entreprendre avec la poudre Nobel l'exploitation de bien des gîtes métallifères, et en particulier des riches mines d'étain découvertes récemment par M. Moissenet dans la Lozère. Une autre perte que la dynamite permettra d'éviter est celle des énormes blocs de fonte hors de service, tels que loups, chabottes de marteau-pilon, gros cylindres de laminoirs, que l'on était obligé de mettre au rebut, vu le prix de la main-d'œuvre nécessaire pour les utiliser. Rien de plus aisé aujourd'hui que de les réduire en fragmens susceptibles d'être déplacés et soumis à la refonte. M. Champion a déterminé dans une usine de Maubeuge la rupture d'une chabotte de marteau-pilon, pesant 5,000 kilogrammes, avec 150 grammes de dynamite.

Dans le courant du mois de janvier 1872, M. Paul Barbe, officier d'artillerie, et M. Brüll, ingénieur civil, firent au fort de Montrouge, en présence de l'empereur du Brésil, une série d'expériences qui achevèrent de démontrer l'énergie et les avantages divers de la dynamite. Un bloc cubique de fer forgé pesant près de 300 kilogrammes fut percé d'un petit trou dans lequel on introduisit environ 100 grammes de dynamite. Après l'explosion, le trou était fort agrandi, et quatre fissures existaient dans la masse. Le trou fut rempli à nouveau de dynamite, et la seconde explosion détermina la rupture du bloc en six morceaux, dont l'un fut projeté à 20 mètres de distance. Un tonneau cerclé de fer, de 2 hectolitres de contenance, placé debout et rempli d'eau, fut percé à sa partie supérieure d'une ouverture carrée dans laquelle on introduisit un paquet de quatre cartouches de dynamite munies de mèches. Après l'explosion, on ne retrouva plus trace du tonneau ; à la place où il reposait s'était formé un entonnoir de 40 centimètres de profondeur. Des arbres énormes furent ensuite coupés, des murs en pierre meulière abattus, des rails et des plaques de fer forgé brisés en plu-

sieurs morceaux, avec des charges relativement faibles de dynamite.

On a songé aussi à charger les obus, soit avec de la dynamite, soit avec du fulmi-coton comprimé; mais l'expérience a montré que ces produits sont ici plus que défectueux. Par suite du choc de la décharge, il arrive que l'obus éclate trop tôt, quelquefois même dans la gueule du canon, qu'il détériore; d'autre part la détonation est si violente que le projectile est réduit en petits fragmens et dispersé aux quatre vents sans faire beaucoup de mal. On en est donc toujours à chercher pour l'éclatement des obus un agent plus puissant que la poudre ordinaire, mais moins brisant que la dynamite ou le fulmi-coton. Il est probable qu'un composé remplissant ces conditions se rencontrera dans le groupe des matières explosives dérivées de l'acide picrique, dont il nous reste à parler.

L'acide picrique est un produit cristallin et amer qu'on extrait du goudron de houille, et qui forme, en se combinant avec la potasse, un sel jaune, extrêmement explosif, le picrate de potasse. Mélangé d'une part avec du salpêtre, et de l'autre avec du chlorate de potasse, ce sel est la base des poudres fabriquées pour la première fois par M. Designolle et par M. Fontaine. Ces composés étaient depuis quelque temps, en France, l'objet d'études suivies au département de la marine et à celui de la guerre, et M. Designolle avait reçu mission de fabriquer de la poudre au picrate à la manufacture du Bouchet, quand l'explosion d'un baril de picrate de potasse dans les magasins de M. Fontaine mit en émoi tout le quartier de la Sorbonne et arrêta les expériences. On ne sait pas au juste comment le picrate fut enflammé dans cette circonstance. Toujours est-il que dans les conditions ordinaires la poudre au picrate n'est guère plus inflammable que la poudre au salpêtre : elle détone sous l'influence du choc, mais seulement d'un choc violent, sec, appliqué d'une certaine manière. La puissance explosive qu'elle développe, surtout lorsqu'elle est comprimée, comme elle serait dans des obus ou des torpilles, est supérieure à celle de la poudre de mine, inférieure à celle de la dynamite et du fulmi-coton.

Au mois d'avril 1868, une expérience fut faite avec une torpille chargée de poudre au picrate de potasse, dans la rade des îles d'Hyères. La torpille, contenant 500 kilogrammes de poudre, fut plongée à 7 mètres de profondeur dans la mer, à 60 mètres environ de la pointe Léaube. A un signal donné, on mit le feu à la torpille par l'étincelle électrique : aussitôt la mer fut soulevée sous forme d'une calotte sphérique ayant près de 2 mètres de hauteur et 30 mètres de tour. Un cône d'eau s'élança en l'air à 50 mètres,

entraînant le sable et la vase du fond, accompagné d'un grand nombre de gerbes liquides presque aussi hautes. Les personnes assemblées sur le bord de la pointe éprouvèrent une violente commotion, et l'équipage du vaisseau le *Louis XIV*, qui était en mer à une distance de 900 mètres, reçut des secousses presque aussi fortes. Un navire quelconque qui se serait trouvé au-dessus de la torpille eût été certainement brisé et coulé.

En somme, la dynamite et le fulmi-coton sont jusqu'ici les deux préparations les plus commodes et les plus économiques parmi toutes les substances explosives, celles où la plus grande quantité de force vive sommeille dans le plus petit volume; mais chacune a des avantages et des inconvéniens qu'on ne retrouve point chez l'autre, et qui les distinguent toutes deux des poudres au salpêtre. Il est certain que pour déterminer la rupture de matériaux durs et résistans, là où un déploiement brusque d'énergie est nécessaire, la dynamite et le fulmi-coton ne peuvent être remplacés par rien. Qu'il s'agisse de faire sauter des roches très compactes, de briser des blocs de minerais très siliceux, de diviser d'énormes masses de fer, ces deux produits rendent et rendront de précieux services. La nitroglycérine est fort délétère et se congèle facilement, ce qui est très désavantageux, car en se congelant elle paraît acquérir une plus grande tendance à faire spontanément explosion; elle détone aussi beaucoup plus facilement que le fulmi-coton. M. Abel dit qu'une balle de fusil pénétrant dans une voiture chargée de dynamite déterminerait une explosion violente, tandis qu'elle ne donnerait lieu à rien de pareil en arrivant sur du fulmi-coton comprimé. En revanche, la dynamite résiste à l'eau pendant assez longtemps et peut être employée là où une autre substance explosive perdrait ses propriétés. De plus elle est plastique, c'est-à-dire qu'elle peut être introduite avec la plus grande facilité et en tout sens dans les trous de mines, de façon à combler tous les vides. Les cylindres rigides de fulmi-coton ne se prêtent point à une semblable opération; parfois même ils s'arrêtent dans les portions irrégulières ou trop étroites du trou : le mineur veut alors enfoncer la charge à grands coups, et il en résulte des explosions. Il est évident qu'avec une matière molle les accidens pendant le bourrage doivent être beaucoup plus rares.

Partout donc où une action très violente est requise, le fulmi-coton et la dynamite sont indiqués; mais il y a des circonstances où ces produits ne l'emportent pas sur la poudre ordinaire, si même ils l'égalent, sans parler de l'usage de la poudre comme force impulsive des projectiles. Pour briser le roc tendre, pour soulever la terre, pour *déplacer* des masses considérables, la poudre, à cause

de son action progressive, mérite la préférence; ses puissantes rivales fracassent, disloquent, pulvérisent tout dans le voisinage immédiat de la charge, mais ne déplacent point la masse, et des expériences comparatives faites sur la roche tendre ont mis hors de doute la supériorité de la poudre ordinaire dans ce cas spécial. Pour ce qui est de la roche dure, il y a un réel avantage à combiner l'emploi du fulmi-coton et de la dynamite avec celui de la poudre. Les deux premiers agens, plus violens, servent à préparer les voies au troisième, qui, plus lent et plus mesuré, disjoint et déplace les matériaux déjà ébranlés et entamés. C'est donc à tort que quelques personnes ont pu croire que la dynamite prendrait la place de la poudre de mine. Il n'en est rien, et le contraire est arrivé en Allemagne, où la consommation de la poudre a augmenté depuis qu'on y fabrique de la dynamite. Beaucoup de gisemens dédaignés et de mines abandonnées y sont devenus l'objet d'exploitations où l'emploi simultané de la dynamite et de la poudre crée évidemment un débouché à cette dernière. C'est ainsi que souvent la concurrence profite aux deux partis.

La poudre au salpêtre garde en présence des nouvelles-venues non pas seulement une partie, mais la totalité de ses anciens avantages pour la charge des armes à feu. Jusqu'ici on n'a pas trouvé de composition dont la valeur moyenne l'emporte en définitive sur celle de la poudre noire pour lancer des projectiles sans trop détériorer les armes. Toutefois il y a lieu de penser que pour le chargement des projectiles creux, — bombes, obus, grenades, — et pour celui des engins explosifs sous-marins, — torpilles, bouées, — une préparation plus puissante et plus économique sera incessamment et définitivement substituée à celle qui est encore en usage. Probablement adoptera-t-on dans ce dessein l'une des compositions nombreuses à base de picrate de potasse ou de picrate d'ammoniaque. Ces dernières rendent déjà, paraît-il, d'excellens services à la pyrotechnie. Le picrate d'ammoniaque mélangé au picrate de fer, au nitrate de baryte, au nitrate de strontiane, sert à confectionner des fusées jaune d'or, vertes, rouges, qui brûlent plus lentement que les fusées ordinaires et avec un éclat plus vif.

Au point de vue de la fabrication, le fulmi-coton est la seule substance qu'on puisse préparer pour ainsi dire sans risque d'explosion. Ce n'est guère qu'au moment où on la dessèche qu'elle peut spontanément détoner. Dans la confection des poudres au salpêtre et au picrate, il y a danger d'explosion presqu'à toutes les phases du travail, à partir de l'instant où les ingrédiens sont mélangés. Il en est de même dans celle de la nitroglycérine. Les chances d'explosion, aujourd'hui singulièrement diminuées par le soin et

les précautions qu'on apporte au travail de ces produits, ne sauraient d'ailleurs en restreindre désormais la fabrication. Le perfectionnement graduel des procédés fera disparaître de plus en plus les causes et les occasions de péril, soit qu'il ait pour résultat de livrer au commerce des produits plus purs et par suite plus stables, — car beaucoup d'accidens sont dus à l'impureté des matières, — soit qu'il se traduise par la découverte de moyens propres à diminuer la tendance, mais non la puissance explosive (1).

Les matières explosives ne présentent pas seulement de grandes différences sous le double rapport de la force déployée et de la rapidité de la déflagration, elles se distinguent encore par le mode d'amorce, c'est-à-dire par les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour les faire partir. Les unes se décomposent facilement sous l'action de la chaleur, — une température de 270 degrés suffit pour la poudre de guerre, de 320 degrés pour la poudre de chasse extra-fine, — les autres s'enflamment par le choc, d'autres enfin exigent l'intervention de l'étincelle électrique. Dans beaucoup de cas, il est vrai, on ne discerne pas nettement si c'est la chaleur ou le choc de l'explosion de l'amorce qui fait partir la cartouche. M. Abel a constaté que la quantité de fulminate de mercure exigée pour faire détoner le coton-poudre comprimé est plus forte que celle qui suffit pour la nitroglycérine, et qu'en substituant au fulminate une amorce de nitroglycérine ou d'iodure d'azote on ne réussit pas à enflammer le fulmi-coton. Quant à la dynamite, qui s'amorce avec des capsules de fulminate, on ne peut la faire détoner ni par la chaleur, ni par le choc, ni par l'étincelle électrique, lorsqu'elle est enfermée dans des cartouches peu serrées. Le froid paralyse la dynamite; à 10 degrés au-dessous de zéro, il est très difficile d'obtenir la détonation. Il y a là l'indice d'actions moléculaires de tonalités diverses, si on peut dire, et qu'on n'excite que par des vibrations sympathiques : il faut que la détonation de l'amorce soit à l'unisson de la matière explosive. MM. Champion et Pellet ont abordé cette question par des expériences directes qui ont donné des résultats assez curieux, quoique encore incomplets. Ayant placé un peu d'iodure d'azote humide sur une contre-basse, ils ont obtenu l'explosion en promenant l'archet sur les cordes hautes, tandis que les sons graves restaient sans influence. On a disposé ensuite une série de flammes

(1) La « poudre brune » de la fabrique de M. Schultze, de Potsdam, qui a été essayée à Vincennes en 1865, et qui n'est, paraît-il, qu'une imitation du fulmi-coton, — de la sciure de bois traitée par l'acide nitrique, — a l'avantage de donner peu de fumée et d'offrir peu de danger, car le mélange définitif des ingrédiens ne s'opère qu'au moment de l'emploi; cependant elle est loin d'avoir l'importance que l'inventeur lui attribuait.

de gaz réglées de manière qu'elles frémissent et s'élancent en languettes sous l'action de notes musicales déterminées : c'est ce que les physiciens appellent des *flammes sensibles*. En faisant détoner sur une enclume, à quelque distance de l'appareil, diverses matières explosives, on a constaté que la nitroglycérine et le fulminate de mercure provoquaient à 5 mètres le départ de toute la gamme de flammes sensibles, tandis que l'iodure d'azote n'agissait sur ces flammes que si l'on rapprochait l'enclume, et à commencer par les notes supérieures. Quoi qu'il en soit de ces différences, on ne peut se refuser à en reconnaître l'importance pratique.

III.

Ce n'est pas tout de connaître les effets d'une force nouvelle qui a été apprivoisée; pour l'asservir définitivement, il faut l'étudier sous tous ses aspects, il faut en surprendre les secrets les plus cachés. On voit bien le boulet frapper la cible; mais de quelle façon les choses se passent-elles dans l'âme du canon? Quels sont les gaz qui se dégagent quand la poudre fait explosion? Quelle est la température, la densité, la pression de ces gaz? De quelle manière l'impulsion est-elle communiquée au projectile? A quel chiffre s'élève le rendement des bouches à feu, c'est-à-dire le rapport entre la force mise en œuvre et l'effet utile? Ces questions n'ont pu être résolues que par des efforts successifs; elles ne sont devenues complétement abordables que grâce à la théorie mécanique de la chaleur, qui a déjà éclairé tant de mystères et dissipé tant d'obscurités!

On peut admettre que la combustion de la poudre de guerre ne transforme en gaz qu'un tiers environ du poids de la charge; le reste se retrouve dans les scories qui encrassent l'âme du canon ou tourbillonnent dans la fumée, et qui consistent surtout en sulfate et en carbonate de potasse. Les produits gazeux se composent principalement d'acide carbonique et d'azote : l'acide carbonique remplit la moitié, l'azote les quatre dixièmes du volume qui contient les gaz. Refroidis à zéro degré et maintenus à la pression atmosphérique, ces gaz occuperaient en nombres ronds 200 fois le volume de la charge. La température excessive à laquelle ils se trouvent subitement portés, — quelques milliers de degrés, — en accroît énormément la force expansive; pour rester à la pression atmosphérique malgré une chaleur de 3,000 degrés par exemple, il leur faudrait un espace douze fois plus grand, soit 2,400 fois le volume de la charge. Or ils sont d'abord emprisonnés dans la chambre à feu, dont la capacité est encore diminuée par les résidus solides de la poudre : il en résulte une tension de 4,000 ou 5,000 at-

mosphères; les vents comprimés se révoltent et brisent les portes de leur prison, en chassant devant eux l'obstacle qui ferme l'issue. D'après la composition des gaz de la poudre, on voit que c'est en grande partie à l'acide carbonique qu'est due l'explosion. C'est le même gaz qui chasse violemment le bouchon d'une bouteille d'eau de Seltz, et l'on sait que ce léger projectile peut blesser, si le vase a été préalablement chauffé : c'est un vrai coup de canon en miniature. Pour se faire une idée de ce que représentent 5,000 atmosphères, il faut se rappeler que le poids dont l'atmosphère pèse sur tous les corps est d'un kilogramme sur chaque centimètre carré, — de 10,000 kilogr. sur 1 mètre carré. Or l'ouragan dans toute sa fureur ne produit qu'une pression de 283 kilogrammes sur la même surface, — à peine un trente-sixième d'atmosphère. La pression que supporte dans les premiers instans un boulet de canon, et qui le met en branle, surpasse donc jusqu'à 200,000 fois la violence de l'ouragan qui renverse des maisons et déracine les arbres.

Comment connaître la véritable température de la combustion qui déchaîne cette tempête? Pour s'enflammer, la poudre n'a besoin que d'une chaleur modérée, — 300 degrés tout au plus; mais son ardente haleine fait fondre le zinc, le cuivre jaune, les monnaies de billon et même le cuivre rouge; l'âme des pièces de bronze semble parfois se liquéfier dans un tir très vif et prolongé. Tout cela prouve qu'il doit se produire pendant quelques instans au moins une température voisine de 2,500 degrés. La mesurer directement est à peu près impossible; il faut la conclure de la quantité de chaleur cédée au milieu ambiant. M. Bunsen a fait à ce sujet en 1857 des expériences très précises avec l'assistance d'un jeune chimiste russe, M. Schischkof. D'après ces expérimentateurs, un kilogramme de poudre dégage en brûlant 620 calories, — de quoi échauffer de 620 degrés 1 litre d'eau, — et comme les gaz considérés absorbent cinq ou six fois moins de chaleur qu'un même poids d'eau pour s'échauffer autant, les 620 calories suffisent pour en élever la température à plus de 3,000 degrés.

Nous avons vu qu'il en résulte une tension de 4,000 ou 5,000 atmosphères, si les gaz sont confinés dans un espace plus petit que le volume de la cartouche (1). Cette pression se produit en un clin d'œil, pendant le court instant où la poudre s'enflamme et se con-

(1) Ces chiffres ne sont que des à-peu-près, car rien ne prouve que les lois physiques sur lesquelles se fonde le calcul restent applicables à des températures si élevées et à des pressions si exceptionnelles. La loi de Mariotte notamment doit être en défaut pour ces pressions. En outre, les phénomènes de dissociation viennent compliquer les raisonnemens fondés sur la nature des produits de la combustion.

sume; mais elle diminue aussi très vite pendant la détente desgaz qui se dilatent en poussant le boulet. Le plus ou moins de rapidité de la combustion doit évidemment exercer une grande influence sur la succession des pressions pendant le centième de seconde que le boulet met à franchir la longueur de l'âme : aussi a-t-on entrepris toute sorte de recherches pour arriver à connaître les conditions qui modifient l'inflammation et la combustion de la poudre de guerre.

Il est clair que la déflagration de toute une charge est un phénomène complexe, où il faut distinguer des effets très divers : d'abord ce qui se passe dans chaque grain pris isolément, ensuite l'influence du contact des grains plus ou moins tassés. Un grain de poudre de tir, gros comme une lentille, brûle à peine un dixième de seconde : c'est un globe de feu qui tout à coup enveloppe le grain, puis s'éteint, sans qu'on puisse voir comment l'ignition se propage. Pour faire durer ce phénomène plus longtemps, on a confectionné tout exprès des grains de 1 et de 2 kilogrammes, et ceux-là n'étaient consumés qu'au bout de plusieurs secondes; néanmoins la flamme les enveloppait toujours en un clin d'œil : tout ce qu'on a pu constater, c'est que la combustion s'opère ensuite par couches assez régulièrement. Avec des prismes découpés dans les galettes de poudre, on a trouvé des vitesses de combustion de 1 à 2 centimètres par seconde. La rapidité avec laquelle la flamme circule dans un tas de poudre grenée est beaucoup plus grande : le feu parcourt plusieurs mètres par seconde le long d'une traînée, et jusqu'à 25 mètres dans les tubes non remplis; ces expériences sont dangereuses, car les canons de fusil éclatent souvent. L'inflammation de la charge d'une arme à feu ne demande donc pas un centième de seconde. Cependant on a pu s'assurer que les poudres légères et à grains fins brûlent plus vite et dégagent plus de gaz que les poudres denses et à gros grains : l'action en est plus soudaine, mais aussi plus fatigante pour l'arme. De plus l'effet de ces poudres s'épuise plus vite que celui de la grosse poudre à canon, qui fait long feu, agit sur le boulet d'une manière plus soutenue, et produit finalement le même effet, tout en étant beaucoup moins offensive contre la culasse. Les pressions initiales trop brusques fatiguent l'âme sans nécessité, puisqu'il est possible d'imprimer au projectile la même vitesse par une impulsion graduelle et progressive : elles n'ont un avantage marqué que dans les armes courtes, où il faut se hâter d'agir sur le projectile avant qu'il ne quitte le canon. C'est pour ces raisons que le coton-poudre et les autres agens explosifs à effet brusque n'ont pas amené une révolution dans la construction des armes à feu. La forme de la charge contribue encore à ré-

gulariser les effets de la déflagration; le « chargement allongé, » qui est généralement adopté aujourd'hui, augmente la vitesse des projectiles en favorisant la circulation de la flamme. On sait enfin qu'on peut notablement ralentir l'inflammation de la poudre grenée en y mélangeant des poussières qui bouchent les interstices des grains : c'est un moyen de diminuer les dangers d'explosion dans les magasins; mais il faut ensuite tamiser la poudre avant d'en faire usage (1).

Comment mesurer exactement la force de cet agent dangereux? N'est-ce pas comme si on voulait attacher un dynamomètre à la patte d'un lion en fureur? On a cependant essayé. Il s'agissait d'abord de déterminer par l'observation directe la tension des gaz dans la chambre à feu. Les premières expériences sérieuses sont dues à un homme curieux à bien des titres.

Vers la fin du siècle dernier, Benjamin Thomson, comte de Rumford, « physicien et philanthrope, » dirigeait les ateliers de l'arsenal militaire de Munich. Après avoir servi dans l'armée anglaise pendant la guerre des États-Unis, il était entré au service de la Bavière, où il devint lieutenant-général, ministre de la guerre, directeur de la police, et où il fit des recherches sur le pouvoir nutritif des substances alimentaires, sur les moyens d'économiser le combustible, et sur une foule d'autres sujets dont le choix dénote un esprit d'une portée peu commune. Il vint plus tard se fixer en France, et épousa la veuve de Lavoisier. C'est lui qui, vers 1798, soupçonna la théorie mécanique de la chaleur en constatant l'échauffement du métal pendant le forage des canons. Pour démontrer que la source de la chaleur était bien le frottement, il imagina cette expérience : dans un cylindre de fer entouré d'eau, un cheval fit tourner un pilon pendant deux heures et demie, et au bout de ce temps l'eau entrait en ébullition. Tout le monde était émerveillé, et Rumford lui-même avoue que ce résultat lui causa un plaisir enfantin, « que j'aurais dû cacher, dit-il, si j'avais ambitionné la réputation d'un grave philosophe. » Ayant ainsi découvert une source inépuisable de calorique, il en conclut que la chaleur est du mouvement; mais il trouve ce procédé de chauffage peu économique, « car la simple combustion du fourrage d'un cheval donnerait plus de chaleur que n'en ferait naître son travail. » On voit combien Rumford approchait de la grande doctrine de l'équivalence, qui domine aujourd'hui les sciences physiques. Ses célèbres expériences sur la poudre ont été faites en 1792 avec un canon en

(1) On a proposé à cet effet une poussière de charbon de bois et de graphite, du verre pilé et d'autres substances.

miniature, placé verticalement, et dont la bouche était fermée par un énorme poids que l'explosion de la poudre devait soulever.

Avec une charge de 6 décigrammes de poudre, on n'obtint qu'un faible bruit, le poids fut à peine ébranlé; lorsqu'on le souleva au bout de cinq minutes, il s'échappa un jet de gaz, et l'âme du canon fut trouvée obstruée par une matière solide très dure qu'il fallut enlever avec un foret. Rassuré par ce résultat, on tripla la charge, — ce n'était encore que la charge d'un pistolet de poche à peine; cette fois le petit canon en fer forgé fut brisé et les deux morceaux lancés au loin. La tension des gaz qui avait produit la rupture du fer avait dû être de 55,000 atmosphères d'après l'évaluation de Rumford. Ce chiffre, il est vrai, résulte d'un raisonnement peu rigoureux; en tenant compte de toutes les conditions de l'expérience, le général Piobert a démontré que la pression n'avait guère dépassé 12,000 atmosphères. Dans les expériences ultérieures de Rumford, le poids qui fermait le canon cédait en effet à des pressions inférieures à 10,000 atmosphères. Néanmoins, toujours préoccupé du résultat qu'il a déduit de la rupture du petit canon, il force ses chiffres, et se trouve conduit à prendre 100,000 atmosphères pour l'effort maximum des gaz.

Parmi les expériences plus récentes qui ont été faites en vue de mesurer la tension des gaz dans l'intérieur du canon, il faut citer celles que le major Rodman entreprit en 1857, aux États-Unis, à l'aide d'un appareil de son invention et qui porte son nom. Le *poinçon Rodman* est un piston qui traverse un canal percé quelque part dans le corps du canon, et qui, poussé par les gaz, fait une entaille dans une rondelle de cuivre doux; la profondeur de l'entaille fait juger de la pression. Les résultats obtenus par l'inventeur sont assez décousus et n'inspirent pas grande confiance (1). Il est très rare de voir se produire en Amérique un travail scientifique vraiment sérieux; on y travaille trop vite, et on est trop facilement satisfait. Toutefois l'appareil du major Rodman repose sur une idée ingénieuse. On l'a perfectionné en Angleterre, en substituant à la rondelle qui reçoit l'empreinte du poinçon un petit cylindre de cuivre que le piston écrase lorsque la tige est poussée par les gaz qui se dilatent; c'est l'appareil connu sous le nom de *crusher* (écraseur). On peut l'appliquer en un point quelconque du canon après y avoir pratiqué une ouverture; on peut même le fixer au culot du projectile. De 1869 à 1871, la commission anglaise des substances explosives a fait de nombreuses expériences avec ces deux ap-

(1) Les pressions constatées étaient comprises entre 4,900 et 12,400 atmosphères.

pareils (1). On a enregistré ainsi des pressions qui dépassaient 5,000 atmosphères. Au centre de la culasse, le *crusher* accusait même jusqu'à 6,000 atmosphères; mais on ne doit voir là qu'un phénomène tout local, un effet irrégulier et exceptionnel. Assez souvent en effet, le tube intérieur en fer ou en acier qui forme l'âme de la pièce est graduellement affouillé par les gaz au point même où ces pressions maxima ont été observées, c'est-à-dire au centre du fond de l'âme; on y a constaté des érosions de plus de 6 centimètres.

La commission anglaise a fait l'essai comparatif d'une série de poudres à gros grains, parmi lesquelles la poudre R. L. G. (*Rifle large grained*), dont les grains irréguliers et très durs pèsent en moyenne 5 centigrammes, — la poudre *pebble*, à grains anguleux d'un noir brillant, d'un poids de 2 à 5 grammes, — la poudre *pellet*, à grains cylindriques en forme de pelote, pesant 5 grammes, — la poudre prismatique russe, dont chaque grain pèse environ 40grammes. Dans le corps d'un canon de 8 pouces (20 cent.), on avait foré une série de canaux débouchant dans l'âme, par lesquels passaient des fils électriques en communication avec un chronoscope enregistreur; le boulet, en coupant les fils, télégraphiait lui-même son passage et le marquait sur le chronoscope. On obtenait ainsi l'image complète de la marche du boulet dans l'âme du canon : les espaces parcourus, les vitesses, et par un calcul fort simple les pressions. Rien n'est instructif comme les courbes qui résument les résultats de ces essais. On y voit la pression se développer presque instantanément et atteindre 4,690 atmosphères avec la poudre R. L. G. au bout de 1/50,000e de seconde, quand le projectile s'est à peine déplacé de 1 centimètre 1/2, pour décroître ensuite tout aussi brusquement. Pour la poudre *pellet*, le maximum est de 2,730 atmosphères et arrive après un parcours de 11 centimètres; — pour la poudre russe, de 3,230 atmosphères, après 15 centimètres; — pour la poudre *pebble*, de 2,420 atmosphères seulement, après 20 centimètres. C'est la poudre russe qui agit avec le plus de lenteur dans les premiers momens. Malgré ces différences si frappantes dans le mode d'impulsion, ces poudres finissent toutes par imprimer à des boulets de 80 kilogrammes des vitesses d'environ 400 mètres, les charges étant de 14 à 16 kilogrammes. Seulement la poudre *pebble*, la poudre-caillou, fournit ce résultat avec la moindre pression maximum, par suite avec le moins de fatigue pour l'arme; aussi

(1) Malheureusement les indications de ces instrumens sont loin de mériter toujours confiance : les expériences instituées au champ de tir de Gavre ont montré qu'elles peuvent varier d'un coup à l'autre de 500 ou 600 atmosphères.

est-ce cette poudre que la commission préfère pour l'usage de la grosse artillerie.

Nous voilà loin des 100,000 atmosphères de Rumford qui troublent encore l'imagination de beaucoup d'écrivains spécialistes. Si nous nous contentons d'évaluer la pression initiale à 4,000 atmosphères, ce n'en est pas moins un poids de 4,000 kilos appliqué sur chaque centimètre carré, et le boulet d'une pièce de 12 subirait dans les premiers instans une *poussée* de 450,000 kilogrammes. Quelle est la loi qui lie ici l'effet à la cause, la vitesse du boulet à la pression du gaz? La vitesse du boulet peut se mesurer directement, par exemple à l'aide du pendule balistique, gros billot de bois qui sous le choc du projectile s'écarte plus ou moins de la verticale, et dont l'inertie amortit la fougue du mouvement qu'il s'agit d'évaluer. Depuis quinze ans, on a commencé à substituer à ce lourd appareil des enregistreurs électriques de divers systèmes (1) qui marquent les instans précis du passage des projectiles dans deux cadres-cibles formés d'un réseau de fils métalliques très fins. Il y a quelques mois, M. Deprez a indiqué un moyen encore plus simple, emprunté aux méthodes de M. Lissajous : on observe le boulet, muni d'une fusée, à travers une lunette attachée à un diapason qui vibre; la trace lumineuse semble alors former des sinuosités dont le nombre dépend de la vitesse de translation du projectile. Par ces divers moyens, on trouve que la vitesse des boulets peut dépasser 600 mètres (2), — c'est presque le double de la vitesse du son. Or en mécanique on appelle *force vive* d'un mobile le produit de la moitié de sa masse par le carré de sa vitesse, et on appelle *travail* d'une force le produit de l'effort par le chemin parcouru. L'unité de travail est le kilogrammètre, — 1 kilogramme élevé à 1 mètre de hauteur. La force vive du mobile représente le travail accumulé de la force motrice qui agit sur lui, qui le presse et le pousse, qui détruit son inertie : pour rester dans la métaphore familière aux contemporains de Leibniz, c'est la force morte des pressions vivifiée, convertie en mouvement du mobile, c'est la provision d'énergie qu'il emporte, la juste mesure de sa puissance; c'est son viatique qu'il pourra maintenant dépenser en œuvres d'industrie ou de destruction. La force vive d'un boulet de 10 kilogrammes lancé avec une vitesse de 300 mètres s'exprime par le nombre 46,000, l'unité étant le kilogrammètre : voilà l'énergie

(1) On a successivement employé les appareils électro-balistiques Navez, Le Boulengé, Schultz, etc.

(2) Les canons rayés en acier tubé, du calibre de 8 centimètres, fabriqués tout récemment à la fonderie de Nevers, impriment cette vitesse aux boulets de 4 kilogrammes $\frac{1}{2}$, à la charge du $\frac{1}{7}$, avec la poudre A, du Bouchet.

qu'il possède et la mesure de l'effort qu'il peut fournir. Il pourrait par exemple, lancé verticalement, s'élever lui-même à la hauteur de 4,600 mètres, si la résistance de l'air ne l'arrêtait pas en route bien avant cette limite; tiré contre un but, il exercera des efforts de pénétration proportionnés à son capital d'énergie.

La théorie mécanique de la chaleur est venue éclairer ces sortes de problèmes d'un jour tout nouveau. Nous savons désormais que la quantité de chaleur représentée par une calorie, si elle est convertie en travail, équivaut à 425 kilogrammètres. La chaleur développée par un combustible quelconque peut donc s'évaluer en unités de travail : on obtient ainsi ce qu'on nomme le *potentiel* du combustible. En admettant qu'un kilogramme de poudre dégage de 600 à 700 calories, on trouve pour la poudre un potentiel compris entre 250 et 300 tonneau-mètres (1). Le potentiel de la houille est 3,000, — c'est au moins dix fois celui de la poudre. Ces chiffres ne donneraient pourtant qu'une idée fort inexacte de l'importance relative des effets mécaniques que l'on peut obtenir des bouches à feu et des machines à vapeur : pour les réduire à leur vraie valeur, il faut tenir compte du *rendement* de ces moteurs. C'est qu'il y a toujours loin de la théorie à la réalité. Le travail disponible sur l'arbre de la machine à vapeur n'est qu'une faible fraction du travail fourni par le combustible; le reste se perd en résistances vaincues, en frottemens, collisions, fuites, échauffement des organes, et en fin de compte les faux frais du travail ont absorbé quatre-vingt-dix et quelques centièmes de la force mise en œuvre. Il en résulte que le rendement effectif d'une machine à basse pression n'est guère que de 1 ou 2 pour 100, et les machines à haute pression, avec condensation et détente, ne fournissent encore que de 6 à 7 pour 100 de travail utile. Les 3,000 tonneau-mètres de la houille se réduisent ainsi dans la pratique à 200 au maximum. C'est ainsi qu'en toute entreprise humaine l'effet final est le plus souvent dans une disproportion misérable avec les moyens mis en œuvre. On s'ingénie, on s'agite, on prépare ses engins, — *parturiunt montes!* Pour la poudre, le rendement est plus avantageux : avec les meilleures bouches à feu, il est d'un cinquième ou même d'un quart (de 20 à 25 pour 100), de sorte que l'effet utile d'un kilogramme de poudre peut s'élever à 50 et à 75 tonneau-mètres (2). En défi-

(1) Le tonneau-mètre représente 1,000 kilogrammètres; cette unité est plus commode lorsqu'il s'agit de chiffres élevés. D'après de nouvelles déterminations dues à M. Sarrau, la poudre de chasse fournirait jusqu'à 828, la poudre de guerre 760, la poudre de mine 556 calories, ce qui donnerait des potentiels de 358, de 329 et de 241 tonneau-mètres.

(2) En Italie, on a même obtenu, à la charge de $\frac{1}{10}$, avec la poudre anglaise dite

sitive, l'effet utile de la houille ne surpasse donc celui de la poudre que 3 ou 4 fois; mais la houille reprend tout son avantage, si l'on considère la valeur économique des deux agens. Un kilogramme de houille coûte 3 centimes et peut rendre jusqu'à 200 tonneau-mètres; pour obtenir le même effet, il faut brûler au moins 3 kilogrammes de poudre, qui reviennent à 6 francs.

Pour achever la comparaison de deux moteurs, il faut encore faire entrer en ligne de compte le temps qu'ils mettent à s'acquitter de leur besogne. Une distinction fort importante à faire, c'est celle du travail, — ouvrage, effet mécanique, — et de la puissance, de la vigueur de l'ouvrier. Le kilogrammètre est l'unité de travail, unité *mécanique*, indépendante du temps employé; le *cheval-vapeur*, — 75 kilogrammètres par seconde, — est l'unité de puissance, unité essentiellement *économique*. Autre chose est accomplir une fois un grand effort, ou travailler patiemment, d'une manière soutenue. Tel athlète ne vaudrait pas, comme ouvrier, un bon manœuvre; un cheval de course ne vaut pas un cheval de roulier au point de vue du travail. Cependant le cheval de course coûte cher à nourrir, à élever, à entraîner; il fournit une fois un effort exceptionnel, et dépense en quelques instans une immense provision de force accumulée : c'est un ressort qui se débande; c'est une explosion d'énergie, comme dans le cas de la poudre. On aurait tort d'atteler un cheval de course, ou de faire courir un percheron. De même, les agens explosifs ne paraissent pas destinés à jouer un rôle dans le domaine des moteurs industriels, et la vapeur ne sera peut-être jamais employée à lancer des projectiles, malgré les avantages qu'elle semble offrir sous le rapport économique. Pour imprimer à un boulet de 10 kilogrammes une vitesse de 400 mètres, il faudrait le travail d'un cheval-vapeur pendant dix-huit minutes, c'est-à-dire que l'on consommerait 400 grammes de houille, — la dépense serait de 1 centime, tandis que la charge de poudre coûterait 3 francs; mais la difficulté serait de réaliser le canon à vapeur.

De 1792 à 1793, on a fabriqué en France 10 millions de kilogrammes de poudre de guerre. En les supposant consommés dans le même temps, ce serait l'équivalent de 600 millions de tonneau-mètres, — de quoi transporter à 80 mètres de hauteur la grande pyramide d'Égypte. En y regardant de plus près, on trouve que le travail ainsi dépensé est bien moins considérable qu'il n'en a l'air. Deux années contiennent 60 millions de secondes; la poudre brû-

diamant, dans la carabine des bersagliers, un effet utile de 81 t.-m. Le coton-poudre a donné 124 t.-m.

lée à cette époque ne représente donc qu'un travail régulier de 10 tonneau-mètres par seconde, — à peu près 130 chevaux-vapeur. Toutefois n'oublions pas que la force requise pour lancer des boulets coûte beaucoup plus cher que les forces ouvrières.

Comment et pourquoi certains corps sont-ils explosifs? Comment mesurer l'énergie latente contenue dans la profondeur de leur substance, et qui sera, le cas échéant, mise en œuvre par les atomes, ces « géans déguisés, » comme les appelle un célèbre physicien? L'explosion a pour cause prochaine l'expansion des gaz qui sont mis en liberté par la décomposition de la matière détonante, et qui cherchent une issue. Le pouvoir expansif de ces gaz sera nécessairement proportionnel à leur masse et à la chaleur dégagée dans la réaction : plus ils seront abondans, plus ils se trouveront à l'étroit dans l'espace fermé où on les fera naître; plus la température s'élèvera, plus elle fera augmenter la tension. La masse des produits gazeux dépend de la constitution chimique du corps explosif : 1 kilogramme de poudre développe 200 litres de gaz, 1 kilogramme de nitroglycérine plus de 800 (1). La quantité de chaleur qui naît de la combustion représente une partie des énergies concentrées dans les ingrédiens du mélange explosif le jour où ils ont été fabriqués. La formation du salpêtre, de la nitroglycérine, du fulmi-coton, du picrate de potasse, a exigé une certaine dépense de travail moléculaire depuis les premières combinaisons d'élémens simples qui entrent dans la constitution du corps jusqu'à l'achèvement définitif du produit : c'est une mise de fonds qui se retrouve au moment décisif. Pour river ensemble les atomes d'azote, d'oxygène, de potassium, qui forment le salpêtre, les affinités ont dû accomplir un travail mécanique, bander pour ainsi dire un nombre infini de petits ressorts, qui se redressent dans l'acte de la combustion et rendent sous forme de chaleur une partie de l'énergie qu'ils tenaient en réserve. Plus la tension intérieure sera grande et plus l'éruption sera violente; vienne un choc ou une étincelle qui coupe les liens des atomes accouplés, aussitôt tout s'écroule, les gaz comprimés se déchaînent impétueux comme les vents enfermés par Éole, et les scories qu'ils abandonnent sont brûlantes comme la lave d'un volcan.

Les belles recherches de M. Berthelot sur les matières explosives ont beaucoup contribué à éclaircir ce côté de la question. Pour juger *a priori* de la puissance de tel ou tel composé, voici comment il procède. Passant de la formule chimique de la matière donnée à celle des produits de la combustion, que l'on peut généralement

(1) On suppose ici les gaz ramenés à zéro degré et à la pression atmosphérique.

prévoir, il calcule le volume des gaz qui sont dégagés et la quantité de chaleur qui est développée par la réaction. Le produit de ces deux nombres représente jusqu'à un certain point l'énergie de la détonation. Nous allons transcrire quelques-uns des chiffres de M. Berthelot : le premier représente toujours la chaleur fournie par 1 kilogramme de la matière considérée, le second le volume des gaz dégagés, et le troisième le produit de ces deux quantités; faute de mieux, il pourra servir de terme de comparaison pour la puissance explosive.

	Chaleur.	Volume des gaz.	Force explosive.
Poudre de mine..........	509 calories.	0,173 litre.	88
— de guerre..........	608 —	0,225 —	137
— de chasse..........	641 —	0,216 —	139
Poudre à base de nitrate de soude...	764 —	0,248 —	190
— de chlorate de potasse..	972 —	0,318 —	309
Poudre-coton..........	590 —	0,801 —	472
Acide picrique..........	687 —	0,780 —	536
Picrate de potasse..........	578 —	0,585 —	337
Mêlés de chlorate de potasse. { Poudre-coton.......	1420 —	0,484 —	680
Mêlés de chlorate de potasse. { Acide picrique.....	1424 —	0,408 —	582
Mêlés de chlorate de potasse. { Picrate........	1422 —	0,337 —	478
Nitroglycérine..........	1320 —	0,710 —	939

Ce tableau est fort instructif. On voit d'abord que la poudre de chasse est celle qui donne le plus de chaleur, c'est-à-dire le plus grand travail théorique : c'est une poudre vive; néanmoins elle n'a guère plus de force exploisve que la poudre à canon. La poudre de mine, qui renferme beaucoup moins de nitre, donne aussi beaucoup moins de chaleur et moins de force. On pourrait donc croire qu'un excès de nitre augmenterait la force explosive : il n'en est rien; une poudre qui en renfermait 84 pour 100 au lieu de 75 développait, il est vrai, plus de chaleur, jusqu'à 673 calories; mais la force explosive tombait à 75. On se trouve ainsi ramené par tous les chemins à l'ancien dosage consacré par une expérience séculaire. Nous constatons ensuite que la poudre à base d'azotate de soude a plus de force que la poudre ordinaire à base d'azotate de potasse. Elle a été employée avec avantage aux travaux de l'isthme de Suez; elle serait aussi moins chère; malheureusement elle est lente à s'enflammer et est très hygrométrique, ce qui en rend la conservation difficile. La poudre au chlorate de potasse est une poudre brisante, à effet rapide : en même temps, elle est très inflammable et détone au moindre choc; la préparation de ce mélange a donné lieu, comme nous l'avons vu, à de terribles accidens (1). Un fait très curieux qui ressort des chiffres du tableau,

(1) Les balles explosives, dont l'horrible effet a été constaté en Angleterre par des

c'est que le chlorate de potasse ajouté à d'autres matières explosives a pour effet d'en doubler la chaleur de combustion; au point de vue de l'énergie, le résultat est moins frappant, parce que l'addition du chlorate diminue le volume des gaz dégagés. Néanmoins ces chiffres confirment les avantages que la pratique assigne à la nouvelle poudre formée de picrate et de chlorate à poids égaux.

Le fulmi-coton développe à peine autant de chaleur que la poudre; en revanche, il dégage une si grande quantité de gaz que son énergie initiale devient plus que triple de celle de la poudre. Dans les armes à feu, il faut une charge double de poudre ordinaire pour obtenir le même effet qu'avec le fulmi-coton; mais nous avons déjà vu que les propriétés brisantes de cet agent le rendent peu propre aux usages de l'artillerie. Quant à la nitroglycérine, si elle n'était pas si dangereuse, ce serait la force portative idéale, car elle brûle complétement, sans résidu, étant par elle-même très riche en oxygène, — elle développe deux fois plus de chaleur que la poudre, trois fois et demi plus de gaz, et sept fois plus d'énergie explosive, à poids égal; sous le même *volume*, elle aurait douze fois plus d'énergie. Il n'y a qu'un seul corps qui, d'après M. Berthelot, la surpasse en puissance théorique : c'est le protoxyde d'azote liquide, associé avec de l'éther ou d'autres carbures liquéfiés; ces mélanges fourniraient jusqu'à 1,400 calories, et leur énergie s'exprime par le nombre 1,000. Toutefois il paraît difficile d'obtenir l'explosion instantanée de semblables mélanges formés par des gaz liquéfiés.

Les mélanges gazeux détonans développent beaucoup plus de chaleur que les composés solides ou liquides : l'hydrogène et l'oxygène, en produisant 1 kilogramme de vapeur d'eau, dégagent 3,280 calories; les vapeurs d'éther ou de benzine en fournissent 2,400. Néanmoins on ne peut en faire usage dans la pratique, parce que les gaz changent à peine de volume en se combinant, et ne développent par conséquent que des pressions relativement faibles, 10 ou 20 atmosphères, — malgré la haute température de la combustion. Pour les employer, il faudrait d'abord les comprimer fortement, et les conserver dans des vases hermétiquement clos. Aussi a-t-on renoncé à rien attendre de ce côté.

On peut se demander maintenant quelle est l'importance du rôle que l'avenir réserve à ces sortes d'inventions, soit dans l'art de la guerre, soit dans celui de l'ingénieur. L'artillerie, dans le cours de cinq siècles, s'est laborieusement développée en vue d'utiliser les

expériences faites sur des cadavres de chevaux, et dont l'usage à la guerre a été proscrit par une convention internationale, étaient remplies avec une pâte formée de chlorate de potasse et de soufre.

propriétés de la poudre noire; on ne peut deviner ce qu'elle serait devenue, si ce développement eût eu pour point de départ une matière explosive telle que le fulmi-coton par exemple. Telle qu'elle est, elle a tout avantage à s'en tenir, pour les canons à grande puissance, aux poudres lentes à gros grains, qui permettent d'obtenir des effets balistiques étendus et réguliers avec des réactions relativement faibles contre les pièces et les culasses. Depuis le temps où « le traict d'un canon chargé de pouldre est de mille et cinq cents pas ou environ, » nous avons décuplé la portée des bouches à feu : on a fait des canons qui portent à 10 kilomètres et au-delà. Le poids des projectiles des plus gros calibres de la marine est vraiment respectable : le canon de 32 centimètres récemment adopté par la marine française pèse 35 tonnes et lance des boulets de 350 kilogrammes; le projectile du canon monstre de Krupp en pesait 500, et on peut, avec une charge convenable, imprimer à ces énormes masses des vitesses de 300 à 400 mètres. Les cuirasses des navires ne résistent point à de pareils moyens d'attaque. Des murailles de 80 centimètres en bois de chêne, revêtues de plaques en fer forgé d'une épaisseur de 15 centimètres, seraient traversées à la distance de 10 kilomètres par le boulet du canon de 32 centimètres, et à 500 mètres ce boulet perce des plaques de 35 centimètres d'épaisseur. Malheureusement, à mesure qu'on accroît la portée et les effets de pénétration, il faut aussi augmenter la résistance et par suite le poids des bouches à feu; les plus gros calibres cessent d'être portatifs, et ne servent qu'à la défense des côtes ou des places de guerre; enfin le prix de chaque coup devient excessif : il y a là une limite où il faut s'arrêter. Il ne s'agit plus ici d'accroître la force de l'agent d'explosion; mais l'on peut chercher à obtenir une poudre moins chère. Les choses se présentent autrement lorsqu'on réfléchit que l'emploi des cuirasses changera la tactique navale, et qu'il faudra revenir au principe des brûlots, en suppléant les bordées de boulets par des bâtimens-torpilles, des avisos armés de cônes explosifs, des engins destructeurs qui attaqueront l'ennemi à bout portant, tandis que les vaines démonstrations où l'on gaspille des projectiles « ne font trembler, comme on l'a dit, que le ministre des finances. » Pour de tels usages, la dynamite et ses analogues prendront peut-être une importance capitale. Il en sera de même dans le domaine du génie civil, où ces formidables moyens d'action, qui déplacent les rochers et renversent tout obstacle, promettent des économies de temps et de travail qu'on eût à peine rêvées autrefois.

FERNAND PAPILLON.

LA

POLITIQUE ALLEMANDE

A PROPOS DES GRÈVES D'OUVRIERS

On sait avec quel art les hommes qui ont fondé le nouvel empire d'Allemagne se sont emparés au moment décisif de toutes les influences qui pouvaient en assurer l'avénement. Si certains qu'ils fussent d'avoir pour eux l'avantage du nombre et la supériorité des armes, ils n'ont pourtant négligé aucun moyen d'agir à un degré égal sur les opinions et sur les intelligences. C'est ainsi qu'à côté de la campagne des soldats a eu lieu une campagne des savans, qui, emportés par la passion, ont mis à nu les écarts de leur science et les troubles de leur conscience : tristes déviations, dont les plus illustres n'ont pu se défendre, et qui pèseront longtemps sur leur renommée! On doit à ces déviations le crédit désormais bien établi dans les pays d'outre-Rhin de ce principe abusif, que devant l'intérêt bien démontré de l'état tout autre intérêt doit non-seulement céder, mais faire cause commune., et que la raison d'état ordonne au moins d'imposer silence à toutes les autres. Il n'y aurait dès lors ni philosophie ni morale qui eussent leur mot à dire quand l'état a parlé; il serait même interdit de se retrancher dans quelques réserves. Voilà pourtant des nécessités auxquelles ont souscrit des philosophes et des historiens comme Strauss et Mommsen, — souscrit, c'est peu dire, ils y ont applaudi avec un enthousiasme trop vif pour être sincère. Le docteur Jacobi a seul protesté : aussi l'a-t-il expié par quelques mois de prison.

Il n'y a plus à revenir sur ces débats, qui ont donné lieu ici à des joutes brillantes; c'est une part de nos tristesses passées sur laquelle il faut jeter le linceul de l'oubli. Ce qui en persiste, c'est

une nouvelle application de cette raison d'état qui du service de la politique a passé avec les mêmes formes impératives au service de l'économie politique. Il s'agit dès lors d'un des plus graves soucis du temps, de ces ligues d'ouvriers qui n'ont ni commencement ni fin, ne cessent en apparence que pour se reconstituer, ne disparaissent sur un point du territoire que pour se reproduire sur un autre. Rien de plus difficile à résoudre que le problème qui s'y pose, l'accroissement du salaire combiné avec la décroissance du travail, une rémunération plus grande en retour d'une besogne moindre; ce sont là deux termes qui semblent s'exclure, et qui, pour les patrons surtout, emportent la pensée d'une sorte d'incompatibilité. Et pourtant, dans quelque pays que l'on aille, quels que soient les groupes d'ouvriers que l'on interroge, les ateliers, les chantiers, que l'on visite, on y rencontre les mêmes prétentions, les mêmes vœux, et, quand les choses s'enveniment, les mêmes conflits. L'imitation, il est vrai, y est pour beaucoup. En général, c'est sur l'Angleterre que les autres états se règlent; les Anglais ont, dans la grande industrie, un droit d'aînesse qu'on ne saurait leur disputer; en bien ou en mal, ils font école. Émancipés les premiers, les premiers également ils en sont à chercher les termes d'une émancipation qui ne soit point abusive, et ils n'y emploient pas d'autre instrument que leur instrument familier, la liberté sans équivoque.

L'Allemagne n'y met pas la même franchise; le mot de liberté n'a pour elle qu'un sens douteux et se dénature dans les interprétations qu'on y mêle. Comme l'Angleterre, après l'Angleterre, elle a eu ses agitations d'ouvriers, ses émeutes et ses grèves. A diverses fois le marché de Leipzig en a été troublé; à Francfort, les démonstrations ont pris une violence telle qu'il a fallu les réprimer militairement. Çà et là, dans les parties mal liées du nouvel empire, éclate de temps à autre quelque suspension de travail, hier parmi les imprimeurs de la Saxe, aujourd'hui parmi les tisserands de la Silésie. Dans presque tous les cas, il y a un système en jeu, et au bout du système le nom d'un homme : pour les plus modérés, ce sera Schultze-Delitsch; pour les plus ardens, ce sera Lasalle ou un révolutionnaire de la même catégorie. Des établissemens libres, le mal gagne les établissemens qui ont un caractère demi-officiel et vivent en grande partie des commandes de l'état, comme les forges d'Essen en Westphalie. Certes aucun atelier n'aurait dû plus que celui-là échapper à la contagion des grèves : la nature des travaux, la composition du personnel, l'habileté de la gestion, semblaient l'en préserver. C'est Essen qui, dans le cours de la dernière guerre, a fourni l'artillerie en acier fondu qui a fait si bonne figure sur les champs de bataille et dans le cours du siége. Ni la faveur officielle,

ni la bonne renommée, ne manquaient donc à ce groupe de dix mille ouvriers, quand il a rompu avec ses patrons et mis en interdit pendant près d'un mois leurs forges et leurs hauts-fourneaux. Il est vrai que le salaire n'était qu'un prétexte et le déguisement d'un grief religieux, l'expulsion des jésuites, très influens et très populaires dans les provinces du Rhin.

Ainsi, en pleine veine de succès, l'Allemagne reconstituée comme empire s'est heurtée au même écueil que les grands et les petits états qui, dans les deux mondes, ont un rang en industrie. Comment a-t-elle porté ce souci, traité cet embarras, pris parti entre des prétentions difficilement conciliables? Dans les cas ordinaires, par des moyens plus évasifs que positifs, empruntés au régime prussien, des moyens de police, — dans les cas graves, par l'instrument du règne, la raison d'état. Il y a bien encore, dans les portions récemment unies à l'empire, quelques règlemens particuliers, des usages, des traditions, des tolérances locales, mais qui d'un jour à l'autre tendent à s'effacer sous le grand rouleau compresseur que la Prusse promène de frontière en frontière. Le nivellement définitif s'achèvera par les écoles et les casernes, qui tendent à supprimer de la vie d'un homme ce qu'elle a de facultatif pour y multiplier ce qu'elle a d'obligatoire. Suivons en effet le Prussien, en d'autres termes l'Allemand, et voyons jusqu'à quel point il s'appartient. A six ou sept ans, de gré ou de force, l'école le prend, et ne le lâche plus qu'à quinze. A peine a-t-il respiré librement pendant un petit nombre d'années, qu'un second engrenage le saisit, c'est le service dans l'armée. Ce service comporte pour l'individu quelques facilités d'option; mais il ne le conduira pas moins de l'armée active à la réserve, et de la réserve aux diverses catégories de la landwehr et de la landsturm. Les années s'écoulant, les noms et les uniformes changent, mais à tout degré l'assujettissement persiste; l'Allemand arrive ainsi presqu'aux confins de la vie, toujours dans les mains de l'état et debout au premier roulement du tambour.

Que ces habitudes constituent un progrès dans la marche des civilisations, c'est très contestable; mais la question n'est pas là. Il s'agit des ouvriers et des agitations d'ouvriers en vue d'obtenir de meilleurs salaires. Or il n'est indifférent ni pour les patrons, en butte à ces querelles d'intérêt, ni pour les gouvernemens, obligés parfois d'y intervenir, que les ouvriers aient, pendant de longues années, appris à obéir en d'autres circonstances et pour d'autres motifs, qu'ils se soient formés à la rude école de la discipline. La preuve est acquise qu'avec ces élémens et dans ces conditions les grèves sont plus courtes, plus inoffensives, et qu'elles cèdent en

général aux premiers arrangemens. Nulle part de ces violences qui vont jusqu'à effusion de sang, de ces processions turbulentes qui dévastent les parcs, comme à Londres, ou de ces actes odieux qui déshonorent l'industrie comme à Sheffield. Comme surcroît de garanties, l'Allemand professe un respect pour la police, qui semble en déclin à peu près partout, et, quels que soient ses griefs, il se renferme dans une protestation silencieuse. Voilà des qualités qui ne sont pas communes, et qui permettent d'agir sur ce peuple par des voies appropriées à son tempérament, le plus égal que l'on connaisse. L'Anglais a des colères, le Français des caprices qui trompent tous les calculs; l'Allemand reste en tout point et en tout temps conforme à lui-même; il sait se contenir quand il sent le plus vivement, et réfléchit avant d'agir. On conçoit dès lors à quel point lui répugne tout ce qui est révolte et défaut de concours; il a tellement et si longtemps subordonné sa volonté à celle des autres, qu'il évite toute occasion d'en ressaisir l'exercice : c'est une exception; il a hâte d'en sortir.

Pourtant ce tableau a quelques ombres. L'Allemand est docile, mais il est raisonneur. S'il obéit, c'est à la condition qu'on lui démontrera qu'il est fondé à obéir, et que rien ne manque à la démonstration. Cette tâche est dévolue à ses docteurs, et Dieu sait s'ils abondent. Au sujet des agitations d'ouvriers, ils se sont comptés un jour aux conférences d'Eisenach. Le lieu était bien choisi. Eisenach appartient à cette partie du grand-duché de Saxe dont Weimar est le chef-lieu. Longtemps l'Allemagne littéraire et philosophique en fit son siége de prédilection. On y voyait réunis au début de ce siècle, sous les auspices de la princesse Amélie, Goethe, Schiller, Herder et Wieland; c'est dans le voisinage d'Eisenach que se trouve le vieux château de Wurtzbourg, résidence des landgraves de la Thuringe, qui servit d'asile à Luther quand les foudres du saint-siége l'eurent frappé, et que la diète de Worms l'eut mis au ban de l'empire. On dit même que ce fut là qu'il commença la traduction de la Bible. Que de souvenirs chers à des Allemands et quel meilleur siége donner à des conférences sur les intérêts populaires! Rendez-vous fut donc pris à Eisenach vers la fin de l'automne dernier, et on y vit successivement arriver de toutes les parties de l'Allemagne les hommes qui par leurs études, leurs fonctions, leur nom et leur autorité étaient le plus naturellement désignés pour donner à ces conférences un tour et un dénoûment significatifs. La réunion était compétente; elle aurait pu aboutir à un peu de bien, si elle avait eu le ferme désir de tenir un langage sincère au lieu d'un langage de convention. On va voir que c'est en ce point qu'elle a surtout failli.

I.

Lorsqu'à Eisenach les membres de la réunion se trouvèrent au complet, ils étaient cent cinquante environ, professeurs, députés du *Reichstag*, publicistes et fonctionnaires. De ce nombre, quelques noms se détachent; parmi les professeurs, MM. Wagner de Berlin, Schmoller et Mayer de Halle, Held de Bonn, Grosler de Rostock, Friederich d'Eisenach, Brentano, Hildebrand, — parmi les députés du *Reichstag*, MM. Von Wedel, Sombart et Eberty, — parmi les fonctionnaires, M. Engel, conseiller privé et chef du bureau de la statistique, — parmi les publicistes, MM. Max Hirsch et Franz Duncker. Un membre du *Reichstag*, M. Gneist, avait été nommé président; quelques secrétaires lui étaient adjoints, et dans le nombre les plus jeunes et les plus intelligens d'entre les industriels qui faisaient partie de la conférence. Somme toute, ni les lumières, ni une certaine indépendance, ne manquaient à ces savans, et dans son discours d'ouverture le professeur Schmoller ne manqua pas d'indiquer dans le sens de quelles doctrines cette indépendance allait s'exercer. Emporté d'un beau zèle, à qui s'en prit-il? A l'école de Manchester, c'est-à-dire à la plus large expression de la liberté; mais il faut citer ses paroles. « La lutte, dit-il, aujourd'hui engagée entre le capital et le travail, le danger encore lointain et cependant manifeste d'une révolution sociale, a depuis quelques années ébranlé dans bien des esprits la confiance trop absolue qu'on accordait aux idées économiques de l'école de Manchester. » Voilà une exécution sommaire dont ni Adam Smith, ni Jean-Baptiste Say, ne se relèveront. Détruire, soit; mais alors que fonder? La conférence d'Eisenach n'est point à court, et dit carrément leur fait aux gens de Manchester et à leurs pareils. A la liberté de l'Angleterre, elle préfère la discipline de la Prusse. Écoutez. « Les organisateurs de la conférence, ajoute le discours d'ouverture, ne veulent ni mettre sur un piédestal le droit individuel, ni faire de l'état une puissance tyrannique dévorant tout; au lieu de considérer l'état comme un mal nécessaire, ils le regardent comme un instrument moralisateur, comme un pouvoir bienfaisant destiné à intervenir dans cette guerre des classes où l'égoïsme se donne libre carrière sous nos yeux. L'état, dans son propre intérêt, dans l'intérêt général, doit protéger les faibles contre les forts. »

Voilà bien, dans toute sa candeur, l'économie politique allemande : l'état arbitre dans la guerre des classes et protégeant les faibles contre les forts. Croirait-on que de telles professions de foi aient exposé les hommes qui les débitent si résolûment à des soup-

çons sur le fond de leur pensée et à des qualifications malsonnantes? Il faut le croire, car le discours d'ouverture exhale là-dessus une plainte. « Ceux, y est-il dit encore, ceux qu'on appelle ironiquement *les socialistes de la chaire* ne prétendent pas renverser la science : ils reconnaissent les faits existans; ils ne s'élèvent pas contre la liberté des coalitions, mais ils réclament une enquête officielle sur le problème social, une législation sur le travail dans les manufactures, un inspectorat dans les fabriques, une banque d'assurances contrôlée par l'état à l'usage des ouvriers. » Suit la nomenclature, et elle est longue, de tout ce que l'état pourrait bien faire encore pour les classes qui vivent d'un travail manuel, des soulagemens à apporter à leurs misères, des institutions de prévoyance et de mutualité dont elles ont toujours éprouvé les bons effets, enfin, quand les grèves éclatent, des calmans qu'il convient de leur administrer pour combattre ces accès intermittens de la fièvre révolutionnaire, — le tout applicable aux provinces originaires comme aux provinces annexées, aux anciens comme aux nouveaux sujets de l'empire.

Tel est ce discours d'ouverture, où se résume la doctrine, si doctrine il y a, de ce que l'on nomme en Allemagne « les socialistes de la chaire. » Ce socialisme a le tort de ressembler à celui qui a prévalu en France dans le cours du dernier règne; il est trop officiel pour réussir auprès des ouvriers. Qui ne se souvient du temps où chez nous aussi l'empereur se présentait aux ouvriers les mains pleines de faveurs, prêt à les répandre sur eux, s'ils consentaient à les recevoir de lui? Aucun de ces essais n'a bien tourné. Les courtisans, qui sont toujours et partout les mêmes, veulent recommencer l'épreuve avec un autre empereur et sur les mêmes données, qui sont celles-ci : un homme gardant le dernier mot, et la raison d'état jugeant tout en dernier ressort. La chance au-delà du Rhin sera-t-elle meilleure? C'est à voir, et dans tous les cas ce ne sera qu'accidentel. Ni les hommes, il est vrai, ni les circonstances ne se ressemblent : l'Allemand est plus maniable que le Français, et l'empereur d'Allemagne a aux yeux de ses peuples un prestige récent qui manquait au nôtre; mais dans tout cela, quelque fond qu'on y fasse, il y a pourtant quelque imprévu. La couronne peut changer de main, la politique et la guerre, jusque-là si heureuses, peuvent dégénérer, enfin les défis successifs jetés à l'équilibre de l'Europe peuvent trouver un terme, et à ce moment, hors de toute influence accessoire, un peu de clarté se fera. Il sera aisé de reconnaître qu'il y a tout avantage à dégager l'état des attributions parasites dont on l'a longtemps surchargé, et qui augmentent, sans profit pour personne, la série de nos assujettissemens et l'échelle

de ses responsabilités. L'ouvrier comme individu ou les ouvriers comme groupe auront un jour à pourvoir eux-mêmes à leurs arrangemens sans que l'état ait à intervenir autrement que pour déférer aux tribunaux tout ce qui peut ressembler à des violences ou à des sévices.

C'est du reste l'instinct profond des ouvriers de tous les pays et de toutes les branches d'industrie de ne s'en remettre désormais à personne pour régler le prix de leur travail; ils ne comptent plus que sur eux-mêmes. Là où l'état s'impose soit par des pressions indirectes, soit par des injonctions directes, ils se résignent, sauf à prendre leur revanche quand ils en trouvent l'occasion. On s'en convaincra mieux en passant en revue les questions qu'ont successivement posées les conférences d'Eisenach et les développemens que leur ont donnés les orateurs. Ils tiennent pour acquises les concessions que la loi et la coutume ont accordées aux ouvriers, c'est là probablement ce que l'on nomme le socialisme des hommes de la chaire; mais s'agit-il de conclure, ces concessions s'anéantissent par des corrections contradictoires, et ce socialisme aboutit à une sorte d'effacement administratif. Il n'est pas de droit qui ne cède quand le nom de l'empereur se met de la partie. C'est dans cet esprit qu'on a examiné la loi sur le travail dans les manufactures, les ligues d'ouvriers et les grèves qui en sont la suite, tout ce qui se rattache au prix du salaire et à la durée de la journée, les divers modes des règlemens et la nature des rapports avec les patrons. Un fait à remarquer, c'est que l'Allemagne, qui dans plusieurs sciences a fait preuve d'originalité, n'a pas de science propre en économie politique. Tous ces problèmes que nous venons de rappeler sont ceux que l'Angleterre a depuis le début de ce siècle mis en circulation et dans une certaine mesure a fait pénétrer dans les lois et dans les mœurs. L'Allemagne en est encore à les agiter spéculativement, et, tout en raillant l'école de Manchester, elle lui emprunte toutes ses formules.

C'est le professeur Brentano qui, comme rapporteur, a résumé le débat sur le travail dans les manufactures. Naturellement c'est surtout de l'emploi des enfans qu'il s'est agi. Le professeur a tellement peur qu'on abuse d'eux qu'à peine permet-il que l'on en use. Voilà l'écueil ordinaire de ces sortes de discussions, quand elles se passent entre hommes qui n'ont pas mis la main à l'œuvre, cherchent surtout l'effet et veulent se distinguer par des excès de zèle. La déclamation se met alors de la partie et nuit aux causes que l'on prétend servir. Ce qui frappe dans le rapport de M. Brentano, c'est un luxe de précautions pour que l'enfant sous aucun prétexte ne soit distrait de l'école, et que la manufacture lui prenne le moins

de temps possible. On dirait que la manufacture n'est qu'un hors-d'œuvre, et qu'à y tenir sa place l'enfant déroge; c'est pourtant la manufacture qui lui donne un salaire et lui apprend son métier; mais qu'importe à un professeur? Non-seulement il réglera l'âge de l'entrée des enfans, le nombre d'heures de leur travail, les heures de repos, mais il voudra que ces heures soient fixées par des moyens réguliers et des horloges autorisées, et cela avec une précision telle qu'aucune erreur, aucun abus, ne soient possibles; ainsi seulement on aura la garantie qu'aucune minute n'est dérobée à l'école. Ce n'est pas tout aux yeux de M. Brentano; la surveillance des enfans dans les manufactures ne lui suffit pas, ne le contente pas : il veut que cette surveillance accompagne l'enfant à sa sortie et chez ses parens ou tuteurs, qu'aucun de ses actes n'y échappe, qu'il n'ait du matin au soir ni un écart ni une distraction, pas même une occupation supplémentaire. De là les propositions suivantes : 1° qu'il manque à la législation allemande sur les manufactures, pour répondre aux besoins existans, une mise en œuvre effective par des employés de l'état à titre fixe, 2° que cette législation a besoin d'interdictions plus larges s'appliquant aux heures du travail et une observance plus stricte des règles scolaires, qu'elle doit en outre s'étendre à toutes les branches d'activité industrielle où se produisent des inconvéniens analogues, 3° enfin qu'elle doit s'appliquer aux femmes mariées avec les distinctions qui seront nécessaires.

Sauf les minuties, il n'y a rien dans tout cela qui n'ait été depuis longtemps consacré par les monumens de la législation anglaise. Les Allemands, pour remplir leur programme, n'auraient qu'à les copier : ces monumens remontent très haut dans le siècle et ne s'arrêtent qu'à des années récentes. Ainsi c'est en juin 1802 que le premier sir Robert Peel présenta le bill célèbre qui limitait le travail des femmes et des enfans sous certaines conditions, dans certaines filatures. En 1833 paraît le premier des *factories act* (actes sur les manufactures), acte complet et efficace qui abaisse de vingt et un à dix-huit ans la limite d'âge pour le travail de nuit et étend l'intervention de la loi à toute espèce de filatures mues à la mécanique. Au-dessous de dix-huit ans, le travail est limité à douze heures avec une heure de repos, en tout soixante-neuf heures par semaine. La loi assure à ses protégés le repos du dimanche et des jours fériés; elle pose le principe salutaire que l'enfant auquel ses parens demandent un travail manuel avant l'âge de treize ans a droit, en échange, à une certaine instruction, et elle établit en sa faveur l'instruction obligatoire; enfin elle assure sa propre efficacité par la création d'inspecteurs spéciaux des manufactures.

Depuis ce premier acte, qu'on peut appeler fondamental, une

série de dispositions est venue, d'année en année, en assurer les effets, en combler les vides et en étendre les applications : en 1842, la loi qui règle la tenue des travaux souterrains et la police des mines, — en 1844, un *second factories act* qui élargit et fixe mieux les termes du premier. A une inspection insuffisante, la loi substitue alors une inspection sérieuse appuyée par des sous-inspecteurs et fortifiée par un bureau central qui doit recevoir avis de la fondation de toute nouvelle fabrique; en même temps, elle impose à certaines industries quelques précautions sanitaires soit pour l'aérage, soit pour la surveillance des machines. D'autres modifications sont également ordonnées. L'âge auquel les enfans peuvent travailler est abaissé de neuf à huit ans, mais en retour leur journée est réduite à six heures et demie ou sept heures, à moins qu'ils ne travaillent qu'un jour sur deux, auquel cas le jour de travail peut être de dix heures. En 1847, une dernière loi, que l'on a nommée le bill de dix heures, prescrit qu'après le 1er mai 1848 les femmes et les garçons au-dessous de dix-huit ans ne pourront travailler dans les *factories* que dix heures par jour ou cinquante-huit heures par semaine. Cette loi, qui d'abord ne touchait qu'une portion des ateliers, s'est étendue par la force des choses à tous les adultes, si bien qu'on peut aujourd'hui la regarder comme d'application générale dans toutes les populations des fabriques. On a en outre adjoint successivement à la nomenclature du bill d'origine des ateliers qui n'y figuraient pas : en 1860 les teintureries, en 1861 les fabriques de dentelles, en 1862 le blanchissage en plein air, en 1863 les toileries, les draperies, puis les boulangeries, en 1864 l'emballage, en 1865 les poteries, les manufactures de papiers peints, de capsules, de cartouches, d'allumettes, etc.

Cette série d'objets comprenait à peu près toute la grande industrie; restaient la moyenne et la petite : une fois l'instrument de surveillance créé, il n'en coûtait rien pour ainsi dire de s'étendre jusque-là. Dans cette intention, un bill de 1867, au lieu d'introduire une à une de nouvelles industries dans les cadres de l'inspection, dispose que tous les établissemens où l'on fond les métaux, où l'on fabrique des objets en métal, en caoutchouc, où l'on produit du papier et du verre, où l'on fabrique le tabac, où l'on imprime et où l'on relie, seront désormais considérés comme *factories*, puis, sans autre spécification, que tout établissement, quelle que soit son industrie, qui emploie plus de cinquante ouvriers dans une ou plusieurs maisons sera soumis aux mêmes prescriptions. Cette mesure n'était qu'une préparation pour mieux passer du travail en atelier à ce que nous nommons en France le travail en chambre. Une seconde loi de 1867 y pourvoit et règle la condition des *work-*

shops, qui semblent représenter assez exactement ce genre de travail, c'est-à-dire, aux termes du bill, « tous les établissemens où des femmes et des jeunes gens de moins de dix-huit ans auxquels l'état accorde une protection spéciale travaillent pour un patron. » Ici pourtant il avait fallu pour l'exercice de la surveillance transiger avec les coutumes. Les autorités locales étaient chargées de l'exécution de la loi et les inspecteurs de l'état avaient dû s'effacer devant des inspecteurs particuliers pris un peu au hasard et médiocrement payés. Les abus ne se sont pas fait attendre; il y a eu des plaintes, et le parlement en a été saisi; on a comparé les résultats entre l'inspection publique et l'inspection privée; cette dernière paraît avoir été condamnée. Il semble décidé que l'exécution des lois protectrices ne souffrira plus de disparates, qu'elle sera confiée aux mêmes personnes et retirée aux autorités locales, qui se sont montrées incapables d'y veiller.

Voilà du moins une chambre qui a quelque souci de ses prérogatives et ne recule devant aucune des difficultés de sa tâche. S'agit-il de protéger les faibles, elle en vient à bout par le seul jeu des institutions, tant elle les manie avec souplesse et habileté. Les hommes de cette trempe ne se donnent pas à un maître; ils se suffisent et suffisent à tout. C'est sur eux que les docteurs d'Eisenach devraient prendre exemple pour introduire dans leurs lois sur les manufactures cette suite de sanctions qui ont amélioré la loi anglaise et en font aujourd'hui un code complet. C'est également à eux qu'ils devraient faire des emprunts pour pacifier les différends qu'occasionne le règlement des salaires, et qui sont pour les parties en présence un dommage sans compensation. L'Allemagne n'a encore à choisir, dans le cours de ces incidens, grèves, coalitions, suspensions de travail, qu'entre les violences de Lasalle et les tempéramens de Schultze-Delitsch. Longtemps aussi l'Angleterre n'y opposa qu'une arme, celle du talion; à la désertion des ateliers, elle répondait par le congédiement forcé des ouvriers. De part et d'autre, on allait ainsi au pire jusqu'à ce que, de guerre lasse, vainqueurs et vaincus en vinssent à une capitulation onéreuse pour tous les deux. Dieu sait quelle somme de temps et d'argent s'est ainsi dépensée, et chaque jour se dépense encore! Un moment arrive toujours dans ces conflits de classes où les débats d'intérêt se changent en débats de vanité, les plus acharnés et les plus implacables de tous.

S'est-il produit là-dessus à Eisenach quelque idée nouvelle, quelque moyen de conciliation doué de quelque vertu? Nullement. La conférence déclare, il est vrai, que la liberté des coalitions est désormais hors d'atteinte; mais, quand il s'agit de définir la coalition

même, de fixer la limite où, devenue abusive, elle voit son caractère s'altérer et son droit s'éteindre, la conférence balbutie, et n'a plus ni le même aplomb, ni la même fermeté d'accent. L'hésitation persiste au sujet des associations d'ouvriers et des tolérances légales que le régime allemand leur accorde; autant d'orateurs, autant d'opinions souvent contradictoires. Ceux-ci penchent pour le système de coopération ou, pour parler plus clairement, de participation des ouvriers aux bénéfices des patrons; ceux-là ne voient dans cet arrangement qu'un avantage précaire où l'ouvrier est à chaque inventaire à la merci du maître qui le paie et doute plus ou moins de la sincérité des comptes qu'on lui rend, — controverses souvent reprises, jamais vidées, et qui sont destinées à mourir où elles sont nées, dans les brouillards de la spéculation. C'est là d'ailleurs que les Allemands se plaisent; ils aiment mieux discuter que conclure, et multiplient les opinions afin de n'avoir pas à s'expliquer sur les faits.

Les Anglais aiment mieux les faits, et sur ces deux points encore, — les unions des corps de métier et les grèves d'ouvriers, — ils donnent le branle au monde industriel. En réalité, il n'est point d'acte d'émancipation, en matière de travail manuel, dont ils n'aient été les initiateurs et les poursuivans infatigables. L'Europe étouffait encore sous l'étreinte des corporations, que déjà ils s'en étaient affranchis. A la fin du siècle dernier, la loi déclarait illicite, quel qu'en fût l'objet, toute société qui se composait de plusieurs branches correspondant entre elles, et en 1817 un *bill* nouveau soumettait à des restrictions sévères toute réunion de plus de 50 personnes. C'est le point de départ, la date du *sedition meeting act.* En 1824, cet échafaudage, debout de temps immémorial, tombe par le fait seul d'une dénonciation individuelle. Joseph Hume présente une motion au parlement pour demander l'abrogation de la loi qui punissait les ouvriers pour s'être entendus avec l'intention de se mettre en grève ou pour obtenir d'une manière quelconque une élévation de salaires. Il signale les abus et les inconvéniens de cet interdit jeté sur la faculté qui doit être laissée à tout homme de disposer de ses bras, il démontre les avantages qui naîtraient du système contraire, c'est-à-dire de l'usage licite de la liberté. La discussion fut ardente, mais sérieuse et élevée; le bon sens et la justice l'emportèrent sur les intérêts et les préjugés dominans. Ce fut toute une révolution. L'expérience la justifia dès le début, et les faits, en se succédant, ont confirmé la vertu du principe. Depuis ce temps, les Anglais ont appris à trouver le point précis qui doit séparer les actes permis des actes délictueux, et leur législation a eu pour but de ne jamais léser la liberté des uns en étendant celle des autres. C'est ainsi qu'ils

ont su définir à la fois les droits des patrons en regard de ceux des ouvriers, et en même temps les droits plus délicats et plus difficilement saisissables des ouvriers entre eux. Ici encore le temps et l'étude ont apporté de grandes améliorations à la première ébauche, et l'on peut suivre, dans le cours du siècle, le parlement se rectifiant et se complétant lui-même dans cette œuvre d'émancipation.

Les premières retouches ne datent pourtant que de 1859, c'est-à-dire après une expérience de trente-cinq ans. Il s'agit alors de s'accorder sur un détail qui dans le cours des grèves donnait lieu à des interprétations variables. La loi de 1824 défendait aux ouvriers en grève de *molester* ou d'*entraver* dans leurs travaux les camarades qui ne voulaient pas se joindre à eux. Que fallait-il entendre par ces mots? La loi de 1859 les définit et les restreint de la manière suivante : « les sollicitations pacifiques et raisonnables ayant pour but de persuader à d'autres, sans aucune menace ni intimidation directe ou indirecte, sont déclarées légales. » En 1867, nouvelle difficulté d'interprétation à propos d'une grève de tailleurs. Cette fois la difficulté concerne des ouvriers et des maîtres. De part et d'autre, il est question d'une mise à l'index; pour les ouvriers, c'est l'équivalent de ce que notre code nomme des *damnations*, et ce que les Anglais désignent par le *picketing* et le *rattening*, ce qui veut dire les cordons de surveillance établis autour des ateliers des patrons ou le vol des outils commis au préjudice des ouvriers qui se refusent à entrer dans une grève; pour les patrons, c'est l'usage des *black list*, des listes noires qui impliquent un refus de travail pour les ouvriers qui y figurent. Dans ce conflit, ce n'est pas la loi, c'est la jurisprudence qui en a décidé; dans les deux cas, au banc de la reine et aux assises, elle a donné gain de cause aux patrons. Enfin le 29 juin 1871, le même jour où fut voté le bill qui donna aux *trades-unions* (unions de métiers) une existence légale, survint un autre bill qui en était comme la garantie. Le parlement sentit en effet qu'en reconnaissant officiellement ces puissantes organisations il convenait d'assurer une protection plus efficace aux individus isolés qui refusent de s'y associer. Des exemples nombreux tendaient à établir qu'il y avait lieu de les protéger sérieusement contre la pression morale de leurs camarades. Tel est l'objet de ce bill, où les menaces, les violences, le *rattening*, le *picketing*, sont définis de la manière la plus précise et punis de façon à en prévenir le retour.

II.

Si maintenant, du milieu de ces réformes législatives accomplies dans l'intérêt des ouvriers, on veut dégager ce qui appartient à juste titre aux Allemands, c'est M. Schultze-Delitsch que d'abord on rencontre, un homme de bien et un esprit porté aux découvertes. Il n'y a plus à rappeler celle qui a honoré son nom, les *Genossenschaften*, sortes de banques de prêt ou de sociétés coopératives qui ont fait le tour des provinces allemandes; M. Schultze-Delitsch est sur la voie d'une autre fondation, les *Gewerkvereine*, qui seraient pour l'empire d'Allemagne l'équivalent des *trades-unions*, et prendraient ainsi une consistance légale. Le *Reichstag* en a été saisi, et a nommé une commission pour l'examen du projet; la conférence d'Eisenach s'en est également occupée. La commission du *Reichstag* en adopte les dispositions principales; un seul changement a été demandé, le même qui a partagé la commission de la chambre des communes : c'est celui qui interdit aux *trades-unions* de consacrer aux grèves les fonds rassemblés dans un autre dessein. En revanche, la conférence d'Eisenach a maintenu la rédaction de M. Schultze-Delitsch. Il convient d'ajouter qu'en dernier lieu le parlement anglais est revenu sur cette clause, à cause des difficultés de l'exécution.

Un autre point sur lequel l'attention du *Reichstag* a dû se porter est l'arrangement amiable des grèves. Diverses combinaisons ont été mises en avant : les unes reposent sur une participation aux profits, les autres sur un arbitrage dans des conditions déterminées. L'arbitrage est surtout en faveur auprès des députés, et la conférence d'Eisenach a dû faire une grande place à ce grave sujet. Parmi les combinaisons qui ont obtenu le plus d'accueil est celle qui constituerait une sorte de conseil mixte composé en nombre égal d'ouvriers et de patrons, et départagés par un président désintéressé dans ces questions, mais investi d'une magistrature locale. A ces conditions, la sentence rendue devrait obliger les contendans. Le choix des arbitres ne se ferait pas d'ailleurs indistinctement et au hasard : pour les patrons comme pour les ouvriers, il y aurait des élections de corps, et les pouvoirs devraient être renouvelés chaque année. Les parties engagées dans le différend pourraient en outre exercer des récusations limitées en nombre et sérieusement motivées. On aurait ainsi de véritables tribunaux, fondés à rendre leurs décisions exécutoires toutes les fois que leur arbitrage aurait été accepté par le fait de la délégation qui les constitue. Il serait à désirer qu'un de ces projets aboutît à une sanction définitive; aucun intérêt n'est plus urgent que cette

pacification des industries. Peut-être y arriverait-on également dans les ateliers où les prix ne subissent pas de fortes variations par l'adoption des tarifs délibérés en commun, et qui resteraient en vigueur pendant un temps déterminé.

Il nous reste à toucher une dernière question, où la conférence d'Eisenach ne s'est inspirée que d'un intérêt allemand, et où elle n'a pas eu à prendre des leçons de l'Angleterre : c'est la question des loyers. Au fond, aucun principe n'est ici engagé, du moins s'est-on bien gardé d'en engager aucun. Le débat n'a porté que sur un fait local, particulier aux grandes villes allemandes, principalement à Berlin. On sait quelles réclamations y a dernièrement soulevées le renchérissement des loyers par suite d'un accroissement soudain et peut-être excessif de la population. La Prusse, devenue le centre d'un empire, supporte les conséquences de ses nouvelles grandeurs; elle a si largement étendu ses conquêtes, elle s'est si brusquement arrondie, qu'il faut, bon gré mal gré, qu'elle donne d'autres proportions à l'enceinte de sa capitale. De toutes parts lui arrive un surcroît de cliens; il faut les loger, pourvoir à ce besoin imprévu, et de telle façon que ceux qui sont nantis n'aient pas à souffrir de l'affluence de ceux qui sont à nantir, que pour tous la dépense à faire ne soit point au-dessus des ressources, et qu'on leur donne aussi économiquement que possible des logemens appropriés à leur condition. C'est là un problème qui n'est ni simple ni facile à résoudre, d'autant moins facile et simple que la population dont il s'agit est des plus remuantes que l'on connaisse, et que l'intérêt même de l'empire, c'est-à-dire la raison d'état, qui est souveraine, est en jeu dans la solution à intervenir. Voilà sous l'empire de quelles circonstances la question se présentait aux conférences d'Eisenach et à quelles conditions elle pouvait tenir convenablement sa place dans le programme tracé par des mains officielles.

Pour bien en marquer la provenance, ce fut M. Engel, conseiller privé, qui l'introduisit, mais il céda presque sur-le-champ la parole au député Wagner, qui eut les honneurs de la discussion. La thèse était familière à ce député du *Reichstag;* il l'avait agitée, pour se former la main, dans une lettre publique adressée à M. Oppenheim, le banquier probablement, et lui avait donné des proportions et une forme singulières. Après avoir insisté sur l'importance des devoirs que venaient de créer à la capitale de l'empire une situation nouvelle dans l'histoire et la nécessité d'élever des constructions qui fussent en rapport avec ses destinées, il n'aboutit à rien moins qu'à la demande d'une expropriation générale des propriétaires urbains par la commune ou par l'état. D'après lui, ce moyen était le seul qui permît d'apporter quelque harmonie

dans les plans et quelque économie dans la dépense, d'adapter à chaque classe de la population et presqu'à chaque ménage le logis qui lui convenait en tenant compte des habitudes, des goûts et des fortunes. Comme on le pense, une semblable proposition ne manqua pas de contradicteurs; l'auteur lui-même se vit obligé de battre en retraite devant son œuvre et de la tempérer par toute sorte de commentaires conditionnels, ce qui fit dire plaisamment au député de Wiesbaden, M. Karl Braun, comme résumé du débat : « Chacune des idées émises par le professeur Wagner est comme un buffle farouche; heureusement le buffle porte un anneau dans le nez et un enfant pourrait le mener à l'étable. » Cette fois encore le buffle fut mené à l'étable; le professeur Wagner se résigna à comprendre que la Prusse n'est pas mûre encore pour s'identifier aux imaginations de Charles Fourier, et qu'on viendra difficilement à bout de convertir Berlin en un vaste phalanstère.

On le voit, quand l'économiste allemand se sent hors de la raison d'état, il perd le juste sentiment des choses et tombe volontiers dans les fantaisies. Celle-ci est d'une gaîté douce qui ne peut amener aucun orage ni troubler aucune opinion. Elle donne pourtant à penser sur l'état de la science en Allemagne, si elle a été prise au sérieux par l'auteur, et n'est pas une raillerie à l'adresse de nos constructeurs de capitales. Dans tous les cas, le nom même que porte l'économie politique dans les universités situées au-delà du Rhin suffirait pour la rendre suspecte; on la comprend dans une rubrique qui sonne mal, celle des sciences de l'état, l'équivalent de sciences administratives. Or l'économie politique est une science de principes plutôt que de faits, de discussion plutôt que d'administration. L'étiquette est donc fausse et n'a pas peu contribué à troubler les jugemens qui en ont été portés chez nos voisins. Un homme surtout a mis son talent, qui était réel, à propager cette équivoque non-seulement en Allemagne, d'où il fut injustement banni pour ses opinions politiques, mais dans les États-Unis d'Amérique, où il séjourna pendant un long exil. C'est le docteur List, né en Souabe, et qui, dans un traité en deux volumes, a donné à ces sciences de l'état ou soi-disant telles un air de parenté avec l'économie politique, et a essayé d'élever autel contre autel. Cette confusion, les disciples de List, mort depuis longtemps, l'ont maintenue et mise au service de l'idée historique allemande, introduite dans les gymnases et dans les chaires, si bien qu'aujourd'hui elle fait partie de l'existence en commun de ces provines confondues par la guerre, et ne peut pas plus s'en détacher que le casque à pointe et l'hymne du *Vaterland*.

LOUIS REYBAUD.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN RÉALISTE ET LE ROMAN PIÉTISTE.

Chaque génération littéraire choisit une forme entre toutes, appropriée au génie de l'époque, et la cultive avec plus de soin et plus de succès. Il est certain que le roman a été cette forme pour la France du XIXe siècle. C'était là un genre presque nouveau, plus ouvert et plus riche que la comédie, plus apte à se plier aux émotions comme aux philosophies personnelles, où la poésie lyrique trouvait place, et place aussi l'histoire. Pour ces raisons et d'autres encore, le roman fut à la mode. Les politiques aussi bien que les critiques et les poètes payèrent leur tribut à la divinité du jour, et cette vogue correspondait si exactement à l'esprit du temps qu'elle dure encore après quarante années. Une critique sérieuse des romans contemporains est donc plus qu'une simple étude de littérature, car, s'il est vrai de dire que notre goût relève de nos mœurs et les reproduit, de même et plus profondément encore les tendances des auteurs connus expriment les vices et les vertus qui élèvent ou abaissent la nation tout entière.

Les romanciers nouveaux, par suite du succès même de leurs prédécesseurs, ont un lourd héritage à porter. Parmi les maîtres aujourd'hui silencieux ou disparus, lesquels continueront-ils? L'antithèse éternelle qui se dresse devant toute œuvre de création humaine, l'antithèse de l'idée et de la matière, de l'âme et du corps, de la personne libre et du monde soumis au lois nécessaires, n'a pas été sans laisser sa trace dans le domaine de la fiction romanesque. De quel côté se rangeront les jeunes écrivains? Envelopperont-ils une thèse dans leur drame, ou bien étudieront-ils l'homme pour l'homme, indifférens au blâme ou à l'éloge, curieux uniquement de composer un chapitre de psychologie? Se détacheront-ils des souffrances publiques pour jouir de beaux rêves, ou bien

leur livre sera-t-il une action? serviront-ils un parti? Qu'ils le veuillent ou non, ces questions s'imposent à eux, tant l'art de nos jours a de justes exigences, et tant les modèles sont divers. *Mauprat,* qui démontre une idée, est un chef-d'œuvre; au contraire, Mérimée a raconté la *Chronique de Charles IX* et *Colomba* d'une façon tout impersonnelle, sans y rien mêler de ses sentimens ou de ses doctrines. D'autres, moins corrects et moins sobres, ont été plus avant encore dans cette manière, qui s'inquiète peu du bien ou du mal, pourvu qu'elle représente vivement les passions. Que choisir? Chacune de ces théories peut se recommander d'un nom célèbre, et il semble que l'hésitation soit permise. Elle ne l'est plus désormais; dans les circonstances douloureuses que nous traversons, c'est un devoir, un devoir absolu pour les romanciers qui prennent l'art au sérieux, de répondre à certains besoins de nos intelligences et de nos cœurs.

Vous êtes-vous demandé parfois comment serait imaginé le roman idéal qu'il vous plairait de lire aujourd'hui pour vous reposer un moment des tristesses contemporaines? D'abord il devrait être humain, et par ce mot nous entendons qu'il dédaignerait les créations monstrueuses dont nous obsèdent les réalistes. Comme nous voulons un apaisement, il respirerait l'amour d'une existence meilleure, plus simple que notre vie moderne, toujours si agitée. Pour avoir trop étudié les caractères compliqués et raffinés, nous perdons le sens exquis des belles natures, les excès seuls nous semblent réels. Le roman que nous désirons se soucierait donc peu de peindre des fous ou des malades, il retrouverait la beauté dans l'étude des choses saines et des sentimens nobles. Ce roman aurait pour charme une entière sincérité. Sans dissimuler le mal, il ne l'exagérerait pas au point de l'étaler seul en pleine lumière. Comme il se souviendrait qu'un désordre immense est au fond des âmes, il chercherait à dégager la loi qui gouverne les passions humaines. Il faudrait, en un mot, qu'il pût porter en épigraphe cette pensée de George Sand : « on peut définir passion noble celle qui nous élève et nous fortifie dans la beauté des sentimens et la grandeur des idées, passion mauvaise celle qui nous amène à l'égoïsme, à la crainte, et à toutes les petitesses de l'instinct aveugle. »

Un tel livre ne saurait se passer d'une forme accomplie. « Le mauvais goût mène au crime, » dit Mérimée; sans pousser le purisme à cette extrémité, il est permis de considérer la langue française comme une propriété inviolable, nationale, si l'on peut dire, dont il faut à tout prix conserver la beauté. La perfection de la forme est pour les mauvaises doctrines une sorte de pureté qui les empêche de descendre trop bas, pour les idées grandes un achèvement. Les esprits délicats sont aisément épicuriens, il importe de ne pas les effaroucher par la négligence ou la vulgarité de l'expression. Enfin, si le roman dont nous par-

lons quittait les hautes cimes de l'art pour vivre de notre vie moderne et combattre nos combats, sa règle devrait être celle-ci : ne se soumettre à aucune coterie, et, soucieux de la France avant toutes choses, travailler à détruire les haines civiles qui nous ont désunis même en face de l'ennemi. Tel est en effet le rôle du poète,

> Et non pas de pousser à des rébellions
> Tous ces mauvais instincts, bêtes fauves de l'âme,
> Que l'on déchaîne aux jours des révolutions.

En essayant le portrait du roman idéal qui conviendrait à l'heure présente, nous avons retracé en même temps les devoirs auxquels ne saurait se soustraire aucun écrivain qui se respecte : la vérité humaine et morale, le souci du style et le patriotisme; mais « tout ce qui est beau est aussi difficile que rare, » nous nous en convaincrons une fois de plus en parcourant les romans que nous avons choisis parmi les ouvrages publiés dans ces derniers temps.

I.

La première impression qu'on éprouve à la lecture de ces romans, il faut le dire tout d'abord, c'est le regret de n'y rien trouver d'original, ni dans la pensée ni dans le style. L'imitation domine, et la pire des imitations, celle qui se fonde sur des principes faux d'esthétique et se donne une apparence d'école. Ce résultat est surtout inévitable après que certains écrivains ont obtenu par des hardiesses équivoques une renommée de mauvais aloi. On voit alors affluer les imitateurs, convoitant le même succès et s'attachant aux mêmes procédés. C'est aussi le moment où apparaissent les défauts de la conception première, les disciples ayant l'habitude de mettre à nu les vices du système, que l'inventeur avait parfois dissimulés sous le prestige de son talent. Aujourd'hui nous assistons à ce spectacle. Que n'a-t-on pas écrit pour défendre le réalisme, ou du moins ce qu'on entend par ce mot! L'horreur des thèses, l'indifférence à la moralité des héros, ont passé pour des vérités scientifiques. La théorie des milieux a été considérée comme un dogme, et c'était une loi de décrire les ameublemens, les vêtemens, les maisons, les villes, le ciel, le tempérament. Les partisans de cette doctrine citaient, pour la justifier, deux ou trois noms fameux; mais les imitateurs sont venus, ils ont développé insolemment les conséquences des principes, et nous pouvons voir aujourd'hui où elles aboutissent dans les livres de quelques écrivains, très différens sans doute, presque opposés même, qui semblent toutefois s'être concertés pour mettre en pleine lumière les ridicules ou les insuffisances de leur système.

Les trois romans de M. Zola, que l'auteur intitule avec une singu-

lière prétention *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, échappent à une analyse serrée de près. *La Fortune des Rougon*, la première de ces trois études, est composée de quatre romans entrelacés et confondus, qui se présentent tous sur le même plan. Une famille nombreuse et pauvre, mi-ouvrière, mi-bourgeoise, les Rougon-Macquart, habite Plassans, petite ville imaginaire du midi, et se trouve mêlée aux événemens qui suivirent le coup d'état de décembre 1851. L'auteur explique longuement par quelles épreuves les membres divers de cette famille sont arrivés, qui à soutenir les Bonaparte, qui à dédaigner toute politique, qui à défendre la république par enthousiasme ou nécessité, et, dans la pensée de M. Zola, chaque opinion suppose une vie particulière qu'il essaie de reconstruire avant d'engager les acteurs dans le drame de la fin. Après le triomphe, *la Curée*. Ceux des Rougon qui ont vaincu en province s'abattent sur Paris. Eugène, l'un d'eux, est ministre. L'autre, Aristide, change de nom; il se fait appeler Saccard pour jeter de l'ombre sur son passé politique, épouse une riche héritière déshonorée, Renée Béraud du Châtel, dont les débordemens se déchaînent à travers les salons et les mauvais lieux de Paris. La troisième étude s'appelle *le Ventre de Paris*, et nous introduit aux Halles centrales. Une des cousines d'Aristide, une Macquart, Lisa, y représente la famille. C'est l'histoire de Florent, un proscrit du 2 décembre, qui s'est échappé de la Guyane, et qui, l'esprit plein de rêves humanitaires, poursuit l'organisation d'une société secrète. Trompé par ses complices, qui sont des espions, persécuté par Lisa, sa belle-sœur, dont il trouble la vie paisible, dénoncé par toutes les femmes de la halle, qui haïssent cet *homme maigre* d'une haine instinctive, il est enfin arrêté par la police et pour la seconde fois déporté. — L'auteur nous promet d'autres récits qui nous mèneront jusqu'à Sedan; nous n'en demandons pas tant pour apprécier la manière de M. Zola, ces trois volumes suffisent.

C'est une vérité reconnue que le style révèle la qualité même et la nature intime d'un esprit; à ce point de vue, dès l'abord M. Zola nous apparaît comme un homme pour lequel le monde intérieur n'existe pas. Il serait malaisé d'imaginer une façon d'écrire plus sensuelle et plus dépravée. C'est pitié de voir à quels excès il condamne cette langue française dont un poète a dit qu'à la parler

> Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire.

Par comparaison, les peintures les plus hardies des poètes matériels, qui se sont appelés les païens modernes, sembleraient chastes. Ceux-là du moins recherchent la beauté de la forme, et l'œil qui saisit cette beauté est un sens intellectuel. M. Zola ignore absolument ce que peut

être le dessin; à vrai dire, il ne s'en inquiète pas, bien qu'il décrive sans cesse. Aussi ne voit-il jamais et ne fait-il jamais voir les objets. Ses descriptions sont des manières d'hymnes à la vie, et tout lui est prétexte à enthousiasme. Au marché, les pyramides de fruits le ravissent. Il entend les odeurs des fromages *chanter des symphonies*. Les tas de poissons amoncelés lui arrachent des larmes d'admiration; il les compte tous, les soles, les bards, les anguilles, les plus inconnus comme les plus fameux, et chacun d'eux lui fournit une strophe dans cette ode qu'il entonne religieusement. A de certains momens, cette folie est telle qu'elle aboutit à des étonnemens enfantins devant les objets les plus vulgaires. Que dire des descriptions de *la Curée?* Les teintes de la chair, les rondeurs ou les maigreurs des épaules nues, le bruissement des étoffes, les soupers où le lustre flamboie et enveloppe comme d'une parure de diamans les tables chargées de cristaux, tout est sujet d'exercice pour ce style savant en débauches. On ressent à cette lecture l'impression de je ne sais quel panthéisme parisien, et sans cesse les descriptions, soupers ou étalages, salons ou boutiques, aboutissent à des comparaisons sensuelles qui révoltent. Jamais un mot qui parte de l'âme n'atteste la présence d'une pensée. Le verbe et le substantif, ces mots sévères, ces muscles et ces os de la phrase, sont bannis, ou plutôt perdus dans la surabondance des adjectifs. Toute la littérature maladive des vingt dernières années a laissé sa trace dans ce style, et après quinze pages d'une pareille lecture on éprouve le besoin réel de relire quelque auteur du temps où la langue française était encore cette *gueuse fière* dont Voltaire a si bien parlé. — M. Zola du reste nous avait avertis. Il est philosophe et matérialiste. A ses yeux, la vertu et le vice sont des produits physiologiques d'accidens nerveux et sanguins. Nous ne nous arrêterons pas à relever pour les discuter des assertions dont l'apparence scientifique n'impose plus qu'aux ignorans, et nous rechercherons tout de suite comment M. Zola conçoit et exécute les caractères.

S'il ne s'agissait que de M. Zola, un seul mot suffirait. Tous ses héros se rangent en deux classes : les uns, Saccard, Renée, Maxime, sont des misérables, hideux d'impureté ou de cupidité, — les autres, Sylvère et Florent, des enfans malades qui marchent dans un rêve, et s'attendrissent sans cesse sur des idées fausses. Malheureusement la théorie vient de plus haut, elle séduit beaucoup d'esprits superficiels, et vaut la peine qu'on en indique le péril. Que le lecteur réfléchisse un moment sur la définition d'un caractère; il n'en trouvera pas de meilleure que celle-ci : la marque imprimée en nous par la lente succession des habitudes. Qui comprend la théorie de l'habitude comprend celle du caractère, qui se trompe sur l'une se trompe sur l'autre. Or c'est un fait acquis aujourd'hui à la psychologie la plus élémentaire qu'un double courant d'habitudes se crée en nous : les unes, passives, viennent tout entières des

impressions subies, — les autres, actives, ont été produites par l'effort intérieur et la lutte contre les difficultés. Les premières dépravent l'organisme, les secondes l'affinent et le perfectionnent; les premières relient l'homme à la nature et l'y absorbent, les secondes l'affranchissent de l'instinct et créent la personne morale. Au XVII[e] siècle, c'est seulement cette façon de vivre que concevaient les spiritualistes cartésiens, pour qui toute passion était une pensée (1). Au contraire les naturalistes du XIX[e] siècle ont aperçu l'action des milieux sur l'homme, et cette découverte a semblé si neuve, si décisive, que pour un grand nombre de romanciers les tempéramens ont remplacé les âmes.

Tel que nous l'a montré son style sensuel, violent, ignorant des idées, M. Zola devait se perdre dans le monde des impressions matérielles. Il n'y a pas manqué; il en est venu à croire que, pour créer un caractère, il suffit de décrire les meubles, les tapis, les robes, les étoffes, toutes les choses au milieu desquelles un personnage est placé, toutes les jouissances et toutes les douleurs que peut lui procurer une existence purement physique. Le type de ces créations fausses est cette Renée du Châtel, le principal personnage de *la Curée*. M. Zola ne s'est pas contenté de choisir le sujet le plus scabreux, il y a insisté avec une complaisance telle que nous pouvons à peine indiquer ici l'aventure criminelle qui fait la matière de tout un roman. Nous l'essaierons cependant en priant le lecteur de nous pardonner les détails où l'on nous contraint d'entrer. Renée est la fille d'un vieux magistrat, Béraud du Châtel; privée de sa mère, elle vit au couvent jusqu'à dix-neuf ans. A peine en est-elle sortie qu'elle se trouve enceinte. Un homme de quarante ans, dont elle n'a ni su ni osé se défendre, lui a fait violence. Aristide Rougon, dit Saccard, se rencontre à temps, comme nous l'avons vu, pour l'épouser et lui sauver ainsi l'honneur, argent comptant. Aristide avait du premier lit un fils, Maxime, qui s'élève ou mieux se corrompt tout seul dans les jupes de sa belle-mère et des amies de sa belle-mère, jusqu'au jour où, presque sans réflexion, cette familiarité malsaine mène Maxime et Renée à l'inceste. Quand l'inceste est découvert, Renée se désespère uniquement de la tranquillité de ces deux hommes, son mari et son beau-fils, brutes stupides que rien n'émeut, fors l'argent, et qui ne lui procurent même pas l'émotion d'une catastrophe tragique. L'histoire est monstrueuse, le fond du tableau est plus hideux encore. Des grandes dames jouant le rôle d'entremetteuses et liées entre elles d'une amitié suspecte, des débauches contre nature présentées comme l'usage du monde, toutes les *fleurs du mal* réunies avec une sorte de verve joyeuse, sans un seul mot de blâme, sans un seul accent de tristesse, tel est, d'après M. Zola, le tableau de la société française, tels sont les témoignages

(1) Voyez Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*.

qu'il apporte à ceux de nos ennemis qui vont recherchant partout dans notre littérature les signes de notre décadence morale.

Est-ce donc un romancier sans valeur que M. Zola? Assurément il y a de la puissance dans quelques parties de ses ouvrages, celles où la débauche n'a pu trouver place. Les intrigues de Félicité Rougon, dans la première étude, sont conduites avec une véritable dextérité. Les bourgeois de Plassans, qui tour à tour triomphent ou tremblent avec une irrémédiable couardise, présentent un tableau comique un peu sombre, mais exact et franc. Ce talent fait plus tristement ressortir la vulgarité, la violence, nous allions dire l'obscénité des autres études. M. Zola d'ailleurs, par l'exagération de ses défauts, nous permet de discerner les causes qui ont perdu tant de romanciers contemporains et qui le perdront à son tour, s'il persiste dans la même voie. C'est d'abord une confusion constante entre la violence et la force, la brutalité et l'énergie. Toute qualité semble médiocre, si elle n'est outrée. Nous y apercevons aussi la manie d'introduire la science dans l'art par l'étude physiologique substituée à l'observation morale. Les artistes semblent en cela bien peu soucieux de leur dignité, car le domaine du sentiment, où ils règnent, restera toujours en dehors de la science, qui n'atteindra jamais l'âme, et tel se plaît à écrire des phrases ridicules sur les tempéramens qui aurait pu enrichir notre littérature d'une création idéale comparable à *Edmée* ou à *Colomba*. Les audaces des prédécesseurs pèsent aussi sur les réalistes et leur font trop rechercher le scandale. En écrivant de la prose lyrique, on passe pour un homme d'imagination, et pour un homme de hardiesse en niant toute loi. Le culte de la laideur semble à certaines gens de l'observation. Peut-être enfin cette vigueur apparente n'est-elle qu'une stérilité de pensée et de sentiment : avec quelque travail et des modèles, il est commode de décrire par adjectifs; au contraire rien n'est beau, rien n'est rare comme d'observer les autres et soi-même avec sincérité. C'est là qu'il faut tendre cependant, et M. Zola n'a encore rien écrit qui puisse intéresser à ce point de vue. Son œuvre est donc jusqu'ici non avenue, elle ne servira qu'à étudier l'extrême déviation du goût contemporain. S'il a voulu donner le modèle d'un monstre, il a réussi, et c'est à ce titre que nous l'avons examiné.

M. Feydeau s'indignerait à coup sûr d'être mis en parallèle avec M. Zola et classé dans la même école. Nous ne le comparerons qu'à lui-même, et, rapprochant *le Lion devenu vieux* du roman de *Fanny*, nous dirons simplement : des qualités malsaines, énergiques parfois, qui ont fait le succès de ses premiers livres, il ne reste aujourd'hui qu'une prétention insupportable. M. Feydeau a raconté quelque part que ses amis lui reprochaient trop d'éloquence, trop de passion; il a voulu, pour nous servir du vocabulaire moderne, composer une œuvre *plastique*, il a eu l'ambi-

tion de rivaliser avec les *sculpteurs de la plume,* qui taillent la langue comme le marbre. De même que M. Zola a manifesté par ses excès l'erreur des romanciers physiologiques, M. Feydeau à son tour, par la banalité surprenante de son récit, nous fera toucher au vif le vice de ce nouveau système. M. Feydeau commence son livre par une galerie de portraits de femmes. Que dites-vous de l'étonnante fermeté de ces contours : « de belles joues qui semblaient appeler les baisers? » N'est-ce pas là un visage singulier et que vous reconnaîtriez entre tous? — Et cette phrase : « les genoux, lesquels, ronds et bien tournés, se reliaient délicatement avec les jambes aux mollets, légèrement proéminens, » ne vous remet-elle pas en mémoire une description célèbre des mains d'Agnès Sorel par Chapelain, ce fameux coloriste? Il y a 203 pages de ce style. — La description ennuyeuse, infatigable, vide, y règne d'un bout à l'autre. Une femme sort de sa baignoire, M. Feydeau prend soin de nous dire « qu'elle pose une jambe, puis l'autre, par-dessus le rebord de marbre. » Toutes ces femmes sont coquettes, et il faut les voir se cambrer en arrière pour « montrer les trésors de leur corsage, » ou bien « développer leurs avantages. » M. Feydeau tient au service de leurs mouvemens un vocabulaire varié; mais tout s'épuise, et il ne recule pas devant les expressions les moins plastiques et les moins françaises. Ce n'était vraiment pas la peine d'accumuler les épithètes et les inversions pour aboutir à des exclamations suprêmes dans le goût de celle-ci : « en un mot, elle avait l'air distingué! »

La conscience littéraire de M. Feydeau lui aura remontré que les talens divers qu'il affiche dans son récit, talens de peintre, de sculpteur, d'architecte, ne suffisaient pas à remplir un volume, car il y a joint toute sa philosophie. Cette philosophie, c'est le dégoût de toutes choses et le cri que pousse la satiété. Vous croyez peut-être qu'une grande situation de fortune, l'amour d'une femme adorable, le goût des arts, l'intelligence des affaires, la possession de deux enfans charmans, sont des bonheurs qu'il est permis d'apprécier? Détrompez-vous, M. Feydeau a découvert que les biens du monde passent vite, et laissent d'autant plus de regrets qu'on les a plus savourés. Voyez plutôt le comte d'Abarey, l'enfant gâté de la fortune, auquel cette déesse capricieuse a départi tous les biens. Une mauvaise spéculation le ruine, sa femme l'abandonne, un rhumatisme articulaire le vieillit avant l'âge, et, comme au lion devenu vieux de La Fontaine, aucune injure ne lui est épargnée, pas même le coup de pied de l'âne, donné ici par un certain M. Faivre, ancien camarade de collége, qui s'est attribué toute la fortune de son trop confiant condisciple. Idée neuve et féconde! Les développemens sont plus curieux encore. M. Feydeau a placé dans la bouche d'un philosophe cynique, nommé Rossignol, une longue suite de paradoxes sur l'*insuffisance de la nature;* on se demande quelle idée se forme du public un écrivain qui lui dé-

bite de pareilles tirades. — Est-il nécessaire de poursuivre cette étude? Nous ne le croyons pas. L'indignation que soulèvent certaines parties du tableau ne saurait s'émouvoir longtemps en présence d'une telle médiocrité. Il y a bien des années que M. Feydeau vivait sur le succès de *Fanny*. *Le Lion devenu vieux* lui porte le dernier coup.

On ferait injure à M. Malot en mettant ses derniers romans sur le même rang que *le Lion devenu vieux*. *Le Curé de province* et *le Miracle* sont des œuvres honnêtes, consciencieuses, dont le seul défaut est de distiller l'ennui. M. Malot y raconte longuement les luttes que soutient l'abbé Guillemites, curé de Hannebault, pour l'édification d'une nouvelle église. Ce digne curé poursuit son rêve en dépit de son évêque, de ses paroissiens et de son maire, qui, tous, les uns après les autres, se tournent contre lui. Une telle persévérance est récompensée, l'église s'élève, il s'y accomplit même un miracle. — M. Malot a sans doute voulu écrire un chapitre de l'histoire du clergé catholique en France au XIXe siècle; il a oublié qu'il écrivait cette histoire sous la forme de roman, car jamais pareil amas de petits faits inutiles, de caractères vulgaires, sans idées et sans intérêt, de situations mesquines, n'a écrasé de son poids l'esprit du lecteur. Le réalisme innocent de ce récit ne mérite pas d'autre blâme. C'est à M. Malot de voir s'il ne serait pas temps de quitter ce genre facile et trivial pour l'étude des passions vivantes. Les romans qui soutiennent une thèse sont parfois plus faux que *le Curé de province;* qui ne les préférerait pourtant, malgré leurs erreurs mêmes, à cette exactitude indifférente, à ce style terne, à ces dialogues anodins, sans choix et sans vigueur? — A force de se défier des idées, on oublie que l'âme humaine en est faite, et cet oubli est la mort du talent. Le *Mariage sous le second empire* et *la belle Madame Donis* prouvent plus tristement encore cette vérité. Un vicomte de Sainte-Austreberthe ruiné par le jeu entreprend la conquête d'une riche héritière de Bordeaux. Le procédé est le même que dans *le Curé de province;* une intrigue commune sert de prétexte à des descriptions de caractères peu intéressans. Le réalisme avorte dans les deux sens, il aboutit avec M. Zola à des exagérations aussi ridicules qu'odieuses, avec M. Malot à des faiblesses qui touchent de bien près à la platitude.

MM. Erckmann et Chatrian ne se rattachent aux réalistes que par le choix populaire de leurs sujets et par l'emploi de certains moyens descriptifs. Ils se séparent des écrivains indifférens aux idées par des tendances souvent généreuses; mais nous touchons ici du doigt, pour ainsi dire, l'invisible lien qui rattache une conception peu élevée de l'art à une conception analogue dans le domaine des principes. Ils s'abandonnent trop facilement à eux-mêmes, ils se livrent un peu au hasard de leur inspiration, ils ne savent pas assez s'arrêter au point précis où le mauvais goût et la déclamation commencent. Aussi cette complaisance peu sé-

vère les mène-t-elle à des erreurs d'esprit et quelquefois de cœur dont s'affligent les amis de leur talent. L'*Histoire du plébiscite*, que nous voulons désigner, est en effet une œuvre que le patriotisme doit condamner en dehors de tout esprit de parti. Un paysan, maire d'un petit village, près de Phalsbourg, a voté oui au plébiscite malgré les avis d'un sien cousin, nommé George, qui a rapporté de Paris des principes républicains et l'horreur de l'empire. Les Prussiens envahissent l'Alsace, entrent dans le petit village, emmènent le maire et son cousin comme voituriers à leur suite, et le roman est rempli par le récit des pérégrinations et des infortunes de ces deux paysans. — MM. Erckmann et Chatrian nous avaient donné déjà ici même dans *le Fou Yegoff* un récit de la première invasion. Le charme de ce roman résidait dans une suite de paysages et de portraits composés de détails familiers qui donnaient à l'ensemble une physionomie très spéciale. Ce charme se rencontre encore par endroits dans l'*Histoire du plébiscite;* mais ici combien la mesure a manqué! Déjà dans leurs premiers ouvrages apparaissait une philosophie de la guerre un peu étroite. Les auteurs ne semblaient pas assez comprendre que les peuples n'en viennent pas aux mains pour l'unique plaisir de leurs gouvernans, et que des lois plus profondes président à ces grandes calamités. Cependant ils exprimaient ce sentiment avec délicatesse. Nous avons tous plaint avec eux les pauvres paysans alsaciens forcés de quitter pour toujours peut-être leur mère, leur village, leur fiancée. Aujourd'hui la passion politique les emporte. Leur compassion pour les soldats se change en haines contre les chefs, leur pitié pour le peuple en déclamations contre les rois et les prêtres. On dirait que MM. Erckmann et Chatrian ont voulu aviver les haines civiles. Que demandent-ils? Ne nous trouvent-ils pas assez divisés? De tous côtés, un immense appel monte vers la concorde, nous sommes lassés, épuisés de discussions et de dissensions qui aigrissent chaque jour les esprits et empêchent toute action. Est-ce le devoir des écrivains qui se sont appelés *nationaux* de retarder l'heure de l'union et de l'oubli? S'ils veulent un exemple plus noble à suivre, qu'ils regardent la Prusse et l'Allemagne après Iéna. Les écrivains se répartirent en deux camps; les uns, Goethe et Hegel par exemple, se crurent plus utiles dans le domaine de l'idée pure, et ils écrivirent l'un *le Divan,* l'autre *la Phénoménologie de l'esprit humain.* Ceux qui au contraire, comme Fichte ou Körner, prêchèrent la croisade contre l'étranger, ceux-là ne revendiquèrent pas les droits d'une province ou d'un parti; ils ne servirent pas des récriminations justes peut-être, mais hors de saison. Le romancier, dont l'œuvre demeure, doit s'estimer plus que le journaliste, dont le travail est d'un moment et disparaît aussitôt. MM. Erckmann et Chatrian ont d'ailleurs été malheureux dans la mise en œuvre de leur idée. Les personnages de ce livre ont été vus ailleurs et mieux vus. Les qualités du style sont déparées

par de graves défauts; les descriptions sont souvent inutiles, les naïvetés préméditées. Enfin les auteurs n'excitent même pas ces sentimens de pitié pour le peuple qu'ils veulent provoquer. On cesse de s'intéresser à ces paysans raisonneurs pour qui toute vexation de l'ennemi est un prétexte à tirades républicaines. Ajouterons-nous que ce récit de nos malheurs ne fait pas mieux aimer la France? L'esprit de parti arrête sans cesse l'essor du patriotisme. C'est là un résultat triste dont les applaudissemens d'une coterie, si nombreuse qu'elle soit, ne consoleront point des écrivains de cœur.

II.

Il y a deux mille ans qu'Horace disait :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Un excès amène l'excès contraire; une doctrine étroite provoque une école plus étroite encore. Les doctrines réalistes ne pouvaient échapper à cette loi. La révolte s'est accomplie, et presque uniquement par les femmes. La science, qui fait l'éducation de l'homme, l'endurcit aux plus cruelles conséquences des idées; cette patience tout intellectuelle ne convient pas aux femmes, qui, dominées par le sentiment, séduites avant tout par l'amour et la sympathie, sont blessées des romans contemporains comme d'une insulte personnelle. Les femmes sentent bien qu'elles valent mieux que les tristes héroïnes de *la Curée* ou du *Lion devenu vieux.* Elles ont donc voulu, elles aussi, raconter leur pensée intime, et nous avons là sous les yeux une liste des œuvres dont les auteurs ont essayé de venger les âmes d'élite. Ces œuvres, qui obéissent à une même aspiration, qui relèvent d'une même théorie, sont assez nombreuses déjà pour former sinon une école, du moins un groupe; seulement ce groupe n'a pas encore de nom. Faut-il l'appeler catholique? Nous ne le pensons pas. Ce serait lui faire un honneur immérité. Une religion qui a inspiré de grandes œuvres à tous les arts ne saurait prêter son nom à des essais aussi pusillanimes. L'appellerons-nous moraliste? Pas davantage. C'est là encore un titre trop élevé pour des inventions si faibles; la vraie morale est plus forte, et ses inspirations sont autrement fécondes. Nous le désignons sous un nom emprunté à l'Allemagne et qui convient également, chez les protestans comme chez les catholiques, à tous les écrivains qu'une conscience timorée éloigne de l'art franc, c'est-à-dire du sentiment large et de la libre recherche du beau. Le roman *piétiste,* voilà le nom de ce qui semble avoir été suscité chez nous par les débauches du réalisme. Pour apprécier cette tentative, nous pouvons nous en tenir à trois ouvrages qui ont obtenu l'honneur de plusieurs éditions : *Fleurange,* par M[me] Augustus Craven,

Marthe, par Mlle Marie Guerrier de Haupt, et les *Scènes d'histoire et de famille*, par Mme de Witt.

Ici se présente la question si souvent controversée de la moralité dans l'art. Y a-t-il donc un abîme infranchissable entre le bien et le beau? Sont-ce là des domaines absolument distincts? Deux écoles ont contribué à entretenir l'idée de cette séparation. L'une estime que l'art purifie tout; elle cite la peinture, la musique, la sculpture, dont la beauté n'est jamais morale, et se réclame de ce principe, qu'elle n'entend guère, pour ne respecter aucune loi. L'autre, abîmée dans l'excès contraire, s'interdit toute étude réelle et vivante, et se croit obligée de présenter ses œuvres à l'imitation des peuples comme un exemplaire parfait de toutes les vertus. Il y a là une double confusion : d'un côté, ce qui est vrai d'un art ne l'est pas nécessairement d'un autre; les idées d'un sculpteur ne sont pas celles d'un poète, la beauté d'une symphonie n'est pas celle d'un roman. On prend d'ailleurs le mot innocence comme synonyme de moralité. Or la science n'est pas innocente; qui osera dire qu'elle est immorale? La moralité, au sens profond de ce mot, se définit : l'ensemble des lois inscrites au fond de la nature humaine, et qui gouvernent le développement le plus complet de notre activité. L'écrivain peut donc être moral, sans préceptes ni déclamations, comme la science, s'il poursuit la connaissance sérieuse des caractères. Les réalistes méconnaissent cette moralité, parce que leurs descriptions inexactes sont une mutilation de l'âme humaine. Mme Craven se trompe également parce qu'elle veut écrire pour des jeunes filles des romans de la vie moderne, et que cette intention lui interdit d'avance une vérité sans laquelle l'art n'existe plus.

Fleurange est une toute jeune fille, orpheline de père et de mère. Recueillie d'abord par un oncle, le professeur Ludwig Dornthal, elle est bientôt exilée de cette seconde famille par la ruine de cet oncle, auquel la jeune fille ne veut pas rester à charge. Elle entre comme demoiselle de compagnie dans la maison d'une princesse russe. Le fils de la princesse, George de Walden, aime Fleurange, en est aimé; mais, comme cette dernière ne peut obtenir le consentement de sa protectrice, elle sacrifie son amour à son devoir, et s'échappe sans avouer sa passion à celui qu'elle aime. Retournée auprès de sa famille, elle languit longtemps d'un souvenir qu'elle chasse en vain, lorsqu'une catastrophe soudaine la rappelle à l'action. Le comte George a été compromis gravement dans un complot contre la vie du tsar, il sera condamné à une réclusion peut-être éternelle au fond de la Sibérie. Fleurange n'hésite pas. Maintenant que le malheur a supprimé les distances de fortune qui la séparaient de son bien-aimé, elle veut partager sa prison, l'épouser, l'accompagner en Sibérie. Elle court à Saint-Pétersbourg, et obtient une audience de l'impératrice de Russie, quand un obstacle étrange se pré-

sente. Une autre femme aimait George, la comtesse Vera de Liningen, demoiselle d'honneur de l'impératrice. Vera obtient la grâce du coupable, le jour où ce coupable l'épousera. Fleurange pourrait lutter, elle est plus belle que Vera, elle n'essaiera pas, elle n'a point voulu autre chose que le salut de George; que George soit sauvé, et qu'elle meure! Elle part donc sans que le comte de Walden, mis au secret, ait pu seulement soupçonner cette démarche sublime et ce renoncement désespéré. Elle part, malade, navrée, presque mourante; puis l'apaisement qui suit les douleurs extrêmes et l'attendrissement de la convalescence lui permettent de jeter un dernier et triste regard sur sa vie. Elle reconnaît qu'à travers ses dévoûmens elle a méconnu un grand amour, celui de son cousin Clément Dornthal. Alors elle se reprend à l'existence, épouse ce Clément, qu'elle a beaucoup affligé sans le savoir, et se repose dans le bonheur en songeant que « la vie ne peut jamais être tout à fait heureuse, parce qu'elle n'est pas le ciel, ni tout à fait malheureuse parce qu'elle en est le chemin. »

Les idées qui commandent l'esprit de Mme Craven ne se dégagent-elles point de ce court sommaire? Profondément pénétrée de la dignité morale de l'homme, persuadée que tout effort de l'homme sur lui-même élève et purifie sa nature, elle croit que cet effort suffit aux plus difficiles circonstances, que Dieu soutient les faibles qui l'implorent. Elle est catholique et le proclame. Les caractères qu'elle crée à l'image de ces idées sont-ils vrais? Oui assurément, certaines âmes imbues dès l'enfance d'une foi sérieuse en leur religion atteignent à cette exaltation qui affermissait contre les plus atroces supplices les martyrs des premiers siècles. Ce n'est pas tout pourtant, et il ne suffit pas que ces caractères soient vrais; sont-ils intéressans? L'édification n'est pas une qualité littéraire. Tout roman enveloppe un drame, et qui dit drame dit action; il y faut donc un doute sur l'issue de la lutte. Est-ce que Fleurange hésite une minute sérieusement? N'est-elle pas la vertu des vertus? Manque-t-elle une seule fois à l'action qu'elle devait précisément accomplir pour réunir toutes les perfections chrétiennes? Elle résiste même à l'innocente tentation « de rester au lit, absorbée dans ses tristes pensées. » Clément Dornthal est un bon jeune homme allemand qui joue du violon avec sentiment, lit les poètes honnêtes, remplit tous ses devoirs d'employé avec une exactitude remarquable, et qui aime parfaitement sa parfaite cousine. Hilda, la sœur de Clément, adore un vieux poète pour la noblesse de son âme, et lui avoue cet amour au milieu des vieux livres pédans qu'ils ont lus ensemble. Vous vous rappelez le mot charmant de Henri Heine dans un de ses poèmes fantaisistes : « les poètes de l'Europe perdent leur langue à décrire les perfections de cette femme. Théophile Gautier lui-même est à bout d'épithètes : cette blancheur, dit-il, est implacable. » Cette vertu, elle aussi, est implacable, et

comme les rares personnages qui font ombre amènent le sourire! Félix Dornthal est un joueur si vulgaire, si terne, son élégance de don Juan allemand est si banale, que Fleurange n'a guère de mérite à repousser sa passion. La princesse, capricieuse sans délicatesse, égoïste sans grandeur, représente mal la femme du monde. Le comte George de Walden est un type de jeune homme sans principes, aussi passé de mode que les Renés, les Werthers et les Manfreds du romantisme.

Il ne faut pas dire que ce défaut d'intérêt tient au genre lui-même, et que des hommes d'un vrai talent, Dickens et Thackeray en Angleterre, n'ont pu toujours y échapper. Ceux-ci du moins rachètent la monotonie des caractères par une merveilleuse peinture de la vie intime et du monde extérieur. David Copperfield a tout vu dès les premiers jours de son arrivée à la pension : les noms gravés au couteau dans la vieille porte, la forme des lettres et la profondeur des entailles, les souris affamées aux yeux rouges que les écoliers en vacances ont abandonnées dans leurs petites cages, la flûte du maître d'étude, les places usées de son pantalon et de ses coudes, et ces descriptions sont exécutées avec un art infini. Mme Craven dédaigne cette étude exacte des intérieurs. N'a-t-elle pas célébré les jeunes artistes « qui cherchaient l'art dans le reflet d'un idéal céleste et non dans la servile reproduction des images de la terre? » Partout cette horreur du monde visible apparaît. Le style de Mme Craven ne laisse donc jamais se détacher sur ses teintes uniformes et grises un de ces tableaux à la Van Ostade qui explique par la minutie soignée des détails tout le charme honnête de la vie bourgeoise. Nos intelligences, habituées à des styles nourris, vigoureux, souffrent de cette langue timide qui a pour caractère principal l'horreur de la poésie, et qui par scrupule se défend l'image et la passion.

Le livre de Mlle Marie Guerrier de Haupt est aussi l'histoire d'une orpheline, car décidément le thème ordinaire est une jeune fille aux prises avec les difficultés de la vie. Celle-ci a nom Marthe, et ses épreuves sont autrement amères que celles de Fleurange. Son père, ruiné, malade, aigri, meurt lentement, et torture sa fille heure par heure. Il est odieux, ce père, mais Marthe obéit aux moindres caprices, subit tous les reproches sans élever jamais la voix pour se justifier. Le père est mort; Marthe, placée comme institutrice chez une dame Sorrin, échange son martyre contre un martyre plus dur. Son fiancé, Henri, son suprême espoir, meurt par imprudence. Elle est chassée ignominieusement de cette misérable place d'institutrice; on ne lui paie même pas ses gages. Elle vieillit, laide, méconnue, vivant chétivement d'un mince héritage, si humiliée et si méprisée qu'elle semble insensible. L'analyse de ce petit roman suffit à montrer combien la manière est analogue à celle de *Fleurange*. Ici toutefois l'art est encore plus faible. Marthe est simplement un ange en proie aux démons, et l'auteur a cru devoir nous prévenir dans une note qu'elle n'inventait aucun des supplices imaginés

par Mme Sorrin et ses filles contre l'innocente institutrice, tant les portraits de ces bourreaux sont poussés au noir. Il y a là une abondance de phrases de pensionnat, une ignorance de toute vie réelle, qui rendent cette lecture douloureuse; on souffre de voir des intentions si hon nêtes servies par une plume si enfantine.

Cette étude sur les romans piétistes serait incomplète, si nous ne rappelions ici le livre de Mme de Witt, les *Scènes d'histoire et de famille.* Ce n'est pas un roman, le titre l'indique assez. L'auteur a réuni sous forme de nouvelles une suite de récits historiques auxquels se trouvent mêlées sans beaucoup de bonheur des aventures romanesques. Le style pèche par les mêmes défauts que nous avons signalés chez Mme Craven : il manque de fermeté, il se refuse les images vives, il abonde en réflexions morales, il ne reproduit jamais avec vigueur la force des passions. Il y a là toutefois un signe des temps : une œuvre commune réunit les piétistes catholiques et les piétistes protestans; c'est donc le principe même qu'il faut discuter. Qu'on ne nous accuse point d'accorder trop d'importance à cette tentative; elle a produit déjà des livres nombreux, dont quelques titres seuls, pris au hasard, indiquent assez la tendance : *Forts par la foi* de Mlle de Haupt, *l'Entrée dans le monde, Charme vaut mieux que beauté,* par Mme Guillon-Viardot, *le Danger de plaire,* par M. Ant. Rondelet, etc., et les éditions répétées de *Fleurange* témoignent d'une influence considérable sur un public particulier. Le dessein de ces romanciers est assez manifeste : ils poursuivent l'alliance de la religion et de la littérature d'agrément. C'est leur prétention de dissimuler sous le charme des fictions leurs préceptes moraux. Ils ne se contentent pas d'être honnêtes, ils sont pieux, et c'est la piété qui les conduit à l'imagination. Or c'est précisément cette conception fausse et contradictoire qui les embarrasse. Il se trouve que leurs œuvres ne sont ni religieuses ni attrayantes. La religion repose tout entière sur le sentiment le plus sérieux et le plus profond de la destinée humaine. La vision des misères de la vie et de sa brièveté, l'effrayante alternative entre le bonheur et le malheur éternel, l'impuissance de l'homme à soutenir longtemps ses efforts et à régler lui-même sa volonté, le besoin d'un appui surnaturel qui soit aussi une consolation, telles sont les idées qui circulent au travers des grandes œuvres inspirées par la pensée religieuse. Quand ces idées s'emparent d'un esprit, elles lui imposent une austérité qui rend grave même le bonheur. Aussi n'y a-t-il point de forme qui convienne moins que le roman à l'expression de cette sévérité. La religion est comme le devoir, il importe peu qu'elle plaise ou non, son principe est l'obligation. Les romanciers piétistes diminuent donc la dignité de cette religion dont ils s'inspirent; une exécution parfaite autoriserait seule cette sorte de compromis entre le succès mondain et l'austérité chrétienne.

La vérité est que tous les romans de cette catégorie manquent de

beauté, parce qu'ils demandent à l'art autre chose que l'art. Mme Craven a de parti-pris choisi le contre-pied du réalisme. Au culte de la beauté visible, elle oppose une beauté morale toute d'abstraction. A la perfection plastique de la langue, elle oppose un style qui hait l'éclat. L'école ennemie avait vu l'empreinte des milieux sur les caractères, et s'était perdue dans la description à outrance. Mme Craven, par horreur de cet excès, méconnaît une vérité aujourd'hui scientifique ; elle crée des personnages qui se suffisent si bien à eux-mêmes qu'ils finissent par ne plus vivre de notre vie. Elle compose des sermons comme ses adversaires imaginent des traités de physiologie. Des deux côtés, la pensée « de derrière la tête, » comme dit Pascal, a tout gâté. Le roman se fausse, étriqué ou perverti. Lequel vaut le mieux? Au moins les romans moraux ne corrompent personne; il est vrai d'ajouter qu'ils ne convertissent personne.

Que conclure de cette étude? L'enseignement qui en résulte est assez clair : le roman piétiste aboutit nécessairement à l'insignifiance, comme le roman réaliste à la violence ou à la médiocrité. Il suffit de les confronter un instant pour voir qu'ils s'accusent et se condamnent l'un l'autre. Chacun d'eux n'est pas seulement coupable de ses propres fautes, il doit répondre aussi des fautes qu'il provoque en sens contraire. Les réalistes ne s'aperçoivent pas qu'ils soulèvent des réactions anti-littéraires chez ceux que révoltent leurs tableaux éhontés; les piétistes ne s'aperçoivent pas que leurs fades inventions redoublent chez les esprits énergiques le désir d'étonner le lecteur par le scandale. Les uns calomnient l'art, les autres décréditent la morale. En commençant, nous disions que le roman tient de trop près aux mœurs contemporaines pour ne pas représenter assez exactement la société où il se produit. Cet antagonisme que nous marquons ici n'est-il pas en effet l'image d'un autre antagonisme qui, en politique, jette sans cesse les esprits aux opinions extrêmes? C'est là un caractère si particulier et si net de notre temps, que nous le retrouverions jusque dans la poésie, qui semble le plus libre et le plus personnel de tous les arts. Ne s'y est-il pas établi deux groupes opposés, qui soutiennent la prééminence unique, l'un de la forme, l'autre de l'idée? Partout donc et à tous les degrés, la lutte règne entre des principes exclusifs et contradictoires, qui s'exaspèrent et s'exagèrent par le combat; mais ces querelles d'école ne produisent aucune œuvre durable : la beauté veut une intention plus simple et plus sincère; l'exemple des romanciers contemporains suffit à le prouver.

PAUL BOURGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1873.

Allons, tout n'est pas perdu, il y a encore du temps pour le plaisir et pour les fêtes, pour les promenades et pour les distractions qui font oublier un moment les affaires sérieuses, les difficultés de la veille et les difficultés du lendemain. Un roi d'Orient fait son entrée solennelle à Paris, dans ce Paris qui ne s'était pas vu si brillant et si animé depuis les galas de l'exposition de 1867. La politique sommeille quelque peu, ou ne sait plus trop où elle en est. L'assemblée de Versailles, visiblement fatiguée, s'achemine vers l'heure désirée des vacances entre une loi sur l'établissement du jury aux colonies et une loi sur la Légion d'honneur. Le ministère est toujours occupé à se reconnaître et à chercher les moyens d'ajourner les questions importunes sur lesquelles il se promet d'avoir une opinion un peu plus tard. Les députés de l'extrême droite vont faire leurs dévotions à Paray-le-Monial et improvisent des sermons à la suite des évêques. Le pays, quant à lui, sans s'émouvoir beaucoup et sans désespérer de lui-même, met tout son zèle à déchiffrer l'énigme des destinées qu'on lui fait ou qu'on lui prépare, et, pourvu qu'on lui donne la paix sans le violenter, il est tout prêt à ne pas se montrer trop difficile. Ainsi vont les choses, tandis qu'à travers tout s'accomplit heureusement le fait dont on semble se préoccuper le moins depuis quelques jours, et qui est cependant le plus sérieux, qu'il a fallu préparer par tant de soins, par tant de ménagemens et tant de sacrifices. A l'heure même où nous sommes en effet, l'étranger, campé depuis trois ans sur notre territoire, a commencé son mouvement de retraite. Le matériel de l'armée d'occupation s'achemine vers la frontière; les troupes allemandes ont reçu leurs ordres de marche; elles auront quitté au 2 août nos villes et nos campagnes des Vosges ou des Ardennes, ne gardant que Verdun jusqu'au 5 septembre, jour où sera compté le dernier centime des derniers cinq cents millions qui restent

à payer sur les cinq milliards qu'il a fallu trouver dans ces deux années de peine et de labeur! Voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier.

L'occupation étrangère, cette marque vivante d'une guerre néfaste, est sur le point de disparaître, la France redevient libre, et n'est-ce point un des jeux les plus bizarres de la fortune qu'avec cette délivrance coïncide l'arrivée de ce prince de l'Asie venant s'asseoir au foyer d'une nation qu'on a pu lui représenter comme abattue, dont le malheur même n'a pu tarir ni la vivace énergie ni l'humeur facile et enjouée?

Qu'on l'accueille donc avec toute la bonne grâce de l'hospitalité française, ce souverain oriental, ce shah de Perse pour qui la France est toujours le pays le plus digne d'être vu et qui ne paraît d'ailleurs manquer ni d'instruction, ni de jugement, ni d'esprit; que le président du conseil municipal de la grande ville le reçoive sous l'Arc de l'Étoile en lui souhaitant la bienvenue, que le président de l'assemblée nationale lui ouvre la porte d'un de nos palais, et que le maréchal de Mac-Mahon le traite comme un chef de la France, roi ou président, doit traiter un souverain étranger; qu'on lui fasse voir les grandes eaux de Versailles, nos musées, nos monumens, les Invalides, notre armée nouvelle défilant devant lui, la cité illuminée, l'Opéra et même une séance de l'assemblée : c'est assurément un des spectacles inattendus et curieux du temps. Voilà une république rendant les honneurs royaux à un souverain, non pas même à un prince de l'Europe, mais à un souverain absolu arrivant du centre de l'Asie, — et après tout, si la république a des chances de vivre, c'est en se montrant ainsi, hospitalière et polie, athénienne par les mœurs. Le shah de Perse a pris le meilleur moyen de se faire bienvenir, il paraît s'intéresser à tout dans ce monde si nouveau pour ses yeux, sous plus d'un rapport assez énigmatique, et dont il pourrait dire, lui aussi, ce que disait Usbek : « il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. » Paris à son tour s'est prêté de la meilleure volonté à ces réceptions, car, on aura beau faire, on ne changera pas ce peuple : il est toujours le même, ayant un profond instinct démocratique, mais gardant aussi le goût de l'éclat, des nouveautés et des uniformes. Paris s'est montré ce qu'il est, curieux, facilement amoureux des spectacles, suffisamment réservé, et au fond, dans ces fêtes données au souverain un peu inconnu de la Perse, il n'est point impossible que Paris à son insu ne se fête un peu lui-même en se sentant renaître à demi après tant d'épreuves qui ont passé sur lui.

Assurément pour Paris la vraie fête parmi toutes ces fêtes a été cette revue du bois de Boulogne où, devant le roi d'Orient et les attachés militaires étrangers, devant l'assemblée et les chefs de notre armée, sous les yeux d'une population immense, ont défilé pendant plusieurs heures plus de 80,000 hommes des meilleures troupes. Depuis longtemps, on était désaccoutumé d'un pareil spectacle, on n'a pu contenir un frisson d'émo-

tion en voyant passer ce qui fut le régiment des cuirassiers de Reischofen, les bataillons de marine de Bazeilles, et toute cette infanterie qui a retrouvé son aplomb, sa fermeté avec sa discipline. C'était comme une image de la puissance militaire renaissante de la France, comme une révélation fortifiante des progrès accomplis depuis la première revue qu'on passait après la commune. Le président de l'assemblée, M. Buffet, a parlé le lendemain avec une juste fierté, en quelques mots ingénieusement éloquens, de ce qu'il appelait « une belle et émouvante séance, » où il n'y avait « pas eu de discussion » parce qu'il « n'y avait qu'un seul parti, » parce que tout le monde éprouvait « le même sentiment de sympathie et de confiance. » M. Buffet n'a oublié qu'une chose, c'est que cette armée ne s'était point sans doute faite toute seule, qu'elle n'était pas probablement sortie de terre depuis six semaines, qu'elle était en un mot l'œuvre d'une sollicitude passionnée et patriotique qui n'a cessé de veiller sur elle depuis deux ans. C'était pourtant bien simple de dire toute la vérité. Est-ce que cela pouvait diminuer ou offusquer personne? Les partis sont vraiment étranges avec leur petite diplomatie et leurs réticences. Ils croient toujours qu'ils vont se compromettre, s'ils ont un peu de justice, ou, à défaut de justice, un peu d'esprit et d'élévation. Ils se figurent qu'en supprimant le nom d'un homme qui a rendu des services avant eux ils le font oublier; ils le rappellent immédiatement au contraire par cette affectation de silence que le sentiment public ne manque pas de saisir, et qu'un zèle assez maladroit n'avait pas même besoin d'aller relever officiellement, — comme si on réclamait pour un homme illustre la reconnaissance nationale par voie de rectification au procès-verbal d'une séance parlementaire! Franchement tout cela est assez mesquin. Quel intérêt peut-il y avoir pour le pays et même pour le gouvernement nouveau dans ces petites guerres qui ne servent à rien et ne grandissent qui que ce soit? Est-ce qu'on peut supprimer ce qui est déjà de l'histoire? est-ce qu'on peut empêcher que M. Thiers ne soit pour quelque chose dans la réorganisation de cette armée qu'on voyait l'autre jour avec orgueil, dans cette libération du territoire français qui s'accomplit en ce moment, dans cette situation plus qu'à demi pacifiée dont on a recueilli l'héritage?

Le gouvernement du 25 mai a un moyen tout simple, non pas de faire oublier M. Thiers, ce qui ne serait qu'une assez puérile préoccupation, mais de montrer qu'il peut à son tour rendre des services : ce moyen, c'est d'aborder nettement les questions qui intéressent le pays, de savoir ce qu'il veut et ce qu'il peut, de faire de la politique autrement qu'avec des mots ou même des demi-mots, autrement qu'avec des réticences et des expédiens. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le gouvernement nouveau est arrivé au pouvoir dans des conditions où il a trouvé presque instantanément une force réelle dans le nom respecté

du maréchal de Mac-Mahon, qui est apparu aussitôt comme une garantie vivante d'ordre public, dans le découragement soudain de ses adversaires, qui n'ont pu cacher leur trouble et leur impuissance, dans l'instinct du pays, vaguement inquiet des progrès du radicalisme. La facilité même avec laquelle s'est accomplie une transmission de pouvoir qu'on croyait pleine de périls est devenue immédiatement un gage de succès de plus. Il en est résulté une situation que les vainqueurs du 24 mai ne croyaient peut-être pas eux-mêmes aussi forte qu'elle l'était. Oui assurément, cette situation légalement créée par un acte de souveraineté parlementaire a eu tout de suite une certaine force. Le maréchal de Mac-Mahon n'a rencontré que des sympathies. Le gouvernement nouveau dans son ensemble a pu être accueilli avec réserve par les uns, avec une mauvaise humeur mal contenue par d'autres, il ne s'est vu ni contesté ni systématiquement combattu à sa naissance, et un événement qui aurait pu être une révolution s'est trouvé être à peine un jour de crise; mais qu'on ne s'y trompe pas, depuis le premier instant cette situation n'a cessé d'avoir en elle-même ses écueils et ses faiblesses, et la première de toutes les faiblesses pour le gouvernement serait d'avoir une politique qui se composerait de velléités et de craintes, de la peur de voir toujours apparaître l'ombre de M. Thiers, de la peur de déplaire à des alliés compromettans. A ce jeu, les situations s'usent rapidement, et la force dont on paraissait disposer est bientôt gaspillée en menues agitations dans le vide. Voilà toute la question. Il s'agit pour le gouvernement de trouver son point d'équilibre et sa direction; c'est l'affaire d'une certaine netteté de coup d'œil et d'une certaine décision de volonté.

Une des plus singulières illusions de quelques-uns des partis, de certains groupes qui ont contribué au succès de la journée du 24 mai, a été de croire que cette transformation du pouvoir avait dû s'accomplir nécessairement au profit exclusif de leurs idées, qu'on allait marcher désormais à la réalisation de leurs espérances, que tout avait changé, et comme les faits ne peuvent répondre à leurs illusions, comme les choses ne marchent ni aussi aisément, ni aussi vite qu'ils le voudraient, ils en sont déjà aux doutes et aux inquiétudes. Quoi donc! le gouvernement n'est pas plus « résolûment conservateur, » il n'a pas encore rejeté dans les limbes les lois constitutionnelles de M. Thiers, il ne prépare pas l'avénement de la monarchie! mais c'est « l'immobilité dans l'anxiété, » c'est « l'impuissance, » on en est toujours « à l'état de ce malade qui se croyait de verre et ne bougeait pas de peur de se casser. » — Quoi donc! M. le duc de Broglie et M. Beulé ne vont pas à Paray-le-Monial porter le cierge à côté de M. de Belcastel; le gouvernement « n'ose pas franchement invoquer la religion pour motif de ses mesures, » il laisse la France « représentée à Berne, à Rome, par des insulteurs de

notre Dieu, » — il n'a « ni le temps ni le moyen de protester en faveur du vicaire du Christ, et il a l'un et l'autre pour éblouir un prince musulman! » Alors tout est perdu, il ne reste plus qu'à prier Dieu, « car nous ne sommes pas sauvés, » c'est un politique de première force, M. le général du Temple, qui l'assure! Les cléricaux à outrance trouvent que le gouvernement manque de foi, les légitimistes trouvent qu'il manque de principes.

Eh non! sans doute, le gouvernement n'a pas fait et ne fera pas tout ce qu'on lui demande, parce qu'il ne peut pas le faire, parce qu'il a vraiment trop de raison pour n'être pas le premier à comprendre que les résurrections d'ancien régime et les politiques de secte ne sont plus du temps où nous vivons. Non, il ne fera rien de semblable, et rien ne peut mieux le servir aux yeux du pays que d'être déjà accusé de modération par les sauveurs à outrance; cependant, par son origine, il se sent obligé de négocier avec les partis extrêmes, s'il veut garder l'aile droite de sa majorité. Il se croit tenu à des concessions, à une certaine diplomatie, ne fût-ce que pour paraître faire autrement que M. Thiers, lorsqu'il serait bien plus simple de se dire qu'aujourd'hui comme hier la situation de la France a ses conditions et ses limites, qu'on est arrivé au pouvoir le 24 mai pour imprimer aux affaires une direction un peu plus notoirement conservatrice, mais qu'en définitive la seule politique possible ne doit pas sensiblement différer de celle du dernier gouvernement. On l'a bien vu dans ce qui s'est passé il y a quelques jours au sujet des lois constitutionnelles. M. Dufaure, avec une sollicitude toute paternelle, a voulu rappeler ces lois et demander si le moment n'était pas venu de nommer une commission parlementaire pour en commencer l'étude. Qu'a répondu M. le duc de Broglie comme vice-président du cabinet? Il n'a pas paru mettre en doute la nécessité des projets constitutionnels, il s'est rallié simplement à une motion proposant d'ajourner après les vacances la nomination de la commission. Ainsi entre M. Dufaure et M. le duc de Broglie c'est une question d'opportunité et de date, ce n'est pas une question de principe. Les lois constitutionnelles restent au premier rang des travaux nécessaires de l'assemblée, et en effet, à y regarder de près, la question de monarchie se trouvant écartée par le conflit des prétentions dynastiques, ces lois, inspirées par la fameuse commission des trente, préparées par le dernier gouvernement, demeurent l'unique terrain où l'on puisse s'entendre pour donner à la France les institutions les plus essentielles. Le ministère le sent et le comprend sans nul doute; seulement pourquoi ne pas le dire?

On a l'air d'être un gouvernement résolu, et on l'est à la vérité quand l'ennemi se montre à découvert, lorsque M. Gambetta commet la maladresse de venir plaider la cause de la dissolution devant une assemblée

qui a moins que jamais envie de se dissoudre; vis-à-vis de tous ceux dont on veut retenir l'appui et avoir le vote, on reste un gouvernement d'indécision, de négociation permanente. Avant d'arriver à une résolution, on s'efforce de concilier toutes les fantaisies, on va ramasser les signatures, et sait-on quel est le plus dangereux inconvénient de cette politique? C'est que la direction n'est nulle part et la confusion est partout, dans les travaux de l'assemblée comme dans l'action ministérielle. On s'épuise à créer ou à prolonger des accords factices dont le dernier mot est l'ajournement de tout ou un expédient qui ne décide rien. Que le ministère tienne à marcher d'intelligence avec la majorité, avec toutes les fractions de la majorité, rien de plus simple; mais franchement, on ne peut pas dire le contraire, ce travail singulier finit quelquefois par ressembler à une comédie qui se complique, se débrouille, s'enchevêtre de nouveau, — pour arriver à quoi? On n'a pas même un dénoûment. C'est en vérité depuis quelques jours l'histoire des laborieuses et assez bizarres négociations du gouvernement avec la commission de décentralisation au sujet de la loi municipale, qui semblait d'abord devoir être discutée avant les vacances, et qui a maintenant tout l'air d'être fort en péril. Le fait est qu'après toutes les conférences qui ont eu lieu, après tous les essais de transaction qui ont été mis en avant, on ne sait plus ce qui restera bientôt de cette malheureuse loi, à laquelle on travaille pourtant depuis deux ans et sur laquelle s'épuisent depuis trois semaines la droite, le centre droit, le gouvernement, la commission de décentralisation. Jusqu'ici on ne paraît pas même être parvenu à savoir si la loi sera présentée dans son ensemble ou partiellement, si elle sera discutée avant la prorogation prochaine de l'assemblée ou après les vacances. Le temps commence à presser cependant. D'ici à quelques mois, il faut renouveler les conseils municipaux; avant tout, il faut refaire les listes électorales. On est donc entre la nécessité d'une solution et la difficulté de se mettre d'accord.

A quoi tiennent en réalité toutes ces contradictions confuses et stériles? Il y a deux parties dans la loi, l'une réglant les conditions de l'électorat municipal, l'autre relative à la nomination des maires. L'électorat municipal, passe encore, on peut s'entendre, quoiqu'il y ait eu au premier moment des propositions d'une étrange nature, sur lesquelles on est un peu revenu, il est vrai. La nomination des maires, c'est là le point délicat, c'est là qu'il y a une résolution à prendre et que la question se complique. Comment nommera-t-on les maires? Il y a deux ans, même en pleine guerre de la commune, on n'hésitait pas. Il y avait dans une grande partie de l'assemblée, surtout dans la droite, une passion très vive, presque naïve pour la décentralisation. Tout ce qui ressemblait à une extension des prérogatives, des influences locales, était fort en faveur. On ne voulait que des maires élus, sauf un certain

nombre d'exceptions que le gouvernement avait de la peine à faire admettre. Depuis deux ans, l'expérience s'est faite, et les partisans des idées de décentralisation se sont visiblement refroidis, peut-être, s'ils l'osaient, ils seraient tout près de s'avouer convertis; mais quoi! on se souvient encore qu'il y a deux ans à peine M. Thiers était obligé de menacer l'assemblée de sa démission, si on ne laissait pas au gouvernement tout au moins le droit de nommer les maires dans les grandes villes. Revenir tout à coup aux idées de M. Thiers après les avoir si vivement combattues, se désavouer à si peu de distance, c'était un peu dur. Que faire? On a tourné tant qu'on a pu autour de la question. Fallait-il se décider tout simplement à rendre au pouvoir central le droit de nommer les maires? Ne valait-il pas mieux décomposer les attributions municipales de façon à ne laisser au maire qu'un rôle tout local passablement restreint et assez insignifiant? Le gouvernement, pour sortir d'embarras, n'a trouvé rien de mieux tout d'abord que de proposer de voter maintenant la partie de la loi relative à l'électorat municipal en renvoyant la question des maires à une autre session. L'expédient n'a pas été trop goûté, surtout par le centre droit, il a été accueilli avec une visible froideur. Le centre droit aurait voulu tout au moins faire sanctionner dès aujourd'hui par l'assemblée une disposition provisoire attribuant au gouvernement le droit immédiat de nommer les nouveaux maires partout où les maires actuels s'exposeraient à la révocation. Le ministre de l'intérieur n'a point voulu à son tour d'une mesure partielle qui lui créait une responsabilité prématurée sans lui donner une autorité complète, et dont il trouvait d'ailleurs la réalisation difficile, tant que les conseils municipaux n'ont pas été renouvelés. Bref, c'est un imbroglio sans fin. Où en est-on maintenant? Peut-être se bornera-t-on à présenter les dispositions de la loi qui ont trait à l'électorat municipal, peut-être aussi finira-t-on par ne rien présenter du tout, ce serait encore un meilleur moyen de rester d'accord en gagnant du temps. La question est de savoir si, en voulant tout ménager faute d'une initiative nette et décidée, le gouvernement ne se prépare pas des difficultés bien autrement sérieuses qui ne feront que s'aggraver. De deux choses l'une, ou les rapports des municipalités avec les préfets sont réellement tels qu'on les a dépeints, tels que M. de Goulard les dépeignait déjà avant sa sortie du ministère de l'intérieur, et alors il n'y avait point à hésiter, — ou bien il n'y a dans toutes ces affaires municipales que la part d'inconvéniens inhérens à un régime libre, et alors pourquoi soulever de tels problèmes, qui vont nécessairement remuer toutes les communes de France?

Le gouvernement nouveau peut réussir assurément, s'il sait avoir cet esprit de décision qui ne se trouve pas tous les jours, nous en convenons. Il se trompe singulièrement s'il croit fonder son autorité par un

système qui se traduit en ajournemens toutes les fois qu'il peut craindre une bouderie, une dissidence dans la majorité, ou qui n'aboutit dans les finances qu'à des expédiens comme ceux par lesquels M. Magne semble vouloir inaugurer son administration. M. Magne est sans nul doute un praticien habile, plein d'expérience, ayant le goût de l'ordre et de la clarté. Avec lui, on n'a point à craindre des révolutions d'économie publique, des combinaisons financières aventureuses. Il s'est trouvé dès son arrivée au pouvoir en face d'une situation difficile, cela n'est point douteux, en présence d'un budget dont tous les élémens n'étaient peut-être pas acceptables, d'autant plus que, même avec toutes les combinaisons présentées par le dernier gouvernement, l'équilibre restait toujours un problème. Dans les conditions nouvelles créées le 24 mai, il était facile de prévoir qu'on écarterait l'impôt sur les matières premières, qui était l'erreur d'une conviction aussi persévérante que malheureuse de M. Thiers, et qui d'ailleurs était bien loin de pouvoir produire les 93 millions qu'on en attendait. D'un autre côté, on avait négligé dans le budget une garantie d'intérêts pour les chemins de fer dépassant 30 millions. Enfin parmi les ressources nouvelles proposées par le dernier gouvernement et sujettes à contestation figurait au premier rang le rétablissement de 17 centimes supprimés autrefois sur la contribution foncière. Tout compte fait, tout défalqué, tout bien pesé, on allait se trouver avec un découvert assez considérable allant au-delà de 160 millions.

Comment M. Magne s'est-il proposé d'y faire face? Son premier soin est de faire briller le séduisant mirage des économies; 40 millions d'économies, dont 23 millions sur le ministère de la guerre, c'est beaucoup. Est-il bien sûr que ce qu'on semble économiser d'un côté on ne le dépense pas sous une autre forme ou un peu plus tard? Toujours est-il que même, cette économie étant aussi réelle qu'elle est problématique, il resterait encore un déficit de près de 130 millions, et ce déficit, M. Magne, aidé en cela par le conseil suprême du commerce, proposerait de le couvrir par un système de droits d'accise sur les tissus fabriqués, sur la stéarine, sur la cristallerie, sur les porcelaines, plus une augmentation sur les droits d'enregistrement, et 10 millions de droit de timbre sur les journaux. On arriverait à un chiffre de 133 millions. Que décidera la commission du budget? acceptera-t-elle les nouveaux impôts? Voilà maintenant la question, qui est infiniment plus complexe qu'elle ne le paraît au premier abord. Ces droits d'accise, d'une perception difficile, ne ressembleront-ils pas à plusieurs autres impôts établis depuis deux ans, et qui sont pour le contribuable une charge considérable sans représenter pour le trésor un produit proportionnel? Mais en dehors même de cette première difficulté, il y en a une autre plus grave : ce n'est là encore qu'un système d'expédiens partiels, incohé

rens, onéreux, qui compliquent bien plus qu'ils ne résolvent le problème de la situation financière de la France.

Voilà un moment où tout va se ressentir de plus en plus des langueurs et des dissipations de l'été. La grande représentation politique de l'hiver et du printemps est en train de se clore un peu partout, sans avoir été d'ailleurs bien féconde en événemens et en péripéties dans la plupart des états de l'Europe. Les souverains qui sont malades, et ils sont toujours malades au mois de juillet, s'en vont à Ems, à Gastein ou à Carlsbad. Les chanceliers et les ministres suivent les souverains ou vont se reposer dans leurs terres. Les ambassadeurs eux-mêmes éprouvent un vague besoin de n'être plus à leur place. Les curieux, les oisifs et aussi tous ceux qui veulent s'instruire au spectacle de tous les produits de l'industrie et du travail vont à Vienne voir l'exposition universelle. Les parlemens qui n'en ont pas fini se hâtent de bâcler leurs dernières lois et de vider leurs dernières querelles. Ainsi vont les choses sans trop de bruit et sans trop d'éclat. Au dernier moment cependant cette fin de saison politique n'a point laissé d'être marquée par des incidens de discussion assez vifs à Berlin et par une crise ministérielle à Rome.

On ne s'est point séparé à Berlin sans avoir livré dans le *Reichstag* une bataille qui n'était pas des plus dangereuses sans doute, mais où M. de Bismarck a cru devoir se jeter avec une verdeur assez inattendue et où apparaissent peut-être certains signes de la situation difficile faite au prince-chancelier. Tout a fini, bien entendu, comme le voulait le chancelier; ce n'est pas néanmoins sans d'étranges tiraillemens et de rudes escarmouches qu'on en est venu à bout; cette dernière bataille a été en définitive le résultat d'une certaine mauvaise humeur répandue partout. Le gouvernement était assez mécontent de voir arriver la fin de la session sans qu'on eût discuté et voté quelques-unes des lois auxquelles il tenait le plus, notamment la loi de réorganisation militaire. Le *Reichstag*, de son côté, n'était guère plus satisfait; il se plaignait d'abord d'avoir été laissé longtemps inoccupé, puis de n'avoir été saisi que tardivement des communications les plus indispensables pour la discussion des lois financières. M. de Bismarck enfin n'avait pas arrangé les choses en présentant un projet sur la presse passablement dur, qui avait de plus l'inconvénient d'être très opposé à un autre projet préparé par le *Reichstag* lui-même, et surtout à une proposition présentée d'urgence pour exonérer les journaux du timbre et du cautionnement. C'était une vraie confusion, et, comme il arrive souvent en présence de tant de travaux tardifs ou incohérens, on finissait par ne plus savoir que faire. Beaucoup de membres du *Reichstag* avaient pris le parti de s'en aller, si bien qu'on ne se trouvait même plus en nombre pour voter ce qu'il y avait de plus essentiel, ce qui ne pouvait être ajourné. On en était là lorsqu'intervenait une sorte d'arrangement négocié entre les chefs des

principales fractions parlementaires, le président du *Reichstag* et le gouvernement pour arriver à la fin de cette session qu'on était impatient de clore. On convenait que le *Reichstag* se bornerait à voter ce qu'il y avait de plus urgent, qu'on écarterait la loi militaire, à laquelle l'empereur Guillaume tenait pourtant beaucoup, qu'il ne serait pas question non plus de la loi sur la presse, à laquelle, il est vrai, M. de Bismarck ne tenait guère. De cette façon, on allait pouvoir en finir rapidement; mais on avait compté sans les auteurs de la proposition sur le timbre et le cautionnement, proposition qui avait la bonne fortune de rallier les nationaux-libéraux et les catholiques, de sorte que, lorsqu'il a fallu fixer définitivement l'ordre du jour, la motion sur le timbre a reparu, appuyée par un des chefs du parti catholique, M. Windthorst, par un des principaux organes du parti libéral, M. Lasker, et par M. Duncker.

C'est alors que M. de Bismarck, sous prétexte qu'on manquait à l'accord accepté, s'est jeté dans la mêlée avec une impatience et une furie qui rappelaient les beaux temps des conflits parlementaires avant Sadowa. M. de Bismarck a frappé d'estoc et de taille, ne ménageant pas plus les libéraux-nationaux ses amis que les catholiques. Il n'a pu surtout se contenir quand M. Lasker lui a fait observer qu'il n'était pas étonnant que le *Reichstag* profitât, pour s'occuper des « droits du peuple, » du temps qu'on lui faisait perdre en lui communiquant si lentement et si tard les documens les plus urgens pour les lois financières. Cette simple observation a paru à l'irritable chancelier « un trait trempé sinon dans le venin, du moins dans un suc très corrosif. » Les droits du peuple! M. de Bismarck a fait une charge à fond sur ce qu'il appelait une rhétorique arriérée, une banale déclamation. La proposition sur le timbre des journaux a fini par être écartée, cela va sans dire. La session du *Reichstag* a pu être close depuis, après l'expédition rapide des affaires les plus pressantes, et le chancelier a pu partir aussitôt pour Varzin, où il paraît décidé à reposer ses nerfs pendant quelques mois; mais il reste à savoir ce que deviendront dans un temps plus ou moins prochain, sous l'impression de ces violences de parole, et surtout à peu de distance de l'élection d'un nouveau parlement, les rapports de M. de Bismarck et des nationaux-libéraux, qui l'ont jusqu'ici soutenu dans toutes les audaces, même dans tous les excès de sa politique.

Ce ne serait rien, si d'un autre côté des symptômes assez graves, assez multipliés ne révélaient dans les hautes sphères de Berlin une sorte de crise où l'ascendant de M. de Bismarck pourrait fort bien être en jeu. Que M. de Bismarck reste un puissant personnage en Allemagne, qu'on ne puisse pas se passer facilement de celui qui a été l'audacieux et heureux promoteur de l'unité allemande, c'est bien évident. Il n'est pas moins vrai que son autorité est supportée avec une certaine impatience, qu'il ne fait pas tout ce qu'il veut, et que les difficultés semblent

se multiplier autour de lui. Tant que la question était pour ainsi dire flagrante et dominait tout, il n'avait pas de peine à contenir les oppositions ou les dissidences; aujourd'hui il n'a plus aussi aisément raison des adversaires qu'il s'est créés. Par sa politique dans les affaires religieuses, il a mis contre lui non-seulement les catholiques, mais encore beaucoup de protestans qui le trouvent par trop révolutionnaire, et qui voudraient l'arrêter dans cette voie; par ses fantaisies féodales toujours promptes à renaître quand il est contrarié, il a froissé plus d'une fois les nationaux-libéraux, dont une fraction prend vis-à-vis de lui une certaine attitude d'indépendance. A la cour même, malgré le prix que l'empereur Guillaume attache naturellement à ses services, il rencontre des hostilités, des rivalités d'influence qui sont peut-être souvent le secret de ses irritations, qui lui rendent assez incommode cette omnipotence qu'il a paru exercer jusqu'ici, à laquelle il a semblé aussi quelquefois vouloir se dérober en partant pour Varzin. Est-ce par un mouvement d'ennui devant les difficultés de cette situation qu'il veut diminuer ce fardeau du pouvoir dont il est resté chargé pendant de si longues années? Toujours est-il que depuis quelque temps il se démet successivement de quelques-unes de ses fonctions. Il y a quelques mois, il quittait la présidence du cabinet prussien, qui est passée au général de Roon; le voilà quittant aujourd'hui le ministère des affaires étrangères de Prusse, où le représentant de l'Allemagne à Bruxelles, M. de Balan, est appelé comme secrétaire d'état avec rang de ministre. M. de Bismarck reste toujours chancelier de l'empire sans doute, et l'autorité du chancelier prime celle du cabinet prussien. On peut se demander toutefois si, en se renfermant ainsi dans ses hautes fonctions, il agit bien volontairement, s'il cède uniquement à des préoccupations de santé, ou s'il n'est pas obligé de faire une certaine part à des influences rivales. Serait-ce véritablement une crise dans la fortune de M. de Bismarck? Serait-ce le signe d'un changement, sinon dans la politique générale de l'Allemagne, du moins dans la politique intérieure de la Prusse? M. de Bismarck, tout retiré qu'il soit aujourd'hui à Varzin, n'en est point pour sûr à céder si aisément le terrain, et dans tous les cas au moindre incident le chancelier retrouverait bien vite une influence qui est loin d'être épuisée.

Le ministère italien a vécu assez pour mener à bonne fin, pour promulguer la loi sur les corporations religieuses, qui était la plus sérieuse, la plus pressante question du moment; il n'a pas été assez fort pour faire triompher ses projets financiers et pour doubler heureusement le cap de la fin de la session. L'ébranlement qu'il a éprouvé une première fois, il y a quelques semaines, n'a été que le prélude de la crise définitive où il vient de succomber, quoiqu'il crût pouvoir compter sur la majorité qui l'avait vivement pressé le mois dernier de rester au pou-

voir. Le ministre des finances du cabinet Lanza, M. Sella, avait à faire voter pour 30 millions d'impôts nouveaux par une chambre impatiente de prendre ses vacances, de quitter Rome, il n'a pas pu réussir; il a échoué non pas précisément dans la discussion des impôts eux-mêmes, mais en quelque sorte au seuil de la discussion, dans le débat qui s'est engagé au sujet de la fixation de l'ordre du jour; il a été vaincu par une coalition de la gauche et d'une partie de la droite qui, après avoir soutenu pendant quelque temps le cabinet avec une certaine froideur, a fini par lui manquer au moment décisif. Peut-être aussi M. Sella a-t-il lui-même aidé à la défaite du ministère en voulant jouer la partie résolûment, sans concession, sans transaction. Les divers impôts que M. Sella proposait, qu'il croyait nécessaires, qui dans tous les cas étaient une partie essentielle de son système financier, la gauche les repoussait selon son habitude; une fraction de la droite, sans faire cause commune avec la gauche, mais visiblement peu favorable aux projets du gouvernement, offrait au ministère de voter les lois le moins controversées et de renvoyer le reste à la session du mois de novembre. Le ministre des finances, voyant un piége dans cette proposition, comprenant qu'il livrait ainsi tout son système, s'est montré inébranlable, il n'a voulu rien entendre, et au scrutin il a rencontré contre lui 157 voix sur 243 votans. 67 membres dissidens de la droite se sont joints à la gauche, ou, si l'on veut, la gauche s'est ralliée à la proposition des dissidens de la droite, et le ministère s'est trouvé renversé du coup. Il n'a pas voulu essayer de lutter tout à la fois contre ses adversaires et contre une partie de ses amis, d'autant plus qu'après une durée de quatre ou cinq ans marquée par les plus grands événemens, par la prise de possession de Rome, par la consécration définitive de l'unité italienne, il sentait lui-même son existence épuisée devant une majorité plus qu'à demi ébranlée.

Il a donc fallu former un nouveau ministère. C'est ici qu'ont surgi les difficultés. La gauche, avec ses 90 voix, formait sans doute le principal appoint dans le scrutin qui a déterminé la chute du cabinet présidé par M. Lanza; mais la scission du parti conservateur n'était qu'accidentelle. Les membres de la droite qui avaient voté contre le ministère et ceux qui lui étaient restés fidèles jusqu'au bout représentaient toujours la vraie majorité politique. Peut-être la gauche aurait-elle gardé plus de chances d'arriver au pouvoir, si elle n'avait eu la mauvaise fortune de perdre il y a peu de temps son chef, M. Rattazzi, qui est resté jusqu'à sa mort en faveur auprès du roi, qui avait l'avantage d'une certaine expérience des affaires, d'une autorité acquise, quoiqu'il n'ait jamais paru au pouvoir que dans des circonstances pénibles, après Novare, à l'époque d'Aspromonte, à la veille de Mentana. Le nouveau chef de la gauche, M. Depretis, homme estimé d'ailleurs et fort modéré, n'a-

vait pas la même situation, bien qu'il eût été plusieurs fois ministre. A la rigueur, on aurait pu former un cabinet de coalition, puisque c'était une coalition qui venait de renverser le ministère de M. Lanza. On l'a essayé, on n'a pas réussi, et c'est M. Minghetti, un des chefs les plus brillans de la droite, un des hommes les plus éminens de l'Italie, qui est resté définitivement chargé de constituer un cabinet. Puisque M. Minghetti n'avait pu s'entendre avec M. Depretis, il se trouvait nécessairement ramené vers son propre parti, vers toutes les nuances de l'opinion conservatrice.

Ce n'est pas sans peine qu'on est arrivé à un résultat. La crise s'est prolongée pendant près de quinze jours à travers des négociations laborieuses, dont le dernier mot a été la constitution d'un nouveau ministère où sont restés trois membres de l'ancien cabinet, M. Visconti-Venosta, M. Scialoja et le général Ricotti, où ont été appelés en même temps des hommes d'une sérieuse notoriété, M. Cantelli, qui a été déjà ministre, un magistrat des plus estimés, M. Vigliani, un ancien secrétaire-général des finances, M. Finali. Le chef du ministère, M. Minghetti, pourra-t-il rallier une majorité suffisante et permanente dans le parlement tel qu'il existe? Là est le doute aujourd'hui. L'avantage de la combinaison nouvelle à un point de vue général, c'est que la présence de M. Visconti-Venosta indique assez que rien n'est changé dans la politique extérieure de l'Italie. Des journaux qui croient sans doute servir la France ne s'amusaient-ils pas hier encore à répéter que le maintien de M. Visconti aux affaires étrangères avait été imposé par la Prusse à M. Minghetti? C'est un des plus étranges non-sens. M. Visconti, M. Minghetti, au contraire comptent au premier rang de ce parti modéré italien dont toutes les sympathies sont pour la France. Il y a sans doute en Italie un parti favorable à une alliance avec l'Allemagne; mais ce parti, c'est la gauche, surtout la gauche extrême, radicale : ce n'est pas le parti représenté par l'administration qui vient de naître. Au fond, la difficulté n'est pas là pour le nouveau cabinet, elle est tout entière dans les affaires économiques. M. Sella est tombé sous le poids de ses projets financiers, c'est la question financière qui reste en première ligne, et elle n'est pas même dans les impôts qu'on peut avoir à proposer, elle est surtout dans la situation monétaire du pays. On a cru se tirer d'affaire pendant longtemps par une émission libre et sans limite de papier-monnaie descendant jusqu'aux plus petites coupures, jusqu'à un franc et même cinquante centimes. On a donné l'autorisation d'émettre ce papier d'abord à la Banque nationale, puis aux banques provinciales, puis de proche en proche aux banques particulières ou à toute sorte de sociétés industrielles. Quelle a été la conséquence de cette émission sans retenue et sans contrôle sérieux? Aujourd'hui toute sécurité a disparu; au moment où l'on reçoit une coupure, on n'est pas sûr que la so-

ciété qui l'a émise n'est pas déjà en faillite, et c'est ce qui arrive souvent. On n'y a pas pris garde, les abus se sont multipliés et aggravés au point de peser sur le pays de la manière la plus dangereuse. C'est là le mal réel et profond devant lequel se trouve M. Minghetti, qui, avec la présidence du conseil, a gardé le ministère des finances; c'est aussi vraisemblablement une de ses préoccupations. Pourra-t-il réagir sérieusement contre ce mal? Dans tous les cas, le nouveau ministère a sans doute maintenant devant lui ces quelques mois de vacances pendant lesquels il pourra étudier les moyens d'atténuer tout au moins des difficultés qui sont beaucoup plus de l'ordre financier que de l'ordre politique.

Politique ou finances, l'Espagne a pour le moment le triste privilége de réunir sous ce double rapport toutes les misères, et l'été, qui est un temps de repos ou une trêve pour d'autres, est pour elle la saison d'une anarchie croissante, d'une guerre civile qui ne fait que se développer. La désorganisation de toute force militaire est arrivée à ce point qu'on ne peut plus envoyer un bataillon sans s'exposer à le voir se débander, se révolter contre ses chefs ou devenir la proie des carlistes. Dans le nord, le général Nouvilas, qui ne faisait rien et ne pouvait rien faire, a fini par se retirer, et on ne trouve pas même un général pour le remplacer. En Catalogne, ces jours derniers, l'infant don Alphonse, frère de don Carlos, qui commande ce qu'on appelle les troupes royales, et son lieutenant Saballs ont enveloppé et pris une colonne d'un millier d'hommes avec ses quelques canons et son matériel. Le chef de cette colonne, le brigadier Cabrinetty, a été tué. Pendant ce temps, à Malaga, des bandes révolutionnaires assassinent l'alcade et d'autres autorités. A Alcoy, dans la province de Valence, mêmes excès, mêmes massacres. A Madrid, le gouvernement se débat contre l'impossible, et, pour ajouter à la confusion, un certain nombre de députés, quarante ou cinquante, du radicalisme le plus exalté, se sont retirés de l'assemblée en menaçant d'aller prendre les armes dans les provinces. Encore quelques jours, le gouvernement n'aura plus un soldat, et en fait de moyens financiers il en est réduit à offrir le matériel de guerre en gage. Que les chefs du parti républicain aient pu se faire d'abord quelques illusions, on a pu le comprendre jusqu'à un certain point, quoique ces illusions fussent bien étranges. Désormais commence pour eux la plus terrible responsabilité, car ils placent l'Espagne entre la plus profonde anarchie où un pays puisse tomber et la victoire des carlistes, qu'ils préparent. Cette victoire pourrait encore être détournée sans doute; mais pour cela il faudrait alors renoncer à une chimère ruineuse qui conduit le pays à une véritable dissolution. Il faudrait avoir le courage de faire un appel désespéré à toutes les forces conservatrices, de rallier tout ce qui a compté dans le parti libéral, généraux ou hommes politiques, et de dégager au moins de cette vaste confusion les dernières garanties d'un ré-

gime constitutionnel tutélaire et réparateur. C'est là aujourd'hui la question qui se débat au-delà des Pyrénées. Il ne s'agit plus en vérité de savoir ce que deviendra la république, occupée à se tuer elle-même, il s'agit de savoir désormais comment elle sera remplacée.

CH. DE MAZADE.

LA GUERRE DE SUMATRA.

Ce n'est pas un spectacle médiocrement curieux que celui d'un petit peuple de 3 millions 1/2 d'individus, qui au-delà des mers maintient dans une dépendance absolue un immense empire d'environ 17 millions d'âmes. Non-seulement cette domination n'entraîne aucune dépense pour la Hollande, mais elle lui assure chaque année des recettes considérables, et l'on a constaté qu'en moyenne les colonies néerlandaises font rentrer tous les ans plus de 54 millions de francs dans le trésor de la mère-patrie. C'est ainsi que les Pays-Bas sont parvenus à développer leur industrie, à entreprendre de vastes travaux publics, à construire un magnifique réseau de chemins de fer, tout en amortissant constamment leur dette. Le territoire hollandais en Europe ne compte que 640 milles carrés, et l'empire colonial dont les traités de 1814 et de 1824 ont déterminé les limites n'en compte pas moins de 28,923. Partout règne une prospérité exceptionnelle; les cultures sont splendides, l'aspect des routes, des villages, des campagnes, annonce la richesse. Dans l'île de Java, 25,000 Hollandais régissent en demi-dieux 14 millions d'hommes. Dans l'île de Sumatra, le nom néerlandais n'a pas moins de prestige.

Les deux îles sont moins des colonies que de superbes exploitations qui rapportent à leurs maîtres des bénéfices inusités. Le gouverneur-général des Indes néerlandaises, qui réside à Batavia, est une sorte de vice-roi, chef d'une armée et d'une marine coloniale dont plus d'un souverain pourrait se faire honneur. Assisté d'un conseil purement consultatif, qui porte le nom de « conseil des Indes, » et secondé par des directeurs qui sont de vrais ministres, il nomme les fonctionnaires, ordonnance sous sa responsabilité les budgets, et, dans les cas d'urgence, peut déclarer la guerre ou conclure la paix. Chaque province est dirigée par un fonctionnaire hollandais qui, sous le nom de résident, est un préfet armé des pouvoirs les plus étendus. Auprès de lui est un régent indigène qui, tout en étant complétement subordonné au bon vouloir du gouverneur-général, tient une petite cour remarquable par un luxe tout asiatique. Les Hollandais ont respecté les mœurs, les habitudes, les préjugés des indigènes, et au lieu de les heurter dans leurs sentimens religieux, ils ont associé à la domination néerlandaise les prêtres musulmans en les faisant participer dans une certaine mesure aux bénéfices réalisés.

Le système qui a produit pour les Pays-Bas des résultats économiques inespérés et qui a transformé en leur faveur les colonies de Java et de Sumatra en une source de richesses vraiment inépuisable, le système qui procure chaque année à la métropole tant de millions de picoles de café et de picoles de sucre, et qui fait de l'empire colonial des Indes néerlandaises une immense ferme modèle, c'est celui du travail forcé, inauguré en 1830 par le général Van den Bosch. Chaque famille indigène est obligée de cultiver une plantation sous le contrôle des inspecteurs du cadastre et des finances, et c'est à l'état seul que les produits peuvent être vendus. Café, tabac, indigo, vanille, sont ainsi cultivés par les indigènes et vendus au gouvernement colonial, qui les revend en Europe avec des bénéfices des plus considérables. Les résidens, les régens, les prêtres, les fonctionnaires hollandais et indigènes sont intéressés à la récolte. Aussi l'activité des laboureurs est-elle spécialement remarquable. Sans doute un tel régime est tout ce qui ressemble le moins au *self-government colonial,* que l'Angleterre fait fonctionner en Australie et au Canada; mais il y a lieu de remarquer qu'elle applique simultanément deux systèmes opposés de colonisation, et que dans l'Hindoustan, où les émigrans anglais sont comme noyés au milieu de 200 millions d'indigènes, elle maintient un système de centralisation très sévère. Il ne faut pas croire du reste que, malgré la grande prospérité de ses colonies, la Hollande n'y rencontre point çà et là de sérieuses difficultés. Ces embarras sont les mêmes que ceux contre lesquels ont à lutter les Russes dans l'Asie centrale, les Anglais dans le nord de l'Inde. Elle est obligée de vivre en bonne intelligence avec de petits souverains qu'elle ne peut ou ne veut réduire d'une manière absolue, mais qu'elle doit surveiller avec le plus grand soin. C'est ainsi qu'elle a trouvé dans le sultan d'Atchin un adversaire dont elle se défiait déjà depuis longtemps, et qui vient de créer pour elle une série de complications graves.

L'île de Sumatra appartient pour la plus grande partie à la Hollande, mais au nord il existe un état indigène qui a échappé à la conquête. C'est le royaume d'Atchin, qui autrefois était un état puissant, et dont la population est évaluée aujourd'hui à environ 3 millions d'âmes, dont un tiers de Malais; la plupart des habitans du pays sont musulmans et obéissent à des chefs féodaux, lesquels ont à leur tête un souverain qui prend le nom de sultan. Son grand-vizir cherche surtout à s'appuyer sur le sentiment religieux et à rallier les mahométans qui partent de Singapour ou en reviennent pour le pèlerinage de La Mecque. Le souverain d'Atchin reconnaît comme son suzerain et son chef religieux « le commandeur des croyans, » c'est-à-dire le sultan qui règne à Constantinople. Il a même espéré que cette reconnaissance, d'ailleurs purement nominale, lui assurerait au besoin une protection dans ses démêlés avec la Hollande; mais c'est là un calcul qui ne paraît pas devoir se réaliser. Il est facile de comprendre le danger que peut constituer pour la do-

mination néerlandaise le voisinage d'un état libre et indépendant qui de son côté se croit menacé par les Hollandais. Ajoutons que le royaume d'Atchin possède des sables aurifères et des mines de pierres précieuses, qu'il dispose d'une armée vaillante et d'une assez bonne artillerie, et que les côtes ne sont que difficilement abordables, en raison des bancs de corail qui s'étendent assez loin dans la mer. On a peu de détails sur les mœurs et sur l'histoire des Atchinois. Les Européens ne pénètrent point dans ce pays, où l'élément asiatique domine d'une manière absolue. On sait seulement que les sujets du sultan d'Atchin ne manquent ni d'intelligence ni de courage, et qu'ils attachent le plus grand prix au maintien de leur indépendance. Le sentiment politique s'accorde sur ce point avec le sentiment religieux. Ce petit peuple a des traditions qui lui sont très chères, et dont la prudence doit engager le gouvernement néerlandais à tenir compte. S'il n'est point au courant de tous les progrès de l'art militaire, ses armes sont néanmoins meilleures qu'on n'aurait pu s'y attendre.

La Hollande s'était engagée à respecter l'indépendance du royaume d'Atchin par le traité qu'elle conclut en 1824 avec la Grande-Bretagne. D'autre part le sultan d'Atchin, par un traité signé en 1857, avait pris vis-à-vis de la Hollande l'engagement de réprimer le brigandage et la piraterie; mais le traité de 1824 expirait en 1870, et le sultan d'Atchin s'est trouvé ainsi privé d'une garantie qui lui était précieuse. Il y a plus, la Hollande, en cédant aux Anglais ses possessions de la côte de la Guinée et en réglant avec eux les questions d'émigration, signa le 2 novembre 1871 une convention ayant pour but de « consolider de plus en plus dans l'esprit du traité du 17 mars 1824 l'amitié entre les deux pays, et d'écarter toute occasion de mésintelligence dans leurs relations sur le territoire de l'île de Sumatra. » L'article 1er porte que sa majesté britannique se désiste désormais de toute objection contre l'extension de la domination hollandaise dans une partie quelconque de l'île de Sumatra. Bien que la Hollande n'ait pas profité de la liberté d'action qui résultait pour elle des arrangemens de 1871, le gouvernement du sultan d'Atchin ne s'en est pas moins inquiété de la clause que nous venons de rappeler.

A la fin du mois de février dernier, des rumeurs assez graves commençaient à courir à La Haye sur la situation de l'île de Sumatra. On disait que le gouvernement se montrait ému de l'état critique de cette colonie, et l'on ajoutait que 3,000 hommes de renfort allaient être envoyés de Hollande à la demande du gouverneur-général des Indes. Le ministre des colonies était interpellé à la seconde chambre, et on lui posait les deux questions suivantes : 1° le gouvernement persévère-t-il dans la politique qui répudie toute idée d'une extension de domination à Sumatra? 2° y a-t-il eu des circonstances qui obligent le gouvernement à déployer plus de forces pour faire respecter l'influence légitime de la Hollande? M. Fran-

sen van de Putte répondit que le gouvernement, loin de chercher à étendre ses possessions dans l'île de Sumatra, n'avait jamais eu d'autre intention que de vivre en bonne intelligence avec ce pays et avec les divers princes indépendans qui ont accepté la suzeraineté de la Hollande, mais qu'il ne pouvait permettre que la mauvaise foi de l'un d'entre eux abusât de cette longanimité pour pousser à la révolte des populations qui acceptent sans murmurer la domination néerlandaise.

Quelques jours après ces explications, l'on apprenait par un télégramme du gouverneur-général des Indes, en date du 1er avril, que la guerre avait été déclarée le 26 mars au sultan d'Atchin. Deux autres télégrammes expédiés le 17 avril donnaient de tristes nouvelles; le général Kohler avait été tué. L'ennemi opposait une résistance imprévue, et l'envoi de renforts devenait indispensable. Les télégrammes publiés au journal officiel produisirent dans toute la Hollande une impression profonde. Bientôt une dépêche du 20 avril annonçait que l'échec avait été complet, et que les troupes néerlandaises avaient dû battre en retraite et se rembarquer; la côte continuerait à être bloquée, et l'expédition serait renvoyée à l'automne prochain.

Le rapport déposé sur le bureau de la seconde chambre par le ministre des colonies énumère les motifs qui ont déterminé la guerre déclarée au royaume d'Atchin. Il mentionne parmi les causes générales les nombreux faits de piraterie, de pillage et de meurtre auxquels se livraient les habitans de ce pays, et, parmi les causes immédiates, la crainte d'une immixtion des puissances étrangères, crainte motivée par l'annonce du départ d'un envoyé atchinois pour l'Europe. Depuis plusieurs années déjà, les relations étaient rompues entre la Hollande et les sujets du roi d'Atchin, quand, après s'être comportés en voisins dangereux et hostiles, ils adressèrent en 1868 au sultan de Turquie une requête pour lui demander, comme à un suzerain religieux, son appui contre les Hollandais. Cependant le commerce et la navigation ne trouvaient aucune sécurité ni sur les côtes, ni dans les eaux d'Atchin. C'était là un danger d'autant plus grand pour la Hollande qu'elle s'était imposé, par son traité de 1824 avec l'Angleterre, le devoir d'assurer la tranquillité dans les parages du nord de Sumatra. Les visites de navires de guerre dans les eaux d'Atchin s'étaient succédé sans amener aucun résultat efficace. Les ministres du sultan d'Atchin se bornaient à de vagues promesses, dont ils cachaient l'inanité sous le cérémonial pompeux des peuples asiatiques. Les choses en étaient là lorsque le gouverneur-général des Indes orientales avait appris qu'une mission atchinoise s'était rendue à Singapour afin d'y faire des démarches auprès des consuls étrangers. Tout en insistant sur ce fait, le ministre des colonies reconnaissait dans son rapport que les déclarations les plus satisfaisantes avaient été faites au cabinet de La Haye par les puissances. Il était évident que la France, qui n'a aucun intérêt dans l'île de Sumatra

et qui entretient avec la Hollande les relations les plus amicales, n'aurait jamais permis à son consul à Singapour d'encourager les résistances du royaume d'Atchin contre la domination néerlandaise. Il est vrai qu'en 1852 un sujet du sultan de ce petit royaume s'était rendu en France et y avait présenté ses hommages à l'empereur Napoléon; mais le gouvernement français, tout en recevant avec politesse le voyageur atchinois, ne lui avait attribué aucun rôle politique et l'avait pleinement édifié sur le caractère des rapports amicaux de la France et des Pays-Bas. En ce qui concerne le gouvernement français, il ne pouvait donc y avoir aucune espèce de doute; peut-être avait-on conçu quelques soupçons sur l'attitude d'autres puissances. Quoi qu'il en soit, dans le rapport du ministre le sultan d'Atchin était représenté comme ayant cherché à se ménager des intelligences au dehors; il est possible qu'on ait attaché du prix à ne point paraître avoir été battu par des barbares, et à insinuer qu'une complicité étrangère avait pu seule les mettre en état d'opposer une si vigoureuse résistance.

Les nouvelles apportées par les malles des Indes ont complété ces informations. C'est le 22 mars que trois bâtimens de guerre jetaient l'ancre devant Atchin, et qu'une lettre du commissaire du gouvernement des Indes néerlandaises était envoyée au souverain qui réside dans cette ville. Le sultan fit une réponse évasive, et ne donna de garanties ni pour le présent ni pour l'avenir. En conséquence, la guerre fut déclarée le 26 mars par le commissaire hollandais; le 5 avril suivant, le corps expéditionnaire, comprenant 4,000 hommes, 149 chevaux, 16 canons, et soutenu par 8 navires de guerre, apparaissait en vue de l'ennemi. Cette promptitude contrastait avec le calme habituel au caractère néerlandais, et il avait fallu que le péril fût jugé bien pressant pour que les résolutions eussent été prises avec une activité si rapide. Arrivées en rade d'Atchin, les troupes furent accueillies par une grêle de balles qui partaient des deux forts élevés sur la côte. Le 8, elles s'emparaient du premier fort, et le lendemain le second était abandonné par les Atchinois. Le 12, les Hollandais marchaient sur le Kraton, enceinte carrée très étendue, entourée de murs, garnie de tours, et qui contient plusieurs esplanades et bâtimens séparés par des murs et des clôtures. Au centre du Kraton, qui est défendu par une mosquée et une forteresse garnie de canons l'une et l'autre, s'élève le palais du sultan, du haut duquel il se montre à son peuple dans les circonstances solennelles. Le 14, les troupes expéditionnaires prirent la mosquée, qui fut livrée aux flammes, et, encouragées par ce succès d'ailleurs très chaudement disputé, elles attaquèrent le lendemain la forteresse, mais elles y rencontrèrent une résistance acharnée, et ce fut là que fut tué le général Kohler. L'ennemi entretenait un feu croisé très habile et très meurtrier, il combattait avec l'énergie fanatique de la race musulmane, et se jetait sur les troupes hollandaises le coutelas à la main.

Malgré un bombardement de deux jours, le Kraton ne put être entamé. Le 17, un conseil de guerre avait lieu sur la plage ; on y déclarait à l'unanimité que la position n'était plus tenable, et l'on en référait au gouverneur-général des Indes, qui envoyait au corps expéditionnaire l'ordre de se rembarquer et de retourner à Batavia. Il était décidé en même temps qu'on attendrait, pour renouveler l'expédition, le mois d'octobre, époque où les moussons soufflent de la pleine mer vers la côte.

La seconde chambre des états-généraux a fait de l'expédition l'objet d'un débat approfondi. Le cabinet commença par assumer la responsabilité de la déclaration de guerre; il avait en effet envoyé au gouverneur-général, dès le 19 février, un télégramme qui l'autorisait à prendre des mesures énergiques. Il s'agissait ensuite de savoir si la déclaration de guerre était justifiée par les faits énoncés dans le mémoire du ministre des colonies. Plusieurs députés de l'opposition voyaient là une conséquence de la politique agressive inaugurée par le traité de 1871, qui avait été conclu avec l'Angleterre en vue d'étendre la domination hollandaise à Sumatra. En abandonnant aux Anglais les établissemens hollandais de la côte de Guinée, on avait voulu, disaient-ils, se soustraire à la clause du traité de 1824, qui obligeait le gouvernement à respecter l'indépendance du souverain d'Atchin. Telle était, selon eux, la véritable cause de la guerre. Le ministre des colonies répondit que l'intention du gouvernement était d'éviter les hostilités, mais que la situation était devenue telle qu'il fallait arriver à une solution soit par la guerre, soit par un arrangement. On voulait satisfaction pour le passé et garantie pour l'avenir, sans l'immixtion des puissances étrangères.

En ce qui touche l'expédition elle-même, le débat présenta un intérêt particulier. Suivant l'opposition, on s'était lancé dans une périlleuse entreprise sans connaître les moyens de défense du pays et sans avoir pourvu l'armée des munitions et de l'artillerie nécessaires. L'affaire avait été mal conduite militairement et diplomatiquement. Le moment choisi pour ouvrir les hostilités convenait à merveille au sultan d'Atchin : c'était celui où la mousson commence, c'est-à-dire l'époque la plus malencontreuse pour une attaque; aussi les troupes hollandaises avaient-elles perdu tout l'avantage de l'offensive. — Le ministre répondit qu'on avait tort de porter un jugement sur une expédition dont on ignorait encore les détails. On aurait voulu se borner à l'envoi de vaisseaux de guerre; mais le gouverneur-général avait été d'avis qu'on perdait un temps précieux, et qu'une grande démonstration militaire était devenue indispensable. D'ailleurs la mousson n'arrive point dans l'île de Sumatra à une époque fixe comme dans l'île de Java, et il est impossible d'admettre qu'on aurait fait partir l'expédition quatorze jours avant la mauvaise saison, si on avait su à l'avance l'époque exacte où

elle devait commencer. Le dernier jour de la discussion, le ministre fit part à la chambre de l'état des forces militaires et navales aux Indes, ainsi que des mesures prises pour les renforcer. Il déclara en même temps qu'on ne pourrait songer à un arrangement que lorsque le drapeau néerlandais serait arboré sur le Kraton d'Atchin. Il dit en terminant que la question de confiance pourrait se décider sur la demande des crédits. Depuis lors la chambre a voté à l'unanimité, pour soutenir la guerre, un crédit spécial de 5 millions 1/2 de florins, et la situation du ministère s'est trouvée ainsi consolidée.

L'état-major hollandais étudie en ce moment toutes les questions qui se rattachent à l'expédition future. On pense qu'elle comprendra environ 10,000 hommes et une forte artillerie. On se propose d'employer des batteries flottantes et des chaloupes canonnières, et de remonter les rivières pour bombarder les principales villes et leurs fortifications. L'intérieur du pays étant très peu connu, on est obligé d'agir avec une grande prudence. On enrôlera 2,500 soldats pour renforcer l'armée coloniale; la marine recevra également des renforts respectables. Des engagemens spéciaux auront lieu pour la durée de la guerre. Les Hollandais rivalisent de patriotisme pour se montrer dignes du renom de leurs aïeux, et feront tous les sacrifices nécessaires au maintien de la domination néerlandaise dans les Indes orientales. Les troupes sont résolues à venger la mort du général Kohler. Il y a quelques jours, le roi des Pays-Bas, se trouvant à Groningue, vit parmi les demandes d'audiences une lettre du père de ce vaillant officier. « Ce n'est point à lui, s'écria le roi, de me faire visite, c'est à moi de lui porter des consolations. » Le souverain se rendit alors auprès du vétéran et lui témoigna les regrets causés à toute l'armée par la mort d'un général qui avait fait noblement son devoir.

La Hollande tout entière comprend qu'il est indispensable d'agir résolûment, si l'on ne veut pas que des populations jusqu'ici dociles et soumises soient tentées de s'insurger. La question d'Atchin est pour les Pays-Bas une question essentielle, un intérêt de premier ordre, et il est naturel que toutes les fractions des chambres se soient réunies dans un même sentiment de patriotisme. La fortune publique de la Hollande dépend principalement de ses colonies; l'état en tire la plus forte partie de ses revenus. Les Hollandais font d'ailleurs observer non sans raison que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement leur prestige, c'est aussi celui de l'Europe, qu'entre les puissances qui possèdent des territoires asiatiques, il existe une sorte de solidarité morale, et que l'affaiblissement de l'une d'entre elles serait pour les autres une diminution d'influence et d'autorité. Un récent télégramme de Calcutta signalait de prétendus pourparlers pacifiques attribués au gouvernement de l'Inde néerlandaise et au sultan d'Atchin. Cette nouvelle a été démentie à la seconde chambre des états-généraux à La Haye par le ministre des co-

lonies. Il a déclaré qu'aucune négociation n'était pendante, mais il a ajouté que les rajahs voisins des états du sultan d'Atchin feraient sans doute des efforts auprès de ce prince pour l'engager à demander une solution pacifique. La Hollande n'en continue pas moins avec la plus grande ardeur ses préparatifs militaires tant dans la métropole que dans les îles de Java et de Sumatra. ***

ESSAIS ET NOTICES.

GOETHE, SES DERNIÈRES ANNÉES.

Le nouveau volume de M. Mézières, *Goethe, ses dernières années,* termine une curieuse étude dont la première partie, quoique publiée peu de temps après la guerre, n'en a pas moins été lue avec le plus sérieux plaisir par tous ceux qui estiment qu'un écrivain de génie appartient non pas seulement à une nation, mais à l'humanité. Ce livre n'est pas une simple biographie; ainsi que l'annonce le sous-titre, *les œuvres expliquées par la vie,* il s'agit de haute critique littéraire et morale. Ce sujet était en quelque sorte indiqué à l'auteur par Goethe lui-même, qui écrit dans un de ses livres : « Mes œuvres ne sont que les fragmens d'une grande confession. » Toutefois cette confession, bien que réelle, est enveloppée de fictions plus ou moins transparentes, et il est difficile de la retrouver sous les fantaisies poétiques qui font corps avec elle. Goethe ne fait pas comme Lamartine par exemple, qui se contente souvent d'idéaliser un épisode de sa vie; le poète allemand a un système plus savant et des procédés plus compliqués. Il cueille dans ses souvenirs, ici, là, et compose un tout avec des événemens véritables, des sentimens qu'il a éprouvés, mais qui ne sont pas tous du même temps, et qu'il transforme avec art, ainsi qu'il semble le dire à Eckermann : « ce roman ne renferme pas une ligne qui ne soit un souvenir de ma vie, mais il n'y a pas une ligne qui en soit la reproduction exacte. » Sa vie n'est donc pas nettement encadrée dans la fiction, elle y est semée, ou plutôt elle y est coulée et circule en lignes indécises dans cette poésie cristalline, comme les couleurs dans l'agate. Démêler ces élémens divers fondus dans une si habile confusion est une entreprise fort délicate qui devait tenter un esprit fin et pénétrant. M. Mézières a porté dans cette étude, avec une vive admiration pour Goethe, une critique perspicace, et cette parfaite mesure sans laquelle de pareilles recherches biographiques ne sont que des hypothèses sans crédit.

Quelque accomplis que soient les ouvrages de Goethe, le chef-d'œuvre de son art est bien moins tel ou tel de ses livres que sa vie, car c'est bien lui qui la composa et la fit ce qu'elle fut. Il l'arrangea à sa guise autant

qu'il est donné de le faire à un mortel. Ce fut non-seulement son ambition, mais, à ce qu'il semble, sa coquetterie suprême. Il lui plaisait de paraître choisir lui-même un à un les fils qui devaient former la trame de son existence morale. Jamais homme ne veilla plus sur son âme, moins pour l'épurer que pour l'agrandir. Tout d'abord le génie que lui avait donné la nature, il le reçut non comme un don gratuit, mais comme une faveur qu'il voulut mériter. Par instinct dans son enfance, plus tard avec une vigilance volontaire, il entretint et nourrit cette flamme sacrée, culte constant qui ne lui coûtait pas, puisqu'il le rendait à lui-même, et qu'il était à la fois le prêtre et le dieu. Il travaille sans doute librement, à son aise, selon son goût, mais sans cesse, en philosophe et en poète qui veut tout savoir, tout comprendre, tout sentir, et, pour ne rien ignorer de ce qu'il lui est donné de connaître, il épie encore à la veille de sa mort les plus récentes nouveautés de la science et de l'art. Sa tâche est d'élargir son génie et de l'élever, d'exhausser d'assise en assise ce qu'il appelle lui-même « la pyramide de sa vie. » S'il acquiert toujours, il ne laisse rien perdre. Il gère son génie comme un propriétaire attentif gère son domaine. Ce poète qui accumule les connaissances, les idées, les sentimens, ne les gaspille jamais. Avec une prudence un peu bourgeoise, qui ferait sourire d'autres poètes plus généreux, il ménage son trésor, fait des économies, et met de côté tel fait, telle observation pour un livre qu'il fera plus tard, quarante ans après. Il s'enrichit d'autant plus qu'il est moins prodigue. Tandis que d'autres sont visités par la muse, lui la visite à son heure. Toujours jaloux de rester maître de lui-même jusque dans ses inspirations, il recule devant les longs ouvrages de peur de s'y emprisonner, d'être trop longtemps en proie à la même obsession poétique, de ne plus s'appartenir. Si sa philosophie est un peu vague, c'est qu'il fuit les chaînes d'un dogmatisme étroit. En tout, il craint d'être possédé, même par son génie.

Quand il est saisi par une passion qui le fait trop souffrir, il a une recette merveilleuse pour guérir; il se débarrasse de son mal en le peignant et le jette ainsi hors de lui. Il se dépouille de ce qui le gêne, se renouvelle, et, comme il dit lui-même, « laisse tomber derrière lui sa peau de serpent. » En un mot, il passa sa vie à se dominer ou à se ressaisir, se faisant sa destinée, arrachant ou dérobant à la fatalité tout ce qu'il pouvait lui enlever par force ou par adresse. C'est bien à sa volonté qu'on peut appliquer ce beau mot d'un poète qu'il aimait, de Lucrèce : *fatis avulsa voluntas*. M. Mézières, par de fines analyses, a mis en lumière ce ferme caractère de Goethe, non sans démêler ce qu'il y a d'égoïsme raffiné dans cette sérénité à la fois épicurienne et stoïque.

Si Goethe n'avait été qu'un impassible stoïcien, sa biographie offrirait peu de surprises. Heureusement, sinon pour le repos du poète, mais pour son talent et pour l'intérêt du lecteur, il eut un cœur, un cœur fort tumultueux et parfois plus inflammable qu'il n'eût fallu. A ce contemp-

teur de la fatalité, comme à un personnage de la tragédie antique, les dieux envoyaient de temps en temps des passions fatales pour se jouer de cette ambitieuse prudence. La liste est longue de ses amours, que M. Mézières a contées avec une grâce discrète. De ces nombreuses passions, il en est où Goethe sut se vaincre, d'autres auxquelles il se livra; il en est où il s'esquiva un peu tard et fit retraite avec plus d'empire sur soi que de délicatesse, d'autres enfin qui ne furent pas sans quelque vulgarité, ainsi que le prouve son peu noble et tardif mariage. Après des années de calme, tout à coup éclatait un orage, un coup de foudre dans un ciel serein. On voit avec quelque pitié que, sexagénaire et même à soixante-quatorze ans, Goethe s'éprend d'honnêtes jeunes filles avec plus de douleur que d'espoir, — déplaisantes amours où le vieillard finit pourtant par retrouver sa dignité en recourant à son ordinaire remède, qui consistait à peindre l'objet aimé dans une œuvre poétique finement taillée et amoureusement repolie. Dès lors le vieux Pygmalion n'adorait plus que l'ouvrage de ses mains.

M. Mézières suit Goethe non-seulement dans sa vie, mais dans ses études, dans ses œuvres, son art, ses doctrines et dans le secret de ses pensées, aussi bien que dans le détail de son intérieur domestique, et partout il le juge avec le respect qu'on doit au génie et même avec une bienveillance qui est bien due par un Français à ce noble ami de la France, — car, sans parler des admirations de Goethe pour Napoléon et pour nos grands écrivains, pour Molière, Corneille, Voltaire et d'autres, qu'il regardait comme ses maîtres, il disait à Eckermann : « Entre nous, je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie Dieu de nous avoir délivrés d'eux... Comment aurais-je pu haïr une nation à qui je dois une si grande part de mon développement? » Dans son extrême vieillesse, ses regards étaient encore tournés du côté de la France, et saluaient les jeunes talens de notre nouvelle école littéraire. Il ne laissa échapper ni un cri de haine même après Iéna, ni une parole de lâche mépris après Waterloo. Qui sait si ce n'est pas à l'école de nos grands philosophes du XVIII[e] siècle qu'il a puisé cette haute et humaine sympathie que ses compatriotes lui ont si durement reprochée? Aussi M. Mézières a-t-il pu, sans éveiller en nous un scrupule patriotique, faire les honneurs en France au grand poète allemand et le traiter avec une hospitalière justice qui risque fort de n'être pas payée de retour, mais qui est un des charmes de son livre.

C. MARTHA.

—

***Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par M. A. Lacoy de La Marche. Paris 1873.**

C'est une opinion généralement répandue et très accréditée, comme la plupart des opinions fausses, que la noblesse du moyen âge était très ignorante. Un de nos érudits les plus autorisés, M. Léopold Delisle, con-

servateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a réfuté victorieusement, il y a quelques années déjà, ce préjugé, dont on s'est fait souvent une arme contre la vieille aristocratie française, et il a prouvé d'une manière irréfutable qu'au XIIe, au XIIIe, au XIVe siècle, les barons féodaux n'étaient nullement en arrière sous le rapport de l'instruction. Les enfans des grandes maisons avaient ordinairement trois professeurs, l'un pour les initier aux choses de la religion, l'autre pour leur enseigner la grammaire, le troisième pour leur apprendre comment il faut se conduire avec les grands et les petits. Dans le midi, la noblesse s'associa d'une manière brillante au mouvement de la littérature provençale, et lui donna même quelques-uns de ses plus célèbres représentans, tels que Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour. A la même époque, dans le centre et le nord, les nobles s'occupaient avec succès de la science du droit : un grand nombre d'entre eux s'intitulent chevaliers et licenciés ès-lois, et en 1337 on comptait encore à l'université d'Orléans les héritiers des plus grandes familles. Nos premiers et nos plus anciens mémoires historiques en langue vulgaire ont été écrits par des nobles, Villehardouin et Joinville, et c'est pour des nobles qu'ont été composées nos plus anciennes épopées chevaleresques. On ne peut donc sans injustice leur refuser le goût des lettres, même aux époques les plus troublées du moyen âge, et on ne peut pas non plus leur refuser le goût des arts.

René, duc d'Anjou et roi de Sicile, né en 1409, mort en 1480, se place au premier rang des personnages issus de la grande féodalité française qui se sont distingués par leur culture littéraire. On lui doit une sorte de roman allégorique en vers et en prose, *le Roman de très douce Mercy au cœur d'amour épris*. Le manuscrit de ce roman est orné de nombreuses miniatures, et l'on pense qu'elles ont été exécutées par René lui-même, car il était peintre en même temps que poète. MM. de Quatrebarbe et Villeneuve Bargemont lui ont consacré des publications fort intéressantes, et le livre de M. Lacoy de La Marche vient compléter aujourd'hui par des textes contemporains l'histoire de ce prince, qui est intimement liée à l'histoire de l'art français au XVe siècle. Les originaux de ces textes sont conservés aux archives nationales, et le volume qui les reproduit apporte de nouveaux et précieux élémens à la curiosité des archéologues. Ils comprennent les comptes des dépenses faites pour des constructions ou des réparations d'édifices, des travaux d'utilité publique, des achats d'objets d'art, de meubles, de bijoux, d'animaux des pays d'outre-mer, des cérémonies publiques, des représentations de mystères. Il y a beaucoup à apprendre dans le volume de M. Lacoy de La Marche, surtout pour l'histoire de la peinture et de l'architecture, on y trouve même des renseignemens fort curieux sur un fait qui préoccupe encore aujourd'hui très vivement les riverains de la Loire; nous voulons parler des *levées* ou *turcies* destinées à conte-

nir les débordemens. On fait remonter l'origine de ces travaux à Henri II d'Angleterre et même à Louis le Débonnaire; mais, si le roi René n'a pas le mérite d'en avoir conçu l'idée, il a du moins fait de son mieux pour les entretenir et les améliorer. A défaut d'ingénieurs des ponts et chaussées, il avait créé un ministre spécial uniquement chargé de surveiller les *turcies,* de protéger les habitans contre la *cresture* du fleuve, et l'on peut penser, d'après les instructions minutieuses adressées à ce fonctionnaire, que celui-ci ne s'endormait pas dans son bureau.

La publication de M. Lacoy de La Marche fait partie d'une série de documens édités par la *Société de l'École des chartes,* qui a rendu de si notables services à notre histoire nationale. Sous le rapport de la pureté des textes, des notes explicatives, de la mise en œuvre générale, l'auteur est à l'abri de toute critique. Grâce à une table fort exacte, on trouve tout de suite dans son livre ce que l'on y cherche, ce qui est un grand mérite, car on sait ce qu'il faut souvent perdre de temps, quand on fait des recherches historiques, pour mettre le doigt sur la page à laquelle on a besoin de recourir. Nous regrettons seulement que M. Lacoy de La Marche n'ait pas étendu davantage son introduction et donné à ses lecteurs une analyse plus complète des pièces que renferme le volume; mais quelques-unes de ses notes font penser qu'il se propose de publier un travail d'ensemble sur le roi René, et on ne saurait trop l'engager à mener ce travail à bonne fin. Nous avons entendu répéter tant de fois qu'en fait d'érudition exacte et patiente les Allemands étaient nos maîtres, qu'il est bon de leur prouver que la vieille école des Baluze, des Du Cange, des Mabillon, des Fréret, des Bréquigny, a laissé des disciples qui la continuent dignement. CH. LOUANDRE.

—

M. de Bérulle et les carmélites de France, par M. l'abbé Houssaye. Paris 1872.

En nous racontant la vie de M. de Bérulle, M. l'abbé Houssaye a écrit un livre d'histoire religieuse qui éclaire d'un nouveau jour les dernières années du XVI[e] siècle et les premières années du XVII[e]. Le cardinal de Bérulle naquit dans l'une des grandes périodes de notre histoire nationale. « C'est celle, dit M. Houssaye, dont Henri IV commence et dont Richelieu achève la gloire. Depuis des siècles, on n'avait vu en ceux qui gouvernent tant de sagesse dans le conseil, de fermeté dans l'exécution, de persévérance dans les entreprises et, avec un éloignement invincible pour les aventures, un sentiment plus délicat et plus fin de la grandeur de la France. A l'ombre d'une autorité réparatrice, toutes choses renaissent et prennent un nouvel essor. » La société se transforme sans secousses; les mœurs s'adoucissent, un âge nouveau s'ouvre pour les arts et pour les lettres, — époque privilégiée dont Champagne a éternisé les grands hommes, où l'on put méditer les premiers écrits de Descartes et applaudir aux premiers accens de Corneille. Dans l'église, c'est

le même mouvement, c'est la même vie. « Arrêtée d'abord par les guerres de religion, encouragée ensuite par la paix que fait régner Henri IV, la réforme du catholicisme par lui-même se répand et s'impose partout. Elle est servie par des hommes et par des femmes d'une vertu incomparable. De tous les rangs de la société sort un saint. » Aussi le clergé séculier rentre dans le devoir, et les anciens ordres religieux dans la règle, tandis que de nouveaux couvens se fondent pour donner le plus grand élan à l'œuvre de la perfection des âmes.

M. l'abbé Houssaye a puisé aux premières sources pour nous retracer la vie du cardinal de Bérulle. Dans le premier volume qu'il a publié, il fait revivre les grandes familles de magistrats auxquelles appartenait le neveu des Séguier. Il raconte ensuite comment se développa la vocation du jeune Bérulle. En suivant ses premiers débuts dans la vie sacerdotale, il nous le représente allant chercher en Espagne les carmélites, filles de Sainte-Thérèse, les faisant venir à Paris, dans le couvent de la rue Saint-Jacques, appelé à les diriger, et donnant à leur piété l'empreinte du génie français. Ses relations avec les religieuses de la communauté complètent heureusement la galerie des suaves figures du Carmel, que M. Cousin avait déjà évoquées ici même avec tant de charme dans *la Jeunesse de Mme de Longueville*.

En recherchant tout ce qui peut servir à l'édification des âmes, M. l'abbé Houssaye n'a pas perdu de vue les avantages même mondains que la société contemporaine avait trouvés dans la fréquentation des couvens du Carmel, où la reine, accompagnée de ses dames d'honneur, avait le droit d'entrée. En même temps que la morale de l'Évangile, dans toute sa perfection, s'imposait aux nobles visiteuses, elles rapportaient de leurs entretiens du cloître, avec le ton élevé des conversations, ce langage choisi, si opposé à la licence de l'âge précédent.

Dans l'introduction, M. l'abbé Houssaye nous promet un ouvrage qui ne sera complet qu'en trois volumes; il en donne le plan en esquissant à larges traits le rôle religieux de M. de Bérulle comme fondateur du Carmel français et de l'Oratoire, et son rôle politique comme l'un des principaux négociateurs de Louis XIII. L'auteur a su tirer de cette vie les enseignemens appropriés à notre temps en mettant en relief, dans M. de Bérulle, l'unité d'un grand caractère dominant de sa hauteur toutes les bassesses et toutes les défaillances, et en faisant valoir les dons d'une de ces natures énergiques et douces que rien n'ébranle dans leur inflexible honneur et dans leur dévoûment au devoir. Par un travail aussi consciencieusement approfondi, M. l'abbé Houssaye a repris la grande tradition du clergé français, et les plus sympathiques encouragemens doivent lui être donnés pour le continuer.

ANT. LEFÈVRE-PONTALIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.